

صحة من الامن

# Le Monde

DERNIERE EDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13142 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beauve-Méry Directeur : André Fontaine - JEUDI 30 AVRIL 1987

## Mario Soares le sage

**E**n décidant de dissoudre le Parlement et d'organiser des élections législatives anticipées le 19 juillet prochain, M. Mario Soares, président de la République du Portugal, a choisi la voie du bon sens.

Son pays court en effet le risque de voir sa jeune démocratie s'y « italianiser », les combinaisons parlementaires et les tractations électorales entre partis politiques se substituant au jeu normal des institutions.

Les derniers développements de la crise politique à Rome ont d'ailleurs dû compter dans la décision du président de la République portugaise et l'inciter à choisir le circuit court pour aboutir au même résultat : le retour aux urnes.

« En cas de blocage politique, la solution en démocratie est de donner la parole au peuple. » En rappelant cette maxime simple, mais parfois bien difficile à mettre en œuvre, M. Soares évite au Portugal de tomber dans une agitation politicienne paralysante durant une période où le pays doit faire face au défi de l'intégration européenne.

**C**ette décision est d'autant plus courageuse de sa part qu'elle a été prise en dépit de l'opposition du Parti socialiste, dont il fut le dirigeant charismatique avant son entrée au palais de Belem. Le PS était en effet favorable à la constitution, dans le cadre parlementaire actuel, d'un gouvernement de coalition avec le Parti rénovateur démocratique (PRD) du général Eanes. Celui-ci aurait certes bénéficié d'une majorité arithmétique à l'Assemblée grâce au soutien sans participation des communistes, mais il se serait heurté dans le pays à une opinion publique majoritairement favorable à la poursuite de l'expérience du gouvernement de centre-droit de M. Cavaco Silva.

Ce dernier apparaît aujourd'hui comme le vainqueur politique de la crise, et aborde les prochaines élections législatives en position très favorable. La formation politique qu'il dirige, le Parti social-démocrate (PSD), devrait sortir renforcée du scrutin grâce aux succès remportés par M. Cavaco Silva sur le double terrain du niveau de vie et de la lutte contre l'inflation.

Les autres partis, en revanche, vont aborder ces élections avec une certaine appréhension. M. Victor Constancia, qui a succédé à M. Mario Soares à la tête du PS, n'a réussi à s'imposer ni dans le parti ni dans le pays. L'ancien président de la République, M. Ramalho Eanes, reste, lui, fort populaire, mais son parti, le PRD, n'a ni les structures ni la cohérence idéologique lui permettant de renouveler sa percée de 1985.

Le Parti communiste de M. Alvaro Cunhal, s'il résiste mieux que certains de ses homologues d'Europe occidentale à l'érosion des scrutins, eut à surmonter le handicap de la rupture de son alliance électorale traditionnelle avec un petit parti de gauche, le Mouvement démocratique portugais (MDP). Il devra donc se présenter sous ses propres couleurs, ce qui devrait lui coûter les suffrages d'un certain nombre d'électeurs de gauche fidèles à un MDP incarnant la lutte contre le dictateur salazariste.

Capable de s'unir pour renverser un gouvernement, la gauche portugaise apparaît comme incapable de se rassembler pour proposer une solution de rechange. Elle tentera certes de faire son profit des points faibles de M. Cavaco Silva : sa tendance à l'autoritarisme et la pratique du clientélisme. Mais il lui manquera sans doute, pour faire la différence, celui qui sut en 1986 rassembler toute la gauche sur son nom : M. Mario Soares.

## Le premier ministre japonais à Washington

### M. Nakasone s'efforce d'enrayer la crise avec les Etats-Unis

Le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, entame, mercredi 29 avril, une visite officielle aux Etats-Unis qui sera dominée par la tension appassant les deux pays à propos de leurs relations commerciales. On assure, dans son entourage, que M. Nakasone s'efforcera d'enrayer cette détérioration, que symbolisent les sanctions américaines à l'encontre du Japon à la suite, notamment, du différend sur les semi-conducteurs.



TOKYO de notre correspondant

Décidé, il y a quelques mois, la visite officielle aux Etats-Unis de M. Nakasone, qui a quitté Tokyo mercredi 29 avril, devait couronner sa carrière. Or, c'est un premier ministre politiquement affaibli qui se rend à Washington, moins pour y consacrer la grande centenaire nippo-américaine que pour tenter de remédier à l'une des crises les plus aiguës dans les

relations commerciales entre les deux pays. La visite de M. Nakasone à Washington n'est plus une simple question de prestige personnel : le premier ministre y joue son maintien au pouvoir jusqu'à l'expiration de son mandat à l'automne prochain. Ses adversaires au sein du Parti libéral-démocrate affirment que, dès son retour à Tokyo le 5 mai, la course à la succession commencera.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 10.)

## Naissance du deuxième groupe européen de « puces »

### Alliance franco-italienne dans les semi-conducteurs

Le groupe nationalisé Thomson va fusionner ses activités dans les composants électroniques avec la firme publique italienne SGS. Cette opération entre les deux « champions nationaux » possédés par des capitaux publics, vient de recevoir le feu vert des gouvernements. Elle donne naissance à une nouvelle société - de droit hollandais - qui se hissera au deuxième rang européen et à la douzième place mondiale dans ce secteur stratégique, au cœur de toutes les industries d'électronique, d'informatique et de télécommunications.

Alors que la guerre nippo-américaine fait rage dans les semi-conducteurs, Thomson infléchit donc sa stratégie. Le groupe menait sa barque seul, il s'associe désormais avec un européen. Dans l'entretien qu'il nous a accordés, son président, M. Alain Gomez, réfute toute idée de désengagement. Pour lui, cette alliance européenne à 50/50 permet d'atteindre plus vite, de façon moins onéreuse et avec moins de risques, la taille critique - estimée à 3 % du marché mondial - nécessaire pour financer les énormes frais de recherche et développement indispensables si l'on veut rester dans la course technologique mondiale.

Devant la crise persistante dans l'industrie des semi-conducteurs (su surcapacité mondiale depuis plus de

deux ans), presque tous les industriels perdent de l'argent. Thomson et SGS ont donc donné un autre tour aux discussions qu'ils menaient depuis l'automne : d'une recherche d'accords croisés de sous-traitance, on est passé à l'idée d'une fusion. Les deux entreprises sont en effet très complémentaires, sur les produits et sur les marchés.

La nouvelle entité sera présidée par M. Henri Starek, directeur général de Thomson-CSF, et son directeur général sera l'actuel patron de SGS, M. Pasquale Pistone. Ils prennent les rênes à un moment particulièrement difficile : pour contrer l'afflux de « puces » japonaises aux Etats-Unis, les Américains ont pris des mesures de rétorsion sans précédent et s'apprêtent à soutenir massivement la recherche de leurs industriels. Comment éviter que l'Europe soit envahie par ridoche par les semi-conducteurs japonais et comment lutter contre le relèvement du niveau technologique des industriels américains ? Philips et Siemens se sont associés dans un programme de recherche commun. Les Italiens et les Français vont faire désormais cause commune.

F. V.

(Lire page 26 l'entretien avec M. ALAIN GOMEZ.)

## Un réquisitoire du président de Sri-Lanka

M. Jayewardene qualifie d'« hitlérienne » la politique de l'Inde à l'égard de Colombo.

PAGE 8

## Jean-Paul II en RFA

Vive polémique autour de la béatification d'Edith Stein.

PAGE 13

## Les bénéficiaires des banques

Grâce à la hausse de la Bourse, des profits importants en 1986.

PAGE 29

## Regroupements dans la métallurgie

Les producteurs européens de zinc et de cuivre voudraient fusionner pour lutter contre le déclin de leurs marchés.

PAGE 28

## Les stratégies des TV privées

Portraits des directeurs des programmes.

PAGE 14

Le sommaire complet se trouve page 32

## Elections blanches en Afrique du Sud

JOHANNESBOURG de notre correspondant

Sur le mur d'un immeuble du Cap, une main anonyme et irrévérencieuse a tracé cette inscription : « Cette année, le 1<sup>er</sup> avril tombe le 6 mai. » Les élections législatives blanches, qui doivent se dérouler (par anticipation) à cette date, ne sont-elles donc qu'une farce ? Un étrange-nigauds dénoncé par ce détaché impérial pour réduire ce scrutin à une plaisanterie sans conséquence ? On pourrait croire que le célèbre humoriste Pieter Dirk Uys, pourfendeur talentueux du régime, partage cette opinion lorsqu'il écrit : « Nous sommes 30 millions en Afrique du Sud, sur lesquels 700 000 votent en faveur de Pieter Botho [2 % de la population]. Ce n'est pas un gouvernement démocratique, c'est un petit conseil municipal. » Il ajoute : « Un élection blanche est aussi significative qu'un catholique prêchant contre l'utili-

sation des capotes anglaises dans un monde infesté par le SIDA. » Ces préceptes énoncés, Pieter Dirk Uys appelle ses concitoyens à se rendre aux urnes mercredi prochain, car, dit-il, « si nous n'usons pas, ce privilège maintenant en exprimant notre volonté, c'est-à-dire donner le vote aux citoyens noirs de ce pays qui savent déjà quoi en faire, nous ne pourrions pas plus tard affirmer : je ne savais pas... »

S'ingurgiant contre le dérapage vers une « société laboromiste » illustré par un croquis représentant une famille attablée dont les membres mettent leur main devant leur bouche, leurs yeux ou leurs oreilles, le caricaturiste se rit des différents partis politiques par des jeux de mots en fonction de leur sigle, autour du thème « Faire ses valises » (to pack). Une allusion à tous ceux qui ont quitté le pays : 38 par jour l'an dernier. Pour le droite, HNP et CP : « Has not packed ». « Can't

pack - (n'a pas fait ses valises, ne peut les faire). Pour la majorité NP « Not packing - (ne les fait pas). L'opposition libérale PFF - « Packed for perit - (est parti pour Perth, en Australie) et les indépendants enfin : « Ind » : « I now dare » (maintenant j'ose) (voir encadré).

Pendant un certain temps, Pieter Dirk Uys avait songé à se présenter contre le ministre des affaires étrangères, M. « Pik-Botha, un peu comme Coluche en 1981. Réflexion faite, il considère que ces élections, même si elles ne concernent qu'une minorité, sont une chose sérieuse, bien au-delà des luttes des partis et des candidats. Un journaliste local de renom, Allister Sparks, a tenté de trancher le débat qui anime les milieux libéraux blancs et qui se résume en une question : en votant, « nous rendons-nous complices d'un système odieux pour l'adriquer ou pour le légitimer ? ».

MICHEL BOLE-RICHARD. (Lire la suite page 7.)

## L'embellie de la gauche dans les sondages

### Mitterrand III, pour quoi ?

par Jean-Marie Colombani

Enfin ! En son for intérieur, M. Mitterrand a dû éprouver cette satisfaction d'approcher du but : transformer une relation politique et contractuelle avec le pays, situation obligée de tous les successeurs du général de Gaulle, en un lien plus personnel et affectif, tel celui qui existait avec le fondateur de la V<sup>e</sup> République. M. Mitterrand n'en est certes pas encore là ; mais déjà, dans les intentions de vote (selon BVA), il fait mieux que de Gaulle, en 1965, tandis qu'en confiance (54 % au baromètre de la SOFRES) comme en popularité (51 % selon l'IFOP), il bat ses propres records. Bref, voilà un Mitterrand inédit, un Mitterrand « super star » !

Mais doute vaut-il mieux être guidé par un homme au faite de sa popularité que par un président impopulaire. Sans doute aussi le

« peuple mitterrandien » y verrait-il la promesse d'une brillante réflexion (ce serait une première sous la V<sup>e</sup> République). Certes. Mais pour quoi faire ?

Deux facteurs expliquent cette situation privilégiée : la stratégie d'« évitement » politique du président, celle de reconquête menée par le PS.

Avant même de profiter des divisions de la droite, le chef de l'Etat tire évidemment parti de... son inaction. Il joue trois rôles, également valorisants. Le premier, qu'il tient à la perfection - aidé en cela par la comparaison avec son premier ministre - est de représenter la France à l'étranger. Le deuxième consiste - novation prodigieuse - à s'acquitter d'une véritable fonction tribunitienne, quitte à faire pâillir de jalousie les dirigeants communistes !

(Lire la suite page 11.)

**Le Monde**  
ARTS ET SPECTACLES

« Dreamgirls », une comédie musicale américaine à Paris  
La remarquable production de Michael Bennett, la maitresse en scène de « Chorus Lines », est pour un mois au Palais des congrès : Harlem en v.o.  
Michel-Ange défiguré ?  
La « plus grande restauration du siècle », celle des fresques de la chapelle Sixtine, provoque de violentes polémiques.  
La peinture des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles italiens au Metropolitan Museum de New-York  
Une exposition monumentale. Réhabilitations et remise en question s'y succèdent à chaque salle.  
Un festival de musiques et d'images sur la Côte d'Azur  
Michel Redolfi réveille les « Manca » de Nice à coups de sons nouveaux, de vidéo et de ballets électroacoustiques.  
Pages 15 à 17

**JEAN CAU/Sevillanes**

« Séville, où un certain art de vivre... »  
« Sevillanes » réserve à chaque page des bonheurs de lecture, des surprises qui ne sont pas touristiques... Heureux, Jean Cau à Séville ? Mieux que cela : lui-même enfin, et jetant pêle-mêle, des mots, des émotions dans ce livre lettre d'amour...  
HENRI BONNIER, L'ESPÉRANTIN  
JULIARD

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 \$ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 fr. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Singapour, 335 F CFA ; Suède, 11,50 sc. ; Suisse, 1,60 fr. ; USA, 1,25 \$ ; USA (West Coast), 1,50 \$.







150

# Etranger

... Le Monde • Jeudi 30 avril 1987 • 3

**AUTRICHE : soutenu par l'opinion et la classe politique**

## M. Waldheim annonce la publication d'un Livre blanc sur ses activités sous le régime nazi

VIENNE  
de notre correspondante

« J'ai bonne conscience et vous pouvez avoir confiance en moi », a déclaré mardi soir 28 avril, à la télévision, le président autrichien, M. Kurt Waldheim — comme avant lui toute la classe politique autrichienne — qualifié de « consternant et incompréhensible » la décision des autorités américaines de le placer sur une « liste d'observation » en raison de son passé dans l'armée hitlérienne. Le président, évoquant de « prétendus nouveaux documents », a réaffirmé : « Il ne peut pas y avoir de preuves d'un comportement coupable de ma part. » Il a enfin revendiqué le droit à n'être plus accusé sans preuves. Le président a aussi annoncé la publication prochaine d'un Livre blanc faisant le point de ses activités sous le régime nazi et notamment pendant la seconde guerre mondiale.

Le gouvernement a adopté, mardi, une déclaration assurant le président Waldheim de sa solidarité. Le chancelier Franz Vranitzky a, d'autre part, invité le ministre américain de la justice à lui transmettre les documents et motifs qui ont servi de base à sa décision.

En ce qui concerne son voyage aux Etats-Unis prévu pour le 20 mai, M. Vranitzky, qui doit être reçu par le président Ronald Reagan, a laissé entendre qu'il préférerait effectuer ce voyage, considéré comme souhaitable dans les milieux politiques de Vienne afin d'éviter que l'isolement international du président ne tourne en isolement de l'Autriche. Un petit pays ne peut pas se payer le luxe de « représailles » contre une grande puissance, estime-t-on à Vienne.

### Envoi et indignation

Cet argument vaut également pour la nomination d'un successeur de l'ambassadeur à Washington, M. Thomas Klestil, rappelé en consultations. M. Klestil, nommé secrétaire général du ministère des affaires étrangères, ne retournera pas à Washington. Alois Mock, ministre des affaires étrangères, a précisé que ce poste « était devenu dans les circonstances actuelles plus important que jamais ».

A l'annonce inattendue de la décision américaine, une vague d'émotion et d'indignation a saisi l'Autriche.

La presse et toute la classe politique ont manifesté leur solidarité avec le président Waldheim et critiqué la décision américaine. Les commentateurs de presse qualifient la décision américaine de « catastrophe », d'« injustice » et d'« acte inamical », et accusent les autorités américaines d'hypocrisie lorsqu'elles prétendent que leur décision ne vise pas l'Autriche, mais uniquement la personne de M. Waldheim. Ce dernier, rappelé-on, a été démocratiquement élu par 54 % des électeurs.

Le président Waldheim, que même ses adversaires politiques en Autriche ne soupçonnent pas d'être un criminel de guerre, mais tout simplement un opportuniste à la mémoire défaillante ou un homme brulé par la vérité, se voit plus ou moins ouvertement reproché de ne pas avoir réagi comme il le fallait et en temps utile aux accusations sifflées contre lui. On demande notamment pourquoi M. Waldheim n'a pas porté plainte contre ceux qui l'accusaient sans preuve de crimes. M. Simon Wiesenthal, le directeur du Centre de documentation juive de Vienne, a estimé qu'une telle démarche devant un tribunal américain aurait permis de faire la clarté. Il s'est dit à nouveau éuuvaincu, pour sa part, que

M. Waldheim n'était pas un criminel de guerre, mais qu'il était, en revanche, au courant de ce qui s'était passé en Yougoslavie et en Grèce lorsqu'il y servait dans la Wehrmacht.

### Rétablir la réputation du pays

On s'interroge aussi sur la commission internationale d'historiens dont la constitution avait été annoncée par M. Waldheim lui-même pendant la campagne électorale, mais qui n'a toujours pas été formée. Tant que le président Waldheim n'aura pas répondu clairement à ces questions, il lui sera difficile de dissiper les ombres qui pèsent sur son passé. Il est illusoire de penser qu'un Livre blanc, rédigé par la chancellerie présidentielle sera de nature à calmer une opinion publique mondiale profondément irritée. Il revient maintenant au gouvernement autrichien, qui a prouvé sa solidarité envers le président élu, de lui demander de faire à son tour preuve de loyauté et de s'efforcer de rétablir sa bonne réputation et celle du pays qu'il est appelé à représenter.

WALTRAUD BARYLL

**ITALIE : vote de défiance envers le gouvernement Fanfani**

## Les électeurs sont convoqués pour les 14 et 15 juin

Les Italiens iront aux urnes les 14 et 15 juin. Ainsi en a décidé un conseil des ministres, réuni le mardi 28 avril, après le vote de défiance de la Chambre des députés envers le gouvernement démocrate-chrétien, formé le 18 avril par l'ancien président du Sénat, M. Amintore Fanfani.

Les référendums sur le nucléaire et la justice prévus pour le 14 juin se trouvent automatiquement reportés. Un projet de loi mis au point dimanche dernier par le cabinet Fanfani pourrait cependant permettre que la consultation ait lieu dès la fin de cette année — sans attendre donc le délai de deux ans imposé par l'actuel texte.

ROME  
de notre correspondant

La précipitation avec laquelle se sont enchaînés les différents moments de cette journée contrastée avec le rythme jusqu'à très lent de la crise. Le président Cossiga, un juriste accompli et politicien soucieux de se prémunir contre les attaques, avait eu, un effet, pour méthode de faire parcourir chaque étape par une personnalité différente : M. Andreotti, M. Iotti, M. Scalfaro et, enfin, M. Fanfani ont été les acteurs successifs de cet interminable suspense. L'impossibilité de renouer l'alliance des cinq partis qui avaient dirigé le pays durant la neuvième législature ayant été vérifiée, il fallait convoquer sans plus attendre les prochaines élections sous peine de les voir gagnées par le « parti des vacances ». Il importait de les convoquer avant le 14 juin était le premier dimanche possible, compte tenu du délai de quatre-vingt jours imposé par la Constitution.

### Dégradation du système

Les communistes et le MSI ont été les seuls opposants déclarés au gouvernement Fanfani. Le Parti socialiste avait, en extrême, décidé de voter la confiance : non pour contraindre l'équipe Fanfani à organiser les référendums, a déclaré M. Craxi, mais pour conforter un gouvernement dont le chef doit recevoir, début juin, le président des Etats-Unis et représenter l'Italie au sommet des sept pays industrialisés de Venise.

Un tel vote aurait pu suffire à donner la majorité au nouveau cabinet si la démocratie chrétienne n'avait décidé, elle, de s'abstenir sur le vote de confiance, un événement sans précédent en quarante années de République. Le gouvernement n'a recueilli que 131 oui (ceux des socialistes, ceux des sociaux-démocrates et des radicaux) contre 240 non et 193 abstentions.

Cette confusion témoigne de la dégradation des rapports entre les cinq formations naguère alliées au

sein du « pentaparti » (la DC et le PC, les partis républicain, social-démocrate et libéral) et de celle du système politique italien lui-même. Deux acteurs majeurs du débat sont en désaccord flagrant sur les règles devant présider à la création des coalitions indispensables en raison de l'écart de voix engendré par le scrutin proportionnel. Pour la DC, c'est la formation dite « de majorité relative », c'est-à-dire elle-même avec ses quelque 33 % de suffrages, qui a vocation à guider les gouvernements — comme elle l'a d'ailleurs fait durant près de quatre décennies. Le fait que certaines circonstances adverses l'aient conduite à accepter de laisser la présidence du conseil à des « laïcs », d'abord le républicain Giovanni Spadolini en 1981-1982, puis le socialiste Craxi d'août 1983 à mars 1987, ne serait en somme, aux yeux de son secrétaire général, M. De Mita, que l'exception confirmant la règle. Fort de ses 11,4 % de voix indispensables à la constitution de toute majorité excluant les communistes, le PS estime, au contraire, que dans une alliance les partenaires ont une égale dignité et que la DC n'a aucun titre à retrouver son ancien monopole sur la présidence du conseil. C'est M. Craxi qui a été le fougueur défenseur de cette théorie, mais il a certainement trouvé une oreille complaisante chez ses petits partenaires « laïcs », républicains, sociaux-démocrates et libéraux.

La crise politique semble devoir déboucher sur une crise institutionnelle. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer la floraison, ces jours-ci, des propositions de réformes, soit électorales soit constitutionnelles, venues d'à peu près tous les horizons. La traditionnelle inertie du système sera-t-elle la plus forte et verra-t-on, l'été venu, le « pentaparti » renouer de ses cendres ? Ou bien la relance du jeu passera-t-elle par une redéfinition des équilibres politiques avec, à la clef, un retour sur le devant de la scène d'un PC qui en avait été exclu en 1979 ? Ou, encore, par une modification des règles, suffisamment profonde, pour aboutir à une « deuxième République », dont l'idée rôde ici depuis la fin des années 50 ?

JEAN-PIERRE CLERC.

## Une sixième version des faits ?

Condamnation sans preuves ? Déni de justice ? En se présentant devant ses concitoyens comme une victime de la vindicte calomnieuse de certaines organisations juives, le président autrichien Kurt Waldheim reste fidèle à la ligne de défense qu'il a adoptée depuis le dénouement de l'affaire. Placé devant l'évidence de la dissimulation de son passé, l'ancien secrétaire général des Nations unies a réagi qu'au fur et à mesure des révélations sur son rôle dans les Balkans entre 1942 et 1945.

Seul, et pour cause, à connaître la vérité entière sur son passé durant la période nazie, il n'a jamais, jusqu'à ce jour, eu à plat les éléments qui auraient pu donner à l'opinion internationale le moyen de se forger une conviction. Cette vérité aura été assurée — on le sait — à Vienne, très bientôt grâce à la publication d'un Livre blanc. Celui-ci, en croire M. Kurt Waldheim,

devrait mettre un terme définitif à la polémique.

Cette version ne sera jamais que la version présentée par le président autrichien, les précédents ayant toutes été rendus caduques par le travail des journalistes et des historiens qui se sont penchés sur le « mystère Waldheim ». Ces palliatives ont dû peser lourd dans la décision de l'attorney général, Edwin Meese, d'inscrire le chef d'un Etat ami sur la liste infamante des anciens nazis jugés indésirables sur le territoire des Etats-Unis.

La décision n'était pas facile à prendre. Elle ne pouvait s'appuyer sur aucune jurisprudence : le cas d'un président de la République, démocratiquement élu, qui fut négriera le plus haut fonctionnaire mondial, mis au ban de la plus puissante nation du monde, n'a pas de précédent et ne devrait pas se renouveler. La facilité eût été de laisser le temps et l'oubli faire leur œuvre, comme l'espéraient ceux

des Autrichiens qui n'ont toujours pas compris qu'ils n'étaient pas seulement les premières victimes d'Hitler.

C'est compter sur une méconnaissance du fonctionnement réel de la machine d'extermination et de terreur hitlérienne que de prétendre, comme le fait M. Waldheim, qu'on ne trouvera jamais de preuve de son implication personnelle dans les crimes de guerre commis par l'unité de la Wehrmacht à laquelle il appartenait.

Jeune officier d'état-major, présent sur tous les fronts où des crimes furent commis, interprète auprès des « alliés » belges, puis officier de renseignement en contact permanent avec le général Leclerc (bondonné et exécuté en Yougoslavie à l'issue de la guerre), Kurt Waldheim jouait un rôle modeste certes mais indispensable à l'élaboration des décisions militaires. Massacre de populations civiles en Bosnie, déportation des juifs de Salonique, interrogatoires

poissés, puis exécution de parachutistes britanniques, ces crimes n'ont pas été perpétrés au vu d'un ordre signé « lieutenant Waldheim », mais, sans le zèle d'un Waldheim et d'autres officiers d'état-major, ni la « solution finale » ni la guerre sans merci contre les partisans yougoslaves n'auraient été possibles.

En exigeant des « preuves » faisant de lui ce qu'il n'est pas, c'est-à-dire un criminel de guerre de première grandeur, à l'image d'un Eichmann ou d'un Heydrich, M. Kurt Waldheim cherche en fait à égarer l'opinion, tout en rassurant les Autrichiens.

« L'exigence morale » qui reste, comme on l'a vu dans des affaires récentes (un des fondateurs spécifiques de la démocratie américaine, devait s'appliquer au président autrichien. La cynisme politique peut encore, hélas, lui permettre de rester le premier à Vienne, à condition, bien sûr, de renoncer à en sortir.

LUC ROSENZWEIG.

### L'agence Tass accuse « les milieux sionistes américains » de « diffamation »

On note dans la presse internationale et les milieux politiques de nombreuses réactions à la suite de la décision de la justice américaine d'inscrire le président autrichien, M. Kurt Waldheim, sur la liste noire des indésirables aux Etats-Unis.

La mesure frappant M. Waldheim est annoncée à la une de tous les journaux américains. La plupart l'approuvent. Le Washington Post estime dans un éditorial qu'elle est « le seul moyen honorable d'exprimer la désapprobation à l'égard de M. Kurt Waldheim ». Le New York Times remarque, pour sa part, que « le président autrichien est le premier chef d'Etat ainsi noté ».

Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, a déclaré à Paris, le mardi 28 avril, que la justice américaine avait fait ce qu'il fallait : « Je comprends que le système judiciaire américain ait eu des doutes. Mais il n'a pu ignorer le passé de M. Waldheim, et n'a pu camoufler les preuves pour des raisons politiques ».

La presse autrichienne a exprimé son désarroi mais s'est également permis quelques critiques à l'égard du président autrichien.

C'est ainsi que l'éditorialiste du Salzburger Nachrichten remarque que M. Kurt Waldheim lui-même doit assumer en grande partie la responsabilité de la situation : « Sa façon irréfléchie de présenter la vérité au sujet de son passé a nué la crédibilité de l'homme qui s'est proposé de représenter l'Autriche ».

L'agence soviétique Tass a indiqué pour sa part, le mardi 28 avril, que derrière la démarche « inamicale de Washington » à l'égard du président autrichien, il fallait voir « les milieux sionistes américains qui ont lancé une campagne de diffamation à son encontre ». L'agence affirme également que M. Waldheim avait œuvré énergiquement pour un règlement au Proche-Orient, et que ce sont précisément « ces efforts qui ont provoqué la haine des sionistes ».

### TURQUIE

## Le procès du Mouvement de la paix est arrivé à son terme

ISTANBUL  
de notre correspondant

Un troisième et dernier verdict a été rendu, le mardi 28 avril, par le deuxième tribunal militaire d'Istanbul, cinq ans après le début du procès intenté contre le Mouvement de la paix, interdit d'activité quelques jours avant le coup d'Etat du 12 septembre 1980. De nombreuses personnalités du monde de la culture figuraient parmi les accusés, prévenus libérés depuis l'arrestation, en mars 1980, des derniers incarcérés. L'un d'eux, le journaliste Ali Sirmen, a qualifié le verdict de « plus clémente que prévu, et d'une inspiration plus juridique que dans le passé ».

Deux prévenus, les dirigeants du mouvement Mahmut Dikermen et

Reha Isfran, ont été condamnés à une peine de quatre ans et deux mois de prison, en application de l'article 141 du code pénal réprimant comme crimes contre l'Etat les activités « visant à assurer la domination d'une classe sur une autre ». Ils ont déjà purgé leur peine en détention préventive.

La limitation des droits civiques accompagnant la sentence prononcée à leur endroit ne concerne pas les dix autres condamnés à des peines de prison (six à dix-huit mois) en vertu d'autres articles du code pénal ou de la loi sur les associations. Quatre accusés restent impliqués dans le procès du Parti communiste. Les autres ont bénéficié de prescription ou ont été acquittés.

MICHEL FARRÈRE.

### GRÈCE

## Un nouveau parti entend offrir une voie entre socialistes et communistes orthodoxes

Athènes (AFP). — Un nouveau parti, intitulé Gauche grecque, a été créé à l'issue d'un congrès qui s'est tenu, le dimanche 26 avril, après quatre jours de travaux. Le nouveau parti, qui provient notamment de l'ancien Parti communiste de l'intérieur (eurocommuniste), entend défendre « le socialisme dans la démocratie » et regrouper toutes les forces de gauche. Il porte un intérêt particulier aux problèmes des femmes, de la jeunesse et de l'environnement. Il s'oppose à l'OTAN, aux alliances militaires et à la présence des bases américaines en Grèce.

La création de la Gauche grecque avait été décidée en mai 1986, lors du congrès du PC de l'intérieur (2 % des suffrages aux élections générales de 1985) pour présenter « une solution de « rachat » aux socialistes du PASOK (Parti socialiste au pouvoir) et aux communistes du PC grec prosoviétique.

Les quelque huit cent cinquante membres du congrès fondateur ont procédé dimanche soir à l'élection d'un comité central de cent personnes. Ce comité élira ensuite un bureau exécutif d'une dizaine de membres et un secrétaire général qui sera probablement l'ancien dirigeant et député du PC de l'intérieur, M. Léonidas Kyriakos.

Parmi les congressistes, 55 % étaient des militants du PC de l'intérieur, les autres des personnalités et des militants indépendants de gauche, ainsi que d'anciens socialistes du PASOK et des communistes prosoviétiques.

M. Pierre Juquin, membre du comité central du PC français et chef de file des « communistes renouveau », a participé au congrès.

### POLOGNE

## Des personnalités de l'opposition entendues comme « témoins » dans une affaire d'« espionnage »

Le professeur Bronislaw Geremek, conseiller de M. Walesa, et M. Janusz Onyszkiewicz, porte-parole de Solidarité, seront entendus comme « témoins » dans l'enquête concernant un diplomate américain, M. Albert Mueller, accusé d'espionnage et qui a quitté la Pologne le 19 avril. Selon les autorités polonaises, M. Mueller, deuxième secrétaire, avait été pris « la main dans le sac » au moment où il remettait de l'argent et des instructions à un « contact ».

D'autre part, nous signalons notre correspondante à Copenhague.

Camille Olsen, les représentants danois à Varsovie n'ont toujours pas été autorisés à prendre contact avec deux touristes danois arrêtés à Koszalin, le 19 avril dernier, « en flagrant délit d'espionnage ». Les autorités de Copenhague estiment qu'il y a là une violation des conventions internationales qui autorisent les étrangers détenus à recevoir la visite de leur consul dans un délai de huit jours. Les relations entre Copenhague et Varsovie sont assez tendues depuis que, en décembre 1986, de nombreux micros avaient été décou-

verts dans les bureaux de l'ambassade du Danemark à Varsovie.

D'autre part, M. Gorbatchev et les dirigeants des six autres pays membres du pacte de Varsovie se rencontreront, à Berlin-Est, à la fin du mois de mai, a-t-on annoncé officiellement, à l'occasion d'une réunion du Comité politique consultatif du pacte. En dépit de son intitulé modeste, ce comité est l'instance suprême du pacte, puisqu'il réunit les numéros un de fait (les chefs du parti) des Etats membres. La dernière réunion du Comité remonte à juin 1986, à Budapest.

### TRAITÉ DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL

Par C. Lévy-Leboyer et J.C. Sperandio

Ce traité, le premier en français, retrace tous les aspects de la psychologie du travail, tant théoriques, méthodologiques que pratiques. Ses 40 chapitres portent spécifiquement sur les problèmes contemporains du monde du travail.

Collection « Grands Traités » Volume relié pleine toile 522 pages - 380 F.



LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE



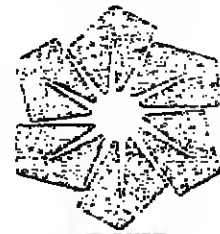
# L'école des Robinsons...



Où comment un clavier et un petit écran font travailler l'imagination des enfants et des grands. Accroché au pupitre de commande, les yeux rivés sur l'écran, il est prêt. L'ultime combat avec l'emahisseur peut commencer.

Jeu d'imagination pour les enfants... Instrument de communication pour les parents, c'est ça le "Minitel"... C'est une filiale de la C.G.E. Telic Alcatel qui, avec plus de deux millions d'appareils en service, est le 1<sup>er</sup> constructeur mondial de terminaux télématiques.

Telic Alcatel est la société chef de file des activités de communication d'entreprises du Groupe C.G.E. C'est le 2<sup>e</sup> industriel mondial du secteur et le 1<sup>er</sup> en Europe pour les postes téléphoniques et les télécopieurs. Filiale de la C.G.E., Telic Alcatel se bat et gagne à force d'imagination. C'est cela l'esprit de conquête. C'est cela la C.G.E.



GROUPE  
**C.G.E.**  
*L'esprit de Conquête*

*Encore une bonne raison de devenir actionnaire de la C.G.E.*  
Téléphonez au (1) 42.561.561 ou composez le 36 15 code CGE ou CGEINFO. Note d'information visée par la CDB disponible auprès des intermédiaires financiers.

Téléphonez au **42.561.561.**

Composez 3615 code **CGE. CGEINFO**

صلى الله عليه وسلم



150

# Diplomatie

## Le projet soviétique de traité sur les euromissiles

### Les pays de PUEO rappellent l'importance du « couplage » entre les deux rives de l'Atlantique

LUXEMBOURG  
de notre envoyé spécial

La voix de l'Europe dans le débat sur le désarmement nucléaire s'exprime avec discrétion. Les ministres des affaires étrangères et de la défense des sept pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui étaient réunis le mardi 28 avril à Luxembourg, se sont gardés d'adopter une position commune, claire et tranchée, sur les négociations de désarmement en cours et sur les conditions dont il conviendrait d'accompagner d'éventuels accords.

Il ne pouvaient pas le faire, puisque, s'agissant au moins des modalités de l'option « zéro » pour les armes à courte portée, ils n'étaient pas même en possession des dernières propositions soviétiques — déposées lundi à Genève — et à fortiori, n'avaient pas eu la possibilité de les étudier. Mais ils ne voulaient pas le faire, non plus, car la majorité d'entre eux, avec une particulière netteté pour l'Italie et les Pays-Bas, avaient le souci prioritaire de ne pas gêner les Etats-Unis, et de ne pas donner l'impression à leur opinion publique qu'ils dressaient des obstacles à la conclusion d'accords que celle-ci appelle massivement de ses vœux.

Précisément, voire passionnément, les Sept font pourtant des analyses de la situation très largement convergentes. Dans le communiqué publié à l'issue de la réunion, ils balisent à l'intention des Etats-Unis les voies de la négociation comme qu'ils souhaitent la voir se dérouler.

Vient d'abord l'affirmation de principe. Les ministres « ont souligné que tout accord sur le contrôle des armements devrait répondre aux besoins fondamentaux de la sécurité de l'Occident ». C'est une manière d'inviter les Etats-Unis à y regarder de deux fois avant de signer la garde. Les Sept, comme pour écho, se qu'ils entendent ainsi réaffirmer, par ailleurs, leur adhésion à la stratégie de la dissuasion, et à la nécessité d'acquiescer à l'effica-

city de celle-ci « par le couplage entre la sécurité de l'Europe et celle de l'Amérique du Nord ».

S'agissant de l'accord projeté sur l'élimination complète des forces nucléaires intermédiaires à longue portée (plus de 1 000 kilomètres), les Sept « appuient pleinement les efforts déployés par les Etats-Unis pour y parvenir ». Ils rappellent ensuite « leurs graves préoccupations devant la supériorité soviétique qui existe en matière de missiles intermédiaires à plus courte portée », et exigent que le contenu des propositions soviétiques « devra être soigneusement examiné ». Ils mettent l'accent plus loin sur « la grande importance qu'ils attachent à ce que des progrès soient également accomplis dans le domaine des armements stratégiques », qualifiés de « prioritaires ». Enfin, ils rappellent que « des réductions des armes nucléaires rendraient plus importante la suppression de la supériorité conventionnelle du pays de Varsovie et l'élimination des armes chimiques, étant donné la nécessité d'assurer un équilibre stable en toutes circonstances ».

Peut-on affirmer, à la lecture de ce communiqué, comme le faisait, mardi, un spécialiste français, que ce n'est pas un chèque en blanc que l'Europe donne aux Américains ? Rien de ce qui est dit n'est suffisamment précis pour empêcher ces derniers d'agir à leur guise, et, d'ailleurs, les Européens ne cachent pas qu'ils cherchent davantage à sensibiliser, à influencer, qu'à interférer.

« On a le sentiment qu'il y a entre les Sept une conception commune qui est en train de se bâtir », commentait, mardi soir, M. André Girard, ministre français de la défense. Peut-être. Il reste à voir si cette ébauche d'identité européenne laissera des traces au cours de la série de consultations bilatérales et multilatérales qui vont se succéder jusqu'à la session ministérielle d'été de l'Atlantique nord, qui se tiendra au sein à Reykjavik.

PHILIPPE LEMAITRE.

### Les points d'accord entre Washington et Moscou l'emportent largement sur les désaccords

Le gouvernement américain a exprimé, le mardi 28 avril, un « prudent optimisme » après la présentation du projet de traité soviétique sur les euromissiles, qualifié toutefois de « manque de sérieux » le fait que Moscou cherche à combiner son initiative avec des missiles Pershing-1A déployés en République fédérale d'Allemagne.

Les précisions données, le mardi 28 avril à Genève, par M. Oboukhov sur le projet soviétique de traité de liquidation des euromissiles confirment l'ampleur du rapprochement qui s'est opéré ces dernières semaines entre Washington et Moscou. Les points d'accord l'emportent largement en effet sur les réserves.

L'attente d'assez et déjà acquiesce porte sur les grandes masses des résolutions : liquidation, en Europe, de tout missile de portée supérieure à 500 kilomètres et limitation des mêmes engins à un plafond égal ailleurs. Contrairement à ce qui semblait dans la logique de dénucléarisation chère à M. Gorbatchev, Moscou a, en effet, insisté pour conserver cent ogives de SS-20 (soit trente-trois lanceurs) en Sibérie.

L'explication donnée en privé serait que les militaires soviétiques doivent tenir compte du « danger » chinois, mais l'on peut se demander s'il ne s'agit pas plutôt pour eux de maintenir cette catégorie d'armes en état de fonctionnement pour le cas d'une rupture du traité. Les Américains ont accepté en tout cas ce déploiement limité, qui avait été déjà convenu à Reykjavik.

L'élément nouveau est que toutes les armes de portée réduite (SRINF, de 500 à 1 000 kilomètres) sont maintenant incluses dans l'accord et traitées de la même manière que les armes plus longues (Pon le terme d'option « zéro-zéro » utilisé parfois pour désigner cette extension de l'option zéro originale). Là encore, les armes de cette catégorie stationnées ailleurs qu'en Europe seront plafonnées à un niveau égal — et modeste — pour les deux grandes puissances.

Troisième important élément d'accord, non confirmé mais aussi probable que surprenant, compte tenu de toute l'histoire des négociations sur le désarmement : les mesures de contrôle. « Nous

Le président Reagan a, pour sa part, estimé, mardi, que l'Europe ne serait pas dénucléarisée, même si l'on parvenait à l'élimination des euromissiles et des missiles nucléaires de plus courte portée (SRINF), et ce en raison de la présence d'autres armes nucléaires américaines.

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

Recevant quelques journalistes de la presse écrite, le président a insisté sur le fait que même, si un accord éliminait ces deux catégories d'armes, il resterait des milliers d'ogives nucléaires américaines comme les armes tactiques qui ne font pas partie des négociations actuelles entre Moscou et Washington. — (AFP.)

### M. Giscard d'Estaing contre l'option « zéro-zéro »

M. Valéry Giscard d'Estaing estime que les pays européens doivent refuser l'option « zéro-zéro » de M. Mikhail Gorbatchev, qui tendrait à la dénucléarisation de l'Europe aux armes à courte portée.

L'ancien président de la République précise, dans un article écrit pour Paris-Match, que les pays européens doivent apposer un « refus catégorique » à une « discussion sur les armes nucléaires du champ de bataille et de son environnement (portée inférieure à 500 kilomètres) ». Il poursuit en affirmant que la « position de la France sur l'option zéro-zéro » qui comporte selon lui « le dénucléairement complet et contrôlable des SS-

20 soviétiques, des fusées Pershing et des missiles de croisière récemment déployés en Europe — est d'autant plus justifiée que l'accord en discussion ne prend pas en compte les forces nucléaires françaises et britanniques ».

« Un tel accord, conclut-il, se suffit à lui-même. Il n'est pas nécessaire a priori d'étendre aux fusées à courte portée » car « le risque d'une telle proposition serait de conduire, par étapes, à la dénucléarisation complète de l'Europe, qui accroîtrait les risques au lieu de les réduire, et qui nous placerait en position d'infériorité sur le terrain des armes conventionnelles. »

MICHEL TATU.

# Elle s'est transformée en copieur.

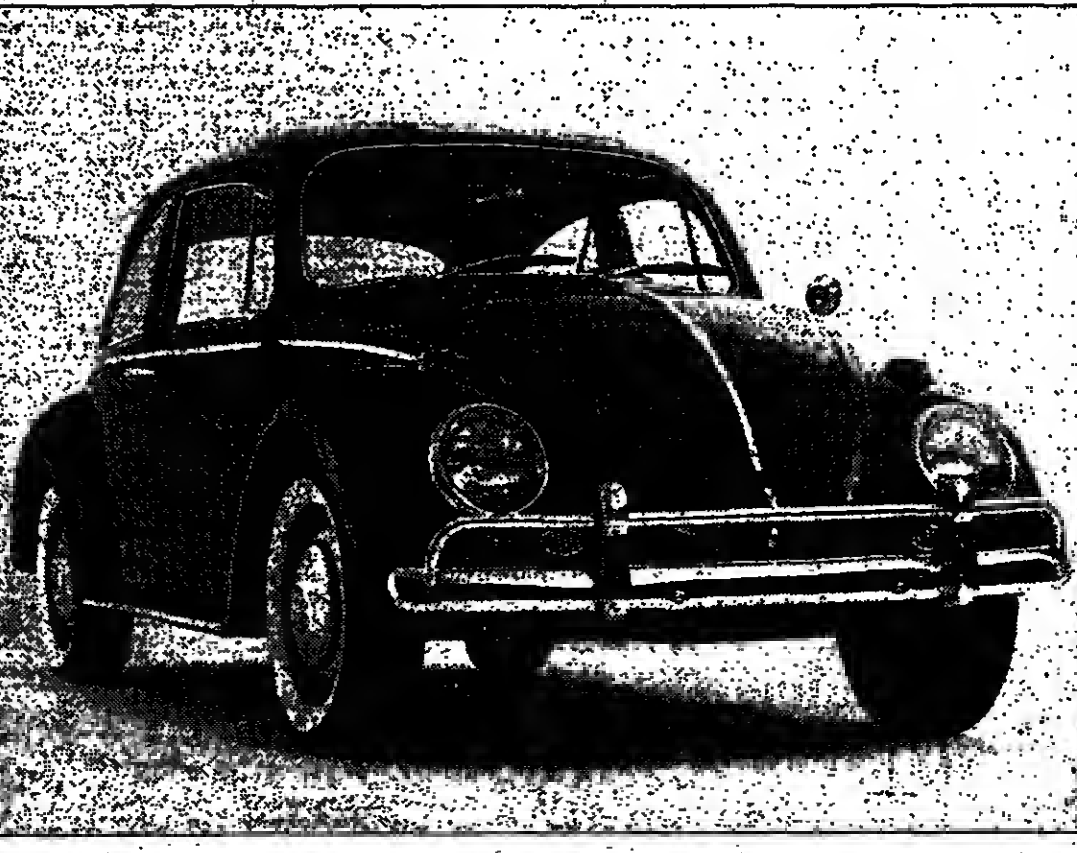
Avouons-le tout net: les copieurs Océ ne sont pas vraiment les plus beaux. Mais ils sont d'une fiabilité exemplaire. Imaginez de tirer 9.000.000 de copies (ce qui peut vous prendre sept ou huit ans) sans avoir à déconcer le papier dans la machine. Sans rajouter de toner ou de révélateur. Sans rien changer ni nettoyer à l'intérieur. Voilà le genre de performance réalisable avec les copieurs Océ à haut et très haut rendement. Des copieurs si fiables que la porte d'accès à leur mécanisme reste verrouillée en permanence.

### UNE AUTRE CONCEPTION DE LA PHOTOCOPIE

Comme vous pouvez le supposer, les copieurs Océ fonctionnent différemment des machines auxquelles vous êtes habitués — et dont vous êtes peut-être un peu fatigués. Dans la plupart des copieurs, le papier est extrait du magasin et dirigé jusqu'à un tambour, où il va saisir l'image. Dans les copieurs Océ, ce sont des bandes photoconductrices qui amènent l'image au papier. Ainsi, le circuit papier est réduit de moitié et les risques de bourrage sont virtuellement inexistantes.

### DES PHOTOCOPIES AUSSI PARFAITES QU'UNE IMPRESSION.

Les copieurs Océ vous permettent d'obtenir ce que la plupart des autres copieurs sont incapables de vous garantir: une qualité comparable à l'impression offset. Comment est-ce possible? D'une part, parce que nos bandes photoconductrices, procédé exclusif Océ, restituent beaucoup mieux les finesses de l'original. D'autre part, parce que nous utilisons un système particulier pour le transfert du toner, système qui permet de ne pas maculer les copies et de réaliser dans tous les cas une image parfaite.



De plus, notre dispositif Océ de compensation automatique du fond règle le niveau d'exposition pour chaque original, de façon à ce que vous obtenez des copies d'une netteté absolue, même lorsqu'il s'agit de reproduire des photos ou des originaux teintés. Et cette qualité ne s'affaiblit pas avec le temps. NOUS NOUS CHARGEONS DE TOUT. Les copieurs Océ compensent uniquement du toner.

Mais vous n'avez pas à vous en préoccuper. L'autonomie est de 90.000 copies, et nous la renouvelons à chaque visite de maintenance. En fait, si c'est la rentabilité qui vous préoccupe (préoccupation fort logique), vous serez heureusement surpris. Les copieurs Océ, quelle que soit la formule choisie, sont plus économiques à l'utilisation que toute autre machine d'une catégorie comparable (dites-nous combien de photocopies vous faites et nous vous dirons ce que vous économiserez). Et ils vous feront même gagner de la place: l'emboîtement au sol d'un Océ est inférieur de 30% à celui d'un copieur compensable.

### 110 ANS, ET UN FAMEUX DYNAMISME.

Qui sommes-nous, pour être aussi sûrs de nos copieurs? Océ est une entreprise hollandaise fondée voici 110 ans et qui fabrique des équipements de reprographie depuis 1920 (certains de ses plus célèbres concurrents sont arrivés bien plus tard!).

Nous sommes le plus important fabricant européen de copieurs, et nous avons acquis une solide réputation dans 90 pays pour nos machines « infatigables ».

Nous sommes à votre disposition pour vous en dire plus sur nous. Par exemple sur notre organisation commerciale et notre service (26 agences en France), sur notre large gamme de copieurs, sur la conception ergonomique de nos machines et sur nos différents types de contrat particulièrement intéressants. Retournez dès aujourd'hui le coupon ci-dessous ou téléphonez au (1) 46.57.12.24 (Service marketing - demandez Béatrice).



La Performance Constante

A retourner à: Océ France S.A. - Service marketing, Division copieurs, 189-191 avenue Pierre Brossolette - 92220 Montrouge.
[ ] J'aimerais savoir ce que peuvent représenter les copieurs Océ. Veuillez m'adresser votre brochure "Choix d'oeuvre hollandaise".
[ ] Je souhaiterais qu'un Attaché Commercial Océ prenne rapidement contact avec moi.
Nom:
Prénom:
Société:
Adresse:
Téléphone:

ISONSONS



CGE
Copier
[Illegible text and graphics]



# Enquête

## Les élections du 6 mai

### « L'explosion est nous déclare »

## Dans le Nord, avec les fermiers afrikaners

MESSINA (Nord de l'Afrique du Sud) de notre envoyé spécial

En ce début d'automne austral, le Limpopo, fluviale frontière séparant l'Afrique du Sud de ses deux voisins du nord, le Botswana et le Zimbabwe, est à sec. L'été a été rude pour les fermiers afrikaners installés dans la vallée de ce cours d'eau : pratiquement pas une goutte de pluie. Heureusement, le sous-sol regorge d'eau et il suffit de pomper, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, trois cent cinquante-cinq jours par an, pour mettre en valeur ces terres dont le gouvernement veut faire une zone-tampon, le premier rempart face aux « terroristes » venus du nord.

Entre Pandrift et Messina, quarante-cinq familles, réparties sur une centaine de kilomètres, défrichent le « bush », plantent (principalement du coton) et triquent la gibbler pour en faire du « biltong » (viande séchée). Les débuts ont été durs pour cette avant-garde de la nation boer. Ces amoureux de la brousse ne regrettent pas cependant d'être devenus les artisans d'un développement rural qui a pour eux valeur de symbole, ainsi que les protecteurs de la frontière. Un rôle qui ne les inquiète pas outre mesure, malgré les menaces d'infiltration et la perspective, un jour, peut-être, de sauter sur une mine.

En un an, dix engins enterrés dans les chemins sablonneux ont explosé, causant la mort de sept personnes (six Blancs et un Noir) ; les fermiers n'ont pas oublié mais ne s'alarment pas. Ils vivent et se déplacent dans leurs champs comme si de rien n'était. Ils estiment que les risques ne sont pas plus importants qu'à Johannesburg, au centre de l'Afrique du Sud, avec les attentats ou « cas missiles soviétiques pointés en direction des capitales ».

L'annonce par le ministre des affaires étrangères, M. « P. K. Botha, au début du mois, d'une campagne du Congrès national africain (ANC) en vue de perturber les élections blanches ne les a pas mis davantage sur leurs gardes.

#### « Inutile de paniquer »

Selon le chef de la diplomatie de Pretoria, des terroristes armés devaient franchir les frontières pour semer le terreur dans le pays. Ils en ont entendu parler bien avant que M. « P. K. Botha » en fasse état, mais cela ne les empêcha pas de dormir. Sont-ils un peu plus vigilants ? Même pas.

La ferme de M. Piet Maré est à deux pas du Limpopo, juste à côté du poste frontière de Pandrift. Et pourtant, chez lui, aucune clôture de protection, ni même de grillage sur ses fenêtres. Le 14 novembre 1986, une mine a sauté à 500 mètres de la maison, pulvérisant la voiture du voisin et blessant son fils. Lorsqu'il songe à Andriens, avec son enfant de neuf ans ensablant dans ses bras, il ne peut rester insensible. « On prend la menace au sérieux, dit-il, mais on vit avec. Inutile de paniquer. Le gouvernement nous a offert de financer des véhicules antimitras. Mais nous avons estimé que ce n'était pas nécessaire. C'est beaucoup plus dangereux d'aller jusqu'à Pietersburg car vous pouvez percuter contre un kudu (cervidé sauvage) sur la route... » Il sait de quoi il parle : la

phata qu'il tend atteints des dégâts causés à sa Mercedes. En souvenir, il a gardé les superbes bois torsadés de l'animal dans un coin de son garage.

Tous ces fermiers communiquent entre eux au moyen d'une radio reliée directement au quartier général de l'armée, à Messina. Au cas où... « C'est pratique, reconnaît Jurie Neethling, et ça permet de faire des économies de téléphone. » Cette zone étant considérée comme à haut risque, tous, y compris les femmes, doivent obligatoirement faire partie des commandos de défense civile qui couvrent la totalité du territoire, et permettant de mobiliser rapidement six cents mille hommes. En quoi consiste la par-

montant jusqu'aux genoux, ce descendant de huguenots français ne s'inquiète pas pour l'avenir. S'il faut partir pour assurer sa vie, il partira, retournera en Europe d'où ses oncles sont venus. Il choisira plutôt la Grande-Bretagne que la France, anglais obligés. La question ne se pose pas encore. Intraitable, il développe longuement ses théories sur la survie, celle des Blancs, celle des Noirs, « dont les valeurs sont tellement différentes ».

Nationaliste modéré, il pense que M. Pieter Botha, le président sud-africain, est loin d'avoir tout compris, mais qu'il a « un peu plus compris que les autres ». Il poursuit sa réflexion : « On s'est dit aux Noirs : on vous donnera la

terre après un passage au NP, ne partage pas le même sentiment. Ce qu'il aime dans cette formation, c'est que ses dirigeants savent ce qu'ils veulent. « Avec P. W. Botha, on ne sait pas où on va. S'il veut faire des réformes, qu'il les fasse, plutôt que d'en parler sans cesse. Parler ne sert à rien, ce qu'il faut, c'est beaucoup plus de discipline. »

Dans la magnifique ferme de ses parents, à Vivo, Japie, lui non plus, n'est pas trop inquiet pour l'avenir. En décembre, il va se marier et n'a pas de doute sur les chances de ses futurs enfants, tout en astimant qu'un jour « l'Antéchrist gouvernera la



Famille de fermiers sud-africains à Messina.

tiépiation faréa à cas commandos ? M. Rob Emmerich, le responsable de la région, explique qu'ils sont avant tout axés sur l'autodéfense et que l'entraînement consiste en des séances, une fois par mois, d'exercices de tir. « On apprend également aux enfants à nous aider, ajoute-t-il. Ils savent où se trouvent les armes et les munitions. »

Pour Jurie Neethling, c'est surtout l'occasion de retrouver les copains sur le terrain de tir et de boire des bières. « Vous savez, dit-il, depuis notre enfance, on sait se servir d'une arme et ici tous les fermiers en ont toujours eu. » En effet, la routine. Pourtant, les militaires sont là, discrets. Un camp d'une quinzaine d'hommes est installé non loin de la ferme de M. Jurie Neethling, et sa présence rassure.

#### Chacun ses valeurs...

En bordure du Zimbabwe, une double clôture grillagée a été érigée il y a quelques années. Certaines fermes sont également ceintées d'une barrière de 3 mètres de haut, mais rien qui ressemble à une zone assésigée, avec ses habitants le doigt sur la détente de leurs armes. « Les protections en grillage ont surtout valeur psychologique », admet M. Johann de Villiers, en jetant un coup d'œil de tampa à autre, de son petit bureau, sur la quarantaine d'employés noirs qui conditionnent des épis de maïs destinés à l'exportation. « Je planifie, ils exécutent, et ça marche. »

Imposant, bien campé sur de robustes jambes, des chaussettes

même éducation, on vous bâtera des missions et vous serez « blancs » comme nous. Mais ça ne marche pas. On dit qu'ils ne sont pas chrétiens. Qui est-ce qui calcule ça, civilisés ? Qui sommes-nous, pour leur dire qu'ils ont tort et que nous, nous avons raison ? On n'est pas faits pour survivre en Afrique. Combien reste-t-il de Blancs en Afrique ? Dans cinquante ans, il sera impossible de maintenir les valeurs occidentales. Bref, « l'Afrique redeviendra noire », comme le dit un autre fermier.

Dans le jardin de la maison de M. Piet Maré, à Waipa, une dizaine de fermiers se sont réunis pour tester un nouveau système radio. La discussion a lieu dehors, à l'ombre d'un arbre superbe. Comme toujours l'accueil est chaleureux. Lui aussi est un ardent nationaliste. Il est convaincu que seul la Parti nationaliste peut garantir la sécurité du pays. Appartenant à l'aile gauche du parti, il a confiance en la volonté de « réformer » du National Party (NP). Et si jamais le changement espéré n'est pas au rendez-vous après le 6 mai, il le fera savoir. « Je suis sud-africain avant d'être un afrikaner, dit-il. Je crois que le NP fera ce qu'il faut faire dans les cinq ans, surtout depuis qu'il est aiguillonné par les risques de dissidence sur sa gauche. »

Comme tous les autres, il est persuadé que le mouvement politique qui dirige depuis trente-neuf ans la nation va au-devant d'une large victoire et que le candidat local mettra en échec l'actuel député conservateur. M. Japie Hoogenboezem, vingt-quatre ans, qui a rejoint les rangs conserva-

monde avant que ne vienne la fin ». Sa grande crainte.

Tous répètent que ce qu'ils possèdent, ils l'ont acquis durement, ils se battraient jusqu'au bout pour le défendre. « Ce qui est à moi est à moi », clame M. Rassa Erasmus. Nostalgique de Hendrik Verwoerd, ancien premier ministre et architecte de l'apartheid, celui qui se définit comme un « rebelle né » est membre de l'extrême droite. « S'il y avait un parti encore plus à droite, dit-il, j'y adhèrerais. » Il revendique sa passion des armes et froidement annonce sa solution : « J'en tue deux cents et, si ce n'est pas assez, des milliers. Ça finira bien par les arrêter. »

#### « Qu'est-ce qui nous restera ? »

Chez M. Rassa Erasmus tout est clair, tout est simple. « Je ne veux pas être gouverné par des Noirs dans mon propre pays. Si par malheur cela devait arriver, je tuerais ma femme, mes trois enfants et moi après. Les Noirs, ils demandent de plus en plus et le gouvernement donne, donne, donne. Qu'est-ce qui nous restera à nous, les Blancs ? »

Aucun doute, pour M. Rassa Erasmus, le pouvoir brade le pays. Il dénonce sa faiblesse et prédit une explosion des Blancs ou une révolution par l'armée, il ne sait pas très bien. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne veut pas faire partie d'une nation de « bâtards ». Les fondements de ses certitudes, il les puise dans le Bible, le refuge suprême des afrikaners pour justifier la politique ségrégationniste.

M. B.-R.

De l'université de Rhodes où il enseigne la littérature afrikaners, le romancier André Brink suit avec attention l'évolution de son pays. Ecrivain engagé, témoin pessimiste, observateur déchiré, l'auteur sud-africain le plus célèbre déclare « être fasciné par l'histoire en train de se faire ». Il cherche « une fleur d'espoir », bien qu'une « totale et violente explosion » lui semble inévitable.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, André Brink nous donne son sentiment sur les forces politiques, l'état d'urgence, le « glissement vers le totalitarisme » du régime sud-africain.

GRAHAMSTOWN de notre envoyé spécial

Le scrutin du 6 mai prochain, pour ce contestataire, est « complètement sans objet, parce qu'il confirme seulement une petite minorité de la population et confirme ce qui ne va pas dans le pays, à savoir que la minorité blanche veut décider pour tout le monde. Mais pour la première fois, ajoute-t-il, depuis de nombreuses années, le gouvernement nationaliste est contesté au sein même de ses rangs. Un défi significatif dans la mesure où, si le changement doit s'accomplir pacifiquement, il doit venir du groupe au pouvoir. J'ai l'impression, constate-t-il, que la fracture au sein des afrikaners va s'élargir rapidement. Et cela peut accroître la pression en faveur d'une transition pacifique vers un pouvoir majoritaire (c'est-à-dire des Noirs), qui est inévitable. » André Brink fait ainsi référence aux défections, au sein du Parti national, de l'élite afrikaner de l'université de Stellenbosch, ce berceau de la pensée gouvernementale, qui est devenu une pépinière de nationalistes. « C'est peut-être, souligne-t-il, le début d'un mouvement en faveur d'un changement véritable », tout en estimant qu'il est déjà trop tard pour « une transition graduelle ».

Calmement, en pesant ses mots, André Brink considère que les réformes entreprises sont purement « cosmétiques », sans effet profond et que les élections auront peut-être pour but « d'ouvrir une porte au sein du pouvoir sur le besoin d'un changement radical. Mais la question reste entière ». Confié-t-il. Convaincu que le Parti national remportera la majorité des suffrages, il estime qu'« aussi

longtemps que le Parti national et Pieter Botha (président de la République) seront au pouvoir, on ne peut espérer de changement significatif ». P. W. Botha, dit-il, n'est pas suffisamment intelligent pour se rendre compte de la gravité de la situation. Il n'a pas les capacités intellectuelles pour réaliser ce que de véritables réformes signifient.

« Pas totalement pessimiste », mais n'ayant « jamais été aussi proche » de ce sentiment « qu'on puisse l'être », André Brink sait parfaitement que au moment de voter, les afrikaners n'obéissent pas à « un processus logique rationnel. Ils votent avec leurs tripes, ils votent en fonction d'une tradition de soutien à l'establishment afrikaner ».

#### « Négocier pour survivre »

Dans ces conditions, l'espoir d'éviter de sombrer un peu plus dans ce que l'écrivain qualifie de « dictature de fait » est mince. Pour que la lumière réapparaisse, il faudrait qu'au moins les dirigeants donnent à la communauté blanche l'occasion d'un « changement de direction ». Il reste persuadé que le gouvernement n'a pas compris qu'une majorité est en faveur de « réformes prudentes » et qu'il « encourage la droite dans son attitude en maintenant l'assaut de l'apartheid ».

Les Blancs sont-ils prêts à s'engager sur la voie d'une modification véritable du système actuel ? L'ennui est que la majorité d'aujourd'hui, qui sera donc reconduite le 6 mai, ne propose aucune porte de sortie. Le blocage a donc toutes les chances de persister, d'autant que l'état d'urgence permet de réduire les tensions de façon artificielle. « La colère et le ressentiment des Noirs croissent si rapidement, surtout parmi les jeunes générations, que l'explosion est de plus en plus proche, estime-t-il, l'antidote du gouvernement, son recours à des méthodes violentes, sa stupidité, son obstination, sa bêtise rendent imminente une explosion violente. »

Conscient que, jusqu'à présent, le régime n'a fait que « contracter ses muscles pour montrer aux Noirs la puissance dont il dispose », il prédit que l'embrasement est inévitable. Quelle forme cela prendra-t-il, s'interroge cet homme de cinquante-deux ans pour qui la littérature est une arme contre l'injustice ?

Publicité pour les lunettes Colson Auror. Texte : « PRIX DU DESIGN 1986 ». Image d'une paire de lunettes.

Publicité pour le dictionnaire CHINOIS EN CHINE. Texte : « Profitez de cette chance exceptionnelle, apprenez le CHINOIS EN CHINE ». Image d'un livre.

Publicité pour le dictionnaire GARNIER DELAMARE. Texte : « 21<sup>e</sup> édition le dictionnaire du langage médical ». Image d'un livre.

Publicité pour le traité de théologie islamique de BOUBAKEUR. Texte : « Cheikh Si Hamza Receptor honoraire de la Mosquée de Paris ». Image d'un homme.

Publicité pour le restaurant LE BAYERN. Texte : « Il y a des femmes qui vous servent à dîner jusqu'à 3 heures du matin. ». Image d'une femme.

Publicité pour le dictionnaire GARNIER DELAMARE. Texte : « 21<sup>e</sup> édition le dictionnaire du langage médical ». Image d'un livre.

Handwritten text in Arabic script: « صكنا من الاصل »







# Afrique

## TUNISIE

### Le secrétaire général de la Ligue des droits de l'homme a été interpellé

Tunis (AFP). — M. Khematis Chamary, vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et membre du bureau politique du Mouvement des démocrates socialistes (MDS, opposition reconnue), a été appréhendé mardi 28 avril dans l'après-midi à son bureau à Tunis, a indiqué son épouse, qui a déclaré ne pas connaître les motifs de cette interpellation.

Secrétaire général de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), M. Chamary avait assisté dans la matinée de mardi au tribunal de Tunis au procès en appel de quatre militants de l'opposition de gauche, en présence d'un observateur officiellement mandaté par la FIDH. La cour a décidé le report au 5 mai de ce procès.

En revanche, trois fondateurs proches du Mouvement de la tendance islamique (opposition intégriste), qui avaient été condamnés par défaut à six mois de prison en 1981, ont vu leur peine confirmée par la cour d'appel de Tunis.

Le verdict a été prononcé en l'absence des trois accusés, M. Sahoun Joubri, membre de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), et deux autres personnalités islamiques. Leur défenseur, M. Saïda Akremi, a expliqué leur absence par leur crainte d'être interpellés dans le cadre de la vague d'arrestations qui touche les milieux islamistes proches du MTI depuis la fin de février. La semaine dernière, trois autres fondateurs, également condamnés par défaut en

1981, avaient déjà vu leurs peines confirmées en appel.

Quant au président du MTI, M. Rnehed Gbnouebi, déjà condamné à dix ans de prison en septembre 1981 pour « constitution d'une association illégale, atteinte à la dignité du chef de l'Etat et diffusion de fausses nouvelles », il doit comparaître prochainement devant le juge d'instruction. Libéré en août 1984, il a été à nouveau arrêté le 9 mars dernier.

D'autre part, en réaction au communiqué du MTI, qui réfutait les accusations portées contre lui (le Monde du 29 avril), le gouvernement tunisien a déclaré mardi être « fermement décidé à empêcher les islamistes de nuire », accusant de « duplicité » le Mouvement de la tendance islamique.

Dans une mise au point, répondant aux « allégations » du MTI, une source autorisée citée par l'AFP a estimé qu'il y avait « contradiction » entre les propos et les actes des islamistes : « Ce sont leurs propres actes qui sont en train de les démasquer ».

Rejetant l'affirmation du MTI selon laquelle ce mouvement a été « poussé à la violence » par des « provocations », cette même source a accusé ces intégristes d'être à l'origine de la « terreur physique qu'ils imposent à l'université », des « attaques organisées froidement calculées contre les forces de l'ordre » et de l'utilisation de « la violence comme principe de pensée et d'action ».

Enfin, le président tunisien Habib Bourguiba a regagné mardi soir Tunis, à l'issue d'une tournée de douze jours dans trois gouvernorats (préfectures) du Sud tunisien, marquée par le lancement de plusieurs projets de développement dans ces régions désertiques proches de la Libye.

Dans cette tournée, la plus longue effectuée dans le Sud depuis le début des années 80, le président Bourguiba, qu'accompagnait sa nièce, M<sup>me</sup> Saïda Sassi, s'est rendu successivement à Sfax, deuxième ville de Tunisie et capitale économique du Sud, à Gabès, métropole industrielle, et enfin à Médenine et dans l'île de Djerba, importante zone touristique.

## LIBYE

### Les liens entre Tripoli et le terrorisme selon NBC

La chaîne américaine NBC a affirmé, mardi 28 avril, que des grenades abandonnées par des Libyens au Tchad appartenaient au même lot que celles utilisées lors d'attentats terroristes commis ces dernières années, notamment en Europe. Citant des « sources des services de renseignements », NBC indique que les grenades portaient des inscriptions d'usine et des numéros de lots identiques à ceux des grenades utilisées à plusieurs occasions : attentats aux aéroports de Rome et de Vienne en décembre 1985 (dix-huit morts), détournement d'un avion égyptien sur Malte en novembre 1985, attentat dans un café parisien en septembre 1985, attaque contre un elin d'officiers en Turquie.

Selon NBC, ces grenades — de type F-1, — trouvées dans des dépôts laissés par l'armée libyenne après sa débâcle au Tchad, ont été fabriquées en URSS en 1980, puis fournies à la Bulgarie, qui les a revendues à la Libye en 1983.

La précision des informations fournies par ces « sources des services de renseignements » est évidemment fort intéressante. Elles semblent établir très clairement une « filière libyenne » dans le territoire, alors que jusqu'à présent les preuves matérielles impliquant Tripoli dans les attentats de ces dernières années étaient restées assez faibles. Encore faut-il approcher ces informations avec une certaine prudence, la presse américaine s'étant elle-même élevée à plusieurs reprises contre les campagnes de « désinformation » menées par certains services américains afin de déstabiliser le régime libyen.

● **Rapport du procès de Bokassa.** — Le procès de l'empereur Jean-Bedel Bokassa a repris, lundi 27 avril. La soixante-neuvième audience s'est déroulée après une semaine de suspension due à l'absence de l'assesseur du président de la cour criminelle de Bangui. — (AFP.)

● **NIGER :** M. Diouri Hamani remis en liberté. — L'ancien président Diouri Hamani a recouvré la liberté, la mesure d'assignation à résidence dont il faisait l'objet depuis près de deux ans ayant été levée, a-t-on appris, lundi 27 avril, de sources informées à Paris. Agé de soixante-trois ans, M. Diouri Hamani a été durant quatorze ans président de la République du Niger après l'indépendance, en 1960, ayant été réélu en 1965 et en 1970. Renversé par une junta militaire dirigée par l'actuel chef de l'Etat, M. Seyni Kountché, le 15 avril 1974, il a été emprisonné durant six ans au camp militaire de Zinder (à 1 200 kilomètres à l'est de la capitale). Placé ensuite en liberté surveillée (avril 1980) dans une villa à Marney, il fut libéré le 15 avril 1984, avant d'être à nouveau assigné à résidence en juin 1985.

## ÉGYPTÉ

### La décision du gouvernement de fermer les bureaux de l'OLP suscite des réserves dans les milieux de l'opposition

Le Caire (AFP). — La décision du gouvernement du Caire de fermer, lundi 27 avril, les bureaux de l'OLP en Egypte suscite des réserves dans les milieux de l'opposition. M. Ibrahim Choukri, le président du Parti de l'action socialiste, allié avec les Frères musulmans et les libéraux (60 sièges sur 458 à l'Assemblée) lors de la campagne pour les élections législatives du 6 avril dernier, a qualifié cette décision de « hâtive ». « Il incombait au gouvernement de soumettre la question à l'Assemblée », a-t-il déclaré, ajoutant : « Yasser Arafat a voulu de trouver une formule équilibrée lui permettant de ramener au sein de l'OLP les éléments dissidents tout en maintenant ses relations avec l'Egypte ». Cependant, M. Wahid Raïdat, vice-président du néo-Wafd, soulignant qu'il s'exprimait à titre personnel, qualifié de « réaction naturelle » la décision du gouvernement face à l'« attitude outrageante de l'OLP ». En revanche, un autre membre de la direction du néo-Wafd, qui s'est demandé à garder l'anonymat, a qualifié pour sa part la réaction égyptienne de « trop rapide et trop forte ».

M. Nayef Hawatneh, chef du Front démocratique pour la libération de la Palestine, s'est, de son côté, vigoureusement élevé contre une décision qui, selon lui, relève du chantage. M. Farouk Kaddoumi, pour sa part, a affirmé qu'il n'y avait « aucune justification pour une telle mesure de la part de l'Egypte », et que cette décision « n'aura comme effet que de ternir la réputation de l'Egypte dans le monde ».

● **MAROC :** le sort des enfants du général Oufkir. — « Le gouvernement souhaite la clemence » pour l'épouse et les enfants du général Oufkir, a affirmé M. Claudia Malhuret, secrétaire d'Etat chargée des droits de l'homme, mardi 28 avril, à Rennes. Interrogé sur l'appel lancé par quatre des cinq enfants du général Mohamed Oufkir, qui ont réussi à fuir leur lieu de détention avant d'être repris, M. Malhuret a déclaré : « Ce qui importe dans cette affaire c'est l'intérêt des personnes. Les avocats des enfants ont demandé la clemence à leur égard, et c'est ce que le gouvernement français souhaite également ». « En accord avec les avocats et les enfants, a-t-il conclu, je n'en dirai pas plus dans l'intérêt de la famille ».

# Asie

## SRI-LANKA : le président désemparé face à la guérilla tamoule

### M. Jayewardene qualifié d'« hitlérienne » la politique de l'Inde à l'égard de Colombo

COLOMBO de notre envoyé spécial

« Hitlérienne ». Le mot est lâché devant nous par un homme politiquement aux abois. M. Junius Richard Jayewardene, président désemparé d'un Etat traversé de violences et de terreur. Il dénonce la politique suivie par l'Inde à l'égard de Sri-Lanka. Celle-ci « n'est pas conforme à son héritage (...) C'est peut-être une politique hitlérienne ». « HITLERIAN » — le vieux chef épèle pour les six journalistes interrogés — mais certainement pas gandhienne. »

Amertume, accablement, désespoir. Né en septembre 1906 dans une famille prospère et bouddhiste, M. Jayewardene ne reconnaît plus le monde qui l'entoure. « Que puis-je faire, dites-le moi, vous ? Pour cet ancien avocat, comme le mahatma indien qu'il a connu et admiré, « rien ne peut justifier » la position de New-Delhi à son endroit. Il accuse « les armes des terroristes viennent de l'Inde (...) ». Leur chef, Vellupillai Prabhakaran, leader du mouvement des Tigres — « un meurtrier avoué est reçu avec les honneurs par le gouvernement du Tamil Nadu (...) ». L'Inde sait que notre armée peut réduire Jaffna — le bastion tamoul du Nord — si elle empêche les livraisons d'armes. Pourtant, elle ne fait rien. Cela revient à aider les terroristes. »

Personne, en réalité, ne fait rien. « Aucun pays au monde ne nous aide (...) ». Il parle tout de démocratie et pas un seul ne soutient la nôtre. « Un demi-siècle de politique pour en arriver là ! »

Le vieil homme sur son fil enflammé ne comprend plus. Lui qui a rapproché la « République socialiste » srilankaise aussi près que possible de l'Occident, lui qui se dit « prêt à signer demain un traité d'amitié et de coopération avec les USA » (1), lui qui a renoncé à ses idéaux non alignés — « les seuls non-alignés de la terre aujourd'hui sont l'URSS et les Etats-Unis », — voit que ses amis l'abandonnent. Au soir de sa vie, celui qu'on appelait autrefois le « de Gaulle asiatique » découvre qu'il n'avait que des

alliés de circonstance. Et les circonstances présentes ne lui sont pas favorables.

Les rapports de forces non plus. « Vous avez vu la taille de Sri-Lanka ? », nous disait, l'an dernier, M. Rajiv Gandhi, c'est une cacahuète. »

Maintenant, fragile et attendrissant dans sa longue tunique blanche, le vieil aristocrate s'en rend bien compte. Et il est pathétique. « Je lance par votre intermédiaire un appel au secours. Nous avons besoin d'armes et d'argent. Nous avons besoin de vos conseils et de votre sympathie. » Il s'enlise. Il dit qu'il veut la paix à tout prix. Il ne s'est pas rendu compte que la bombe de la semaine dernière à Colombo, en retournant l'opinion internationale en sa faveur, avait marqué un tournant.

Lui qui, tout au long de sa carrière, a su manœuvrer les uns et utiliser à son avantage les rapports de forces, il ne sait plus aujourd'hui si le doit être ferme ou conciliant, menaçant ou implorant. Alors il alterne, il hésite, il tire sur toutes les ficelles à la fois.

« Nous ne discuterons plus avec les terroristes tant qu'ils n'auront pas rendu leurs armes. Nous en avons aussi (...) ». Le terrorisme doit être complètement éliminé avant une éventuelle réouverture des négociations politiques. « claires et nettes. » Un langage de chef, et puis une bésitation : « L'Inde peut peut-être encore nous convaincre de reprendre les pourparlers à condition qu'elle nous donne des garanties que la violence cessera (...) ». Je ne ferme aucune porte (...) Nous faisons la différence entre Rajiv Gandhi et ceux qui l'entourent (...) ». Je ne le blâme pas personnellement, non, pas lui. »

### « Pas de solution militaire permanente »

Ouverture ? Fermeture ? Rupture ? Depuis quatre ans qu'il font la navette entre New-Delhi, Madras et Colombo, les médiateurs indiens ont beaucoup changé. Certains étaient ouvertement pro-Tamouls, d'autres se sont montrés plus compréhensifs à l'égard des Cinghalais, tous cependant étaient d'accord sur une chose : rien n'est plus volatile que le pouvoir srilankais. « Ils changent d'avis tous les jours, ou ils parlent simultanément plusieurs langues. » Normal, puisque le chef vacille.

Les opérations qui se poursuivent là-bas, dans le Nord, sur les bases rebelles de Jaffna sont-elles ou non le prélude à un assaut final ? « Oui, si vous retirez le mot final (...) ». Il n'y a pas de solution militaire permanente. Aucune région ne peut être totalement vidée du terrorisme (...) ». La question d'un tapis de bombes sur Jaffna et l'occupation de toute la péninsule est à l'étude (...) ». Nous faisons notre possible pour éviter les victimes civiles. Mais vous savez, dans des situations pareilles,

il y en a toujours, malheureusement. »

L'élocution est lente et parfois confuse. Les idées ne le sont pas moins.

« Vous savez, nous disait il y a quelques semaines un ministre important de son gouvernement, les négociateurs indiens essaient tous jours de rencontrer le « Vieux » en tête à tête. Et le pire est qu'ils parviennent parfois à lui soustraire des engagements totalement contraires à nos intérêts. »

Premier ministre en 1977, président en 1978, président exécutif élu au suffrage universel en 1982, le « Vieux », comme on dit familièrement à Colombo, ne sait plus dire non. Même à ceux de ses ministres qui, en coulisse, l'accusent de sénilité. Qui commande aujourd'hui à Colombo ? M. Premadasa, le chef du gouvernement, qui qualifiait, lundi 27 avril, d'« ennemi numéro un de Sri-Lanka » ceux qui s'aviseraient de lui conseiller l'ouverture de négociations « avant l'élimination totale du terrorisme » ? M. Albulathmudali, le jeune et puissant ministre de la sécurité, qui indiquait le même jour que la médiation indienne restait la bienvenue ? Ou M. Dissanayake, responsable du développement et de la colonisation des terres nouvellement défrichées ? Qui, de ces trois bérillers potentiels, a l'oreille du patriarche ? « C'est moi le patron ! » tranche le président. « Je suis le premier chef exécutif élu par l'essentiel du pays (...) ». Je contrôle une majorité écrasante au Parlement. Je peux faire voter toutes les lois nécessaires et prendre toutes les mesures utiles. »

Le regard voilé par les ans s'est soudain rallumé, le ton est plus ferme, un sourire complice se dessine aux coins du lourd visage. Quand il est question de pouvoir, le « vieux renard » — c'est ainsi qu'on le surnomme à New-Delhi — retrouve toute sa vigueur. « Un dandin ? Non, je n'en ai pas pour l'instant (...) ». De toute façon, si le conflit n'est pas réglé, il sera difficile d'organiser des élections générales (...) ». Il n'est pas du tout exact qu'un nouveau revêtement ait lieu pour éliminer mon mandat et peut-être aussi celui de l'Assemblée. On verra tout cela à la fin de l'année prochaine » (2).

Le bateau ivre srilankais a peut-être perdu sa boussole. Il n'est pas prêt, semble-t-il, de changer de capitaine. Pour le meilleur ou... pour le pire.

PATRICE CLAUDE.

(1) « Sur le modèle de celui signé en 1971 entre l'Inde et l'Union soviétique », précise-t-il ironique.

(2) L'Assemblée nationale actuelle, dans laquelle le parti du président (UNP) détient une majorité des deux tiers, a été élue en 1977. En décembre 1982, peu avant la date prévue des élections générales, M. Jayewardene, devenu président, organisa un référendum au terme duquel sa majorité parlementaire restait en place jusqu'en juillet 1989.

## CHINE

### Où l'« amitié » prend son sens...

Il fut un temps, à Paris, où un colloque sur la Chine organisé par les Amitiés franco-chinoises (il relevait de la célébration collective d'un rite à la gloire de la « pensée de Mao Zedong » et de ses applications — toujours réussies — dans le pays la plus peuplée du monde. De très sérieux universitaires parisiens se joignaient à la communion administrée aux fidèles par quelque officiant militant en vue, entouré d'enfants de chœur et sous l'œil bienveillant de membres de l'ambassade de Chine.

Rien de tel à présent. La journée d'information sur le thème « Où va la Chine ? », organisée par l'association sous l'impulsion de Pierre Gentelle, directeur de recherche au CNRS, le mardi 28 avril, a permis d'évoquer sans faux-semblants les problèmes qui se posent au régime chinois, les interrogations légitimes que suscite la crise politique anticipant l'après-Deng Xiaoping, et même un sujet autrefois sacrilège : jusqu'à quel point le gouvernement de Pékin est-il « en phase » avec la société réelle, apparemment très peu concernée par les derniers détours de l'idéologie et le bras de fer qui se

déroule en coulisant entre tenants de l'orthodoxie et partisans de la réforme ?

Plus de questions que de réponses — heureusement — et plus de doute que de certitude dans les propos des universitaires et journalistes intervenant, comme au sein du public. Une intéressante incursion aussi dans la politique étrangère, à propos de laquelle François Joyaux se demandait si Pékin avait encore une.

La question ne serait-elle pas de savoir si l'on ne lui en a pas prêté jadis une, surdimensionnée par rapport à la faiblesse de ce pays, qui savait à bien masquer de ses incomparables talents Zhou Enlai. Dépourvue des oripeaux de l'idéologie, la Chine apparaît enfin pour ce qu'elle est : un énorme pays sous-développé, au potentiel fabuleux mais aux problèmes à la mesure de sa taille. Pour le bénéfice de tous, le mot « amitié » commence à prendre son sens quand l'effort de compréhension supplante l'admiration béate.

FRANCIS DERON.

(1) 51, rue de Rivoli, 75001 Paris.

(Publicité)

## Un malaise médical à l'hôpital

- 70 % des postes de praticiens hospitaliers mis au concours restent vacants.
- Les démissions de praticiens temps plein, attirés par un secteur privé commercial plus lucratif, se multiplient.
- Les départs vers les services les mieux équipés, offrant donc des conditions de travail plus attractives, mettent en difficulté un nombre croissant d'Hôpitaux.
- La réforme de l'internat, en vidant en grande partie les Hôpitaux Généraux de leurs internes de spécialités, a gravement perturbé les structures médicales de ces établissements.

### Il est donc urgent :

- DE RENFORCER LES EQUIPES DE PRATICIENS HOSPITALIERS
- D'AMELIORER LEUR STATUT SOCIAL
- DE METTRE EN PLACE UN POST-INTERNAT

FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE - 33, AVENUE D'ITALIE - 75013 PARIS

50/12/87







# Amériques

## La visite du premier ministre japonais à Washington

### Le Congrès s'apprête à voter deux projets de loi protectionnistes

WASHINGTON  
correspondance

Le difficile débat engagé au Congrès concernant le projet de loi sur le commerce extérieur illustre — alors que le premier ministre japonais, M. Nakasone, était attendu mercredi 29 avril à Washington — les difficultés auxquelles le gouvernement de M. Reagan doit faire face. Il est vraisemblable, en effet, que la Chambre approuvera l'amendement très rigoureux de M. Gephardt, représentant démocrate du Missouri, qui lierait les mains du président en lui imposant d'appliquer automatiquement des représailles commerciales aux pays qui ne réduiraient pas volontairement leurs excédents « excessifs et injustifiés » avec les Etats-Unis. Dans ce cas, ces derniers seraient amenés à provoquer une baisse de ces excédents dans une proportion annuelle de 10 % au moyen de hausses de tarifs et de quotas.

Une autre proposition, moins rigoureuse, présentée par le président de la commission des voies et moyens de

la Chambre, concerne les pratiques commerciales qualifiées de « déloyales » de la part des partenaires commerciaux ayant déjà des excédents dans leurs relations avec les Etats-Unis.

Ces deux amendements témoignent clairement des sentiments du Congrès à l'égard de la concurrence étrangère, et notamment des Japonais. Il est exclu que le président Reagan accepte l'amendement Gephardt, et son veto a de fortes chances d'être confirmé au Congrès. Il est douteux, en effet, que les parlementaires partisans de l'amendement obtiennent la majorité requise des deux tiers pour annuler le veto présidentiel. Il n'est pas impossible, en revanche, que le président se résigne à accepter le second projet. M. Reagan ne va donc pas manquer de faire état du mécontentement du Congrès pour abriter de M. Nakasone qu'il satisfasse aux demandes américaines. Le gouvernement américain espère, bien entendu, que Tokyo observera strictement l'accord de juillet 1986 sur les semi-conducteurs et qu'il arrêtera de cas-

ser les prix sur le marché international des « puces » électroniques.

#### Tokyo doit aider le tiers-monde

Les Américains souhaitent également que les Japonais prennent des mesures pour stimuler leur économie afin d'absorber une part plus grande des exportations américaines. Mais, surtout, le gouvernement américain voudrait convaincre Tokyo de repenser sa politique commerciale. Selon les Américains, la seconde puissance économique mondiale doit assumer des responsabilités plus grandes dans le commerce mondial en aidant les pays endettés du tiers-monde par l'intermédiaire de la Banque mondiale ou des banques régionales de développement. L'aide japonaise devrait être canalisée non plus seulement vers les pays d'Asie, mais aussi ceux d'Afrique et d'Amérique latine.

La Maison Blanche espère toujours pouvoir lever les sanctions contre les importations japonaises avant le sommet économique des pays industrialisés à Venise en juin.

Consentent des impératifs de l'alliance avec le Japon et de l'interdépendance des économies des deux pays, le président souhaite néanmoins éviter une guerre commerciale et même promouvoir une réconciliation rapide entre les deux pays. Pour tenter de prévenir une législation fort protectionniste ou, en tout cas, pour atténuer les projets en ce sens, il lui faut rallier le Congrès par un langage d'une extrême fermeté. D'où une certaine ambiguïté dans ses discours.

M. Reagan va peut-être ignorer la vague de fond protectionniste : le déficit commercial de 166 milliards de dollars l'an dernier, dont 58 milliards avec le Japon, inquiète des milliers d'Américains, réduits au chômage par suite du déclin des industries frappées par la concurrence étrangère. Et les démocrates entendent profiter du mécontentement de larges secteurs de l'opinion publique pour faire du problème commercial un des thèmes majeurs de la prochaine campagne électorale.

HENRI PIERRE.

## M. Nakasone s'efforce d'enrayer la crise avec les Etats-Unis

(Suite de la première page.)

Contraint, la semaine dernière, de retirer son projet de réforme fiscale afin d'obtenir, finalement, l'approbation du budget 1987, M. Nakasone a vu son autorité un peu plus entamée au sein de son parti. Celui-ci a le pas suivi dans sa tentative de faire passer la loi de finances en force, grâce à la majorité dont il dispose au Parlement. M. Nakasone n'a eu d'autre choix que d'accepter le compromis proposé par le président de la Chambre basco. Un compromis, certes, « à la japonaise », qui sauve la face des protectionnistes, en particulier du premier ministre (la réforme fiscale n'en reste pas moins un « impératif », et sera examinée par une commission *ad hoc*), mais qui n'on constitué pas moins une défaite pour M. Nakasone. La réforme fiscale n'a pas été officiellement entérinée, mais elle a bel et bien été ajournée sine die.

Affaibli à l'intérieur, M. Nakasone ne bénéficie plus, à l'extérieur, des appuis dont il disposait : il ne peut plus compter sur les relations personnelles qu'il entretenait avec M. Reagan, et dont il tirait une visible satisfaction, pour remédier aux difficultés qu'il doit affronter aux Etats-Unis. Jusqu'à la fin de l'année dernière,

M. Nakasone a pu jouer sur un équilibre politique à Washington qui le favorisait. Le Congrès exigeait certes du Japon des concessions commerciales, mais la Maison Blanche soutenait suffisamment le premier ministre nippon pour qu'il puisse calmer le jeu en présentant, de temps à autre, des mesures relevant plus ou moins de la poudre aux yeux. Avec une franchise qui a surpris, M. Tamura, ministre de l'Industrie et du Commerce International, a reconnu, la semaine dernière, que le Japon n'avait pratiquement rien fait de concret depuis un an pour remédier à l'orientation extravertie de son économie : « Ce fut comme un whisky avec trop d'eau », a déclaré M. Tamura à propos des mesures de son gouvernement supposées relancer la demande intérieure.

#### Une réelle amitié

Il y a un an, à Camp David, M. Nakasone avait promis un changement qualitatif d'*historique* de l'orientation de l'économie japonaise. Un an est passé, et peu a été fait. Il semble douteux cette fois que le premier ministre puisse se contenter de bonnes

paroles pour apaiser les Américains. Il régnait sur les Etats-Unis une réelle amitié à l'égard des Japonais, dont l'adoption par le Congrès, au beau milieu de la visite de M. Nakasone, de l'amendement Gephardt pénalisait les nations dégageant un excédent commercial important sur les Etats-Unis sera un symbole. Toute l'amitié de M. Reagan pour M. Nakasone n'y pourra rien. L'Amérique ne pourra guère aider le premier ministre japonais.

Etant données les difficultés à remédier aux problèmes immédiats — il y a, notamment, peu de chances que les Etats-Unis acceptent de lever les sanctions prises à l'égard du Japon à la suite du différend sur les semi-conducteurs, — M. Nakasone va essayer d'élever le débat en mettant l'accent sur les relations globales américano-japonaises et sur les mesures macro-économiques qui pourraient être prises pour pallier le déséquilibre. « L'objectif de cette visite est d'enrayer le processus de détérioration de nos relations avec les Etats-Unis », dit-on dans l'entourage du premier ministre.

Pour apaiser les Américains, M. Nakasone présentera à ses interlocuteurs des propositions, et

il prendra des engagements. Il s'engagera tout d'abord à relancer la demande interne grâce à un budget de 5000 milliards de yens destinés à des travaux publics. Il confirmera en outre la mise en place d'un programme de prêts sur trois ans, au particulier à l'Amérique latine, d'un montant de 30 milliards de dollars, et il promettra aux Américains que des mesures concrètes seront prises afin de débiter certains dossiers délicats comme la participation des firmes étrangères aux appels d'offres pour la construction de l'aéroport d'Osaka.

Mais le Japon doit désormais faire face à une crise de crédibilité, et il est vraisemblable que les engagements pris par M. Nakasone seront accueillis à Washington avec un certain scepticisme. « On entend bien le tonnerre, mais on ne voit jamais la pluie venir », a déclaré récemment l'ambassadeur américain à Tokyo, M. Mansfield. « Sur le papier, les programmes japonais sont toujours excellents, il reste à voir leurs effets concrets », ajoute un diplomate américain. Dans ces conditions, la tâche qui attend M. Nakasone à Washington s'annonce difficile.

PHILIPPE PONS.

## ARGENTINE : la « crise militaire de la semaine sainte »

### L'armée a perdu le peu de prestige qui lui restait auprès des civils...

BUENOS-AIRES  
de notre correspondant

Après le soulagement causé par le dénouement heureux de la « crise militaire de la semaine sainte », comme on l'appelle désormais à Buenos-Aires, les Argentins font le bilan. L'heure est au doute, l'impression prévaut que le président Alfonsín ne leur a pas dit toute la vérité. Du coup, l'étoile du « héros de la crise » n'a pas brillé. A-t-il ou non négocié avec les rebelles ? Au lendemain du dénouement, les journaux annonçaient, en effet, que le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Rios Ereza, avait fait valoir ses droits à la retraite. Son départ était l'une des exigences des rebelles. Selon M. Alfonsín, le général avait présenté sa démission dès le début de la crise, et elle eut donc été considérée comme une concession faite aux insurgés.

Il y a eu ensuite l'annonce de la suspension des procès pour violation des droits de l'homme sous la dictature, en attendant que la Cour suprême statue sur le concept du « devoir d'obéissance » derrière lequel se retranchent les officiers subalternes pour se disculper et rejeter le principe même des poursuites.

#### Un pouvoir vulnérable

« La crise de la semaine sainte », ces quatre jours de rébellion militaire qui ont mis en péril la démocratie, a joué un rôle de révélateur. Outre la mise en évidence d'un

conflit existant depuis plusieurs mois à l'intérieur de l'armée, elle a modifié toutes les données politiques et sociales : les relations entre le pouvoir civil et les militaires, entre la majorité (radicale) et l'opposition (péroniste), entre le gouvernement et les citoyens, entre le peuple et les forces armées.

Le pouvoir civil a montré sa vulnérabilité. Même si la majorité des officiers supérieurs se sont déclarés fidèles au gouvernement, aucun d'entre eux n'a voulu ou pu en faire appliquer les ordres au moment d'attaquer le foyer de rébellion. Il s'est produit ce que la presse appelle ici une « censure horizontale » dans l'armée, les officiers intermédiaires ne répondant plus aux ordres de leurs supérieurs et se concertant entre eux sur les décisions à prendre.

Le président connaissait le sentiment de cette classe d'officiers, d'autant mieux que l'un des chefs rebelles, le colonel Ventura, avait travaillé au SIDE, les services secrets de l'Etat. Dès février dernier, il avait fait part à son directeur de la possibilité d'une rébellion des cadres inférieurs. Il avait même donné des noms parmi lesquels celui du colonel Barreiro, le chef des motifs de Córdoba, par qui tout est arrivé. Seul résultat : il n'avait été tué.

La restructuration de l'armée de terre, entreprise par le gouvernement, devra donner une réponse à la crise d'autorité. Le départ en retraite — volontaire ou non — de quinze à vingt-cinq généraux a permis au gouvernement de faire d'une pierre deux coups. Il a donné

satisfaction aux officiers contestataires et a poursuivi une purge commencée dès l'arrivée de M. Alfonsín au pouvoir en décembre 1983. Dès 1984, cinquante généraux de cette armée avaient quitté le service actif. Sans compter que les chefs successifs de l'armée — et du pays — sous la dictature, les généraux Videla, Viola et Galtieri, ont pris sa. Ainsi le gauchissement démantèle l'armée dominante au sein des forces armées argentines, celle qui a toujours organisé et dirigé les coups d'état.

#### Un pacte démocratique

Sur le plan politique, le président Alfonsín a montré une fois de plus son habileté. Profitant de la popularité dont il a joui pendant quatre jours et de la gravité de l'heure, il a fait signer à presque tous les partis politiques un « pacte démocratique », par lequel ils se sont engagés à lutter au coude à coude avec le gouvernement pour la défense des institutions. Au dernier jour de la crise, il est apparu au balcon de la Casa Rosada, entouré de nombreux dirigeants de l'opposition péroniste, pour fêter la victoire.

Après ces effusions, il sera difficile à ceux-ci, même si depuis les choses ont évolué, de s'opposer aux deux projets chers à M. Alfonsín : le pacte social, qui doit être le résultat d'une concertation entre le gouvernement, les syndicats et les chefs d'entreprise, et la fameuse cohabitation ou partage du pouvoir.

Autre élément nouveau apparu dans la vie politique du pays : la par-

ticipation de la population. En faisant appel au peuple jusqu'alors réputé indifférent aux péripéties politiques d'un pays qui, pourtant, n'en manque pas, le chef de l'Etat n'en a eu idée de génie. Lors du coup d'Etat de mars 1976, les « golpistes » avaient eu besoin de faire usage de leurs armes. Un coup d'Etat « entre le thé et les croissants », comme on l'avait qualifié alors. « Entre le thé et les croissants », comme on l'avait qualifié alors. « No te metas » (Ne t'en mêle pas).

Cette population que les hommes politiques maintenaient soigneusement dans un état d'ignorance, était, la semaine dernière, prête pour participer. Elle en a trop vu, trop subi, elle a trop souffert. Elle vient de se montrer prête à lutter pour sa survie, pour la démocratie qu'elle a choisie, au-delà des larmes partisans. Cette population, il faudra désormais compter avec elle.

Pour tous ceux qui ont vécu ces quatre jours dans l'angoisse qu'une poignée de militaires puissent de nouveau décider de faire basculer leur vie dans le cauchemar, l'armée est devenue l'ennemi numéro un. Elle a perdu le peu de prestige qui lui restait après la « sale guerre » et la défaite des Malouines, et elle a réveillé l'hostilité des civils.

M. Alfonsín est d'avis, comme l'Eglise et l'armée, qu'il faut « réconcilier » la société argentine, ce qui veut dire, pour eux, réconcilier civils et militaires. Au-delà des manœuvres des uns et des autres de force des deux, la société civile, elle, s'est déjà réconciliée avec elle-même.

CATHERINE DERIVERY.

## BRÉSIL

### L'économiste Luiz Carlos Bresser nouveau ministre des finances

Brasilia (AFP). — L'économiste et avocat Luiz Carlos Bresser Pereira a été choisi, mardi 28 avril, pour succéder à M. Dilson Funaro au poste de ministre des finances, a indiqué le porte-parole de la présidence de la République, à Brasilia.

Dans un premier temps, le chef de l'Etat avait pressenti M. Tasso Jereissati, gouverneur de l'Etat de Ceara (nord du Brésil), et la nomination de ce dernier avait été prématurément annoncée (le Monde du 29 avril).

Professeur d'Université, M. Bresser Pereira connaît bien les milieux d'affaires de Sao-Paulo. Il a été président de la Banque de l'Etat de Sao-Paulo (BANESPA), la plus importante de cet Etat et une des premières du pays, mais aussi directeur administratif de la chaîne de

supermarchés Pan de azucar, très implantée au Brésil.

Père de cinq enfants, M. Bresser Pereira était jusqu'à présent chargé des sciences et de la technologie dans le gouvernement de l'Etat de Sao-Paulo. Il collabore au journal *Folha de Sao-Paulo* depuis 1976 et est éditeur de la *Revista de Economia Política*.

Le nouveau ministre va devoir s'attaquer en priorité au problème de la chute des réserves en devises, qui, de 9 milliards de dollars en 1985, sont tombées à 3 milliards de dollars.

Une difficile négociation l'attend aussi sur la question du rééchelonnement de la dette extérieure (le Monde du 28 avril).

● NICARAGUA : un coopérant américain tué par les « contras » — Benjamin Ernest Linder, un coopérant américain de vingt-huit ans, a été tué, mardi 28 avril, dans le département de Jinotega, à 140 kilomètres au nord du Nicaragua, au cours d'une opération armée antisandiniste. Selon des témoins cités par le responsable d'un groupe d'observateurs américains pour la paix, Benjamin Linder inspectait un oléoduc avec des Nicaraguayens dans la ville de la Camaleona, lorsque des « contras » les ont attaqués à la grenade et ont ouvert le feu, faisant trois morts. Outre le ressortissant américain, deux Nicaraguayens ont

été tués. Benjamin Linder, ingénieur mécanicien, travaillait pour l'Institut nicaraguayen de l'énergie (INE). Il se trouvait dans le pays depuis 1985. — (AFP, AP.)

● SALVADOR : dix morts dans l'explosion d'un hélicoptère militaire. — Un hélicoptère militaire salvadorien a explosé en vol, mardi 28 avril, à ses dix occupants ont été tués, a annoncé le général Juan Rafael Bustillo, commandant en chef de l'armée de l'air. L'accident s'est produit quelques minutes après que l'hélicoptère eut quitté le base militaire d'Ilopango, dans les faubourgs de San Salvador. — (Reuters.)

## Proche-Orient

### BIBLIOGRAPHIE

#### « Jeux de go en Méditerranée orientale »

Une vision trop centrée sur le conflit israélo-arabe ou l'interminable guerre libanaise amène souvent à oublier les autres foyers de tension régionale.

L'intérêt de *Jeux de go en Méditerranée orientale*, dont les quatre auteurs sont journalistes à Radio-France internationale, est de décrire des réalités géopolitiques qui touchent plus les alliances que tel ou tel choix idéologique, et de rappeler la genèse des problèmes actuels, avec les deux grands tournants de l'éclatement de l'Empire ottoman et du « partage » du monde en 1944-1945.

Ainsi, les conflits de nationalités dans les Balkans, les rivalités grecoturques en mer Egée, la question de Chypre et le « non-alignement » maltais sont mis en relation avec les événements qui, terrorisme oblige, occupent le devant de l'actualité. Les auteurs, par exemple, brossent avec talent un tableau de la Yougoslavie en crise ou de l'Ostpolitik menée par M. Turgut Ozal, premier ministre turc depuis 1983.

Mais ils s'inquiètent des entorses faites à l'héritage kémaliste, en invoquant les précédents de Sadate et de Némery : l'expérience prouve que les concessions faites par tout le

gouvernement au courant islamiste, loin d'affaiblir celui-ci, le renforcent.

Le bilan du raid américain contre la Libye, le 15 avril 1986, est sévère pour les Etats-Unis, qui, affirmant les auteurs, ont conforté plutôt qu'affaibli Kadhafi.

Quant au face-à-face en Méditerranée entre la VI<sup>e</sup> flotte américaine et la 5<sup>e</sup> escadre soviétique, il comporte d'abord une dimension politique, le rapport de forces restant largement favorable aux Etats-Unis.

Ouvrage stimulant en ces temps troublés, *Jeux de go* s'achève sur un constat déabusé du désengagement français en Méditerranée orientale, datant... dès 1940, et parachevé par le retrait militaire du Liban en 1984-1986.

A leur ultime question « Y a-t-il une politique méditerranéenne de la France ? », les auteurs répondent par la négative...

J.-P. F.

\* *Jeux de go en Méditerranée orientale*, par Thomas Schreiber, Olivier Du Lage, Pierre Delmas et Gérard Grzybek, Fondation pour les études de défense nationale, 186 p., 74 F.

● IRAN : promotions dans l'armée. — Les autorités ont annoncé, le mardi 28 avril, la plus importante promotion au grade de général d'officiers supérieurs de l'armée depuis le déclenchement de la guerre avec l'Irak en septembre 1980. Dix officiers supérieurs de l'armée régulière, occupant les postes les plus élevés de la hiérarchie militaire ou ayant d'importantes responsabilités politiques, ont été promus au grade de général. Il s'agit notamment du ministre de la Défense, le colonel Mohammad Hussein Djalali, et des deux représentants de l'Iran Khorsini au sein du Conseil supérieur de défense l'Instance militaire suprême de l'Iran révolutionnaire.

L'Iran a, d'autre part, expédié, sans explication un pasteur ouest-allemand, M. Christian Lehmann, responsable de la communauté protestante de langue allemande de la capitale. Cette mesure semble faire partie d'une politique visant à expulser tous les religieux étrangers travaillant en Iran. — (AFP.)

● IRAK-URSS : M. Tarek Aziz à Moscou. — Le ministre irakien des affaires étrangères a entamé, mardi 28 avril, une visite de plusieurs jours en Union soviétique au cours de laquelle il aura des entretiens sur la guerre irako-iranienne. — (AFP.)

● LIBAN : des responsables chrétiens rencontrent M. Ariel Sharon. — Deux émissaires de M. Samir Geagea, le chef de la milice chrétienne des Forces libanaises (FL), ont rejoint la semaine dernière en Israël, où ils ont été reçus par M. Ariel Sharon, ministre du Commerce et de l'Industrie, et par M. Ouri Lubrani, coordonnateur des forces israéliennes au Liban-Sud. Israël avait « gelé » ses relations avec les FL en janvier, accusant le milieu chrétien d'avoir fourni une aide logistique au retour des combattants palestiniens au Liban. — (AFP.)

**Le Monde**  
IMMOBILIER  
chaque samedi dans  
**LE MONDE**  
RADIO-TÉLÉVISION  
une sélection de programmes immobiliers en résidences primaires et de loyers en vente ou en location  
RENSEIGNEMENTS :  
45-55-91-82, poste 41-38

سكس ابريل ١٩٨٧



La réforme hospitalière à l'Assemblée nationale

Mme Barzach se prévaut d'une dose adéquate de libéralisme

L'Assemblée nationale a commencé, le mardi 28 avril, l'examen en première lecture du projet de loi relatif aux établissements d'hospitalisation et à l'équipement sanitaire...

Le bon sens de libéralisme, c'est ce que le Docteur Barzach affirme avoir voulu imposer à son projet pour rester tant à l'écart des ultra-libéraux...

A la tribune, vêtue d'un ensemble angora qui le blanc pour être aux couleurs nationales, le ministre a défendu, sur un ton calme, presque monocorde, sa réforme hospitalière...

s'agissait de la possibilité offerte aux médecins d'exercer des activités libérales à l'intérieur des hôpitaux publics dont ils sont salariés...

ce qui devrait limiter le risque de conflits sociaux, Mme Barzach a souligné pour sa part que les compétences des pôles d'activités allaient jusqu'aux « responsabilités de gestion »...

De son côté, le rapporteur du projet de loi, M. Jean-Paul Séguela (RPR, Haute-Garonne), devait, pour rassurer les esprits, rappeler que les pôles d'activités étaient créés à l'initiative du chef de service...

de la République avait formulé une mise en garde en rappelant qu'à ses yeux rien n'était plus important que l'égalité devant la maladie...

L'ancien ministre a affirmé que le projet Barzach, en réintroduisant le secteur privé, créait une « inégalité intolérable »...

De son côté, le Front national a critiqué le projet de Mme Barzach au motif que, en confiant à un ministre de la santé la nomination des chefs de service, l'hôpital public risquait d'être victime d'une « politisation »...

Au Sénat

Les polices municipales légalisées

Le Sénat a adopté, le mercredi 29 avril, en première lecture, le projet de loi relatif à la fonction publique territoriale au terme de la discussion d'un même amendement du gouvernement visant à légaliser, sous la forme d'un article additionnel à l'article 22 de ce texte, la situation des polices municipales...

Le ministre délégué chargé des collectivités locales, M. Yves Galland, a expliqué qu'il s'agissait de combler un vide juridique...

Le Sénat a adopté, le mardi 28 avril, la proposition de loi élaborée par la majorité autorisant les maires à sous-traiter des travaux de maintenance des voiries...

pour ouvrir leurs portefeuilles pour pallier les carences de l'Etat. M. René Regnaud, sénateur des Côtes-du-Nord, s'est indigné, au nom des socialistes, de la méthode choisie par le gouvernement pour officialiser le statut des polices municipales...

Reprochant au gouvernement son manque de euecertitudin, M. Regnaud s'est demandé si cette proposition avait reçu l'aval du conseil de la fonction publique territoriale dont il est fait grand cas dans le projet de loi...

Le groupe communiste s'est vigoureusement opposé au texte en tentant en vain de faire adopter une question préalable. M. Fraysson-Gazalis (PC, Hauts-de-Seine) a déposé la proposition de loi comme « parfaitement déplacée, en raison de la situation de pauvreté que connaissent des millions de nos concitoyens »...

Les machines à sous dans les casinos

Le Sénat a adopté, le mardi 28 avril, la proposition de loi élaborée par la majorité autorisant les maires à sous-traiter des travaux de maintenance des voiries...

« défendre l'emploi de milliers de travailleurs français ». Par ailleurs, M. Yves Galland a précisé que des autorisations individuelles du ministre de l'Intérieur seront nécessaires...

BRÉSIL Economiste Luiz Carlos Bresser nouveau ministre des finances

Proche-Orient

BIODIAGRAMME

Jeux de go en Nouvelle-Calédonie

Le contenu du projet de loi

Les procédures d'appel en matière de concurrence

Luttes d'influence et groupes de pression

M. Hervé (PS): inégalité intolérable

Mitterrand III, pour quoi?

Le président de la République n'a pas de palais à Venise

HORS SERIE

SCIENCE VIE MICRO

SVM

SPECIAL MINITEL

POUR TOUT SAVOIR SUR LE MINITEL

MINI VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



# Politique

### Les «libéraux» jurent fidélité à la majorité

## Pouce! on ne joue plus

NANTES

de notre envoyé spécial

Journalistes, causes de tous les maux... Le refrain politique est bien connu. M. François Léotard l'a entonné sans vergogne le mardi 28 avril à Nantes pour tenter de maîtriser une note finale à la cacophonie libérale de ces derniers jours. M. Longuet qui saisis toutes les perches médiatiques, les secrétaires généraux adjoints du PR qui prennent le large, tout cela — évidemment — est la faute des journalistes qui cultivent cet art si difficile de faire les questions... et les réponses.

Pour bien communiquer sa mauvaise humeur et se garder « d'altérer les colonnes », M. Léotard a eu cours d'une conférence de presse précédant la dernière des forums républicains du PR à Nantes. Systématiquement rejeté « les vingt-cinq questions sur l'élection présidentielle » dont il prévoyait l'avalanche. Qu'on se le tienne pour dit! M. Léotard a pris la ferme résolution de ne plus solliciter « la cognotte des petites phrases ».

Trop inquiet, a-t-il noté, « de voir la vie politique crier au jeu du jeu, se transformer petit à petit en activité ludique et non pas en activité fondée sur la dignité et le sérieux ». Trop marié de « voir une vie politique où l'on oblige les uns et les autres à se répandre à l'infini ».

Le secrétaire général du PR n'a lâché qu'une seule phrase sur le rendez-vous de 1988 qui a valeur pour lui de principe : « Je ne serai jamais candidat si cela implique les chances de la majorité, je le salue et cela les augmente ». Bien entendu, cette « vie politique qui s'aspire par elle-même », M. Léotard a montré en quelque sorte qu'il ne manquait personnellement pas d'air...

Combien de temps tiendra-t-il cette sage résolution? On l'ignore. On croit en revanche savoir que dimanche dernier au cours d'une réunion diserte d'état-major, M. Léotard a intimé à ses lieutenants qu'il ne voulait plus voir qu'une seule tête. Certes, il s'est bien gardé de la préciser à la presse. Tout juste a-t-il reconnu « que certaines phrases ou certaines actions avaient pu déranger ». Mais à observer l'allure sôbre et le flégonneur de nuit autres ministres libéraux (dont M. Girard enfin ramené sous le drapeau libéral), il ne faisait pas de doute que le message était passé cinq sur cinq.

Face à un bon millier de militants de la région, face à un premier rang garni, notamment par M. Olivier Guichard, grand des silences des Pays de Loire et de M. François d'Anbert, barrière de la Mayenne qui réprimait mal un certain amusement, M. Léotard et ce qu'il est, aujourd'hui, de mauvais goût d'appeler sa « bande » se sont laborieusement employés à sonner le repli en bon ordre.

Serment sur la bible libérale : on s'est juré fidélité. Et l'on colle l'anneau « plus ». Plus jeunes, plus modernes, plus libéraux, plus généreux, plus efficients et, selon M. Madelin, plus intelligents, les ministres libéraux sont tous sur le même bateau.

## M. Joxe : les divisions de la droite s'accroissent

Les sondages. M. Pierre Joxe n'y attache pas beaucoup d'importance. Pas plus quand ils sont bons que lorsqu'ils sont mauvais. Il s'étonne même de l'importance qu'ils prennent dans le débat politique. Lors d'un point de presse, le mardi 28 avril, à la sortie de la réunion hebdomadaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, il n'a pas moins constaté que les électeurs sont sur le chemin du choix qui les amènera à se prononcer lors de l'élection présidentielle de l'an prochain « car pour la première fois ils peuvent comparer ce qu'a fait un

gouvernement de gauche pendant cinq ans et ce qu'a fait un gouvernement de droite démolisseurs pendant deux ans ».

Faciliter cette comparaison est l'objectif que fixe le président des députés du PS à la réunion commune du groupe parlementaire et du comité directeur de son parti le 9 mai. Car il constate que « les questions que nous posons il y a six mois, lorsqu'il a proposé cette réflexion sur la façon de travailler des socialistes au gouvernement, ce sont maintenant les Français qui se les posent ». Le meilleur exemple en est pour lui la sécurité sociale. M. Joxe se félicite que cette réunion soit aussi le point de départ de la préparation des propositions que les socialistes feront aux élections.

Pas question, donc, de se contenter des divisions de la droite, même si elles « s'étonnent », nous M. Joxe et le « réjouissent ». Amusé il annonce même qu'elles ne feront que « s'accroître à partir du mois d'octobre ». Aussi, il compte bien saisir toutes les occasions pour le mettre en valeur.

Le bâtiment, donne-t-il, comme on l'écrit, de la bande, a ironisé M. Léotard? « Je souhaite à tous les navires de la majorité d'aller aussi bien que ce bateau-là ».

Deuxième serment (celui qui remplira d'aise M. Chirac) de la solidarité avec le gouvernement. Redressement économique, libération des énergies du pays, pari de l'Europe : « le gouvernement », a plaisié M. Léotard, fait du bon travail pour la France. Il n'y aura aucune espèce de succès en 1988 s'il n'y a pas auparavant l'association de tous dans le succès de 1986 ».

Troisième serment enfin : celui du ralliement à la cause de l'UDF. Centristes, radicaux, libéraux, « chacun », a rappelé M. Léotard, doit souhaiter le renforcement de l'autre ». Imaginez-vous que le PR puisse rebâtir sur les décombres de l'UDF? « Notre objectif », a assuré le secrétaire général du PR, « est d'être le véritable adversaire de la gauche. Non pas en se réfugiant dans un conservatisme frileux ou derrière les tentations de l'exéc, mais en exprimant les forces de l'avenir ».

La « longue marche » des libéraux continue donc, le 16 mai, « nuit républicaine » à la Villette à Paris, le 6 juin, dixième anniversaire du PR à Rennes. « Je vous demande », a lancé M. Léotard, « la cantonnade de nous juger sur un seul critère : sommes-nous en mesure de faire réussir la France? »

DANIEL CARTON.

## «Péché» et mauvais points

Les divisions de l'UDF préoccupent le RPR. Ses députés ont consacré une bonne part de leur réunion, le mardi 28 avril à l'Assemblée nationale, à en débattre. M. Pierre Messmer, président du groupe, a déclaré au terme de cette discussion : « Les divisions sont ressenties comme des signes de faiblesse, et celles qui sévissent à l'intérieur d'un mouvement ont forcément des répercussions sur ses alliés ».

M. Messmer ajoute que ses amis de la confédération centriste libérale sont en état de « péché », et que ce péché pourrait être « mortel » pour la majorité. Aussi, il souhaite que M. Jacques Chirac, « en tant que chef de la majorité », use de « son autorité morale et politique » pour « y mettre bon ordre », d'autant que le débat a lieu essentiellement au sein du gouvernement dont il est le « chef ».

M. Messmer avait déjà été entendu. Au cours du traditionnel déjeuner du mardi qui réunit les responsables de la majorité (mais dont, une fois encore, M. François Léotard était absent), M. Chirac a annoncé qu'il réunirait prochainement ses ministres pour les rappeler à la solidarité. Sans attendre, il a distribué quelques mauvais points : à M. Gérard Longuet pour la polémique publique qu'il a entretenue ; à M. Philippe Séguin pour certaines de ses déclarations sur la Sécurité sociale. Il avait pourtant écarté ses deux hommes d'égoles lors de son voyage en Lorraine.

Le Sénat ne fera pas obstacle à un projet de référendum prévoyant de consulter, l'été prochain, la population de la Nouvelle-Calédonie sur son avenir. Sans improbable coup de théâtre, la majorité de la Haute Assemblée devrait adopter à son tour, le jeudi 30 avril, le texte du gouvernement avalisé le 15 avril, en première lecture, par l'Assemblée nationale. Elle n'y apportera que des retouches mineures.

La commission des lois du Sénat, suivant l'avis du rapporteur désigné par le comité de coordination de la majorité, M. Etienne Daillly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne), a totalement écarté le point de vue du ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, en dépit des craintes exprimées dans toutes les formations politiques sur les conséquences prévisibles qu'aurait eu son texte d'être boycotté, comme cela semble devoir être le cas, par la majeure partie de la communauté canaque.

M. Daillly estime lui aussi, dans son rapport, que « cette consultation, si elle n'est certes pas, en elle-même, une solution aux problèmes qui se posent en Nouvelle-Calédonie, constitue, pour tous ceux qui sont de bonne foi, le préalable nécessaire à toute évolution, qu'il s'agisse de l'accès à l'indépendance ou de doter le territoire d'un nouveau statut fondé sur l'autonomie et la régionalisation ». De même, considère-t-il, comme le gouvernement, qu'il n'y avait pas lieu, à l'occasion de la discussion de ce projet, de « définir de près ou de loin l'essentiel futur de la Nouvelle-Calédonie, ni celle-ci décide de se maintenir au sein de la République française ». M. Daillly se satisfait de la précision apportée par M. Pons : chaque électeur recevra, « au plus tard le mercredi précédant la consultation, un document énonçant les éléments essentiels du futur projet de statut en cas de réponse favorable au maintien dans la République française ».

## Hommage à M. Pisani

La commission des lois du Sénat a également entériné les « précautions » exceptionnelles, dérogatoires au code électoral, analysées par l'Assemblée nationale pour renforcer le contrôle du scrutin d'autodétermination. Se déclarant « soucieux de garantir la liberté et la sincérité du scrutin », elle a même légèrement accentué, sur proposition de M. Daillly, certaines de ces dispositions.

Le débat, qui devait commencer mercredi au palais du Luxembourg, ne sera pourtant pas de tout repos pour M. Pons. Car les centristes, qui avaient spectaculairement exprimé leurs divergences au Palais-Bourbon, par l'intermédiaire de M. Jean-Paul Fuchs (UDF-CDS, Haut-Rhin), sont décidés à récidiver, histoire d'enfoncer le clou pour mieux prendre date. Ils le font,

## EN BREF

● La PCF contre le racisme. — Les parlementaires communistes ont présenté à la presse, le mardi 28 avril, une proposition de loi, déposée prochainement sur le bureau de l'Assemblée, visant à réprimer les actes racistes, antisémites ou xénophobes. « La loi de 1972 nous a longtemps paru suffisante », a indiqué M. Duron, député des Hauts-de-Seine et vice-président du groupe communiste, qui a estimé que « la réactivation des thèmes racistes et xénophobes a l'ourdissent des peines contre les crimes racistes et l'amélioration des dispositions éducatives contre le racisme ».

● Le PCF va diffuser une lettre ouverte aux gens de France. — Du 4 au 10 mai prochain, le Parti communiste va diffuser à cinq millions d'exemplaires une lettre ouverte aux gens de France dans laquelle il appelle les électeurs à ne pas se résigner aux difficultés actuelles et à renforcer l'action des communistes pour des solutions nouvelles. Estimant que « cela fait trois ans que la même politique est menée, y compris avec François Mitterrand depuis 1982 », le PCF accuse toutes les autres forces politiques de chercher à « obtenir un consensus », notamment à l'occasion de l'élection présidentielle.

### L'avenir de la Nouvelle-Calédonie débattu au Sénat

## Nouveau réquisitoire centriste contre la politique du gouvernement

place manifestement en présence de listes électorales qui ne peuvent être considérées comme crédibles. « C'est avec une profonde tristesse, ajoute M. Virapoulé à l'adresse de M. Pons, que je constate que votre projet soulève un doute sérieux au point de vue constitutionnel et organise une consultation sur des listes qui ne seront pas considérées comme authentiques ».

Cette fois, aux yeux de M. Louis Virapoulé, sénateur de la Réunion, celui-là même qui, l'année dernière, avait poussé ses compliments au ministre des DOM-TOM jusqu'à comparer M. Pons... à Michel-Ange.

Cette fois, aux yeux de M. Louis Virapoulé, M. Pons a plutôt le visage de Méphistophélès, l'incarnation du diable! Afin d'assurer le maximum d'impact à son intervention, le sénateur de la Réunion a même fait diffuser le texte à l'avance. Non seulement il y rend hommage à l'action de M. Edgard Pisani, bonni par les partisans locaux de la majorité — « l'action qu'il a conduite », dit-il, « a été celle d'un grand commis de l'Etat, et nul n'a le droit, à mon sens, de la critiquer », — mais il s'y livre à une démolition en règle de l'argumentation gouvernementale. Selon M. Virapoulé, en effet, le projet de M. Pons pose à la fois « un problème de forme et un problème de fond ».

Quant à la forme, le sénateur réunionnais fait grief au ministre des DOM-TOM d'avoir émis lui-même certaines réserves sur le caractère constitutionnel de la mise hors vote des électeurs résidant sur le territoire depuis moins de trois ans, et, surtout, de n'avoir pas prévu une véritable révision des listes électorales. « L'opinion ne manquera pas de retenir », déclare-t-il, « que cette importante consultation ne se déroule pas dans un climat de clarté constitutionnelle. Par ailleurs, comment ne pas souligner que l'article 53, alinéa 3 de la Constitution précise que doivent être consultés les populations intéressées, c'est-à-dire tous ceux qui vivent en Nouvelle-Calédonie et qui y sont évincés. Permettre à des fonctionnaires dits tournants qui peuvent avec la plus grande facilité justifier de cette notion de résidence, nous

rendez-vous a été malheureusement manqué ».

Enfin, M. Virapoulé ne mêche pas ses mots à l'égard des dirigeants du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, dont le ministre des DOM-TOM a repris les thèses. « La Nouvelle-Calédonie a été pendant longtemps non pas une colonie de la France, mais la colonie d'une seule famille qui a transformé Nouméa en capitale de l'opulence et du mépris, face au peuple canaque campé dans des réserves. Nous avons laissé s'élever une sorte de mur de la honte entre une population aisée et une population rejetée et méprisée. Nous avons laissé à un colonialisme néon le privilège de dominer, dans le cadre d'un cloisonnement détestable, une population faible, démunie, avide de justice. Cette concentration de tous les pouvoirs, sous une forme plus ou moins déguisée entre les mains d'un capitalisme sans pitié, constitue un sacrilège face au peuple canaque, auquel on a fermé l'école du savoir sous prétexte qu'il fallait respecter les coutumes ».

## Les Canaques en juifs errants

Quant au fond, le sénateur de la Réunion, extrêmement sensible par ses origines tanzouloises, à toutes les luttes contre les injustices, approche la question calédonienne avec une démarche diamétralement opposée à celle de M. Pons. Il s'agit bien, selon lui, d'un conflit « ethnique », et, dit-il, une consultation ne peut à elle seule résoudre ce conflit ethnique. Le peuple canaque existe, il faut lui reconnaître son identité. Il s'agit bien, aussi, d'un problème de décolonisation : « L'urgence s'est réalisée, dans les départements d'outre-mer, au nom de l'unité de la République, parce que nous avons su faire reculer tous ceux qui ont voulu détruire l'égalité des chances pour régner en maître. Pourquoi le gouvernement de la République n'a-t-il pas mis en œuvre cette politique en Nouvelle-Calédonie? »

Pour M. Virapoulé, en outre, ce n'est pas le FLNKS qui porte la responsabilité de la rupture du dialogue entre les calédoches et les Canaques : « Le président de la République, M. Barre, homme de l'outre-mer, a une stature nationale et internationale, ont reçu M. Tjibaou. Pourquoi M. Chirac, homme de contact qui pratique une politique si généreuse à l'égard de l'outre-mer, n'a-t-il pas reçu M. Tjibaou? Qui a bloqué cette réception qui aurait peut-être permis de faire jaillir l'étincelle de l'entente? Un grand

Conclusion du sénateur centriste : « Je crains qu'en agissant dans la précipitation cette consultation ne soit suspectée de partialité. L'avenir de la Nouvelle-Calédonie dépend d'une entente entre toutes les forces démocratiques. Notre division sèmera la discorde et provoquera l'explosion sur ce Caillou pour lequel nous voulons tous un avenir meilleur. Je crains que cette consultation n'ait pour conséquence de transformer les Canaques en juifs errants, condamnés à jamais à se révolter pour retrouver la terre de leurs ancêtres... »

Que pouvait ajouter l'opposition à un tel réquisitoire, si révélateur de l'état de la majorité dans ce gouffre calédonien?

ALAIN ROLLAT.

### Les deuxièmes Contacts Europe-Caraïbe à Fort-de-France

## M. Pons attribue un rôle phare aux départements français d'Amérique

Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a ouvert à Fort-de-France, le lundi 27 avril, les deuxièmes Contacts Europe-Caraïbe, en présence de quatre membres du gouvernement français, du vice-président de la Commission européenne, M. Lorenzo Natali, d'une quarantaine de chefs de gouvernements de la région, de cadres d'entreprise et de tout ce que les Antilles et la Guyane françaises comptent de responsables économiques et politiques.

## FORT-DE-FRANCE de notre correspondant

En toile de fond de cette manifestation organisée par les chambres de commerce, la Caribbean Association of Industry and Commerce, l'Europe et la France, la prise de conscience d'un fait majeur : l'Europe, la France et les départements français d'Amérique — Guadeloupe, Guyane et Martinique — risquent, s'ils n'y prennent garde, de manquer le coche dans une partie du monde peuplée de vingt-huit millions d'habitants.

Par la conjonction du plan Reagan pour la Caraïbe, du plan canadien Caribbean et de la Convention de Lomé III, la France l'Europe et leurs parcelles antillaises pourraient, au contraire, être éliminées de la compétition économique. La contre-attaque s'organise à travers les départements français, présentés comme seules terres européennes en mer des Antilles, ce qui met les Iles néerlandaises.

Seule allocution notable parmi les discours précédant celui de M. Pons, celle de M. Camille Darsières (div. g.) vice-président du conseil régional de Martinique, qui a jeté un froid sur l'optimisme titubant de la séance d'ouverture : « La Martinique est économiquement marquée des stigmates du sous-développement et institutionnellement marquée par l'Europe. (...) La contradiction saute aux yeux : nous, dont l'agriculture dépend (...) dont l'industrie majeure (le sucre) a presque disparu (...), dont les exportations courent à peine 23 % de nos importations, qui sommes tributaires de l'extérieur pour tous (...), dont le taux de chômage atteint 30 % (...), nous sommes l'Europe! (...) »

« Du fait des traités », a poursuivi M. Darsières, nous qui voulons tous nous reprendre en main, sortir de la sous-production (...), nous sommes pleinement ouverts à la concurrence, celle de l'Europe (luz du pot de fer et du pot de terre) et celle du bassin caraïbe. (...) Notre Martinique est le champ, jusqu'ici clos, des contradictions euro-

Pour les représentants des pays voisins, le discours de M. Pons a été plus qu'un verre d'eau froide : une douche. Le ministre des DOM-TOM a en effet tenu un langage presque purement français (« C'est la France qui vous reçoit ici ») variant la politique française, laissant clairement entendre que la collaboration régionale est utile d'abord pour la France et ses DOM. Ceux-ci, a dit M. Pons, peuvent apporter beaucoup aux autres et le rôle phare de la région leur revient en raison de leur dynamisme et de leur niveau d'équipement et de formation.

## « Une dimension naturelle »

En entendant M. Pons parler du mémorandum déposé par lui à Bruxelles le 10 avril pour une meilleure insertion des DOM à l'Europe, les étrangers ont surtout retenu que « ces seules terres européennes en Amérique... » ne sont pas totalement européennes. Ils ont remarqué que dans ce mémorandum figure un bon mot de la coopération régionale « parce qu'elle représente une dimension naturelle du développement de nos départements ». Les auditeurs non francophones auraient préféré une vision plus altruiste.

M. Edwin Carrington, économiste trinidadien, secrétaire général à Bruxelles du groupe des pays Afrique-Caraïbe-Pacifique, s'empresse de replacer cette tentative de coopération régionale dans son contexte mondial, rappelant comment la situation des pays en voie de développement se détériore sans que l'aide des grands pays, trop intéressés, y puisse grand-chose.

L'orientation donnée à ces deuxièmes Contacts par les Français et les Européens est-elle la meilleure? La volonté de coopération apparaît sincère, alors que naguère les représentants de la France à la commission caraïbe avaient pour instructions de faire semblant de collaborer pour mieux trahir. Il semble que subsistent cependant des restes de ce vieil état d'esprit.

Ainsi, la France s'active peu pour que soient passées avec ses voisins caraïbes des conventions fiscales, sans lesquelles rien n'est possible. Deux de ces conventions — avec Trinidad et avec Sainte-Lucie — attendent depuis dix-huit mois la formalité de leur ratification par le Parlement français. Elles ne figurent pas à l'ordre du jour de la présente session, malgré des promesses faites.

ÉTIENNE MARIE.

### La situation à la Guadeloupe

## L'Etat porte plainte pour diffamation

### POINTE-A-PITRE de notre correspondant

Le militant indépendantiste Humbert Marboeuf, arrêté par la police après vingt-deux mois de cavale, était toujours hospitalisé à Pointe-à-Pitre, mardi 28 avril, après avoir chuté d'un étage au cours de sa garde à vue au service régional de police judiciaire des Antilles-Guyane (le Monde du 28 avril). Son état, précisait-on de source médicale, s'il n'inspirait aucune inquiétude, ne permettait pas un transfert immédiat vers la métropole où le membre préséant de l'Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC, branche dure du mouvement indépendantiste guadeloupéen) doit être incarcéré en vertu d'un mandat d'arrêt délivré, le lundi 27 avril, par le juge d'instruction parisien, M. Jean-Louis Bruguière, dans le cadre de l'enquête sur les vingt attentats à l'explosif commis depuis le 25 novembre 1966 à la Guadeloupe.

Sa sœur, M<sup>me</sup> Christiane Marboeuf, ainsi que l'un des dirigeants

du Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante (MPGI, couverture officielle de l'ARC, selon la police), M. Raymond Goupy, ayant laissé entendre sur plusieurs radios locales que le militant indépendantiste avait été victime de sévices corporels au cours de sa garde à vue, le préfet de région, M. Yves Bonnet, ancien directeur de la surveillance du territoire (DST), a annoncé, mardi, qu'il portait plainte pour diffamation publique avec constitution de partie civile à l'encontre de ces deux personnes, ce en tant que représentant de l'Etat.

Le bâtonnier Félix Rodas, défenseur de M. Humbert Marboeuf, a précisé mardi soir qu'il avait saisi les instances judiciaires compétentes afin que « soient déterminées les blessures occasionnées par la chute d'un étage et les autres ». La police, lors de l'hospitalisation, dimanche, du militant indépendantiste, avait indiqué que celui-ci avait tenté de se suicider, mais cette version est contestée.

ANDRÉ LÉGER.

سكراة الاموال



RELIGIONS

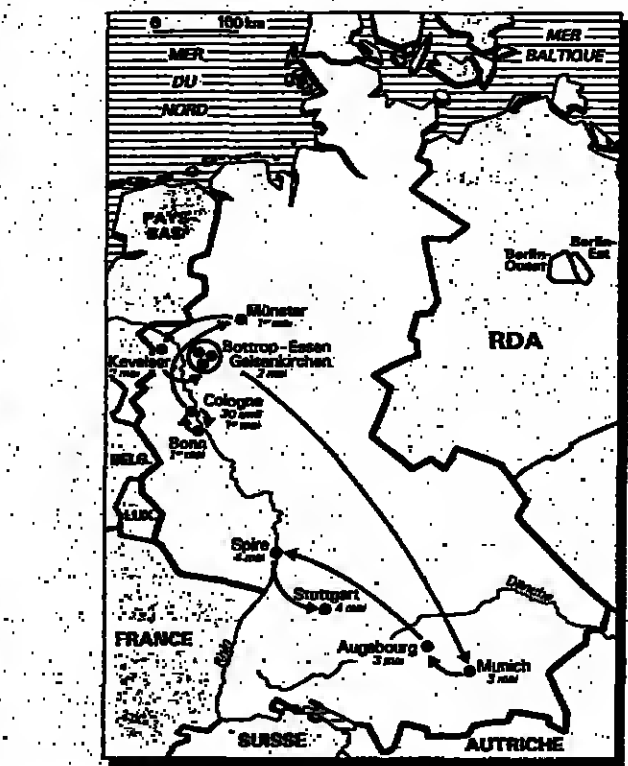
Le deuxième voyage de Jean-Paul II en République fédérale

Les catholiques sont désormais plus nombreux que les protestants en Allemagne de l'Ouest

Le pape entreprend, le jeudi 30 avril, son deuxième voyage en République fédérale, qui le conduira jusqu'au mardi 4 mai dans onze villes. La béatification de la caroline Edith Stein, d'origine juive, le 1er mai à Cologne, a été précédée, surtout en Allemagne et en France, par une polémique. Jean-Paul II doit également déclarer bienheureux, le 3 mai à Munich, le jésuite antifasciste Rupert Mayer, très connu en Allemagne.

Le premier voyage du pape en Allemagne fédérale, en novembre 1980, avait été marqué par une relative indifférence chez les protestants certes, mais aussi auprès d'une partie des catholiques. Cette fois, la presse est passée à la critique ouverte, non seulement à propos de la béatification d'Edith Stein, dont la Frankfurter Rundschau estime qu'elle est pour l'Eglise « une manière satisfaisante d'assumer le passé », mais à cause de la personnalité même du pape. Der Spiegel critique son style de gouvernement « autoritaire et réactionnaire », son culte excessif pour la Vierge et son absence d'esprit critique sur les erreurs de l'Eglise.

Comme en 1980, la première étape de ce deuxième voyage de Jean-Paul II est Cologne, ville symbole de la puissance d'une Eglise financée - comme les Eglises protestantes - par l'Etat fédéral, au moyen d'un impôt religieux unique au monde. Le budget du diocèse de Cologne dépasse à lui seul celui du Vatican. L'Eglise ouest-allemande, la plus riche au monde - 3 milliards de dollars en 1985 - n'éponge pas seulement pour partie le déficit de Saint-Siège; elle finance aussi les jeunes Eglises d'Asie, d'Afrique et



d'Amérique latine, ainsi que d'importantes œuvres missionnaires et caritatives.

Pour la première fois, le recensement de 1985 a fait apparaître un nombre de fidèles catholiques supérieur à celui des protestants: 27 463 000. (49 %) contre

25 300 000. Le précédent de 1970 indiquait encore une légère majorité protestante: 29 656 000 contre 27 060 000.

Mais toutes les Eglises allemandes subissent les effets d'un même Erche Verdrossenheit (ras-le-bol des Eglises). Plus de 680 000 catholiques se disent encore prati-

quants, plus nombreux en Bavière que dans les grandes villes, mais le nombre des prêtres est en régression: 22 000 contre 24 000 en 1980.

C'est un autre symbole de la puissance institutionnelle de l'Eglise allemande que rencontre le pape, dès son arrivée, le 30 avril à Cologne: le Comité central des catholiques (ZDK), qui rassemble tous les mouvements et délégations diocésaines de laïcs et organise tous les deux ans les fameux Katholikentag, sorte de forum politico-religieux qui rassemble plusieurs dizaines de milliers de catholiques allemands. Le dernier a eu lieu en septembre 1986.

Innovation par rapport à son précédent déplacement de 1980: le pape se rendra, le samedi 2 mai, au cœur d'une région industrielle, la Ruhr, rencontrant des mineurs, des sidérurgistes, des patrons à Essen, Bottrop et Gelsenkirchen, avant d'aller, le dimanche 3, vers le sud, à Munich et Augsburg, étape ecuménique obligée.

C'est en effet à Augsburg, en 1530, que Luther exposa sa fameuse « confession » de foi, dont le rejet par Rome consomma le divorce. Le 11 décembre 1983, le pape avait marqué le 500<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance à Eisleben. Luther en se rendant dans le temple de Rome. Dans un pays où les mariages mixtes sont plus nombreux que les mariages uniconfessionnels, ce geste amical devrait faciliter les conversations ecuméniques d'Augsbourg.

Le dernier jour de sa visite, le lundi 4 mai, à Spire, le pape doit enfin rencontrer le chancelier Helmut Kohl et prononcer un discours attendu sur l'Europe.

MÉDECINE

« Internes » ou « résidents »

Les étudiants se battent pour un titre

Quatre-vingt-dix-huit étudiants en médecine ont été interpellés à Paris, dans la nuit du lundi 27 au mardi 28 avril, alors qu'ils étaient allés dans divers monuments pour protester contre le projet de réforme des études médicales. Une quarantaine d'entre eux ont été conduits dans les locaux de la police judiciaire avant d'être relâchés. Une manifestation nationale devrait être organisée ce mercredi à 14 heures, au Trocadéro au Panthéon.

Sérieux et pondéré, le réunion ressemble à un congrès médical: mardi 28 avril, une centaine d'étudiants en médecine, au CHU de Kremlin-Bicêtre à l'assemblée générale de « comité national interne », ont discuté de leur situation à Paris, les délégués de plusieurs universités en grève affinent leurs arguments contre le projet de réforme des études médicales préparé par M<sup>me</sup> Michèle Barzach. Parisiens ou provinciaux, tous estiment que la future loi risque de dévaloriser la médecine générale.

Vilipendé par les uns, porté aux nues par les autres, le projet de M<sup>me</sup> Barzach modifie le troisième cycle des études médicales. Remanié par la gauche en 1982, cette partie du cursus universitaire comprend actuellement un « interne » pour tous. Le statut d'interne, autrefois réservé aux lauréats d'un concours très sélectif, s'étend aujourd'hui à l'ensemble des étudiants en médecine. Les futurs généralistes, à la différence des spécialistes, ne passent pas de concours, mais doivent exercer des responsabilités thérapeutiques en milieu hospitalier durant deux ans.

Tigeant cet amalgame insaisissable, M<sup>me</sup> Barzach a décidé de réserver le titre d'interne aux « spécialistes ». Vue du ministre, l'affaire paraît simple: seuls pourront porter le titre d'interne ceux qui auront passé le concours d'interne. Les autres seront appelés « résidents » et bénéficieront d'un statut et d'une rémunération inchangés.

« Pas question, affirment les partisans de la réforme, de séparer les torchons des serviettes. » « Le projet n'a rien de discriminatoire, explique le docteur Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Il s'agit seulement d'être plus précis: « interne » a une définition spécifique qu'il convient de respecter. » Derrière cette bataille sémantique se cachent des intérêts qui n'ont rien de purement verbal. « Le système actuel donne les mêmes fonctions à des gens qui n'ont pas les mêmes compétences, explique Gilles Gaudin, spécialiste à Lyon. Résultat: des services très spécialisés peuvent être encombrés d'internes de médecine générale qui n'y apprennent rien d'indispensable et prennent la place des spécialistes. En quel but des connaissances de « médecine de famille » peuvent-elles être utiles à un futur généraliste? »

Très opposés à la réforme, les futurs généralistes ne l'entendent pas de cette oreille. De leur point de vue, le titre de résident correspond à une rétrogradation en bouc et en forme. Là encore la polémique autour d'une dénomination ne paraît pas anodine. « On ne fait pas une loi autour d'un titre », affirme M. Thierry Gervais, interne de médecine générale à Paris. Il y a des raisons politiques à ce projet de loi, mais cela ne doit pas empêcher de faire la médecine de famille et de la collectivité qui évite le gaspillage. »

hospitalo-universitaires qui sont rattachés à un modèle dépassé d'interne.

Pour nombre d'étudiants, le projet risque de renforcer une hiérarchie dont le pouvoir se fait encore largement sentir en milieu hospitalier. « En 1982, beaucoup de patrons étaient très opposés à l'arrivée d'internes généralistes dans leurs services », remarque M. Gervais. Aujourd'hui encore, il faut vivre au jour le jour à l'hôpital pour s'apercevoir que ces nouveaux internes sont souvent mal acceptés. Certains ont parfois moins de responsabilités que les externes. » Baptisés « internes Canada Dry » (la boisson qui a le goût de l'alcool, la couleur de l'alcool), ces étudiants sont même refusés de certains services. Enfin, les rémunérations de leurs cursus spécialisés, qui devraient à l'origine être les mêmes que les leurs, ont été augmentées par le biais d'un tour de passe-passe administratif.

Des bases pour le diagnostic

Certains étudiants craignent en particulier d'être parqués dans les hôpitaux périphériques où le manque de personnel médical pose problème. « L'enseignement est plus faible qu'ailleurs et cela nous permet de prendre des responsabilités, souligne Isabelle, une étudiante parisiennaise. Mais ce genre de formation sur le tas n'est pas forcément souhaitable pour les malades. »

Autant de situations géographiques, la qualité de la formation des généralistes paraît en jeu. « Le métier de généraliste est difficile, affirme M. Eric Camus, étudiant et membre de bureau de comité national inter CHU. Il faut souvent réaliser des pré-diagnostic sans examen et l'aspect humain y est primordial. D'où la nécessité de ne pas dévaloriser la formation qui prépare à cette fonction. » L'image du généraliste passe d'abord par la présentation qu'en font certains enseignants ou membres du corps hospitalier. « On nous présente le métier comme un boulot de deuxième catégorie et c'est dommage », soupire une étudiante. La formation concrète semble affectée par cet état d'esprit. « Dès le second cycle, la préparation à l'interne est privilégiée par rapport à celle de la médecine générale », regrette M. Jean Chabrier, responsable de la section médecine du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup).

Le système actuel a tout de même le mérite, selon certains étudiants et représentants syndicaux, de proposer aux futurs généralistes une formation hospitalière et une expérience thérapeutique intéressantes. « On peut ajouter des stages chez le praticien, mais pourquoi risquer de remettre en cause une formation qui va dans le sens du progrès? » remarque un interne de médecine générale. D'autant plus que la formation des généralistes peut alimenter l'ensemble du système de santé. « Il ne faut pas oublier qu'un médecin bien formé va plus vite et diagnostique mieux, rappelle M. Philippe Froguel, interne des hôpitaux de Paris. D'où l'intérêt de lui donner des bases solides: cela profite à la fois aux malades et à la collectivité qui évite le gaspillage. »

RAPHAËLLE RÉROLLE.

La bienheureuse et scandaleuse martyre d'Auschwitz

Hannah Arendt raconte que quelques mois avant la mort de Jean XXIII, en 1963, le pape d'Hochstuhl le Vicaire avait été présenté au pape. Et à son entourage, inquiet de voir le pape pour l'Eglise catholique d'une telle œuvre dénonçant le silence de son prédécesseur Pie XII face à la terreur nazie, Jean XXIII avait répondu: « Mais que peut-on faire contre la vérité? »

C'est l'évêque de Cracovie-Auschwitz qui à présent est le pape. Des deux millions de morts de la dernière guerre, il seul a été déclaré martyr et canonisé, en 1982, par l'Eglise catholique: un franciscain polonais, Maximilien Kolbe, mort de faim à Auschwitz en prenant la place d'un père de famille prisonnier comme lui (1).

Un mois après la première visite du président israélien, M. Haim Herzog, la double béatification, le 1<sup>er</sup> mai à Cologne, d'une carmélite Edith Stein, gazée à Auschwitz-Birkenau et le 3 à Munich, d'un jésuite, Rupert Mayer, réputé pour son attitude courageuse face à l'hitlerisme, prend une signification particulière dans l'Allemagne d'aujourd'hui. Celle-ci est plus que jamais partagée entre les traditionalistes ou les hommes politiques qui veulent thésauriser le mémoire du nazisme et ceux pour qui il est temps de tourner la page.

Jean-Paul II ira également se recueillir à Münster sur la tombe du cardinal von Galen, le seul évêque qui se soit cathédrale et de sa hauteur il mesurait 2,10 mètres), avait osé s'en prendre publiquement au régime national-socialisme. S'agit-il d'exalter des actes héroïques isolés pour faire oublier le silence du plus grand nombre et de plus puissants? Cette série de gestes symboliques, qui dominent le deuxième voyage du pape en Allemagne fédérale, ne s'adresse pas seulement à ce pays,

mais à la conscience chrétienne en général. Après le travail d'aménagement du discours catholique sur les juifs mené depuis le concile, le pape estime, en effet, venir le moment pour l'Eglise de faire mémoire de la chose: comme extermination d'un grand nombre de chrétiens, mais au tout premier chef de juifs tués parce que juifs, et d'hommes sans religion, athées et agnostiques.

C'est une tâche malaisée, comme l'a montré la polémique autour de l'installation d'un charnel à Auschwitz, avant la décision, prise le 22 février dernier à Genève, sous la pression des milieux juifs de France, d'Italie et de Belgique, de le déplacer. Aujourd'hui, la béatification d'Edith Stein suscite un tollé plus grand encore en Allemagne, en France, en Italie et jusqu'à Jérusalem.

« Ancienne apologétique »

« Peux-tu aux cendres d'Edith Stein, qui ne devraient être exploitées par aucune apologétique »; pour n'en prendre qu'une, cette phrase de M. Emile Toussaint, dans un éditorial du journal mensuel français Informations juives, traduit le mécontentement de la communauté juive et des partisans de l'amitié judéo-chrétienne, convaincus que celle-ci n'a rien à gagner à la célébration des mérites d'une convertie.

Qui était Edith Stein? Une jeune allemande née en 1891 à Breslau, en Silésie. Philosophes et disciple de Husserl, écrivain et conférencière brillante, elle se convertit en 1922 au catholicisme. Dès 1933, à Münster, les nazis la privent de son poste d'enseignante, et elle entre au couvent de Cologne où elle devient Bénédicte de la Croix. Cinq ans plus tard, pour échapper aux persécutions, elle se réfugie dans

un couvent hollandais à Echt, d'où elle sera déportée avec sa sœur Rosa, le 2 août 1942, vers Birkenau, et exécutée moins de sept jours plus tard (2).

Se béatification présente bien des ambiguïtés: pourquoi élève à la dignité de martyre une seule victime d'une extermination qui, à Auschwitz, en compta près de deux millions d'autres, hommes, femmes, enfants gazés comme Edith Stein? Si la béatification est une valeur d'accomplissement dans l'Eglise catholique, que ne propose-t-on à la méditation des fidèles des résistants, plutôt que des victimes? Qui plus est, pourquoi choisir une victime qui est une juive convertie notoire, le type même de l'intellectuelle assimilé à l'Allemagne d'entre les deux guerres?

Des reproches d'Edith Stein devaient amplifier la prévention des millions de juifs à son égard. En 1942, elle écrit vouloir donner sa vie pour les péchés des juifs incroyants. Et le jour de son arrestation, elle souffla à sa jeune sœur en larmes: « Venez, nous allons pour notre peuple... » Des biographies anciennes ont même confondu sa solidarité avec la souffrance des juifs et son « sacrifice » existentiel. On sait comme l'abus de cette dernière notion peut choquer la sensibilité juive formée par Abraham.

Une figure symbole

Malgré les objections, Jean-Paul II avait estimé que les relations entre les juifs et les chrétiens étaient parvenues à un niveau de maturité tel - en particulier depuis sa visite le 13 avril 1986 à la synagogue de Rome - qu'il pouvait honorer une carmélite d'origine juive, qui avait été l'une des premières persécutées en vue à alerter le pape dès 1933, de menaces solennelles, sur l'idéologie antisémite du national-

socialisme. Il faudra attendre 1937 et la célèbre encyclique Mit brennender Sorge pour obtenir de Rome une condamnation des lois raciales et en 1938, la fameuse déclaration de Pie XI: « Nous sommes tous spirituellement des sœurs... »

Edith Stein est-elle morte comme martyre chrétienne ou comme juive? C'est à la suite d'une lettre pastorale des évêques hollandais remontant en 1942 les méthodes de la Gestapo que les nazis sont venus en représailles au couvent d'Echt. Mais la conversion et le baptême n'étaient pas des sauve-conduits, et c'est bien parce que juive qu'Edith Stein a été arrêtée et déportée.

Le pape vient aujourd'hui reconnaître cette figure symbole de la souffrance juive à Cologne, au plein cœur de l'Europe chrétienne. L'effort qu'il a fait depuis le début de son pontificat pour que les chrétiens en Europe, au-delà de leurs frontières, se réapproprient leur mémoire, est indéniablement par Auschwitz, car comme dit le père dominicain Nicolas-Jean Sud, et l'absence de juifs aujourd'hui en Europe centrale est devenue d'une certaine manière le signe de l'absence de Dieu » (3).

HENRI TINOCO.

(1) André Frossard vient de publier la Fatale de Maximilien Kolbe, chez Laffont, 265 pages, 80 F. (2) Les éditions de Cerf ont traduit un album sur la vie d'Edith Stein préparé par la prière du cardinal de Cologne, Maria Amata Meyer, 80 pages, 65 F., ainsi qu'une présentation de son œuvre philosophique, Phénoménologie et philosophie chrétienne, 178 pages, 125 F. On se reportera également à la biographie rédigée par Elisabeth de Miribel: Comme l'air purifié par le feu, Edith Stein 1891-1942, 1984, 64 F. (3) Le Cr et la Silence, dans la Vie spirituelle, revue des dominicains, juin 1983.

REPÈRES

Ecologie

Les phoques en surnombre détruisent les morues

Pourquoi trois cent mille phoques maigres et affamés ont-ils déserté leur lieu de séjour habituel en mer de Barents pour venir assaillir les bancs de poissons des côtes norvégiennes? Le gouvernement, les pêcheurs et la Fédération internationale de la fourrure accusent les écologistes d'avoir, par leur campagne de protection, favorisé une véritable explosion démographique chez les phoques, qui sont de grands prédateurs de morues. « Nous n'y sommes pour rien », réplique l'organ-

sation internationale Greenpeace. C'est l'épuisement des stocks de poisson par surexploitation en mer de Barents qui pousse les phoques, mais aussi les pingouins et les oiseaux de mer, à descendre vers le sud pour se nourrir de la mer. Les autorités norvégiennes défendent maladroitement les intérêts des pêcheurs et des fourrures, car elles n'ont rien compris aux équilibres écologiques.

Religions

Le premier voyage à l'étranger du patriarche Dimitrios

Pour la première fois depuis son accession en 1972 au patriarcat

ocuménique de Constantinople, Dimitrios I<sup>er</sup> se rend à l'étranger. L'entrepreneur, à partir du 22 mai, un voyage qui le conduira auprès des patriarches de toutes les Eglises orthodoxes, ainsi qu'à Rome auprès du pape, à Londres chez le docteur Runcie, chef de la Communauté anglicane, et à Genève auprès du pasteur Emilio Castro, secrétaire général du Conseil oecuménique des Eglises.

Successeur d'Athénagoras, Dimitrios I<sup>er</sup> rendra ainsi, du 4 au 7 décembre prochain au Vatican, le visite qui lui avait fait Jean-Paul II lors de son voyage en Turquie, le 30 novembre 1979.

L'évêque de Lille s'explique au Vatican

Une rencontre a eu lieu, le mercredi 22 avril à Rome, entre le cardinal Ratzinger, préfet de Congrégation pour le doctrine de la foi, et Mgr Jean Villot, président de la conférence épiscopale française. Celui-ci a également évoqué de Lille et chambellan de l'université catholique de la ville qu'il, dans le débat sur la procréation artificielle, avec ses homologues en Belgique et aux Pays-Bas, à pris des positions en faveur. Dans une interview au Monde, daté du 22 avril, le cardinal Ratzinger soulignait les « ambiguïtés » de la position de l'université catholique de Lille et demandait aux évêques français de « prendre des décisions ».

Un constat accablant Les radios systématiques sont coûteuses et inutiles

Avec 544 millions d'actes de radiodiagnostic chaque année, soit un examen radiologique par personne et par an, la France se place immédiatement après le Japon, en tête d'une compétition mondiale sur laquelle le corps médical commencent sérieusement à s'interroger. Le Concours médical (1) publie à ce sujet un numéro spécial dont les données sont pour le moins accablantes.

24 millions de radiographies du thorax sont faites chaque année, pour moitié à titre de « radiodiagnostic systématique de la tuberculose », au rendement quasi nul et au coût considérable. 2,5 millions d'examen de routine sont de même pratiqués dans les hôpitaux, lors de l'admission et avant une opération, alors que le rendement est nul. En dépit d'une certaine évolution législative, la France est aujourd'hui l'un des trois pays de la Communauté européenne (avec l'Italie et la République fédérale d'Allemagne) où le radiodiagnostic systématique demeure obligatoire pour certains catégorisés de la population (enseignants et personnels éducatifs, assistants maternelles, mineurs, soldats du contingent, employés de la fonction publique). Cet examen est fréquent en méde-

cine du travail, soit à l'embauche, soit en routine annuelle. Près de dix millions d'actes de radiodiagnostic ont été conduits en un an à ce titre, concernant un tiers de la population âgée de dix-huit à cinquante ans. La médecine du travail des salariés du secteur privé procède, à elle seule, plus de la moitié de ces dix millions d'actes dont le coût s'élève à 600 millions de francs par an.

Les collaborateurs de Concours médical s'interrogent sur la justification de ces pratiques pour deux motifs: leur coût très élevé et l'irradiation (infinie mais présente) qu'elle fait subir à la population. Une étude ponctuelle conduite en équipe sur les tuberculoses contagieuses montre que le coût moyen de la découverte d'un seul cas par radiodiagnostic dépassait, en 1982, 300 000 F ! En somme, et tous les auteurs sont d'accord, il importe de revoir une législation et une réglementation qui doivent tout à une routine périmée et pas grand-chose à la logique, voire au bon sens.

Dr E.-L. (1) Concours médical, 37, rue de Bellefond, 75009 Paris. N° 17, 2 mai 1987, revue réservée aux médecins.

Le débat au Sénat la politique du gouvernement

Le débat au Sénat sur la politique du gouvernement a été marqué par une intervention de M. Vignepaix...

Europe

attribue un rôle phare aux Français d'Amérique

Le rôle phare des Français d'Amérique est attribué par le gouvernement...

Etat porte plainte pour

L'Etat porte plainte pour... les dommages causés par...



# Justice

## BIBLIOGRAPHIE

« Des prisons », de Jean Favard

### Des murs entre les bons et les méchants

par Jean-Denis Bredin

Le discours ordinaire sur les prisons se moque des faits; il ne se nourrit guère que de dogmes et de préjugés. C'est que les prisons sont entrées dans le champ politique; ce semble, aujourd'hui, un défi que veut en parler sérieusement. Jean Favard relève ce défi, mais il limite son projet: il entend expliquer ce que fut la politique pénitentiaire depuis 1972, ce qu'elle fut notamment de 1981 à 1986, l'année, chargée des prisons au cabinet de Robert Badinter, il inspira cette politique, ce qu'elle est devenue depuis. Avec, au départ, deux constats: l'un, bien connu, est l'accroissement constant de la population des prisons (passée de 31 668 détenus en 1972 à 42 943 en 1985); l'autre est que, sous tous les gouvernements, la France est restée parmi les pays développés celui qui consacre la plus faible part de son produit national brut aux prisons.

Le paradoxe est que, en dépit des polémiques, l'amélioration progressive du traitement des prisonniers paraît avoir été, depuis quinze ans, la direction constante de la politique pénitentiaire, interrompue à de courts moments, plus longuement de 1978 à 1981 lors de la parenthèse dite sécuritaire: quinze ans d'une marche en avant, accélérée après 1981, que décrit minutieusement Jean Favard.

Il en étudie les grandes étapes: l'abolition, en 1972, de la règle du silence « au dortoir, à l'atelier, au réfectoire, à la chapelle », silence redoublé et protecteur parce qu'il participait du châtiment, et empêchait les condamnés de se pervertir « par l'enseignement mutuel du crime et de la corruption »; l'amélioration, la même année, du régime des prisonniers condamnés au mitard; l'installation, en 1973, sur l'initiative de Jean Taittinger, du chauffage central dans les soixante et une prisons qui ne le connaissaient pas; la suppression, après les émeutes de 1974, des limitations de correspondances, des interdictions « physiques » (prohibant longs cheveux, barbes, moustaches), et de l'autorisation pénitentiaire du mariage; la suppression en 1983, sous l'impulsion de Robert Badinter, de l'obligation de porter le costume pénal, des dernières limitations du droit de correspondance des condamnés et du droit de lecture; la généralisation, à partir de 1983, des permis de sortie, à son tour la télévision a commencé, à partir de 1985, d'être installée dans les cellules, capable de distraire une partie de la trop longue nuit du prisonnier.

De même les médias ont, peu à peu, pénétré des prisons: la presse quotidienne y est entrée dès 1971 avec seize ans de retard sur la résolution des Nations unies qui la recommandait... les radios ont suivi en août 1974; à son tour la télévision a commencé, à partir de 1985, d'être installée dans les cellules, capable de distraire une partie de la trop longue nuit du prisonnier.

Jean Favard n'oublie pas les efforts — moins connus — accomplis depuis 1981 pour améliorer les soins donnés aux prisonniers, pour encourager, venant du dehors et du dedans, les initiatives culturelles, pour multiplier les chances de formation professionnelle... Quinze ans d'un « formidable bond en avant », constate Jean Favard.

Faudrait-il conclure qu'à l'écart des discours démagogiques sur les prisons à trois ou à quatre étoiles, se développerait un irrésistible consensus pour aller vers le respect progressif de la dignité du détenu, travailler à ce que la détention ne devienne — comme le recommandait M. Giscard d'Estaing en 1974, rien que la détention, sans autre vexation ni souffrance?

Les sondages rapportés par Jean Favard semblent indiquer que tel pourrait être le sentiment français. La majorité des « sondés » — faible majorité il est vrai — se prononcent pour la faculté de rapports sexuels en prison et l'organisation, à l'exemple suédois, des « visites conjuguées ».

gales». Mais une majorité — plus forte — condamne les « permissions de sortie », même à mi-peine. Que les prisonniers soient convenablement traités en prison, mais surtout qu'ils y restent: rêve possible d'une société sécuritaire et non cruelle. Beaucoup de prisonniers dans des prisons agréables... Ce sont les murs qui protègent bien les bons des méchants, et non les épreuves infligées aux méchants.

#### Avec calme et précision

Or là se trouve la vraie difficulté, dont Jean Favard étudie les données: l'augmentation constante du nombre des détenus, l'accroissement irrésistible de la durée moyenne de détention, la proportion toujours plus forte des détenus « prévention », « innocents présumés », de droit, coupables présumés de fait, punis avant d'être jugés.

Comment faire? En 1962, Jean Foyer avait présenté un ambitieux programme de reconstruction des prisons, constamment tenu en échec depuis: ni argent, ni espace, ni volonté. Expert tranquille, Jean Favard expose les raisons — ni l'expérience américaine tient sa place — qui décommandent la solution des « prisons privées », un moment soutenue par M. Chalandon. Le seul remède à une situation intenable est pour Jean Favard non d'accepter l'inflation carcérale pour ne pas y faire face, mais de la refuser.

Comment? Jean Favard ne fait qu'esquisser les solutions. Bien sûr, il faudrait limiter la détention provisoire, maladie d'un système inquisitorial où s'installe la commodité du juge et le confort de l'opinion; mais Jean Favard consent l'échec de tous les efforts conduits en ce sens, notamment en 1984 et 1985. Développer les peines de substitution, tous les régimes intermédiaires entre la détention et la liberté? Sans doute.

Mais ici se brise le consensus français. Les idéologues de la sécurité — indifférents aux faits — exaltent les bénéfices de l'incarcération: seuls les murs et les gardiens rassurent vraiment. On sait que Jean Favard n'est pas de ce côté-là. Il ne nourrit pas non plus des notions contraires, il ne rêve pas de prisons abstraites. A l'abri des préjugés et des utopies, il tâche de ébaucher sur une voie étroite, celle des hommes de bonne volonté. Il parle de ce qu'il connaît avec calme et précision. Il garde raison dans un débat d'où la raison est généralement absente. Ce pourquoi son travail est exemplaire.

« Des prisons », de Jean Favard. Editions Gallimard, collection « Au vu du sujet », 204 pages, 78 F.

#### A Paris

### L'ordre des avocats réaffirme son attachement « au principe de l'individualisation de la peine »

Le conseil de l'ordre des avocats à la cour de Paris vient de réaffirmer « son attachement au principe de l'individualisation de la peine » après avoir pris « connaissance des dispositions du projet de loi réprimant les infractions commises en état d'ivresse au volant d'un véhicule ».

Dans un communiqué publié le mardi 28 avril, le conseil de l'ordre indique que, « s'il comprend la nécessité d'une répression sévère de cette forme de délinquance, il exprime sa vive préoccupation de voir introduite en droit français l'existence d'une peine automatique privant de tout pouvoir d'appréciation les juridictions saisies ».

Le conseil de l'ordre réaffirme également son attachement « à la liberté des jugements des tribunaux ».

# Communication

## Les trois stratèges de la télévision commerciale

Derrière les Bouygues, Hérault-Berinsconi, Drucker, les généraux de la grande guerre des télévisions privées, il y a les stratèges de la guerre quotidienne. Sur eux repose la charge de bâtir la programmation, de modeler l'image de la chaîne, d'inventer la culture paradoxale de la télévision commerciale.

Trois hommes redessinent ainsi, au jour le jour et à même le petit écran, le paysage audiovisuel. Sur la 5, Carlo Freccero, intellectuel italien, gauchiste reconverti, amoureux de la perfection théorique. Sur la Une, Pascal Joseph, l'enfant prodige né dans l'ombre d'Hervé Bourges. Sur M6 enfin, le Lorrain tranquille à qui l'on doit déjà la réussite de RTL TV.

Trois personnalités radicalement différentes qu'unit une même passion et qui se livrent aujourd'hui à une concurrence acharnée.



### Carlo Freccero : l'alchimiste de la Cinq

Ah! Carlo, Carlo! La mèche — noire — rebelle et l'œil plein d'éclairs. Carlo le passionné, le fier, dont la timidité et le costume strict (qu'il porte sans cravate) cachent mal un Vésuve au bord de l'éruption. Carlo le philosophe —, il n'étudie et ne s'occupe que de ce qu'il a étudié et enseigné à Gênes, l'érudite — il cite Adorno, Bandirland... — qui s'illustre naguère sur quelques barrières, rêva de révolution et de lendemains qui chantent et qui est devenu, à trente-neuf ans, grand-père de la télévision commerciale.

Où! Il fascine, le sire Freccero, avec son allure de lutin, ses élucubrations de Zébulon, son sourire modeste, son look d'anti-béros. A bas les mastodonte, au diable Aldo Mascione! Le directeur des programmes de la Cinq ne mange pas de ce pain-là. Son truc à lui, c'est l'esprit, la tactique et l'ironie.

Pourquoi parler de moi? Je ne suis pas une star! Mon métier est extrêmement banal, modeste... Allons, Carlo, qui donc voulez-vous tromper? — Le public est le seul maître, et la télévision crée ses propres règles. Il suffit de savoir les écouter... Ecouter? Oui, capter les lois de la télé. Pour mieux les respecter, pour mieux les exploiter, jamais les infléchir. « Il faut être stupide pour vouloir contrôler, dompter, asservir la télé. C'est reconnaître le média! » Et ce, il ne le supporte pas. Lui, le littéraire qui a mis toute sa foule, sa passion, son intelligence dans l'étude de la télé, lui, dont l'obsession est d'atteindre la perfection dans la programmation d'une chaîne commerciale;

celui qui l'écran a déjà rendu captif et on attire un autre... 4) Veiller à ce que Carlo le cinéphile, amoureux de Weathers, n'a rien de romantique quand il parle de programme. L'art dévotiel, il en a fait une science; presque exacte. Avec un objectif, et un sens: la chasse au téléspectateur, la capture de l'audience. Une audience qu'il courtise et qu'il cherche à séduire, attirer, charmer, assujettir et conserver longtemps, le plus longtemps possible dans la journée. Une thermomètre, l'étalon de son travail, en fait, sa raison d'être. Une audience qui l'obsède.

Et il pense le soir devant le petit écran de la grande chambre d'hôtel qui l'abrite depuis plus d'un an. Il est fou d'anxiété, le matin, quand il dissèque les sondages, les passe au crible, et les compare. Heureux si les scores confirment ses prévisions, tourmenté devant une défaillance. « Mais ce n'est pas possible! La grille répond à une logique. Alors où est l'erreur? Car il y a forcément une erreur! »

Et la rigueur absolue est le secret de Carlo-Merlin; la potion de Panoramix Freccero. 1) Organiser le temps; associer la télé à la montre et à l'agenda du spectateur. 2) Trouver le ton, pesant la mise en pages, par faire l'hallage. 3) Respecter les genres et signer les transitions. « Après Dallas, peut-être un film d'amour, mais pas Deux flics à Miami ». On ne heurte jamais de front deux publics. On respecte et on retient.

un peu de cela dans la relation qui s'est établie entre Carlo Freccero, Hervé Bourges appelé, dit-on, « il s'est voué corps et âme tout en étant son conseiller efficace ». Un rapport, aussi, de fils à père spirituel, riche d'échanges, de travail ou étroite symbiose. Au point qu'il est difficile pour nous, à TF 1, de discerner laquelle a été la part exacte de l'un et de l'autre dans la politique des programmes menée durant ces trois dernières années.

A la limite, peu importe à Pascal Joseph. Seule compte pour lui l'efficacité. Comprenez la manière d'audience. Or les résultats sont là: TF 1 est un événement, la première chaîne française. Lui, l'homme secret qui répugne « à se mettre sur le devant de la scène » sort pourtant de sa réserve lorsqu'il parle boutique. La télévision, affirme-t-il, n'est pas un prospectus, « est une alchimie difficile, un art, faite pour moitié de raisonnable et pour moitié d'irrationalité ». Entre ces deux voies passe, selon lui, le chemin de la « modestie » afin d'éviter d'imposer ses goûts aux téléspectateurs et rester à l'écoute du plus grand nombre. Passe à l'écoute d'un refus d'une tentation dangereuse: « considérer

hoche la tête, fait la moue: « C'est la télé sans risque! Elles incarnent la mémoire, les valeurs françaises, parfois même franchouillardes. Au milieu de fictions de type universel, les émissions de plateau sont les excitations des spécificités nationales! Indispensables! »

Cynisme frecceriano. Diabolique Carlo. Respecté par ses collègues des autres chaînes pour sa science de l'art, couronné par la RAI qui lui fait les yeux doux, il prépare une anthologie de la télévision commerciale. Et pour arriver à la connaissance à laquelle il aspire, il lui faudra bourlinguer, créer d'autres modèles, mijoter d'autres grilles, évaluer d'autres cibles. Il est libre comme l'air, et il est tant d'axiomes qu'il voudrait vérifier!

Enigmatique Italien, amateur d'art, de musique, de littérature, qui refuse de parler de télé en termes culturels. Telle n'est pas sa mission, dit-il, lui qui réclame le titre d'éducateur et pas de gestionnaire. Mais peut-on si longtemps vouloir comprendre les masses sans jamais s'interroger sur ce qu'on leur apporte? Peut-on tricher longtemps avec sa vraie nature? Carlo l'alchimiste est trop lucide pour se prendre complètement au jeu. Et le jour où l'exercice n'aura plus pour lui de secrets donc de charme, partira-t-il, il larguera les amarres de la télé commerciale.

« La Sept! dit-il soudain, j'adorais inventer pour la Sept... » Un jour, c'est sûr, comme Weathers, il prendra la caméra « pour rechercher la Vie ».

ANRICK COJEAN.

### Pascal Joseph, l'éminence grise de la Une

N'était une légère calvitie, il a ce type de visage aux joues rebondies qu'on trouve encore des vestiges de l'enfance. Une inclination, aussi, à offrir de grands sourires calmes. Au reste, tout le comportement de Pascal Joseph est tranquille, réservé, du moins Jean Favard consent l'échec de tous les efforts conduits en ce sens, notamment en 1984 et 1985. Développer les peines de substitution, tous les régimes intermédiaires entre la détention et la liberté? Sans doute.

« Entrez le jeune débutant rencontré à l'époque et le Pascal Joseph d'aujourd'hui, il y a une fantastique métamorphose », dit un ancien de la chaîne, en ajoutant: « En quatre ans, il a parcouru un chemin que d'autres mettent vingt ans à accomplir. » Goût du pouvoir bien dosé? Oui, affirmait certains. Mais un peu, s'il est sûr de son chemin, qui ne s'est guère exprimé au grand jour jusqu'ici.

Pour beaucoup, il est surtout « l'homme de l'ombre », celui qui n'est jamais vraiment monté au créneau et dont la présence dans l'ancienne équipe de direction est qualifiée de « feutrée ». Dans certains services, il a même très vite baptisé « le Père Joseph », par référence à ce capucin qui fut l'éminence grise de Richelieu... Il y a, il est vrai,

un peu de cela dans la relation qui s'est établie entre Pascal Joseph, Hervé Bourges appelé, dit-on, « il s'est voué corps et âme tout en étant son conseiller efficace ». Un rapport, aussi, de fils à père spirituel, riche d'échanges, de travail ou étroite symbiose. Au point qu'il est difficile pour nous, à TF 1, de discerner laquelle a été la part exacte de l'un et de l'autre dans la politique des programmes menée durant ces trois dernières années.

A la limite, peu importe à Pascal Joseph. Seule compte pour lui l'efficacité. Comprenez la manière d'audience. Or les résultats sont là: TF 1 est un événement, la première chaîne française. Lui, l'homme secret qui répugne « à se mettre sur le devant de la scène » sort pourtant de sa réserve lorsqu'il parle boutique. La télévision, affirme-t-il, n'est pas un prospectus, « est une alchimie difficile, un art, faite pour moitié de raisonnable et pour moitié d'irrationalité ». Entre ces deux voies passe, selon lui, le chemin de la « modestie » afin d'éviter d'imposer ses goûts aux téléspectateurs et rester à l'écoute du plus grand nombre. Passe à l'écoute d'un refus d'une tentation dangereuse: « considérer

#### l'instrument comme un outil de pouvoir

Bref, pour Pascal Joseph, occuper un poste de responsabilité à la télévision, c'est avoir une « vigilance de tous les instants ». Attitude qui se manifeste par une obsession lancinante: la concurrence avec les autres chaînes et la nécessité de ne jamais perdre de vue le rapport coût/efficacité. Une approche jugée trop systématique et sévèrement critiquée par ceux qui redoutent de voir la création en payer le prix.

Deux semaines après sa nomination au poste de directeur des programmes, nombreux sont ceux qui, à TF 1, se demandent « s'il tiendra la route » face au nouvel enjeu que représente TF 1 privatisée, même que son « tandem » avec Hervé Bourges a éclaté. Saura-t-il, s'inquiétant d'autres, être à la hauteur de ses nouveaux interlocuteurs, des industriels? A cet argument, l'intéressé en oppose un autre d'ordre général: « Dans le domaine de la communication de demain, il n'est pas impossible que cette rencontre entre des gestionnaires sévères, avertis, et la télévision n'apporte des choses positives. »

ANITA RIND.

### Jean Stock, l'homme tranquille de M6

D'après en aparté, de sous-entendu en confidence, la nouvelle gonfle comme une voile au vent de la Croisette: « Jean part sur la 5. Et pour tous les pros de la télé qui se pressent au dernier MIP-TV cannois, la cause est entendue... Jean Stock sur la 5? La rumeur est fautive, bien sûr. Mais pas innocente. Elle rend hommage au talent et à la crainte qu'inspire à la concurrence le jeune directeur général adjoint de M6. »

A dire vrai, il était-ce le vent de folie soufflant sur les chaînes françaises, jamais une telle information n'aurait dû rencontrer le moindre crédit, le moindre écho. Comment Jean Stock aurait-il pu abandonner une chaîne naissante, pour laquelle il avait tant travaillé, travaillé d'arrache-cœur et jours fériés? Sa carrière n'est-elle pas faite toute de fidélité? Ecoutez ceux qui l'entourent, ils se parlent que de « loyauté », de « solidarité » et de « sérénité ». Le contraire de ces stars, vraies ou fausses, mais angoissées et narcissiques, qui papillonnent d'une chaîne à l'autre pour exister.

Rien, dans ses origines familiales, ne prédisait ce Lorrain à l'univers « si léger » des médias: le père, directeur de la Caisse d'épargne locale, préférait aux destinées de la ville. Et pourtant! Grand, Jean Stock rédige déjà une « gazette » qu'il vend à ses parents. Adolescent, il fonde une radio pirate qu'il rentabilise, puis, avec l'argent économisé, crée une agence d'images de télévision. Et, comme tout paraît aller de soi, il réussit, à vingt et un ans, ses études encore inachevées, à se faire embaucher à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion — RTL radio et télévision. Une maison à l'ambiance familiale, et dont il gravit

un à un tous les échelons. Journaliste radio, on lui doit quelques beaux « scoops », comme la chute des colonels grecs, qu'il annonce avant tout le monde. Présentateur télé, il fait mieux — en terme d'audience — qu'Yves Mourousi, qu'il concurrence à la mi-journée.

Mais c'est avec la programmation télévisée qu'il donne sa véritable mesure. En 1981, il devient l'adjoint de Jacques Navadio, le directeur des programmes de RTL-Télévision, auquel il succède trois ans plus tard. Dans cette chaîne régionale, la contrainte de se battre avec les moyens limités pour exister, il fait merveille avec une idée simple: « Une télévision doit aller au-devant de son public ». Une idée dont il ne fait pas une théorie, mais une pratique. « Deux fois par mois, raconte-t-il, je me rendais au hasard et souvent seul, dans un foyer recevant RTL-TV, pour passer un peu de temps pendant des heures parfois, toutes nos émissions. Souvent, cela se terminait par un happening avec les voisins. »

Conversations autour d'une table circulaire ou d'un salon aux murs fleuris, mais conversations sans démagogie. Jean Stock ne partage pas le mépris, si parisien, du « grand public ». Lui

semblerait-il? Ce serait sans doute trop dire. Mais il a pour lui les regards que l'on a pour ceux que l'on connaît et que l'on aime. Cette attitude ne l'empêche nullement de jouer les monstres froids, comme il le confesse en se qualifiant lui-même de « salimbanque et de géomètre » — un géomètre aux yeux rivés sur les sondages — d'étudier méthodiquement les plus petits réflexes des téléspectateurs, de comparer systématiquement les grilles de programmes des chaînes concurrentes, les yeux rivés sur les neuf écrans allumés qui peuplent son bureau.

Il n'oublie pas de compter son son et d'acheter — c'est un redoutable négociateur — les séries américaines cumulant audience et rentabilité. « Mais il y a une chose que je ne veux pas être: un télécrat », s'indigne-t-il, un de ces professionnels qui décrètent que cela doit être comme ça! »

Télécrat? Qu'il se rassure. Personne ne le qualifie ainsi. Même certains voient en lui, un technicien collant trop à un public qu'il juge lui-même « conservateur ».

PIERRE-ANGEL GAY.

**éditions entente** 12, RUE HONORE-CHEVALIER. 75006 PARIS. (1) 42-22-80-70.

**ROBERT GIRY**

**« LE NUCLEAIRE INUTILE ? PANORAMA DES ENERGIES DE RECHANGE »**

« Un livre qui vient à point » — Le Monde 128 p 55 f + port 11 f

150



Journal de 1980

ARTS ET SPECTACLES

Comédie musicale

« Dreamgirls » : Harlem en V.O.

La somptueuse production de Michael Bennett, le metteur en scène et chorégraphe de Chorus Line, arrive pour un mois à Paris, au Palais des congrès. L'histoire de trois belles filles noires qui, dans les années 60, devinrent « les Suprêmes », revue et exaltée par Broadway. Du rythme, du blues, des voix, des plumes, un tonus d'enfer.

« Je cherche quelque chose, quelque chose d'excitant, quelque chose de surprenant, quelque chose qui sera vraiment le pied. C'est ce que dit, à peu près, la première chanson, acte 1, scène 1 de Dreamgirls, la comédie musicale qui sera le 5 mai pour un mois au Palais des congrès, en v.o., naturellement. Croyez-en une représentation du spectacle à Boston si vous cherchez quelque chose d'excitant, vous avez trouvé, c'est Dreamgirls. Pas

groupe de trois jeunes chanteuses dotées, naïves et ambitieuses, les Dreamettes, débarquant de Chicago pour faire carrière à New-York dans les années 60. Manipulées par un impresario sans scrupules, embarquées dans des péripéties sentimentales décevantes, elles monteront cependant l'escalier de la gloire, en perdant beaucoup de plumes. Tout pour plaire, tout : même évincer la plus belle voix du trio, parce que son look est un peu plouc, même pacotiser avec la musique blanche, et couvrir le jazz pour coucher avec la variété. De cette union adultère naîtra le disco...

On voit bien, ou plutôt, on entend bien que rien de tout cela n'a été inventé, on entend bien que l'auteur, Tom Eyer, et le compositeur, Henry Krieger, ont puisé leur inspiration — bien qu'ils s'en défendent mollement — dans le destin édifiant et cruel des « Suprêmes ». Sous la férule de Berry Gordy, l'ancien ouvrier chez Ford, à Detroit, les petites, d'abord baptisées « les Primettes » ? Dans une industrie cadencée par les Blancs, n'ont-elles pas fait monter très haut la couleur ? Les débuts obscurs, la naissance du Tamla Motown

vallée sur Dreamgirls, serinement, patiemment. C'est formidable d'avoir le temps. Pour un peu, je n'ai eu aucun mal à me plonger dans le bain musical des années 60, c'est là-dedans que j'ai grandi, il n'y avait pas que Motown, mais aussi tous les disques Atlantes, qu'on écoutait pieusement à la radio...

Lumière magicienne

Ainsi prenait corps l'aventure Dreamgirls, et ce qui aujourd'hui en fait le prix. Le décor, par exemple. Né de l'alliance de Robin Wagner et de l'éclairagiste, Miss Tharon Mauer, il est d'une simplicité diabolique. Mobil, transformable, transportable, il est composé uniquement de deux tours légères et tubulaires d'aluminium, par le seul jeu de six cent cinquante projecteurs qui s'y accrochent, il évoque les cinquante-huit lieux où se déroule l'action, de l'Apollo Theater de New-York au Hilton de Las Vegas, en passant par un nightclub de Chicago ou un studio d'enregistrement. Les tours se rejoignent, s'écartent, s'allument, s'éteignent, la lumière ritme en magicienne. On encense les costumes. Une folie ruineuse. Une débauche de mousseline cascade, de satin fluorescant, de paillettes palpitantes, trois mille pièces, en comptant les accessoires, des couleurs à réveiller un daltonien, fuchsia, potiron, absinthe, on se pâme devant tant de parme...

Ces moments monumentaux sont dus à Thom V. Aldredge, l'infatigable papa de la robe arbre de Noël. Elle a habillé plus de cent quarante productions à Broadway et off Broadway, dont Chorus Line, des ballets, des opéras, des shows télé. On lui doit aussi la garde-robe érudite et à la hauteur du film Gatsby le Magnifique. Elle avait terminé ses derniers ourlets pour Dreamgirls neuf mois avant la première représentation.

Car, ce spectacle, après l'avoir imaginé, peaufiné, mis au point, il a bien fallu le produire. C'est la vénérable Schubert Organization, à l'avant de la scène depuis le début du siècle, qui s'en est chargée. Pour la somme de 3,5 millions de dollars 1981. Le vénérable président de l'organisation voudrait-il nous en parler ?

Broadway, le jour, ressemble au plus troublant des travails brésiliens, surpris à l'aube lorsque le Rimmel coule et que la barbe pousse. C'est plutôt croulant, et crasseux, sans sa couronne d'ampoules éteintes et d'enseignes murtes, dans les fumureilles méphitiques des vendeurs de bretzels. Le long du théâtre où se joue encore et encore The Chorus Line, une production maison (tout comme Cats, ou Amadeus), il y a une ruelle défoncée où stationnent quelques limousines noires, longues comme des corbillards colportés. C'est là, une porte vitrée d'un luxe insolite. Le luxe est aussi à l'échelle où vous conduit un vieux liftier noir élimé. Des bureaux feutrés, anglais. Du hall où l'on attend, on surprend par une porte entrouverte une conversation chuchotée. La voix qui parvient est celle, à s'y méprendre, de Marlou Brando dans le Parrain. Ce n'est pas celle de M. Bernard B. Jacobs. Celui-ci est élégant, et maussade. Il confirme l'investissement consenti pour Dreamgirls, rappelle que le spectacle a été créé en 1981 à Boston avant de triompher à Broadway pour mille cinq cent vingt-deux représentations consécutives. M. Jacobs précise que la Schubert Organization possède en propre dix-sept salles (à New-York, Philadelphie, Washington, Chicago, Los Angeles et Boston), affirme avec une conviction évidente que Michael Bennett est un « génie hors pair », mais confirme qu'il y



De gauche à droite : Susan Beaubien, Allan Crys et Arnetta Walker interprétant « Hard to say goodbye ».

à une crise de création. Il reçoit pour sa part deux cents scripts par an, et c'est au moins cent quatre-vingt-dix-neuf de trop. Il dit que Broadway la miracleuse n'a jamais possédé la recette infallible du miracle et que nous n'entendons parler en Europe que des « hits », pas des « flops ». C'est-à-dire des succès et pas des bides.

Est-il exact que la presse est toute-puissante ? « Oui », dit solemnellement M. Jacobs. Elle peut faire fermer un théâtre le lendemain de la première ? « Oui », rédit M. Jacobs. Ajoutant : « Ce n'est pas la presse entière qui est toute-puissante. C'est le New York Times. Et ce n'est pas le New York Times tout entier, c'était Clive Barnes. Maintenant qu'il est parti au New York Post, il a perdu tout son pouvoir. » M. Jacobs se reprend aussitôt, on ne sait jamais : « Il a perdu une partie de son pouvoir. » Que pense M. Jacobs de la prochaine tournée de Dreamgirls en France ? A vrai dire, M. Jacobs s'en moque comme d'un article de Clive Barnes dans le New York Post : « Nous avons vendu les droits, nous ne sommes plus intéressés ».

Intéressés au sens matériel du terme, évidemment. Nous quittons le chaloux M. Jacobs non sans lui avoir posé la question stupide qui vous déconsidère à jamais et vous fait tomber du rang de journaliste à celui de rama-

se de trombones : « Au fait, monsieur Jacobs, quelle est la différence entre un spectacle sur Broadway et off Broadway ? » On imagine des frontières géographiques, économiques, artistiques, mythiques... Pas du tout. M. Jacobs laisse tomber : « Mais la jauge, tout simplement, la jauge. » Voilà, c'est tout. Une salle de cinq cents places et plus ? C'est Broadway. Une salle de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf places et moins ? Off Broadway.

Carrousel vertigineux

La salle du Schbert Theater de Boston n'a pas de problème de jauge. Elle est désuète et immense ; elle est, en cette matinée, bondée de vieilles dames eucharistiques qui écaquent des doigts en attendant rimer « Cadillac Car » avec « Star ». Il faut dire que toute la troupe a un tonus d'enfer, les filles sont belles, les hommes font des bonds, à chaque instant il se passe quelque chose, on pousse une note, on change de robe, on verse une larme, on change de robe, on chante parce qu'on est triste, parce qu'on est gai, on chante tout le temps et c'est épatant.

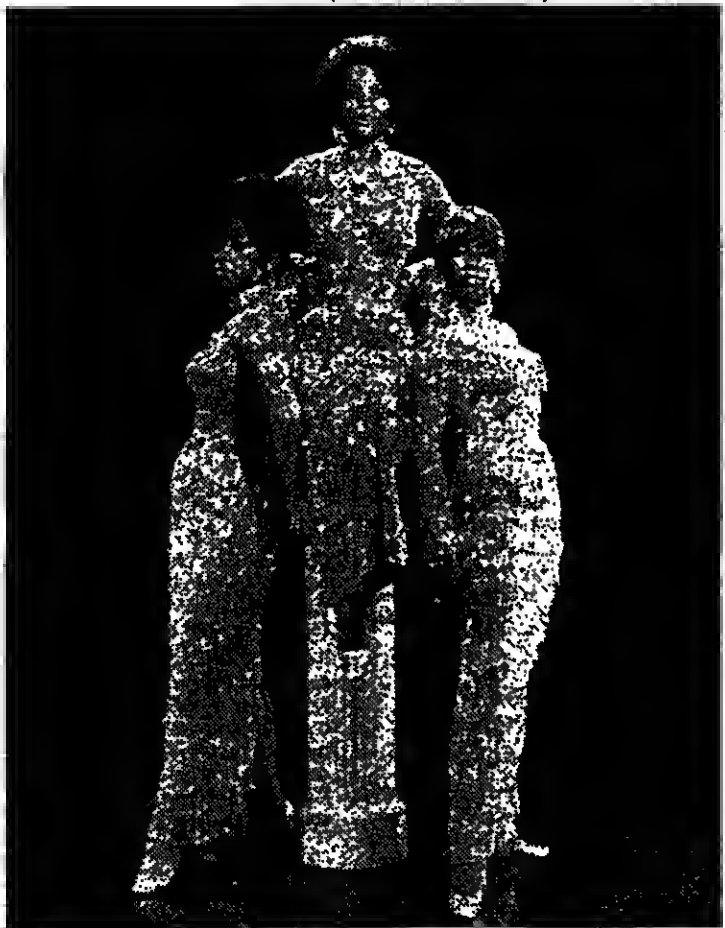
Vu des coulisses, c'est encore plus impressionnant. Cela tient de l'opération de commando et du coup de feu dans les cuisines d'un restaurant quatre étoiles, c'est chronométré au dixième de

seconde près, des machinistes armés de lampes-torches balisent le terrain d'un faisceau mince et impératif. Les tours d'aluminium glissent en silence. Les artistes au triple galop, au bord de l'asphyxie, se croisent sans se voir et sautent en scène comme des parus sur Kolwezi. La loge des dix habilleuses ressemble à la cabine des Marx Sisters.

A peine une des Dreamgirls a-t-elle échappé au projecteur, qu'elle est déjà dévêtue, et dans le noir, le temps d'un soupir de prestidigitateur, corsetée d'une nouvelle parure extravagante, fourreau d'écaillés de sirène, on abat-jour de soie sauvagement bouillonné. Prête ? Prête... C'est reparti. Le carrousel vertigineux dure deux heures sans un faux pas, sans un faux geste. A la fin, il ne reste plus sur le sol que quelques vestiges scintillants, paillettes défuntes et débris de bois... Chapeau bas.

Allons, vu de la salle, c'est beau aussi. Ça n'est pas parce que Victor Hugo fait courir New-York (après un détour par Londres) avec les Misérables qu'il faudrait croire que nous avons inventé la comédie musicale. Le genre est américain. Et dans le genre, on peut difficilement faire mieux que Dreamgirls. Du rythme, du blues, du nerf, du souffle, des jambes, des voix... Black est beautiful.

DANIELE HEYMANN



« Les Suprêmes », 1968.

besoin de mettre à votre oreille un Sonotone de traduction simultanée, soudain, vous comprendrez tout, même l'argot canaille de Harlem. Peu de dialogues d'ailleurs. La musique, rien que la musique, et des interprètes époustouflants pour la servir.

Dreamgirls est un show sous haute tension, chanté, dansé, joué, et mieux encore vécu par une troupe entièrement noire pour qui, à l'évidence, tout temps mort serait passible de la peine capitale. C'est un show somptueux, mais dont l'intrigue simple puise ses racines dans la vie réelle, dans la réalité démaquillée des forçats du strass. Et ceci est bien la marque de son producteur, metteur en scène et chorégraphe, Michael Bennett, M. « Chorus Line ».

Dans Chorus Line, à l'affiche depuis plus de dix ans, Bennett montre avec une fureur ascétique les espérances masculines et les frustrations nombreuses de quelques danseurs dont l'audition tourne à la confession. Le spectacle a reçu neuf Tony Awards (les Oscars de la scène) et le prix Pulitzer de l'œuvre dramatique. Dans Dreamgirls, Bennett s'est attaché à raconter l'histoire d'un

Sound, la sortie en beauté du ghetto musical pour toute une vague de chanteurs noirs, dont Stevie Wonder ou James Brown, l'ascension en solo de Diana Ross, la dissolution du groupe. Dans la vie, bien sûr, ça a mal fini : Florence, la Suprême supplanquée, est morte dans la misère. Dans Dreamgirls, bien sûr, ça finit mieux, on chante en chœur : « Nous sommes les filles de vos rêves, Ah ! La la, ce qu'on va vous rendre heureux... »

Comment est né Dreamgirls ? Le compositeur, Henry Krieger, qui se définit comme un « enter-tainer introverti », qui a failli un moment se reconstruire dans la boulangerie, dont le rêve secret est d'élever des chiens d'aveugles, et qui travaille actuellement à une adaptation du spectacle de Jérôme Savary, le Cockon qui voulait maigrir, raconte : « Tout s'est passé 390 Broadway. Là, dans notre atelier, le workshop. C'est un bâtiment que Michael Bennett a pu acheter et installer avec les bénéfices de Chorus Line. Bureaux, studios, salles de répétition, nous avons tout sur place. Pendant un an, nous avons tra-

Advertisement for Comédie Française. It features the text 'Comédie Française', 'L'administrateur général de la Comédie-Française La Société des Comédiens français présente : A partir du 28 avril LES FEMMES SAVANTES', 'ESTHER', and 'POLYEUCTE'. It also includes a reservation form with fields for name, address, and phone number, and a list of showtimes and ticket prices.



MUSIQUES

Renouveau des « Manca » à Nice
Les amis américains

Un festival de musiques et d'images d'aujourd'hui renait sur la Côte d'Azur. Le réanimateur, Michel Redolfi, est aussi créateur, et passeur de talents étrangers.

ÇA n'a peut-être pas été la bombe qu'on attendait. Mais une salve soignée d'événements surprenants ou heureux, bien faits pour entretenir la curiosité. Des Manca, on s'était fait, peut-être à tort, et sans toujours prendre le temps d'aller vérifier, l'image d'un festival rou-

l'université de San-Diego en Californie, spécialiste de l'oreille immergée, inventeur de sons faits pour être diffusés en piscine ou d'abord enregistrés sous la vague, ami des écrivains aux pincettes tonitruantes et de ces bavards les dauphins, acousticien de plongée, importateur en France de concerts subaquatiques goûtés, en 1981, à La Rochelle, par un public très déshabillé. Du signe de l'eau - peu représenté, il faut le dire, chez nos musiciens - Redolfi aura quelque peine à se déharrasser.

Mais le CIRM avait inscrit dans ses intérêts, sinon dans ses

cette année, s'est personnellement mouillé pour montrer que le genre demeurait fertile et pouvait être renouvelé. Pas de téléviseurs ou grappes ou superposés : un grand écran ; une image de qualité ; le meilleur équipement en haut-parleurs de cinéma que l'on puisse rêver (1) pour un voyage des sons dans l'espace ; et cette puissance de diffusion doublée par un escalon de haut-parleurs de concert, bétonnant les graves et jetant de grandes bourrasques dans cette envolée.

Titre du ballet : Volare. Passages d'insectes, de nuées, décollages en fusées. Exercices de

la musique sans âge, qui se refuse à forcer la voix hors de ses techniques traditionnelles, qui s'extasie au contraire de tout ce que ces techniques peuvent donner, pour peu qu'on les associe à des percussions insolites ou qu'on les place dans des situations acoustiques inaccoutumées (la bouche de la chanteuse presque au contact des cordes du piano, on jouant de près ou de loin avec cette chambre d'écho).

Reprises et créations

La réduction, par Jay Gottlieb lui-même, du grand cycle pour piano amplifié intitulé Makrokosmos (plusieurs heures ramassées à une vingtaine de minutes) révélait une écriture pianistique elle aussi tournée vers le seul plaisir d'entendre, de jouer à caresser les touches et les cordes, de jouer, de creuser sans complexe dans le passé de l'instrument pour y trouver, au détour de trouvailles sonores miraculeuses, deux mesures de Schumann, un accord de Debussy, quelques bribes de Chopin. Ni collage, ni emprunts, ni détour post-moderne : une appropriation tranquille par excès de personnalité.

« Conscient des responsabilités » que lui confèrent ses nouvelles fonctions de directeur de festival, Michel Redolfi n'avait pas sacrifié, on le voit, à son goût (assumé) pour la performance et le spectaculaire. A côté des concerts-marathons de la violoncelliste Marie Uitti, du saxophoniste Daniel Kientzy, et outre la journée « Musique à bord » sur le gellian de Palanski, des programmes très traditionnels par leur format et leurs effectifs s'ouvraient à des reprises comme à des créations de Marc Monnet, Pascal Dusapin, au Groupe de musique vivante de Lyon, etc. « Le jour où je suis arrivé, dit Michel Redolfi, un épais courrier m'attendait. Beaucoup de compositeurs qui se sentent exclus de festivals plus prestigieux et mieux placés par leur proximité avec la capitale se sont adressés à moi. Il m'a paru impossible de rompre avec la tradition d'ouverture des Manca. Ces manifestations sont d'abord destinées aux Nîçois, qui doivent y flâner sans exclusion d'air du temps. Elles devraient d'ailleurs s'intéresser davantage aux nouvelles écoles qu'aux nouvelles musiques.

« Les limites de mon budget (1,2 million de francs comme Bourges et Metz à peu près,

contre 6 millions à Musica de Strasbourg), m'ont contraint cette année à quelques sacrifices. Mais le palais Acropolis nous a hébergés deux jours gratis ; les grands hôtels nous ont offert leurs salons ; les musiciens du CIRM se sont chargés de transports, de la régie ; il nous a fallu mettre notre vanité d'outeurs ou fond de notre poche. Quant au ministère, il nous a dit de faire nos preuves et qu'il nous suivrait. »

De ce côté, la partie semble gagnée. A ees Manca - New Riviera - succédera donc en 1988 une « Nova Riviera » de luxe, accueillante à l'Italie, la Grèce, la Tunisie, la Yougoslavie. Avant les Manca - Horizon - de 1989 qui balayeront, à 360 degrés autour de la planète, Tokyo, Stockholm, Sao-Paulo et Sydney.

ANNE REY.

(1) La grande salle du palais Acropolis, acoustiquement remarquable (et d'ailleurs dessinée par l'architecte de la Philharmonie de Berlin), est aussi une salle de cinéma à l'équipement sonore hyperperfectionné. C'est là qu'auront lieu, en novembre prochain, des rencontres « Son-Cinéma » organisées par le CIRM, au cours desquelles les plus célèbres Sound Designers américains viendront faire entendre dans les meilleures conditions ce que peut être le son d'un film.



Michel Redolfi

tinier. Événement donc, que cette curiosité ranimée.

Qu'est-il arrivé ? Rien qui s'apparente à une révolution de palais. Jean-Etienne Marie, qui dirigeait depuis 1975 le Centre International de Recherches Musicales de Nice et les Manca qui, chaque année, en émanait, a décidé de se consacrer désormais à une œuvre musicale et théorique centrée sur la microtonalité, au carrefour de la théologie et des mathématiques, fruit d'un esprit très particulier qui avait su s'attacher une équipe, et maintenant à Nice, pour des compositeurs pas toujours bien en cour, une tradition d'hospitalité.

Michel Redolfi l'a remplacé. Profil tout aussi singulier. Chercheur, pendant plusieurs années, à

priorités, un programme sur l'image et le son : le nouveau directeur saisit l'occasion de travailler à pied sec et entreprend dès son arrivée d'équiper, au Centre de l'ancien Jean-Médecin, un studio de création sonore entièrement informatisé, conçu sur le modèle du Soundroid de la Lucasfilm, à Hollywood, et axé - en prévision des grands projets de la Victrola, en particulier - sur le cinéma. Mais aussi sur l'environnement muséographique (un programme est en cours avec l'association Espaces nouveaux), le théâtre, la vidéo.

Ah, la vidéo ! Voilà bien, d'Ashley aux Shadocks, un dossier de la modernité que l'on croyait classé. Mais Redolfi, dès

rythme, toujours aériens, sur des objets sonores éventuellement démesurés, de l'ordre du turbo-réacteur enregistré à deux mètres, mais qui gardent une transparence et un grain. Chorégraphie électroacoustique et aveugle, sur laquelle deux danseurs aux pieds ailés, bondissants et joyeux comme des athlètes en pleine forme, viennent improviser face aux caméras vidéo, un bâton, une croix, une fronde à bout de bras. Ed Tannenbaum est aux ordinateurs et traite les images ainsi enregistrées comme l'ombre portée de danseurs, leur reflet irisé et abstrait : plasma en apesanteur, sorte de fantômes échographiés, trames géométriques ondulantes, toujours variées, inachevées, recommencées. Directeur technique du Centre de musique contemporaine d'Oakland, Ed Tannenbaum a expérimenté ses performances vivantes, joliment intitulées « Pieds technologiques », avec Jean-Jacques Mattos et ses danseurs. Michel Redolfi l'a déniché lors d'un congrès et l'a fait venir à Nice avec deux de ses danseurs. Cet « art du double » technologique, gai, inventif et poétique, fut bien la découverte des Manca cette année.

« Songs » douces et visqueux

La troupe, idéalement, aurait dû venir au grand complet. De même, on avait beaucoup fantasmé sur un programme consacré le veille à Harry Partch, le « facteur Cheval » de la musique américaine d'avant-guerre, dont on espérait découvrir les marimbas géantes et les cactus seos accordés au quarantième de ton. Mais l'instrumentarium monstrueux du fils de missionnaire californien est la possession d'une fondation qui en contrôle jalousement l'exportation : il faut se contenter de « songs » plutôt douces et visqueux, le micro-tonalité éhémère étant terriblement proche, pour une oreille à peu près tannée, du chanter-faux pur et simple.

Le plongeur de la côte est avait heureusement dans sa manéche d'autres de ses amis américains. Comme Jay Gottlieb, pianiste ou toucher de fée, et Susan Belling, vraie mezzo d'opéra que rien n'oblige à se « sacrifier » à la musique de son siècle. Inédits en France, les deux cycles vocaux de Georg Crumb qu'ils donnaient à l'hôtel Westminster (les salons roccos de quelques grands hôtels de Nice avaient, cette année, été réquisitionnés) sont d'ailleurs de

ART

La peinture des XVIe et XVIIe siècles au Metropolitan
D'un maniérisme autre

Après Bologne et Washington, New-York découvre la peinture en Emilie des seizième et dix-septième siècles à une monumentale et passionnante exposition. Réhabilitations et remises en cause s'y succèdent à chaque salle.

« L'AGE de Corège et des Carrache à la peinture émilienne des seizième et dix-septième siècles » : on croirait plutôt le titre d'un ouvrage écrit que celui d'une exposition à grand spectacle, ne serait-ce que parce que l'art d'Emilie, moins étudié que d'autres, est loin de susciter d'ordinaire un intérêt universel. Comparées à Rome, à Florence ou à Venise, Bologne et Parme font des figures de parentes dignes mais peu vives, nobles dames de province, très bien élevées, d'excellente compagnie, mais un peu trop démunies tout de même pour qu'on ne les néglige pas au profit de leurs rivales.

Par chance, les historiens eurent à se montrer généreux et cultivés avec enjoyment l'art de la réhabilitation. Ils le cultivent même si bien qu'ils ont cette fois vu très grand, si grand que l'on n'a pas hésité à traiter de deux siècles de peinture, des débuts de Corège, aux alentours de l'an 1500, jusqu'aux œuvres d'un Cignani ou d'un Crespi, lequel mourut à Bologne en 1747.

C'est en vérité à la reconstitution d'une histoire tout entière que le spectateur assiste, non sans mal en raison de l'abondance des œuvres, de la langue extravagante du parcours, de sa complication extrême ; en raison plus encore de l'incohérence des styles et des périodes que ces deux cents ans contiennent. Le miracle reste que cette pléiade de leçon se digère sans trop de peine, relevée qu'elle est de réhabilitations et agrémentée, à l'insu peut-être de ses auteurs, de correspondances singulières avec l'époque contemporaine.

S'il est permis de simplifier et de schématiser, trois phases distinctes se succèdent, sans que cette succession exclue résistances, décalages ou retards. Le premier tiers de la période s'ordonne autour de deux figures, celle du Corège et du Parmesan, enfants prodiges, maîtres prolifiques, glorieux du maniérisme. Le second tiers tient en un seul nom, Carrache, et en trois personnes, deux frères et leur cousin : à eux revient le mérite d'avoir rompu,

autant que possible, avec les conventions du maniérisme et d'avoir fortement affirmé le nécessaire du vrai et de l'éloquant.

Tout naturellement, la dernière partie, qui correspond aux deux premiers tiers du XVIIe siècle à Bologne et, largement, dans l'Italie elle-même, suit les développements et perversions que suscite l'enseignement des Carrache. Autant dire qu'il est alors essentiellement question de mesurer la place de la réforme à la bolognaise par rapport à la révolution caravagesque et de suivre les progrès de ce qu'il sera plus tard habituel d'appeler le classicisme. De la sorte, une exposition, qui ne serait sinon que chronologie didactique, tourne à la cavalcade de catégories et oppose fortement deux esthétiques, l'une fondée sur le respect du style et de ses canons, l'autre sur une ambition « naturaliste ». A deux reprises, vers 1580 puis vers 1640, elles s'affrontent.

L'exposition bolognaise : un contre exemple

Assister à la mort du maniérisme émilien, quand Annibale Carrache peint des bouchers dans leur ébattir ou un homme vidant une coupe de vin blanc, c'est comprendre comment un style périt victime de sa frivolité. Sans doute les meilleurs Corège, les Parmesan les plus équivoques, les Primaticcio les plus tentateurs n'ont-ils pas voyagé jusqu'à New-York. Et pour cause : les fresques de Parme ne peuvent quitter le Duomo, pas plus que les chefs-d'œuvre des Offices. Il n'empêche : les tableaux maniéristes sont ici assez nombreux pour que l'on tienne pour démontré que la virtuosité ne fait pas le grand art et que le maniérisme n'est pas, quoi que l'on s'ingénie à démontrer de-ci de-là, l'apogée de l'Italie. A grands renforts de discours sur l'ambiguïté, le trouble, la névrose ou le folie, à grands renforts surtout de viennoiseries du genre de l'écuelle « Magie de la Méduse », une école contemporaine s'entrepria de faire du maniérisme l'art par excellence.

On voit bien que, dans une époque aussi fatiguée et narcissique que la nôtre, trop d'artistes ont à attendre d'une pareille campagne la légitimité que leurs œuvres seules ne peuvent leur conférer. Dans ces conditions, la vogue maniéristo-post-moderne tendant à tout recouvrir désormais, l'exposition bolognaise prend valeur de contre-exemple. Les faiblesses d'un Parmesan, plus pathétique que profond, les mièvreries d'un Corège - tant

pis pour Stendhal ! - les compositions contournées et obscures d'un Galieno de Carpi ou d'un Dosso Dossi, méritent la curiosité, pas davantage.

Le savoir-faire peut être éblouissant, la chromatisme acide, les expressions outrées, les contorsions d'une Madone en sanglots ou d'un saint Georges à cheval peuvent bien donner prétextes à des envois de draps et à des reflets de larmes et de cul-rasses, tout cela « sonne creux et faux sous la lime ».

Comme Caravage à Rome, les Carrache à Bologne ont eu tôt fait d'éprouver la stérilité de cet art de bijoutiers. Tous trois nés entre 1550 et 1560, ils étaient d'une génération assez éloignée de celle des grands maniéristes pour préférer la rébellion au pastiche. Peu à peu, ils abandonnèrent la gamme provocante des couleurs qui blessent l'œil, ils renoncèrent aux attitudes en spirale ou en tourbillon.

Les histres, les noirs, le modèle, l'étude, quelquefois très appliquée, d'une musculature ou d'un vêtement, le goût de la nature morte et du paysage observés, une sorte de triviale, leur sont autant de moyens pour se détacher de la mode.

Que l'on compare le Conversion de saint Paul du Parmesan à celle de Ludovico Carrache exécutée à la fin des années 80 : le lumière s'obscurcit, le décor se précise, la composition se creuse, un pathétique « sérieux » remplace l'effet théâtral d'un coursier trop lourd et trop échelonné, cabré en diagonale dans une toile qu'il envahit. La Réhabilitation du même Ludovico soulève la comparaison avec les toiles du Tintoret. Tout cela ne peut certes dissimuler que les peintures des Carrache sentent quelquefois, elle aussi, l'afféterie et qu'à tout chercher le drame il arrive qu'Annibal rencontre la ridicule. Mais du moins, à travers ces épisodes contradictoires, demeure inchangée l'ambition de restaurer une peinture héroïque. Il faudrait aller à Rome, au palais Farnèse, pour contempler l'aboutissement de cette démarche au plafond de la grande galerie, aboutissement placé sous le signe de l'Antiquité classique.

Car le réforme des arts passe par le retour à l'Antique, conçu comme leçon d'observation et de sobriété et du juste, du maniérisme aux Carrache, c'est aussi revenir de l'héliénisme à Phidias : le déplacement de la référence est loin d'être gratuit.

Les élèves de l'Académie des Carrache l'ont compris, à leurs manières variées. Les salles consacrées à cette postérité si

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS
MATISSE
le rythme et la ligne
avec la participation exceptionnelle de la Bibliothèque nationale

centre culturel jean arp
Mardi 5 mai à 20 h 30
THÉÂTRE ACTUEL présente
Robert HOSSEIN
Candice PATOU
et Louise ROBLIN
dans LORNA et TED
de John HALE

un spectacle de Jérôme Deschamps
C'est dimanche à Nanterre, théâtre des amandiers
à partir du 12 mai
location (1) 47.21.18.81

Handwritten signature or stamp at the bottom right of the page.



150

PATRIMOINE

Les restaurations des fresques de la chapelle Sixtine

Michel-Ange défiguré ?

« La plus grande restauration du siècle » ainsi a été qualifiée l'entreprise de « remise à neuf » des fresques de la chapelle Sixtine. Elle coûte 3 millions de dollars à son sponsor japonais, NTV/Yomiuri Shinbun, un poids lourd de la communication nipponne.

TOUT avait commencé en 1974 par le nettoyage du « Cycle de Moïse », à mi-hauteur du mur de gauche de l'édifice, des six « histoirs » symétriques de la vie du Christ, ainsi que des vingt-six papes figurant à l'étage supérieur (1). Les travaux se sont poursuivis à partir de 1980 sur les fresques par lesquelles Michel-Ange a immortalisé ce lieu. Les « lunettes » cerchant le haut des douze fenêtres où figurent les « ancêtres du Christ » ont été achevées en 1984. Les visiteurs de la Sixtine, qui sont déjà légion en ce printemps romain, peuvent observer la phase actuelle : les deux cinquièmes environ de la voûte sont restaurés. Au plafond : l'« Eresse de Noé », le

Déluge universel et le Sacrifice de Noé ; aux deux pendants d'entrée : Judith et Holopérne et David et Goliath, ainsi que deux ogives d'ancêtres au-dessus des lunettes aux trois prophètes, Zacharie, Joël et Isaïe, et deux sibylles, celles de Delphes et d'Erythrée. Le pont suspendu qu'on fait murer au fur et à mesure de l'avancement couvre actuellement la grande fresque le Pêche original et l'Expulsion d'Adam et Eve du Paradis. Le nettoyage de la fin de l'Ancien Testament, des quatre dernières ogives ainsi que des quatre

restaurations, que d'ôter les matières hétérogènes, celles surajoutées aux coups de pinceau de Michel-Ange Buonarroti par le passage du temps et l'action des hommes. Il y a en effet des siècles de suif de chandelles et de fumée de braser : c'est dans la Sixtine, faut-il le rappeler, qu'ont été élus des dizaines de papes par des centaines de cardinaux rassemblés à parfois dans le froid et la pénombre des semaines durant.

Ainsi donc ces couleurs intenses ne sont pas, comme le profane l'aurait d'abord imaginé, le fruit d'un rajout mais d'une soustraction ! A la vérité ce sont les éphémères mêmes du grand Buonarroti.

Le « terrible suverain de l'ombre », comme il a souvent été décrit, s'y révèle ainsi un audacieux coloriste. Davantage sculpteur que peintre, Michel-Ange, comme il en a lui-même accredité la légende ? Allons donc : un grand maître de la couleur « aux tons sveltes et gaillards, presque canailles », selon le grand criti-

de la part des restaurateurs : « Sous la couche de saleté, nous avons retrouvé la peinture très liquide, presque transparente, de Michel-Ange. Or celle-ci n'était pas faite pour être vue sous une lumière forte comme l'est celle d'aujourd'hui. Les projecteurs électriques aplatisent en effet les reliefs. Une fois le travail achevé, nous installerons un système de « lumière froide » qui devrait remédier à ces problèmes », nous déclare-t-on sur l'échafaudage.

Les ennemis de la restauration en cours n'acceptent pas cette explication. Du « muraliste » américain Frank Mason, qui a pris l'initiative d'une pétition à Jean-Paul II, au fresquist italien Pietro Amigotti, en passant par quelques autres, l'objection est venue, véhémentement : « Tout laisse penser que Michel-Ange avait l'habitude de rajouter une voile « à sec » sur son plâtre coloré ; de cette ombre très ancienne qui peut avoir fait corps avec le noir de fumée et la saleté, qu'est-il advenu durant la restauration ? », interroge le peintre Scialoja.

Et le critique Luigi Oberis, tout à sa rage de voir s'évanouir dissoute par l'action des restaurateurs la « mystérieuse profondeur spatiale » de la voûte, supplie qu'on arrête le « massacre de la Sixtine ». M. Fabrizio Mancinelli fait appel, lui, au plus ancien sans doute des historiens d'art, Vasari, pour assurer : « Jamais Michel-Ange n'a voilé ses fresques ».

Il reste que la Sibylle de Delphes, un des plus admirables visages jamais sortis du pinceau d'un artiste, est aujourd'hui comme écrasée contre la paroi et que le Déluge universel semble n'avoir échappé au total aplatissement que par un renforcement du trait concernant les personnages. Ce défaut, il est vrai, est déjà moins marqué pour le Prophète Isaïe, la Sibylle d'Erythrée et le Sacrifice de Noé, nettoyés ultérieurement. Le soupçon vient donc que les restaurateurs, conscients d'imperfections initiales de leur méthode, ont rectifié le tir en cours de route. Mais qui rendra vie à la Sibylle de Delphes ?

Question subsidiaire : on sait que, la Contro-Réforme aidant, les successeurs du pape Paul III, ordonnateur du Jugement dernier, ont fait recouvrir d'un voile pudique les nudités de nombre de personnages figurant à la paroi ; qu'à retrouver le Michel-Ange sous la patine des siècles, les restaurateurs auront-ils le culot de les rendre à leur état initial ? Ce sera sans doute Jean-Paul II qui devra trancher.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Cet ensemble a été achevé en 1483, un quart de siècle donc avant que Michel-Ange ne commence à travailler à la Sixtine. Y ont contribué notamment Botticelli, Ghirlandajo, le Pérugin, Pinturicchio et Signorelli.



Avant la restauration



Ephibie au de la voûte

Après la restauration

Museum l'autre

nombreuse, et riche de tant de noms fameux, comptent parmi les plus passionnantes que l'on ait vues de longue date. Elles rapprochent ces peintres que le dix-septième et le dix-huitième siècle vénéraient au point de les rendre, insupportables aux romantiques, les Guerchin, Dominique, Lanfranco et Reni, peintres de cours et d'églises. Ils ont en commun, à leurs débuts du moins, de pratiquer tous une peinture sombre, garnie de reminiscences antiques, rehaussée de clair-obscur caravaguesque. Ils ont en commun d'appliquer leur savoir-peindre au modèle vivant et, donc, d'exceller dans le portrait.

Ces contemporains de Vélasquez « tirant » les préats, les papes et leurs pages avec un véritable génie. Le Monsignor Giovanni Battista Agucchi du Dominiquin mériterait de figurer dans les anthologies. Son regard, la lettre qu'il tient, la vigueur peu ecclésiastique de ses mouvements, forment un système descriptif d'une richesse étonnante. Le Cardinal Francesco Cornini du Guerchin mérite autant d'éloges, et, plus généralement, tout l'œuvre d'un peintre qui vaut mieux que l'« Et ego in Arcadia » auquel la paresse ou l'ignorance ont à l'occasion réduit. Sa peinture sacrée, austère et lumineuse cependant, a contribué à la formation de Poussin et de l'école française du dix-septième siècle ; c'est dire sa qualité. A ces deux maîtres font cortège Cantarini de Pesaro, ou Lanfranco, auteurs de tableaux d'église d'une solennité fort respectable malgré ses outrances.

Reste le cas de l'insaisissable Guido Reni, doué plus qu'aucun, capable d'absorber l'enseignement de Raphaël ou du Caravage au point de les imiter parfaitement. Abondant, étourdissant dans le portrait, lui aussi, il se révèle néanmoins pour ce qu'il est : un néomanneriste, l'héritier inattendu de l'esthétisme à la Parmesan. Tantôt féroc, tantôt diabolique, balançant entre le morbide et le tendre, Reni passe de l'un à l'autre avec une aisance qui fait par rendre soupçonneux. Un nouveau maniérisme, celui qui se prolonge par Crespi, commence vers 1640, comme s'il était logique, qu'une réforme se change en rhétorique, que le naturalisme se fige en effets. Comme s'il était dans l'ordre de l'art que soient indissolubles les périodes de bavardage élégant.

PHILIPPE DAGEN.

\* Metropolitan Museum of Art, jusqu'au 24 mai.

sibylles et trois prophètes restants, sans oublier les fameux ignudi (éphébés nus), devrait être achevé à la fin de l'année prochaine — encore que du retard ait été visiblement pris. Pour finir, l'équipe des professeurs Cialucci, Mancinelli et Pietrangeli, responsables du grand œuvre, s'attaquera au Jugement dernier, l'immense fresque de 200 mètres carrés (peinte au-dessus de l'autel par le même Michel-Ange entre 1536 et 1541). Cette ultime étape est prévue pour durer quatre années et devrait être achevée pour 1993.

Sans attendre la vision finale, des polémiques ont éclaté, d'abord, furtives puis furieuses. Le travail des restaurateurs a été contesté tant par des peintres que par des critiques, les uns américains, les autres italiens. Il a également trouvé des défenseurs non

phète s'en trouve transformé en bédouin extrait d'un film de Cecil B. De Mille et qui tel ancêtre du Christ verrait, selon l'image fort vive de M. Toti Scialoja, ancien directeur des Beaux-Arts de Rome, « les ambres rouges de son drapage » changées en « plumes de perroquet ».

Des siècles de suif et de fumées

Empruntant dans le petit ascenseur puis les échelles qui conduisent au pont roulant sur lequel s'active depuis maintenant sept ans une dizaine de personnes. Passé le moment d'intense émotion à pouvoir toucher ce bloc de pure beauté qu'est Eve au pied de l'arbre fatal, les explications fusent, rassurantes. Rien d'autre n'est fait, nous indique ainsi M. Fabrizio Mancinelli, directeur

par des restaurateurs des siècles passés pour lutter contre l'écaillage de la voûte et qui a très vite noirci. « Nous nettoyons les fresques d'abord par des passages d'eau distillée, puis d'un mélange solvant que nous avons mis au point et dans la composition duquel entrent notamment du bicarbonate d'ammonium et de sodium, un fongicide et de la « carbosilmeilcellulose » fortement dilués. Pour les rares parties peintes à sec par Michel-Ange (repeints ou retouches), nous utilisons des solvants organiques sans eau. Nous arrivons progressivement au point de proprement voulu, qui n'est d'ailleurs jamais la couleur telle qu'elle est sortie du pinceau de l'artiste. Nous conservons une discrète couche de patine correspondant à la poussière et aux impuretés qui se sont immédiatement déposées ».

qu'Giulio Carlo Argan. Et, s'il a vraiment plu à Michel-Ange d'utiliser presque plus ces ocres rouges et jaunes, ces lapis-lazulis, ces silicates de fer verts, ces blancs saint-jean ou ces noirs de carbone, quel peigne-cul oserait donc y redire ?

Une pétition à Jean-Paul II

Mais voilà, il y a un autre aspect nettement préoccupant : vues de 25 mètres en dessous par le touriste de base, les fresques restaurées apparaissent singulièrement plus plates que celles encore « n'effusquées » par la « sainte effronterie » de « la fumée des cierges et de l'encens », selon la jolie formulation de Goethe en 1787. Ce constat, plus rarement développé que le précédent, reçoit une réponse moins convaincante

Musique en Amérique JETSET VOYAGES et TWA Voyage et musique classique aux USA Deux voyages musicaux cet été à travers l'une des plus belles régions de l'est des Etats-Unis à l'occasion des « FESTIVALS DE L'ÉTÉ »

MAGGY SQUARE SPECTACLES & GRANDS SPECTACLES PALAIS DES CONGRÈS PORTE MAILLOT - PARIS MOUSSORGSKY 10-21 JUIN 87 BORIS GODOUNOV OPÉRA DE VARSOVIE CHŒURS & ORCHESTRE DE PRESTIGIEUX SOLISTES SOVIÉTIQUES 300 ARTISTES



EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-71-12-33).

PARLÉ-VOUS FRANÇAIS ? Galerie de la BPL. Jusqu'au 11 mai.

HANS HOLLEIN. Retrospective d'architecture des années 50 à nos jours. CCL. Jusqu'au 8 juin.

STUDIO TOTEM ET MUSEOESIGN. CCL. Mezzanine Nord. Jusqu'au 18 mai.

MIES VAN DER ROHE ET SES DISCIPLES 1904-1969. CCL. Entrée libre. Jusqu'au 15 juin.

DESSINS AUTRICHIENS DANS LES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 7 juin.

MA MAISON EN L'AN 2010. Atelier des Enfants. Jusqu'au 29 juin.

NOUVELLES TENDANCES : les avant-gardes de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Le musée des arts. Galerie de la CCL. Jusqu'au 8 septembre.

CARTE BLANCHE A YONA FISCHER. Musée Kupperman ; Sté Goldstein. Galeries contemporaines. Jusqu'au 24 mai.

CARTE BLANCHE A LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE : JEAN-CHARLES BLAIS. Galeries contemporaines (RDC Mezzanine). Jusqu'au 24 mai.

CARTE BLANCHE A L'ASSOCIATION DES AMIS DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU. 16 artistes exposés. Galeries contemporaines (RDC Mezzanine). Jusqu'au 24 mai.

LES COURTISERS DU DÉSIR. (Voir ci-dessus.) Jusqu'au 24 mai.

PRAATIQUES NOUVELLES DU DESSIN D'ARCHITECTURE. Les clés imaginaires de Francis Marinuzzi. CCL. Jusqu'au 18 mai.

Musées

LUMIÈRES DU NORD : La peinture néo-classique (1805-1845). Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mai.

LE TROISIÈME ŒIL DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. Photographies en relief. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-65-09-24). Sauf mardi et mercredi, de 12 h à 19 h. Jusqu'au 23 mai.

COSTUME-COUTURE. Jusqu'au 15 juin : TERRA MOTUS. Naples. Treizième de terre. Entrée place Clemenceau. Jusqu'au 11 mai ; IANUS. L'ère des pharaons. Entrée avenue Winston-Churchill. Jusqu'au 20 juillet. Galeries nationales du Grand Palais (42-56-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. dim. 18 F. ; BRESIL. ARTS POPULAIRES. Grand Palais. Entrée : place Clemenceau. Jusqu'au 18 mai.

COMMENT PEINDRE LA JOCONDE. Salon des Indépendants. Grand Palais, Avenue Winston-Churchill (42-65-09-24). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. dim. 18 F. ; BRESIL. ARTS POPULAIRES. Grand Palais. Entrée : place Clemenceau. Jusqu'au 18 mai.

ELEPHANTILLAGES. Musée en Herminette d'Annam. Bois de Boulogne (87-67-47-66). Tous les jours, de 10 h à 18 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre.

LORENZO VIANI. Musée de la Seine, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 13 juin.

DOMELLA. Soixante-cinq ans d'abstraction. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf le lundi, de 10 h à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 10 mai.

JAN SAUDEK. Photographies 1953-1986. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 mai.

IAN HAMILTON FINAY : JEAN-LUC TILMOUTH. ARC Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 juin.

LE MOUVEMENT, présenté par le CNP. Jusqu'au 16 mai ; HIPPOLYTE BAYARD. Néo-classique de l'usage photographique ; Paul Nadar au Turban. Jusqu'au 31 mai. UN SI GRAND ÂGE. Jusqu'au 4 mai. LE TEMPS D'UN MOUVEMENT. Jusqu'au 9 juin. Palais des Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-33). Sauf mardi, de 9 h à 17 h 15.

L'ARCHE DE NOË. Jusqu'au 3 mai. FERRINANDO COLORETTI. La onzième des âges. 11 mai. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; dimanche de 11 h à 18 h.

MARRIERS DE RODIN. Collections de Musée Rodin, 77, rue de Valenciennes (47-43-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

HOMMAGE A CHRISTIAN DORR 1947-1957. Musée des arts de la mode. 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h ; le dimanche, de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Tarif réduit : 18 F. Jusqu'au 4 octobre.

LONDRES A LE TICKET. 50 ans d'histoire de Transport ; ALAIN LE QUERNEC. Artiste. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 24 mai.

VOYAGEURS... EN DELIRE. Sculptures d'Anguena ; Balarit ; De Ribier ; Perrot. Musée Rodin, 77, rue de Valenciennes (47-43-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 août.

RODOLPHE HAMMADI. De marches en escaliers. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 17 mai.

REMBRANDT, les étapes de la création. Bibliothèques nationales, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Galeries Mazarines et Mazarine, 16, rue d'Antoine-Bourdelle (45-53-31-70). Jusqu'au 17 mai.

HOMMAGE A SIMON GANTILLON. Départ. Bibliothèques nationales, Galeries Colbert, 1, rue des Fossés-Cochin (42-77-44-21). Sauf dimanche, de 9 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

L'ART ET LE TIMBRE. Musée de la Poste, 34, bd de Valenciennes (42-20-15-20). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 9 mai.

MBF Mercedes, 118, Champs-Élysées. Jusqu'au 28 juin.

Galerie GERMES

HOMMAGE A MAILLOL. Galerie D. Vercy, 36, rue Jacob (42-66-23-18). Jusqu'au 31 mai.

DONALD JUDD. Sculptures ; RONI HORN. Dessins. Galerie Maeght Léon, 13-14, rue de Valenciennes. Jusqu'au 16 mai.

PARIS-TOKYO 1958. Galerie Géal Lefebvre, 30, rue Mazurce (43-26-50-67). Jusqu'au 9 mai.

SCULPTURES D'ASIE. Galerie Yvon Lambert, 3, rue du Gros-Saint-Lazare (42-71-04-25). Jusqu'au 21 mai.

LA VOIE DU MATÉRIEL. Galerie Galard, 13, rue Mazurce (43-25-90-84). Jusqu'au 27 mai.

VINCENT VERDEGUR. Galerie Brucy-Fugère, 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Jusqu'au 13 juin.

RAINER FETTING ; JAMES ROSENQUIST. Galerie Denzil Temple, 30, rue Beauregard (42-72-14-10). Jusqu'au 30 mai.

JEAN-FRANÇOIS BRIANT ; MICHEL AARAS. Media-Art. 55, rue Didot (45-43-42-69). Jusqu'au 27 mai.

LE TOUR DU MONDE EN BOULLE. Galerie Aulmann, 3, rue Sarval (43-33-35-93). Jusqu'au 6 mai.

ENZO CUCCHIELLO. Galerie Blum, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 28 mai.

JOHN BATHO. Galerie Zabricka, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 8 mai.

BAZAINE. Maeght Editeur, 36, avenue Matignon (45-62-28-18). Jusqu'au 15 mai.

BERNARD. Galerie Franck Bernot Basile, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-92). Jusqu'au 9 mai.

COLETTE BRUNSWIC. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 6 juin.

JEAN-PAUL CHAMBIAS. Epreuve de la Mésène. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazurce (43-29-32-37). Jusqu'au 31 mai.

DEBONG CHEN. Galerie Mansart, 5, rue Foyot, rue de Valenciennes (42-72-35-47). Jusqu'au 31 mai.

ALAIN CLÉMENT. Galerie Montoya, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 30 mai.

ENZO CUCCHIELLO. L'ombre verte. Sculpture installation. Galerie Crouzet-Huissier, 5 bis, rue des Hautes-Rives (87-60-81). Jusqu'au 13 mai.

SAÏED DARWICHE. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montbello (43-54-58-79). Jusqu'au 16 mai.

HELENE DELPRAT. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 8 mai.

BERNARDETTE DELRIEU. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-00-41-47). Jusqu'au 12 mai.

DODINE. Galerie du Prélat, 8, rue du Prélat (42-77-32-48). Jusqu'au 22 mai.

DUFFY. Galerie Daniel Maligou, 26, rue Matignon (42-66-60-33). Jusqu'au 20 juin.

FAYOLLE. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, rue de Flandre-Saint-Honoré (42-66-69-99). Jusqu'au 23 mai.

DE FOREST. Galerie Dethlefs Speyer, 6, rue J.-Cailot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 mai.

MICHEL GEMINIANI. Galerie Ariet, 140, boulevard Haussmann. Jusqu'au 20 mai.

RAYMONDE GODIN. Galerie Laif Stabile, cour de Sévigné, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 13 juin.

ANNIE GRAMAIN. Galerie baudouin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-49-10). Jusqu'au 16 mai.

CLAUDE GROSCHE. Galerie Peinture Fraiche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 23 mai.

JAMES HAVARD. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 28 mai.

JIMENEZ-BALAGUER. Galerie Claude Samal, 18, place des Vosges (42-71-16-71). Jusqu'au 9 mai.

JUERGEN KLAUKE. Galerie Buma, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 9 mai.

MOSHE KUPFERMAN. Galerie Jacquart, 85, rue Rambuteau (45-08-51-25). Jusqu'au 6 juin.

MICHAEL LEIBOVICI. Carnets ita-liens. BIMC-Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville. Jusqu'au 15 mai.

LEZZEN. Galerie Franck Bernot, 11, rue de l'Ecluse (42-52-73). Jusqu'au 30 mai.

LEUBA. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (46-33-76-58). Jusqu'au 9 mai.

LOUTRE B. CHAMPS D'AMOUR. Galerie Fabien Boulikas, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Jusqu'au 8 juin.

EVELYNE LIEZ. Galerie Messarra, 27, rue Saint-Louis-en-l'Île (46-34-25-43). Jusqu'au 20 mai.

BERTHE MORISOT. Galerie Waring Hopkins, 2, rue de Miromesnil (42-63-51-26). Jusqu'au 27 juin.

OLAVIER MOSSET. Gilbert Brown-tolte et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 juin.

ERIC ORR. Galerie Georges Lavrov, 42, rue Beauregard (42-72-11-19). Jusqu'au 10 mai.

OSMAN. Galerie Philippe Casini, 13, rue Clapton (48-04-00-34). Jusqu'au 15 mai.

ROBERT PEROT. Galerie Nouveaux artistes, 184, avenue Jean-Jérôme (42-40-24-93). Jusqu'au 7 mai.

GILLES PLAZY. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 7 mai.

JEAN-MAURICE QUENEAU. Galerie Jean Perrot, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 16 mai.

GERARD SCHLOSSER. Galerie Beauregard, 23, rue du Remard (42-71-20-50). Jusqu'au 29 mai.

FRANCE SIFFROT. Galerie Alain Biondi, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-21-00). Jusqu'au 21 mai.

HENRI SPAETI. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 16 mai.

MARTIN SZEREBLY. en la commémoration d'une œuvre. Galerie Noctua, 25, rue du Remard (42-78-91-83). Jusqu'au 3 mai.

HARALD VLUGT. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 6 mai.

YVONNET. Cosa mortale. Galerie Berggren et Cia, 70, rue de l'Université (42-22-02-12). Jusqu'au 9 mai.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les fondateurs et leurs sculpteurs. Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille (46-84-77-95). De 6 mai à 5 juillet.

BRISTOL-SUR-ORGE. Ramon. Centre culturel communal Gérard-Philippe, rue Henri-Donard (60-84-36-68). Jusqu'au 6 juillet.

LA DÉFENSE. Musées Intérieurs. Studio 6, 143, passage Henri-Regnault. La Défense 6. Jusqu'au 12 mai ; LES INDIENS D'AMÉRIQUE. Objets d'Art et Objets du Quotidien. Art. 4, 15, place de la Défense. La Défense 4 (49-00-15-56). Jusqu'au 31 juillet.

DOREIL-ESSONNES. Jean Zaher. Centre d'art contemporain Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (60-89-00-72). Jusqu'au 9 juin.

ENGHIEN-LES-BAINS. Arts asiatiques. Hall Garnier. Jusqu'au 4 mai.

IVRY-SUR-SEINE. Bourse d'art monumental. Centre d'art contemporain, 93, avenue G.-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 24 mai.

ROUYEN-VOSGES. Shirley Jaffe. Fondation Curjel, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). Jusqu'au 3 mai ; La fête et les jeux en toile de Jouy. Musée Oberkampf, château de Montbello. Jusqu'au 2 juin.

MAISON-LAFFITTE. Philippe Levant. Château de Maisons (39-62-01-09). Du 5 mai au 5 juin.

MEAUX. Claude Levigne. Musée Bosquet, 50, rue d'Alsace. Ancien palais épiscopal (64-34-84-45).

MONTROUGE. 32<sup>e</sup> Salon d'art contemporain. Louis Valat. Centre culturel, 2, avenue E.-Boutroux ; 32, rue Gabriel-Peri (42-53-33-00). Du 6 mai au 9 juin.

MONTREUIL. Théophile Alexandre Steinhilber. Retrospective 1885-1922. Centre des expositions, esplanade Benoît-Fracon. Jusqu'au 31 mai.

NEUILLY-SUR-MARNE. L'Arcaïen. Art brut. Atelier de Gégging. Château de Guéris, 39, avenue du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). R.N. 24. Jusqu'au 13 septembre.

PONTOISE. Jean-Emile Laboureur. Musée Trévet-Delcourt, 4, rue Lemerclier (30-38-02-40). Entrée gratuite. Jusqu'au 14 juin.

PRESELES. Ouverture de huit salles (Soulages, Viellas, Coubes, etc.) Musée d'Art contemporain Prince Murat. Château de Naimel (34-70-36-48). Jusqu'au 12 octobre.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Picardie, berceau de la France. Clavis et les de-

niers Romains. Musée des Antiquités nationales (34-51-53-65). Jusqu'au 14 juin.

SEVRES. Porcelaines de Sévres au XIX<sup>e</sup> siècle. Musée national de céramique, place de la Manufacture (43-34-99-05). Jusqu'au 31 août.

VIGNY. La médécine de la préhistoire au Moyen Âge. Musée archéologique départemental de Vélizy. Cuisines-Vigny (34-04-45-07). Jusqu'au 2 août.

VILLEJUIF. Culture Saut/Le temps du regard. (J.J. Coucard, B. Monnot ; D. Nadand). Hôpital Paul-Brousse, 14, rue Paul-Vaillant-Couturier (43-66-19-79). Jusqu'au 20 juin.

En province

ALBI. Jean Lasse. Musée Toulouse-Lautrec. Palais de la Berbie (63-54-14-09). Jusqu'au 18 mai.

ANGERS. Les porcelaines françaises au XVIII<sup>e</sup> siècle. Musée. Ancienne abbaye de Saint-Vaast, 22, rue Paul-Dominer (21-21-26-43). Jusqu'au 21 juin ; Histoire de la culture. Musée de la Céramique. Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 28 juin.

AVIGNON. Françoise Gilot. Toiles emblématiques. Palais des papes. Salle de Théologie. Jusqu'au 3 mai.

BOURG-EN-BRESSE. Forum 1 (Accardi ; Attardi ; Comagni ; Dorazio ; Gauriel ; Perilli ; Santilippo ; Turcato). Musée de Bourg, 671, boulevard de Bourg (74-22-32-31). Jusqu'au 21 juin.

CALAIS. Boudier. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 5 mai.

CERET. René Roussel. Musée d'art moderne, rue Joseph-Parayre (68-87-27-76). Jusqu'au 10 juin.

CHAMBERY. Turin 1965-1987 : Arte povera. L'art pauvre dans les collections publiques françaises. Musée d'art et d'histoire. Jusqu'au 11 mai.

CHATEAUBRIANT. Jean Vauz. Exposition présentée aux Cordeliers. Jusqu'au 10 mai.

DUNKERQUE. Franck. Peintures et papiers récents. Musée d'art contemporain. Jusqu'au 9 juin.

FONTENAY-AUD. C'est fini tatte. Abbaye de Fontenay (41-51-79-30). Jusqu'au 31 mai.

GRAVELINES. Jean-Emile Laboureur. Musée du dessin et de l'estampe, ancien de Gravelines (22-42-31). Jusqu'au 31 mai.

GRENOBLE. Gloria Fritschman ; Ichas et au-delà. Musée de peinture et sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 14 juin.

GUÉRET. Mois des arts plastiques. CCAL, avenue Fayolle. Jusqu'au 5 mai.

LE HAVRE. Côme Mosta-Beit. Musée des beaux-arts, boulevard J.-F. Kennedy (35-42-33-97). Jusqu'au 8 juin. Le dessin (à travers une collection livrée de l'XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle). Maison de la culture. Espace Oscar-Niemeyer (35-21-21-10). Jusqu'au 30 mai.

ROCHOUAUX. Pigeon. Musée Saint-Roch. Du 1<sup>er</sup> juin.

LIÈUX. Le vitrail. Musée, 38, boulevard Pastour (31-62-07-70). Jusqu'au 28 juin.

LYON. Marthe ; l'Art du livre. Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (78-28-07-66). Jusqu'au 14 juin.

MARSEILLE. Solenne Balga. Centre de la Vieillesse-Clairet, 2, rue de la Clairet (91-50-81-52), tous les jours de 12 h à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

MARCO-EN-BARDONNEUIL. 5000 ans d'art chinois. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 31 mai.

MONTBÉLIARD. Patrick Deligne ; Bernard Faoua. Maison des arts, Hôtel Rossat, 54, rue Clemenceau. Jusqu'au 24 mai.

MULHOUSE. Jean Chast. Les préférences aux gazelles. Musée des Beaux-Arts, 4, place Guillaume-Tell (89-32-58-46). Jusqu'au 24 mai.

NANCY. Koller ; Baum. Galerie municipale, 1, place Stanislas (53-37-45-50). Jusqu'au 17 mai.

NANTES. Lemaître, figure, mythologies ; art grec. Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (40-74-53-24). Jusqu'au 18 mai.

NICE. Donations et acquisitions multiples. Musée Matisse, 164, avenue des Artistes (93-81-59-57). Jusqu'au 15 mai ; Les caprices de Goya. Musée d'Art Moderne, Arts, 33, avenue des Baumettes (93-44-50-72). Jusqu'au fin juin ; Niele Toroni ; vingt ans d'œuvres. Villa Arson, 20, avenue Stéphane-Légaré (93-84-40-04). Du 2 mai au 14 juin.

NIMES. David Bova. Galerie des Artistes. Boulevard des Artistes (66-21-88-12). Jusqu'au 10 mai ; Les caprices de Goya. Musée des Beaux-Arts (66-57-38-21). Jusqu'au 21 juin.

POURVILLE-SUR-MER. Jean-Gabriel Meunier. Ancien casino. Jusqu'au 10 mai.

ROCHECHOUART. Maclette Cocco. Musée départemental d'art contemporain, château (55-77-42-81). Jusqu'au 15 juin.

ROCHFORT. La herminette et le miel, un art. Centre international de la mer. La cordoue royale (46-87-01-90). Jusqu'au 3 mai.

LA ROCHELLE. Voir Naples... Ernesto Tacchini, peintures ; Les grands photographes espagnols. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-de-Péret (46-41-37-79). Jusqu'au 7 mai.

SAINT-ETIENNE. Jean-Luc Villemouth ; Christian Boltanski. Maison de la culture.

LES SABLES-D'OLONNE. Florelle ; machines à vapeur. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16). Jusqu'au 16 juin.

STRASBOURG. De l'origine de la peinture. Musée d'art moderne, ancienne demeure, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (89-32-46-07). Jusqu'au 31 mai ; Matisse et le bleu. S. Blocher, C. Collin-Tibaut, etc. Jusqu'au 31 mai ; Gustav Klimt. Autoportraits. Jusqu'au 10 mai. Palais Robert-Vivier. Musée. La nuit. Galerie d'exposition, 5, place du Château. Jusqu'au 30 juin.

TOULON. Musée Nica-Marselle, 11, rue de la République. 11 artistes mar-sellais. Musée de Toulon, 115, boulevard du Général-Leclerc (94-53-15-54). Jusqu'au 28 juin.

TOURS. La dynastie des Le Roy. Honoré du roi. Musée des beaux-arts, 18, rue François-Suard (47-05-68-73). Jusqu'au 14 juin.

VILLENEUVE-D'ASCO. Eugène Diezler ; Yves Brocard ; Claude Duran. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 10 mai.

VILLEURBANNE. Gordon Matta-Clark. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 10 mai.

VIZILLE. La peinture dans la Révolution. Musée de la Révolution française. Château de Vizille (76-68-07-35). Jusqu'au 24 mai.

VOTRE TABLE CE SOIR

Ambiance musicale • Orchestre - P.M.E. : prix moyen de repas - J. H. : ouvert jusqu'à heures

DINERS table with columns for restaurant name, address, phone, and description of food and service.

SOUPERS APRÈS MINUIT CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES » 12, place de Clichy - 48-74-49-64. Accueil



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.
CLARA GAZUL, Nelly Athlétique (46-34-03-83), 20 h 45 (29).

ATHÈNES (47-42-67-27) (D. L.), 20 h 30: Les plus beaux spectacles de la saison.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47) (D. L.), 20 h 30: Voyage.

PELIT CASINO (42-78-36-30) (D.), 21 h: Les plus beaux spectacles de la saison.

à 20 h 30: Florence; le 30 à 20 h 30: Quinze.

La danse
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), les 4, 5 à 20 h: Histoire nomade.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer., 19 h 30; jeu., 14 h 30 et 20 h 30; ven., 14 h 30 et 20 h 30; sam., 14 h 30 et 20 h 30; dim., 14 h 30.

OPÉRA (47-42-57-50), mer., 19 h 30; jeu., 14 h 30 et 20 h 30; ven., 14 h 30 et 20 h 30; sam., 14 h 30 et 20 h 30; dim., 14 h 30.

OPÉRA (47-42-57-50), mer., 19 h 30; jeu., 14 h 30 et 20 h 30; ven., 14 h 30 et 20 h 30; sam., 14 h 30 et 20 h 30; dim., 14 h 30.

OPÉRA (47-42-57-50), mer., 19 h 30; jeu., 14 h 30 et 20 h 30; ven., 14 h 30 et 20 h 30; sam., 14 h 30 et 20 h 30; dim., 14 h 30.

OPÉRA (47-42-57-50), mer., 19 h 30; jeu., 14 h 30 et 20 h 30; ven., 14 h 30 et 20 h 30; sam., 14 h 30 et 20 h 30; dim., 14 h 30.

OPÉRA (47-42-57-50), mer., 19 h 30; jeu., 14 h 30 et 20 h 30; ven., 14 h 30 et 20 h 30; sam., 14 h 30 et 20 h 30; dim., 14 h 30.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30: Émile et Zola.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30: Émile et Zola.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30: Émile et Zola.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30: Émile et Zola.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30: Émile et Zola.

ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30: Émile et Zola.

Le Monde sur minitel CINEMA
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires. 3615 TAPÉZ LEMONDE

V.O. UGC BIARRITZ UGC BOULEVARD CINÉ BEAUBOURG-LES-HALLES UGC ODÉON - UGC ROTONDE

1937. La chronique tendre, drôle et émouvante d'une famille de Brooklyn.



BRIGHTON BEACH MEMOIRS

NEIL SIMON THE PRODUCER PASTOR NEIL SIMON'S 'BRIGHTON BEACH MEMOIRS' BOYDE DANNER BOB DISNEY JUDITH MEYER JEWELMAN SILVERMAN NEIL SIMON DANIEL LITTLETON MICHAEL SMALL JOHN BAILEY DAVID CHASMAN JOSEPH M. CARACCILO DWY STARK GENE SAKS

PETER FALK • JOHN CASSAVETES MIKEY & NICKY
UN DES DIX MEILLEURES FILMS AMÉRICAINS DE CE SIÈCLE

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE
JACQUES VILLERET • JEAN-PIERRE BACRI • PAULINE LAFONT GUY MARCHAND GÉRARD KRAWCZYK JEAN BOUISE

SLANDRE DES ARTS VO - GEORGE V VO - FORUM VO - 14 JUILLET BEAUGRENELLE VO - 14 JUILLET BASTILLE VO - 14 JUILLET PARNASSE VO

MARCELLO MASTROIANNI L'APICULTEUR THEO ANGELOPOULOS







# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi dans chaque numéro. Signification des symboles : **P** Programmé dans « Le Monde radio-télévision » ; **F** Film à voir ; **O** Ou peut voir ; **N** Ne pas manquer ; **M** Chef-d'œuvre en chantier.

## Mercredi 29 avril

**TF 1**  
 19.55 Football : France-Islande en direct du Parc des Princes. Championnat d'Europe des Nations. 20.45 Tirage au sort. 21.40 Dernière minute de France-Islande. 21.50 « Palais camille » Présenté par Alain Devaux. Deux ans après l'arrivée au pouvoir de Mikhail Gorbatchev, quelles sont les transformations de l'URSS. Un grand dossier avec des reportages, des films d'archives, des interviews. 22.50 Concert. Suite Scythe de Prokofiev, interprétée par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Mstislav Rostropovitch. 23.20 Journal. 23.50 Magazine. Présenté par Alain Bérurier. Actualité cinématographique.

**A 2**  
 20.30 Théâtre : Le tombeau. De Robert Lamoureux. Avec Georges Monthilhon, Madeleine Barbalide, Michel Lach, Stéphane Pagan, Jacqueline Joffroy. 22.25 Magazine : Sany Joffe. Délits de cuisine : Topique. Avec Pierre de la Penne. 23.10 Journal. 23.30 Magazine. Les petits dessous de Marseille. Interview hard. Madame France. Cocktail explosif. Loving room. 23.25 Journal. 23.50 Magazine. Sélections de cinéma. Tahiti : paradis d'avant-guerre. Une nouvelle histoire proposée par Sophie de Lamoignon.

**FR 3**  
 20.35 Variétés : Supporter, à tous les grands châteaux. En direct du Paradis Latin. Avec les quatre équipes des équipes ayant remporté le grand chèque en 1966, 1977, 1981 et 1987 : Christian Carrère, Jacques Fouroux, Jean-Pierre Rivet, Daniel Dubout et le chanteur Francis Cabrel et les groupes Gold et Liscando IV. 21.45 Magazine : Les émissions de Georges Pernoud. Touché pas à mon poison. 22.45 Journal. 23.10 Théâtre : Liberté à Brême. De R.W. Fassbinder. Film enregistré au Théâtre Potemkine. Mise en scène par Jean-Louis Houdin, avec Hélène Vincent, Bouzid Allou, Daniel Béguin, Pierre Bolo, Christian Bonnard, François Chastot.

**CANAL PLUS**  
 21.00 Cinéma : Les maîtres du printemps. Film américain de Richard Benjamin (1984). Avec Sean Penn, Elizabeth

both Mac Gowan, Nicolas Caga, John Karlen. En 1942, dans un village de Californie, deux amis de lycée ont décidé de s'engager dans les marines. Ils ont, chacun, une liaison amoureuse. L'épave précoce des deux couples de la guerre reprend, sans vergogne, un sujet semblable à L'été 42, de Robert Mulligan. Pas mal tout de même. 22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : La fièvre du dragon. Film de Songkou de Bruce Lee (1973). Avec Bruce Lee, Nora Miao, Chuck Norris. 0.20 Cinéma : L'histoire officielle. Film argentin de Luis Puenzo (1982). Avec Norma Aleandro, Hector Alterio, Higo Arana, Guillermo Battaglia. 2.05 Série : Savviche.

**LA 5**  
 20.30 Téléfilm : Obsession. 22.20 Série : Hill street blues. 23.15 Série : Mister T. Mercredi 8.10 Série : Les Gens. 1.00 Série : Kojak. 1.55 Série : Star Trek.

**M 6**  
 20.30 Série : Les routes du paradis. 21.30 Série : Dynastie. 22.30 Magazine : O.H. Cinéma (rediff.). 23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : Club 6. 0.15 Flash d'informations. 0.20 Musique : Club 6. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : Club 6. 0.45 Flash d'informations. 0.50 Musique : Club 6.

**FRANCE-CULTURE**  
 20.30 Antiques. 21.30 Musique. Perspectives du vingtième siècle : Orient-Occident. I. Musique Méditerranéenne. 22.30 Notes magiques. Les gens... tout de même : Cinéma ; Les jeunes au Chili (3<sup>e</sup> partie). 0.10 Du jour au lendemain.

**FRANCE-MUSIQUE**  
 20.30 Concert (donné le 21 mars 1987 au Châtelet) : œuvres de Mozart par l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg, dir. Hans Knappertz. 21.30 Musique : L'été indien. 22.30 Notes magiques. Les gens... tout de même : Cinéma ; Les jeunes au Chili (3<sup>e</sup> partie). 0.10 Du jour au lendemain.

## Jeudi 30 avril

**TF 1**  
 13.45 Infos. 13.50 Feuilleton : La vété. (3<sup>e</sup> épisode). 14.50 Feuilleton : César de dynamite. 15.20 Dessin animé. 15.35 Croque-vaseaux. Avec les marionnettes Isidore et Clémentine ; Les délices de Pierre ; Clodo et Rato ; Infos magiques ; Black Star ; Rites minnie ; Punky Boverat ; Variétés ; Adémaï. 16.00 Flash d'informations. 16.02 Croque-vaseaux (info). 17.30 La vie des Rutes. 18.00 Feuilleton : Héli, ça suffit. 18.25 Mini-journal, pour les jeunes. De Patrick Drevet. 18.45 Jeu : La rose de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocorocochou. 20.00 Journal. 20.30 Série : Columbo. Jeu de mots. 21.45 Magazine : Informations. Émission de la rédaction de TF1. RFA : Sur les traces des paillards gris ; Scandale à la Maison Blanche ; Nicaragua : forces et faiblesses de la Contra. 23.00 Journal. 23.20 Documentaire : Notes sans scénario sur des paysages d'Algérie (1<sup>re</sup> partie). Le retour au Kabylie de l'écrivain, poète et directeur de théâtre Karthab Yazdani. Sur des musiques d'Alger, de Tlemcen, d'Oran et de la région.

**A 2**  
 13.45 Feuilleton : L'île au trésor (3<sup>e</sup> épisode). 14.50 Magazine : L'été indien. Émission de Jacques Tardif et Dominique Verdellien. Enquête : Comment devenir les parents de nos parents ? (3<sup>e</sup> partie). 15.35 Feuilleton : Rue Casarot. 16.05 C'est encore mieux l'après-midi. Émission présentée par Christophe Duchavanne. Avec Carlos, Milton, L. Pédagogues, Karine Franco, Samson, David et David. 17.30 Série A2 : Mimi Casarot ; Bourin copain ; Flash info A2 ; Judo Boy. 18.45 Feuilleton : Madame est servie. 18.50 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laiffont. 19.15 Actualités régionales. 19.40 La nouvelle édition de Bourin. 20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord. 19.40 Le 19-20 de France 2. Film scénarisé de Colin Higgins (1978). Avec Goldie Hawn, Chevy Chase, Burgess Meredith, Rachel Roberts, Eugene Roche. Les mémoires d'une jeune bibliothécaire de San-Francisco aux prises avec une mystérieuse organisation qui veut assassiner le pape Pie XIII en visite officielle. Émission soir, notes musicales, suspense à coupes le soufflé traité à la mode. Goldie Hawn, blonde héroïne, se tire de situations insolites. 22.25 Magazine : Résistances. En direct de l'Institut Pasteur : le droit à la santé. Invités : Pierre Salou, directeur médical de Pasteur Vaccins, et un représentant de l'association Rando. 23.40 Journal. 23.55 Histoire courtes. Sur les talons de Laurence Ferrari-Barboux.

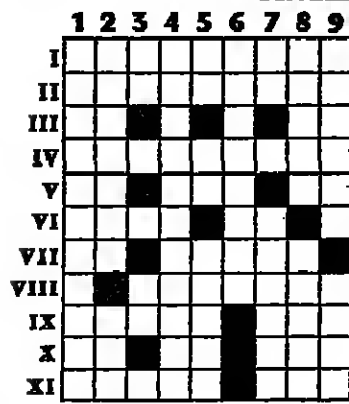
**FR 3**  
 14.00 Magazine : Théâtre (rediff.). 14.30 Magazine : Bourin (rediff.). 15.57 Jeux et quiz. 16.00 Magazine : Les villes, les tréfonds. Lyon. 16.52 Jazx off. 17.00 Feuilleton : Anne et le roi (4<sup>e</sup> épisode). 17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 Dessin animé : Belle et Sébastien. 18.00 Feuilleton : Égée, détective cambésien. 18.25 Feuilleton : Cap d'été (1<sup>er</sup> épisode). 18.57 Jeux et quiz. 19.25 Magazine : 19.40 Le 19-20 de France 3. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. 19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.45 Jeux : La classe. 20.50 D'accord, pas d'accord. 20.55 Cinéma : Les confessions d'un enfant de chœur. Film français de Jean L'Hôte (1966). Avec Maurice Biraud, Danielle Agache, Yvonne Claf, Jean-François Thézic, Régis Romanet, Jacques Legras. Couvent, dans une petite ville de la Lorraine, au début de la deuxième guerre mondiale, le fils d'un couple d'instituteurs letiques devient enfant de chœur. Chronique remarquable par son humour, sa tendresse, sa poésie. Le mariage d'un jeune grand croqueur de défilés. L'opéra, l'histoire, d'un défilé. 22.15 Journal. 22.40 Portrait de Jean L'Hôte. Avec la participation de Marie-Claire Berrault, Julien Guizon, Maurice Fallerio, Jacques Krier et les trois fils de Jean L'Hôte. 23.10 Préface à la nuit. Sonate n° 4 pour piano opus 30, d'Alexandre Scriabine, interprété par Véronique Roux, piano.

**CANAL PLUS**  
 14.00 Cinéma : L'inspecteur Laverla. Film français de Claude Chabrol (1985). Avec Jean Poiret, Jean-Claude Brialy, Bernardette Lafont, Jean-Luc Bideau, Jacques Dacqmine. 15.40 Cinéma : La fiancée qui venait du froid. Film français de Charles Nemes (1983). Avec Thierry Lherminier, Hélène Collin, Gérard Jugnot, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz. 20.55 Téléfilm : Méliès. Avec Jean-Louis Trintignant, Sophie Barjac. 17.10 Cabon cadis. 17.35 Série : Flash Gordon. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Dessin animé. 18.10 Jeu : Les affaires sont les affaires. 18.40 Top 50. 19.10 Zébulon. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frag Stars. 20.05 Starquiz



# « Services »

## MOTS CROISÉS



**PROBLÈME N° 4474**  
brossant. Se retourne pour la troisième fois.

**VERTICALEMENT**  
1. Marchande de salades. — 2. Préparation à la fraise. Lien de prières. — 3. Distance chinoise. Rapport de cercle. — 4. Instrument à mesurer la force. — 5. On s'en sert en le mettant à l'index. Sortie d'enfant. Victime de la boisson. — 6. Uo os dans l'os. — 7. Note. Peut tomber en arrêt devant n'importe quel bouquin. — 8. Capitale étrangère. Partion de tour. — 9. Se fin. La part qui nous revient.

Solution du problème n° 4473

**Horizontalement**  
1. Imitateur. — II. Neveu. Tr. — III. Cire. Maas ! — IV. Aulne. V. Gager. Aie. — VI. Naus. Age. — VII. Éusse. — VIII. Ta. XI. Mi. — IX. Oit. Euler. — X. Légumes. — XI. Colèreuse.  
**Verticalement**  
1. Incognito. — 2. Mai. Aa. Allo ! — 3. Ivrogne. Tel. — 4. Teo. Eau. Gè. — 5. AT. AR. Sicur. — 6. Mu. As. Ume. — 7. Etalage. Leu. — 8. Uranie. Mesa. — 9. Risée. Air.

## HORIZONTELEMENT

I. Lampe de voyage. — II. Auxquels on a « bouché » un coin. — III. Note. Abréviature chère à saint Dominique. — IV. On l'appelle pour éviter de prendre une « volée ». — V. Possessif. Collectionneur de monnaies. Mesure étrangère. — VI. Qui a sa place au foyer. Forme de tuile. — VII. Négation. Portée à la « cave ». — VIII. Balance monétaire. — IX. Un pen de flotte dans beaucoup d'eau. Riposte de tirant. — X. Personnel. Ne mérite pas le bec. Sujet de philo. — XI. Se fait en

## 1<sup>er</sup> MAI

### Les services ouverts ou fermés

**PRESSE.** — Aucun quotidien ne paraît le 1<sup>er</sup> mai.  
**BANQUES.** — Fermées le 1<sup>er</sup> mai.  
**POSTES.** — Pas de distribution de courrier à domicile. Seuls seront ouverts les bureaux qui assurent la permanence les dimanches et jours fériés.  
**SNCF ET RATP.** — Service réduit des jours fériés.  
**GRANDS MAGASINS.** — Tous fermés le vendredi 1<sup>er</sup> mai. Ouverts le samedi 2 mai, aux heures habituelles.  
**ASSURANCE-VIEILLESSE.** — Les bureaux d'accueil de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, rue de Flandre et rue du Chevaleret, seront fermés au public du jeudi 30 avril à 14 h 30 au lundi 4 mai à 8 h 30.  
**ALLOCATIONS FAMILIALES.** — Les bureaux d'accueil de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne seront fermés du jeudi 30 avril à 12 heures jusqu'au lundi 4 mai au matin.  
**SÉCURITÉ SOCIALE.** — Les bureaux d'accueil seront fermés au public du jeudi 30 avril à 15 heures au lundi 4 mai à 8 h 30.  
**MUSÉES.** — A Paris seront ouverts : le Musée des monuments français, les musées Jean-Jacques-Henner, Gustave-Moreau et le Musée de l'holographie (de 13 heures à 19 heures).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mardi 28 avril :  
**DES DÉCRETS**  
● Du 22 avril 1987 assujettissant l'Association pour la reconversion de salariés de la société anonyme Normed (Armeo) en contrôle économique et financier de l'Etat.  
● N° 87-289 du 27 avril 1987 pris en application de l'article L-512-2 du code de la sécurité sociale (entrée et séjour des étrangers en France).  
**UN ARRÊTÉ**  
● Du 17 avril 1987 portant suppression du concours de l'agrégation de langue et de culture japonaises ouvert au titre de l'année 1987.  
**UNE LISTE**  
● Des sites classés au cours de l'année 1986.  
Sont publiés au Journal officiel du mercredi 29 avril :  
**UN ARRÊTÉ**  
● Du 28 avril 1987 pris en application de l'article 15 de la loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases.  
**UNE DÉCISION**  
● N° 87-28 du 4 avril 1987 rejetant la demande d'autorisation présentée par le groupe d'acquéreurs conduit par Hachete SA en vue de la cession de 50 % de capital de la Société nationale de programme Télévision française 1.

# Sports

## CYCLISME Les conséquences de l'accident de LeMond

### Une équipe en réanimation

Une partie de chasse qui se termine mal peut-elle compromettre l'avenir d'une équipe cycliste ? La question se pose après l'accident survenu à Greg LeMond. Blessé alors qu'il traquait le gibier dans la région de Sacramento (Californie) (*Le Monde* du 22 avril), le champion américain devra renoncer au Tour de France qu'il avait remporté l'an passé. Et son forfait hypothéquera singulièrement les moyens d'action du groupe Toshiba-La Vie claire dont il est le leader théorique.  
La survie de cette formation constituée par Bernard Tapie serait essentiellement liée à une nouvelle victoire ou du moins à une performance d'un très haut niveau dans le Tour 1987. Il est évident que le forfait de Greg LeMond, compte tenu de la retraite de Bernard Hinault, remet en question la stratégie de l'équipe Toshiba et que ses chances de gagner le Tour de France en juillet prochain se trouvent en l'occurrence considérablement réduites.  
Jean-François Beroard sera investi de responsabilités importantes, mais il est lui-même handicapé par une blessure et rien ne permet d'affirmer qu'il possède l'éttoffe d'un vainqueur potentiel.  
Bref, tout l'effectif est menacé de chômage. Pour Cyrille Guimard, directeur sportif de Gitanu-Système U, la réglementation en vigueur plonge les coureurs professionnels dans un climat d'insécurité : « Cette réglementation doit évoluer, fait-il remarquer. Actuellement — on l'a vu avec Renault — des équipes vivent le temps que vivent les commanditaires. Ceux-ci doivent être des particuliers, comme c'est le cas pour Système U et pas uniquement des employeurs. Une réforme en ce sens s'impose. La stabilité du secteur professionnel en dépend. »

**BASKET-BALL :** championnat de France. — Limoges a battu Orthez 108 à 88, le mardi 28 avril, en match aller de la finale du championnat de France.  
**FOOTBALL :** qualification olympique. — Pour son premier match de qualification pour les Jeux olympiques de Séoul, l'équipe de France, championne à Los Angeles, a été battue par la Hongrie 2 à 0, mardi 28 avril à Aix-en-Provence.  
**HOCKEY-SUR-GLACE :** coupe de France. — Les Français Volants ont remporté la coupe de France en battant Tours par 8 à 5, le mardi 28 avril en finale.

# Le Carnet du Monde

## Mariages

— Ernest MILCENT et Marie-Thérèse MALTESSE, se sont mariés dans l'intimité le 18 avril 1987.  
26, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris.

## Décès

— M<sup>me</sup> Jacques Adler, M. et M<sup>me</sup> Antoine Franck, Olivier et Nicolas Franck, M. et M<sup>me</sup> Philippe Adler, Jean-Christophe et Emmanuelle Adler, ont la grande douleur de faire part du décès de  
M. Jacques ADLER, docteur en droit, avocat honoraire à la cour officier de la Légion d'honneur à titre militaire, croix de guerre avec palmes et étoile.

leur époux, père et grand-père.  
Les obsèques auront lieu le jeudi 30 avril à 10 h 45, au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14<sup>e</sup>, entrée porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.  
158, rue de Courcelles, 75017 Paris.

— Le colonel (ER) et M<sup>me</sup> Michel Berger, Franck-Etienne, Ayméric, Lorraine, Thierry, Ande, Tangy, Jean-Roch Berger, ont la douleur de faire part du décès de  
Maurice CHOMAT SYLVAIN.

survécu le 25 avril 1987.  
Les obsèques ont eu lieu à Chassiers (Ardèche), le 27 avril.

— M<sup>me</sup> Henri BERGER, née Raham, dans sa quatre-vingt-unième année, le 25 avril 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 4 mai 1987, 14 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère, Paris-17<sup>e</sup>.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— La Saulesotte (10). Courbevoie (92). Cachan (94).

Le docteur et M<sup>me</sup> Jean Bidagaray, M<sup>me</sup> Françoise Bidagaray, ses enfants, Antoine et Isabelle, Joël et Sylvie, Patrick et Florence, Jacques et Maryline, ses petits-enfants, Anne-Laure, Yann, Stéphanie, Morgane, ses arrière-petits-enfants, M<sup>me</sup> Madeleine Felgères, sa sœur, M<sup>me</sup> le docteur Alice Bidagaray, sa belle-sœur, M. Emmanuel et M<sup>me</sup> Isabelle Brunaud et leur fille Jacqueline, Les familles Bidagaray, Felgères, Mourou, Pingret, Grossemy, Klein, Le Goff, Doussere, Semama et Marquet ont la douleur de faire part du décès de

docteur Marcel BIDEGARAY, officier de la Légion d'honneur, médaille d'officier de la Résistance, croix de guerre 1939-1945, ancien de Libération-Nord, ancien conseiller général de la Seine, survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 20 avril 1987, à Colombes (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire part.

62, boulevard de la Paix, 92400 Courbevoie, 135, rue Étienne-Dolez, 94230 Cachan.

— M<sup>me</sup> Marie-Blanche Godécheux, sa sœur, M. et M<sup>me</sup> Robert Laboussolle et leurs enfants, Ses neveux et petits-neveux ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BISSONNIER, dit Max Frasset, ancien journaliste, homme de lettres, survenu dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 28 avril, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière d'Arcachon.

— Sa famille, Sa filleule Et ses nombreux amis ont la tristesse de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Henriette BOURDIER, survenue le 25 avril 1987.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

54, avenue de Breteuil, 75007 Paris.

— M<sup>me</sup> Roger Cazas, née Raymonde Gigout, son épouse, M<sup>me</sup> Maurice Perrochon, M. et M<sup>me</sup> Michel Perrochon, M<sup>me</sup> Paulette Achar et ses enfants, M. Léon Cazas, M. Michel Cazas, Les familles Anjoulet, Cazas, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger CAZAS, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, chevalier du Mérite agricole, médaille de vermeil de la Ville de Paris, survenu à Paris, le 23 avril 1987, dans sa soixante-troisième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation dans la plus stricte intimité au cimetière de Sceaux dans la sépulture de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Brasserie Lipp, 151, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

(Le Monde du 25 avril.)

— M<sup>me</sup> Paule Berry, Les familles Chermat et Rodriguez, Les enfants Sylvette, Vivette, Roger, Gilles, Et petits-enfants Laurette et Loella, ont la douleur de faire part du décès de

Maurice CHOMAT SYLVAIN, survenu le 25 avril 1987.

Les obsèques ont eu lieu à Chassiers (Ardèche), le 27 avril.

— Edouard CORNET est décédé accidentellement en montagne le jour de Pâques, à l'âge de vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Sancerre (Cher).

De la part de M. et M<sup>me</sup> Jean-Marie Cornet, Laurent et François, 6, place du Bosquet, 91240 Saint-Michel-sur-Orge.

— M. et M<sup>me</sup> Gilbert Langero, M. et M<sup>me</sup> Jean Lefebvre, M. et M<sup>me</sup> Guy Moreau, ses enfants, Thierry et Alain Dubois, Les familles Langero, Hovwaer, Moreau, Prouteau, Chamier, Bellanger et Baillet, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Les familles Lenoir, Thiébaud, Geistel, Chaise, Blondin et Bregand, ses frères, sœurs, beau-frère et belles-sœurs, Les familles Jacques, Torregrossa, Ragouillet et Gazeaux, ses neveux et nièces, Et toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DUBOIS, survenu le 25 avril 1987, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation aura lieu le jeudi 30 avril 1987, à 11 heures, au cimetière de Marly-la-Ville (Val-d'Oise), dans le caveau de famille.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière.

28, rue Claude-Debussy, 93250 Tremblay-les-Gonesse.

— Ses anciens collègues du service correction du journal *Le Monde* ont appris avec tristesse le décès de leur ami

Maurice DUBOIS, né le 12 mars 1913, entré au journal le 2 mai 1967, parti en retraite le 31 mars 1978, et s'associant à la peine de la famille.

— Le conseil d'administration de l'Association française du Festival international du film de Cannes sous prie d'annoncer le décès de

Robert FAVRE LE BRET, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 28 avril 1987.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le jeudi 30 avril, à 14 h 30, à Bougy-Villars (Suisse).

1171 Bougy-Villars, Canton de Vaud (Suisse).

— M<sup>me</sup> Robert Favre Le Bret, née Geneviève Guillot, Florence, sa fille, Christian, son fils, ont la douleur de faire part du décès de

Robert FAVRE LE BRET, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 28 avril 1987.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité le jeudi 30 avril, à 14 h 30, à Bougy-Villars (Suisse).

1171 Bougy-Villars, Canton de Vaud.

(Le Monde du 29 avril.)

— M<sup>me</sup> Eva Feniger, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Clément Feniger, son frère et sa belle-sœur, Ses enfants et petits-enfants, Ses neveux et petits-neveux, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy W. FENIGER, ingénieur civil du Génie maritime, survenu le 26 avril 1987, à Paris-14<sup>e</sup>, dans sa soixante-troisième année.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité au nouveau cimetière d'Anlisy-sous-Bois, le 30 avril, à 10 h 15, dans le caveau de famille.

3, allée des Gondeaux, 95210 Saint-Graffen.

— Laynes (Indre-et-Loire).

M<sup>me</sup> Georges Gautier, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Jean Gautier, M<sup>me</sup> Pierre C. Thiébaud, née Simone Gautier, Ses enfants, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges GAUTIER, gouverneur général de la France d'Outre-mer, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 27 avril 1987.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 30 avril 1987, à 14 h 30, en l'église de Laynes.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Bellevue, 37230 Laynes.

— M<sup>me</sup> Robert Gout, Marie-Jeanne Lavigne et ses enfants, Danielle et Pierre Biano-Gonnel et leurs enfants, Les familles Gout, Gini, Minard, Bignalet-Cazalat et Segalen ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Maurice GOETT, survenu à Montpellier, le 20 avril 1987, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le 22 avril à Montpellier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Dauphiné-2, 174, rue Guillaume-Janvier, 34070 Montpellier.

— Sa famille, Ses amis et connaissances, ont la douleur de faire part de la disparition de

Raymond LORGEBOUX, né Marcelot, inspecteur de l'enseignement technique, officier des Palmes académiques, Incinération lundi 4 mai, à 10 h 15, au Père-Lachaise. Inhumation le lundi 4 mai, à 17 heures, au cimetière de Saint-Raphaël.

## Anniversaires

— Il y a un an, le 29 avril, Anne CHAMPONNOIS nous quittait.

Sa mémoire est vivante.

— Il y a deux ans, disparissait Georges LEFRANC, historien du monde du travail. Souvenons-nous.

— Pour le premier anniversaire de la mort de notre cher époux et père, M. Joël PRASQUIER, on se réunira, le dimanche 3 mai 1987, à 12 h 30, au cimetière de Bagneux.

M<sup>me</sup> D. Prasuquier, Le docteur et M<sup>me</sup> R. Prasuquier et leurs enfants.

**Communications diverses**  
— Le missionnaire et docteur Ewald Franck d'Allemagne vous prie de lui faire l'honneur d'assister à la conférence : « L'accomplissement des prophéties bibliques notre temps », qu'il donnera le 1<sup>er</sup> mai 1987, à 14 h 30, salle des conférences en 69<sup>ter</sup>, rue de la Chapelle, 75018 Paris. Orateur à la radio et à la télévision, ce serviteur de Dieu a visité plus de quatre-vingt-dix pays en s'adressant à toutes les professions de foi. Quiconque croit en Dieu et sa parole est cordialement invité. Entrée gratuite.

— Mercredi 29 avril a lieu une projection du film *La Malson du désespoir* sur le génocide ukrainien (1932-1933) avec Léonid Pliouchich, à 9 heures, université Paris-IX-Dauphine (INALCO).

## VENTE A FONTAINEBLEAU

Château de Fontainebleau

Dimanche 3 mai à 14 h 30

Automobiles de collection

EXPO de 29-4 au 2-5 de 10 h à 19 h le 3-5 de 9 h à 13 h

M<sup>me</sup> J.-P. OSENAT, commissaire T. : (1) 64-22-27-62

# Aventure

## Huit adolescents au pôle Nord

L'expédition de huit adolescents français qui tentent d'atteindre le pôle Nord magnétique sous la direction du docteur Jean-Louis Etienne, est arrivée au but, le mardi 28 avril en fin de matinée.  
Les huit adolescents (quatre garçons et quatre filles de quatorze à quinze ans, sélectionnés après un concours ouvert aux enfants du personnel d'une compagnie d'assurances) ont dû marcher pendant plusieurs jours avant de relever le pôle magnétique.  
Malgré une température « très douce », les jeunes explorateurs ont souffert de quelques gelures aux pieds, n'appréhendant pas le médecin français, qui avait rallié le pôle Nord géographique à pied l'an dernier, à la même époque. Pour leur expédition, les jeunes Français étaient aussi accompagnés par quelques esquimaux qui les ont initiés aux techniques polaires traditionnelles : construction des igloos, pratique du traîneau à chiens et du ski sur la banquise. — (AFP.)

# Faits divers

## A Paris Mort d'un pompier blessé dans un incendie

Le sapeur Franck Maréchal, vingt et un ans, un pompier qui avait reçu une forte décharge électrique en combattant un incendie survenu le mardi 28 avril, en fin d'après-midi, dans un immeuble du dix-huitième arrondissement de Paris, est décédé, dans la nuit de mardi à mercredi à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Deux autres sapeurs, plus légèrement atteints, ont été hospitalisés.  
L'accident s'est produit dans le hall d'entrée de l'immeuble de 17 rue Vincot-Compoint, à l'arrivée des pompiers, alors que le courant électrique n'avait pas été coupé.  
L'incendie, probablement d'origine accidentelle, qui avait pris naissance vers 18 heures dans la loge de la concierge, s'est propagé par la cage d'escalier jusqu'au cinquième et dernier étage, où un appartement a été la proie des flammes.

## Les pirates de la Seine

« A l'abordage ! » On n'avait pas entendu cela sur la Seine depuis les invasions normandes. Réveillés en pleine nuit par le piétinement des assaillants sur le pont de leur péniche, les Carlier — monsieur, madame et leurs deux enfants — n'ont pu croire à leurs oreilles. L'attaque a eu lieu dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 avril, au cœur même de Paris, dans le port des Champs-Élysées, situé à l'aplomb de la place de la Concorde. La Sancerre, un bateau-restaurant de 200 tonnes, avait quitté sans bruit son ancrage au bois de Boulogne pour venir aborder le Pithéas-Vivres, paisible péniche d'habitation de 100 tonnes, et prendre sa place de vive force.  
L'équipage du Sancerre, fort d'une dizaine de gardiens, entreprit de couper à la hache les amarres du Pithéas pour l'entraîner au rillieu du fleuve. Il fallut l'intervention de la brigade fluviale pour repousser les pirates. Héberlés par cette épopée du temps de la marine à voile, la famille Carlier a porté plainte pour violation de domicile, abordage nocturne et piraterie.  
M. A.-R.

**loterie nationale**  
TRANCHE N°43 DU **SUSPENSE**  
TIRAGE DU MERCREDI 29 AVRIL 1987  
LE NUMÉRO **319025** GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F  
LES BILLETTS SE TERMINANT PAR **722** GAGNENT 1 500,00 F  
AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

Nos abonnés, bénéficiaires de la réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

150



150

Vertical text on the left margin, likely a continuation of the 'net du Monde' section.

# Le Monde EDUCATION

## Colère dans les écoles anglaises

Grèves perlées, refus de toute activité en dehors des heures de cours... M<sup>me</sup> Thatcher doit affronter la révolte des deux principaux syndicats d'enseignants, contre la dégradation du niveau de vie et les projets du ministre de l'éducation.

**L**e début - officiel - de la campagne électorale est, semble-t-il, imminent, et l'éducation sera, assurément, l'un des sujets les plus brûlants, pour le parti de M<sup>me</sup> Thatcher. Le conflit larvé qui, depuis près de trois ans, perturbe le fonctionnement des écoles anglaises n'est pas près de s'achever. La semaine dernière, lors de leur congrès annuel, les deux principaux syndicats d'enseignants ont certes fait un pas en arrière dans leur plan de guerre d'usure contre le gouvernement. Mais ils ont trouvé en même temps une coalition nouvelle qui renforce manifestement leur détermination à combattre les projets du ministre de l'éducation, M. Kenneth Baker.

Le plus important de ces syndicats, le NUT (National Union of Teachers) a renoncé, après un vote négatif de ses adhérents, à lancer un mot d'ordre de boycottage systématique du remplacement obligatoire des collègues absents. Ce faisant, il s'est rapproché de la position plus modérée du NAS-UTW (National Association of Schoolmasters - Union of Women Teachers).

Ces deux organisations, qui représentent près de 75 % des enseignants du primaire et du secondaire, sont ainsi parvenues à former une alliance qui semble mettre fin, pour un temps, à de vaines rivalités, souvent paralysantes. Cette coalition leur permettra vraisemblablement de se montrer plus fermes dans leurs autres projets d'action : une nouvelle série de grèves perlées d'une demi-journée et - ce qui est sans doute plus inquiétant pour le ministre - une très stricte interprétation du contrat de travail.

Cette innovation consiste à calculer au plus juste le temps de présence exigé : mille deux cent soixante-cinq heures, sur cent quatre-vingt-quinze jours par an. Dans un pays où instituteurs et professeurs sont tenus, depuis toujours, de superviser la plupart des activités sportives et éducatives (ateliers, visites) en dehors des cours proprement dits, cette forme de protestation risque d'affecter durement la partie du service de l'enseignement à laquelle les Britanniques, dans leur ensemble, restent très attachés.

*Tout ce qui est animation et fait la particularité de notre système va en souffrir cruellement», déclare un directeur d'école qui a calculé que certains de ses profes-*

sors, s'ils appliquent à la lettre les consignes syndicales, auront également accompli le temps imposé dès la fin du deuxième trimestre... « Bien sûr, ajoute-t-il, ils ne cesseront pas les cours au troisième trimestre, mais ils n'en feront pas plus ».

Si on en est arrivé là, c'est que, ces dernières années, le corps enseignant a vu son niveau de vie baisser assez considérablement par rapport à d'autres catégories professionnelles. « Si le précédent ministre de l'éducation leur avait accordé 2 % supplémentaires voilà deux ans, on n'en serait pas à ce point de tension », constate le responsable de l'enseignement dans un comité. En Grande-Bretagne, l'éducation, comme toute autre administration, est très décentralisée, et ce sont les collectivités locales qui sont les employeurs. Celles-ci, souvent contrôlées par l'opposition, sont prises entre deux feux, car leur budget global est de plus en plus vérifié et limité par le gouvernement Thatcher.

### Le bâton avant la carotte

Le nouveau ministre, M. Baker, nommé il y a un an, s'est montré un peu plus généreux que son prédécesseur. Mais, lorsqu'à l'automne 1986 un accord est enfin intervenu entre enseignants et collectivités locales, après de longues négociations et une première série de grèves perlées, M. Baker l'a dénoncé et corrigé dans le sens de la restriction. De surcroît, M. Baker a subitement mis fin à l'existence de l'orga-

nisme indépendant d'arbitrage qui présidait aux négociations salariales entre le gouvernement et les syndicats.

La nouvelle formule n'a pas encore été définie, et le ministre ne paraît pas pressé de la trouver. « Nous n'étions pas du tout opposés à une réforme, mais il faut la faire, disent les dirigeants syndicaux, car pour l'instant, c'est le néant et nous nous trouvons ainsi privés d'un droit fondamental ». Cette revendication est l'élément essentiel de la contestation actuelle.

M. Baker a aggravé la mauvaise humeur des enseignants - en donnant du bâton avant d'offrir la carotte -, selon l'expression du chroniqueur du *Financial Times*, c'est-à-dire en ne retenant qu'une partie de l'accord conclu entre les syndicats et les collectivités locales. Il a imposé des conditions de travail plus contraignantes, mais jusqu'à présent il n'a pas donné suite à l'autre aspect de l'accord : réduction des effectifs des classes surchargées et instauration d'un temps minimum de présence en dehors des cours (la réglementation nouvelle ne fixe que le temps total passé à l'école).

« Nous sommes favorables à l'amélioration du service évidemment, mais il faut y mettre le prix, et ce n'est pas seulement une question d'argent », déclare M. Fred Jarvis, secrétaire général du NUT. Le ministre aura réussi cette promesse de radicaliser un mouvement qui était plutôt enclin à la prudence. En disant cela, M. Jarvis sait que les syndicats doivent être circonspects dans leur protestation, car les parents d'élèves et le grand public en général paraissent manifester moins de compréhension qu'il y a quelques mois. Les derniers sondages indiquent que seulement un tiers des parents estiment maintenant que les enseignants sont soupayés et que plus de la moitié jugent leur grève injustifiée.

FRANCIS CORNU.

## Les ponts de mai

Troisième trimestre-guyère, 1987 ne fera pas exception à la tradition qui veut que les jours de classe forment des labyrinthes de pontons, châteaux. Un record va même sans doute être battu : celui du nombre de jours de repos au mois de mai. Désormais, une note de service du 10 avril indiquait au personnel de l'éducation nationale que les cours reprendront dans les établissements d'enseignement élémentaire et secondaire les samedis 2 et 9 mai, pour cause de « ponts ». A Paris, le traditionnel « jour de mai » a été fixé le jeudi 7 mai.

A peine remis de leurs congés de Pâques, les écoles, collèges, lycées et leurs professeurs vivront donc au rythme de la semaine des

quatre jours : quatre jours de travail cette semaine (3 dans le primaire) puis 3 seulement à Paris (2 dans le primaire) le suivant... En attendant l'Association le jeudi 28 mai... et le Pentecôte le lundi 8 juin.

Il est vrai que le ministre de l'éducation nationale a juré que, en 1987, l'année scolaire ne se terminerai pas avant le fin juin. Et il a réussi à reculer de six jours, par rapport à l'année dernière, le date des épreuves du baccalauréat (qui commenceront le 24 juin au lieu du 18). Les conseils de classe, dans les classes où il n'y a pas d'orientation (sixième, quatrième, seconde et première) ne doivent pas se tenir avant le 15 juin.

## Humanisme électronique

Préparer l'« humanisme du XXI<sup>e</sup> siècle » en alliant la technologie et les arts : telle est l'ambition du proviseur du lycée Alfred Kastler de La Roche-sur-Yon.

**U**NE barre de béton mal vieillie dans une banlieue mal dégrossie. Le lycée d'enseignement technologique - de La Roche-sur-Yon (Vendée) n'attirerait guère l'attention s'il ne se battait pour être considéré comme un lycée à part entière, en finir avec le eliébé de l'apprenti aux ongles noirs. Au moment où l'enseignement technique (1) fournit l'occasion de nouveaux discours sur la « revalorisation » de ce parent désemparé par la pauvreté de l'éducation nationale, le lycée de La Roche-sur-Yon montre ce qui peut être fait sur le terrain.

Est-ce le dynamisme du proviseur, l'enthousiasme des professeurs, la concurrence, très vive en Vendée, des établissements catholiques, ou l'ouverture de certains milieux « patronaux locaux » ? Le lycée se débat pour sortir du ghetto. Il s'est donné un nom prestigieux : celui d'Alfred Kastler, prix Nobel de physique. Autant viser haut, lorsqu'il s'agit de rivaliser avec un lycée d'enseignement général du centre-ville baptisé « Pierre-Mendes-France », et, pourquoi pas, avec Saint-Gabriel ou Notre-Dame-du-Roc, les lycées techniques catholiques du cru.

Mais surtout, M. Serge Monard, le bouillant proviseur, mène une croisade : « La technologie, préche-t-il, fait partie de la culture du vingt et unième siècle. A Kastler, on forme des techniciens de l'automatisme, des électroniciens qui passent le bac (E ou F) et poursuivent, pour la plupart, des études supérieures vers un BTS ou un DUT. » Rien à voir avec l'ANPE. Avec les enseignants, il court les préaux pour tenter de convaincre les professeurs de collèges qu'un bon élève peut être orienté sans déchoir vers un lycée technologique, annonçant avec fierté l'ouverture, dès la rentrée prochaine, d'une classe de première S, voie ouverte vers la prestigieuse série C.

Dans cette course à la respectabilité, il n'hésite pas à se démarquer du lycée professionnel, avec ses CAP et ses BEP ouverts sur la « vie active », en tentant de faire oublier que cet établissement partage le même bâtiment que le lycée technologique. « Kastler, c'est l'enseignement général avec l'application concrète en plus, et les études supérieures ensuite », répète l'infatigable proviseur. Et

de fustiger le mépris « bien français » des cols blancs pour les cols bleus, le dédain de la théorie pour la pratique, la domination de la culture dite « générale » sur la culture technique.

Ambitieux, M. Monard veut bousculer ces hiérarchies. Provoquant, il rêve de rendre le latin obligatoire dans l'enseignement technique, une façon de montrer que le savoir a une unité, et que l'oo peut raisonner sur Virgile comme sur un algorithme. « Les mutations technologiques et économiques transforment l'organisation du travail, explique-t-il. Les tâches sont de plus en plus décloisonnées, les nouvelles responsabilités exigent des connaissances de plus en plus globales. » « La technologie utilise les mêmes concepts que les mathématiques », renchérit M. Jean-Luc Violeau, professeur de génie électrique. Il est essentiel de montrer aux élèves les similitudes de raisonnement. Voir les choses de haut : voilà donc le sésame pour affronter les aléas prévisibles d'une future vie professionnelle.

### Expression dramatique

Le lycée Alfred-Kastler prépare l'avènement de l'« humanisme du vingt et unième siècle » à sa manière : tous les élèves de terminale y font de la philosophie, et depuis quatre ans des options « art plastique » et « expression dramatique » ont été ouvertes. Du théâtre pour de futurs électroniciens ? « Les entreprises se plaignent des difficultés qu'éprouvent les jeunes, même diplômés, à s'exprimer convenablement », commente M. Patrice Gabilin, un professeur de lettres heureux et fier d'enseigner dans un lycée technologique. Un atelier-théâtre, animé à parité par des enseignants et des comédiens, enseigne aux jeunes la maîtrise de la parole et de l'expression corporelle. Complétant les apprentissages techniques, il peut préparer à des emplois d'éclairagiste ou de régisseur.

Les contacts avec les responsables du personnel des entreprises ont persuadé M. Gabilin de la nécessité de mieux former les lycéens aux techniques de communication et d'animation de groupe. Tel est le but de son projet de création d'une nouvelle option « techniques de communi-

cation » plus large, ouverte aux nouvelles techniques d'expression. Des contacts sont déjà pris avec le Théâtre du Galion, une compagnie locale, pour une initiation aux techniques théâtrales, et avec le Crédit agricole pour une formation à la rédaction d'un journal vidéotex destiné... à la promotion de l'image du lycée dans la région.

L'établissement multiplie ses elins d'œil aux entreprises. En 1986, une étude sur le thème de la mort en littérature a été complétée par un travail de conception d'un « monument funéraire de l'an 2000 », destiné à « rendre les cimetières moins tristes », avec l'aide d'une entreprise de marbrerie. La plus belle des tombes conçues par les élèves figure désormais au catalogue du marbrier.

Mais l'appel à la « générosité » privée n'est pas du goût de tous les enseignants de « Kastler » : certains enseignent l'emprise croissante du patronat local. D'autres s'ouvrent à ce vent extérieur : « L'entreprise fait bouger notre enseignement explique M. Gabilin. Nous ne pouvons pas rester dans la poussière ici car toutes les connaissances théoriques sont confrontées à la pratique. » Pour affirmer son image d'établissement sérieux ouvert sur l'emploi, « Kastler » rêve de fonctionner comme une entreprise. Le lycée a déjà un patron (son proviseur) ; il s'apprette à créer des « cercles de qualité » réunissant les enseignants désireux de réfléchir sur l'art et la manière de mieux communiquer avec leurs élèves. D'améliorer la qualité du produit fini en quelque sorte.

PHILIPPE BERNARD.

(1) M<sup>me</sup> Nicole Cahin, secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle, vient de célébrer le centenaire de l'enseignement technique français. Les premières « écoles professionnelles » mêlant instruction générale et enseignement professionnel ont été créées dans les années 1886-1887.

## Géoforum à Montpellier

L'Association française pour le développement de la géographie (AFDG) tiendra son Géoforum 1987 au CRDP de Montpellier, les 22 et 23 mai. Le thème en sera cette année « La découverte en géographie ». Y sera notamment présentée l'enquête menée par l'AFDG sur les débouchés des études de géographie, dont les résultats seront analysés dans le Monde Campus du 14 mai.

\* AFDG, 18, quai Claude-Bernard, 69007 LYON.

## Plan Epargne-Retraite: pour vivre à 100%.

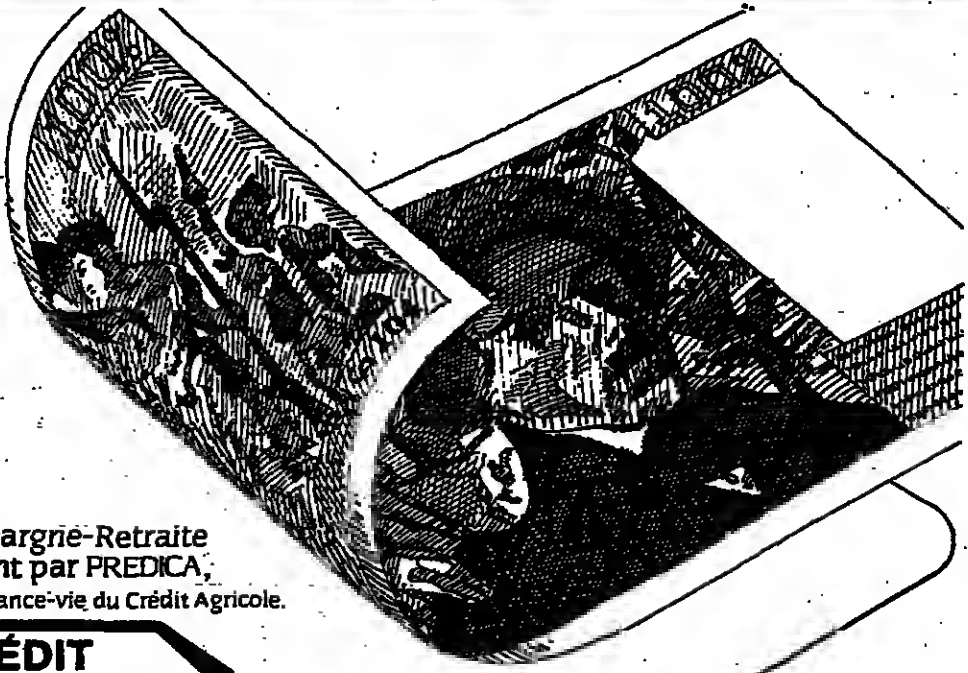
Si vous croyez savoir ce qu'est un Plan Epargne-Retraite, celui du Crédit Agricole va vous surprendre. C'est un très bon placement (en 86, il a rapporté 7,5 % d'intérêts nets d'impôt). Il vous permet de constituer, d'une manière simple, souple et sûre un capital que vous utiliserez à votre guise. Il peut aussi se transformer, une fois l'âge de la retraite venu, si vous le désirez, en revenu supplémentaire. Dans l'un ou l'autre cas, il vous permet de vivre à 100%. C'est cela le bon sens en action.

Un Plan Epargne-Retraite mis au point par PREDECA, la compagnie d'assurance-vie du Crédit Agricole.



Le bon sens en action.

Crédit Agricole





INTERNATIONAL

Société de Distribution fortement implantée en AFRIQUE recherche pour le GABON plusieurs COLLABORATEURS

Responsables de SUPERMARCHES OU SUPERETTES

Nous recherchons des TEMPERAMENTS DE PATRONS capables de s'investir. Une expérience de la grande distribution (chefs de rayon hyper, directeurs ou adjoints de supé) et une formation type Sup de Co. seraient appréciées.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous la référence 3911, qui seront transmis par :

Pierre Lichau s.a. 10, rue de Louvois 75002 PARIS

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE met au concours trois postes de

PROFESSEUR D'INFORMATIQUE

Ces professeurs auront pour mission de développer une activité d'enseignement et de recherche dans l'un des domaines suivants :

- Architecture des systèmes informatiques ;
- Bases de données ;
- Infographie ;
- Périphériques ;
- Systèmes distribués et parallèles.

L'école attend des candidats nouveaux professeurs une grande expérience pratique dans le développement et l'utilisation de systèmes informatiques, une large ouverture d'esprit, des talents pédagogiques confirmés et d'excellentes aptitudes à la recherche personnelle.

Début d'inscription : 30 septembre 1987.

Examen en fonction : à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander les dossiers relatifs à ces postes au :

Secrétariat général de l'école polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, 1015 Lausanne, Suisse.

CHAÎNE ARCADE Wir stellen vor ARCADE HOTELS

Eine junge dynamische Hotelkette mit Hotels in Bochum, Essen, Düsseldorf, Frankfurt, Heidelberg und mehreren Städten in Frankreich und Belgien.

Arcade member of PULLMANN INTERNATIONAL HOTELS ist eine Tochter der renommierten « Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme » mit 40 000 Mitarbeitern weltweit.

Wir suchen für unsere Neueröffnungen 1987.

HOTELDIREKTOREN

Mit guten Kenntnissen der französischen Sprache, Verkaufserfahrung, Budgetkenntnis, Mitarbeitermotivation und Mannschaftsgeist sind Qualitäten, die wir vorschätzen.

S.E.P.H.L. 12, rue Portalis, 75008 PARIS. A.H.N. Service Exploitation.

appartements ventes

3e arrdt Môtel classé Marais, 63 m² à l'imp. anglaise, 1er ét., 80, 6 p., ch. 3.700 + ch. Tél. matin SEGECO, 48-22-99-92.

5e arrdt PANTHÉON 3/4 P. Part. vds 2 p., ch. de ban. 30 m², travaux à prévoir, 800 000 F. T. 43-28-63-07.

7e arrdt CHAMP-DE-MARS Part. vds 2 p., ch. de ban. 30 m², travaux à prévoir, 800 000 F. T. 43-28-63-07.

16e arrdt DAUPHINE vds 2 p., ch. de ban. 180 m² ÉTAGE ÉLEVÉ balcon, parking service. CARRÉ 45-02-92-88.

STUDIO IMPECCABLE ch. calme, 350 000 F. MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

17e arrdt VUE PANORAMIQUE TERRASSE 20 m², part. 2 PIÈCES, 1 650 000 F. 8/PLACE JEUDI, 13 H A 15 H 106 BD PÉREIRE.

Minitel 30 000 offres Paris-province LEMONDE puis FNAM

appartements achats Recherche 1 à 3 P. PARIS, 75008 PARIS, recherche à l'achat ou en location APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, carte diplomatique et études de sites multinationales.

EMBASSY SERVICE 8, avenue de Messines, 75008 PARIS, recherche à l'achat ou en location APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, carte diplomatique et études de sites multinationales.

Part. ch. Paris, 20e exclusivement appartement 5-7-7 p., 110 m² minimum. Tél. : 43-62-08-28.

locations non meublées offres

Paris ABBÉ GROLLET, dans bel immeuble, 1er ét., 80, 6 p., ch. 3.700 + ch. Tél. matin SEGECO, 48-22-99-92.

Montsouris-Aldais, imm. ancien, 3 p., cul., s.d.b., w.c. Dern. garant. S. 4.200 F. mois + ch. 45-99-54-05.

ALESIA, PTE VANVES, et env., 2, 3, 4, 5, 6 p. Px très abordables. 46-04-18-15.

locations meublées demandées Paris INTERNATIONAL SERVICE rech. pour BANQUES, STES MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Études 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : L.S.L. 42-89-13-06.

terrains A votre terrain à bâtir ou construction à restaurer rég. Lyon (Rhône), nous avons plein air. Tél. : 36-80-18-09 apr. 13 h.

villas 82 SCEAUX (REV. BOURG-LA-REINE), VILLA 3 PIÈCES + EXTENSION POSSIBLE. 2 000 000 F. Tél. 16-67-41-05-64.

maisons individuelles LOCATION-VENTE ACCESSION MAISONS INDIVIDUELLES 5 et 8 PIÈCES GIFF-SUR-YVETTE (91) DOMAINE DE LA BOISSIÈRE. Tél. : (1) 45-38-85-88 (1) 80-12-10-74.

A vendre, cause départ, à 25 km par de Lyon, direct dans petit village près Evry (91), maison dans résidence standing, 5 pièces, sur deux niveaux, sous-sol total, salon avec cheminée, salle à manger, 2 salles de bain, 2 WC, non-brûlés, rangements. Terrasse 24 m² carrelée, sur 300 m². Prix : 1 200 000 F. Tél. 730 000 F à débattre. Tél. après 20 h, au 50-86-26-73.

VILLENEUVE-SUR-YVETTE 83000 ARNEAU Particularier vend à 200 m de la route du XVIIIe siècle, sur parc 2 000 m², belle propriété de caractère, 5 pièces, tout confort, chauffage, fuel, + dépendances. Rez-de-chaussée 4 pièces, dont grand séjour, cheminée, 2 chambres d'hiver, Franck deage, 2 chambres, 2 bains. Grand aménagement. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 16 (1) 45-38-85-88 le matin ou après 20 heures.

domaines

LA RINCONADA, URUGUAY Rinderfarm / Cattle Ranch / Elevation Bovin Au cas où les propr. seraient malades à vendre la propr. sur-mesure, nous les prions de prendre contact par tél. au n° suivant : 062 86336 Suisse.

viagers LIBRE PRIX FORÊT COMPLÈTE bois propriétés sur parc 3 500 m², agréments maison bourgeoise. 3 pièces tout confort, état impeccable, piscine, dépendances, habitation, commode. 400 000 + rente 12 000. LODEL 43-66-00-44.

maisons SUPERBE MAISON BOURGEOISE XVIIIe s., Paris 800 km et ch. de fer, loge de serv., dépendances, 12 pièces, 150 m², 1,5 ha, bois forêts, 15 000 m² parc pour cheval, 1 200 000 F. M. Pensez, expert, 03500 Saucats, 70-45-35-70.

propriétés Prix Charente part 1er étage + colombier, 2 500 m², part. et, et ch. de site except., 1 450 000, 43-67-23-88.

45 LORET 94 km Sud Paris, part. vds part. caract., impac. coupe 2 p., 3 p., 4 p., 4 s. de ban. 1 500 m² part. plac. bois, m., vendu sous sa valeur, 1 300 000 F. Tél. : 38-33-74-73, 38-33-72-85.

A VDR BOMPAS (3 km Parpignan, 9 km mer) VILLA 3 étages, plain-pied, FS et ch. de fer, cuisine, très bon prix, et ch. Sack HENNESSY, 22, rue du Rode-d'Alsace, 80110, Perpignan. Tél. (16) 85-54-15-45 de 8 h à 11 h.

(82) 18 km Montauban, belle propriété de caractère, 5 pièces, tout confort, chauffage, fuel, + dépendances. Rez-de-chaussée 4 pièces, dont grand séjour, cheminée, 2 chambres d'hiver, Franck deage, 2 chambres, 2 bains. Grand aménagement. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 16 (1) 45-38-85-88 le matin ou après 20 heures.

CORÈZE, maison caractère anc. (1707), pierre, tout confort, état partiel, et ch. 4/5 pièces, sur 50 hect., 2000 m², à voir, 3 000 m², 400 000 F. Tél. : 43-20-22-86 maison/scr.

Élevage chevaux de course, centre France, maison de maître, et ch. + maison de service, dépendances, courtes 35 chevaux sur 50 hect., 2000 m², à voir, 3 000 m², 400 000 F. Tél. : 43-20-22-86 maison/scr.

VILLENEUVE-SUR-YVETTE 83000 ARNEAU Particularier vend à 200 m de la route du XVIIIe siècle, sur parc 2 000 m², belle propriété de caractère, 5 pièces, tout confort, chauffage, fuel, + dépendances. Rez-de-chaussée 4 pièces, dont grand séjour, cheminée, 2 chambres d'hiver, Franck deage, 2 chambres, 2 bains. Grand aménagement. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 16 (1) 45-38-85-88 le matin ou après 20 heures.

83000 ARNEAU Particularier vend à 200 m de la route du XVIIIe siècle, sur parc 2 000 m², belle propriété de caractère, 5 pièces, tout confort, chauffage, fuel, + dépendances. Rez-de-chaussée 4 pièces, dont grand séjour, cheminée, 2 chambres d'hiver, Franck deage, 2 chambres, 2 bains. Grand aménagement. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 16 (1) 45-38-85-88 le matin ou après 20 heures.

83000 ARNEAU Particularier vend à 200 m de la route du XVIIIe siècle, sur parc 2 000 m², belle propriété de caractère, 5 pièces, tout confort, chauffage, fuel, + dépendances. Rez-de-chaussée 4 pièces, dont grand séjour, cheminée, 2 chambres d'hiver, Franck deage, 2 chambres, 2 bains. Grand aménagement. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 16 (1) 45-38-85-88 le matin ou après 20 heures.

83000 ARNEAU Particularier vend à 200 m de la route du XVIIIe siècle, sur parc 2 000 m², belle propriété de caractère, 5 pièces, tout confort, chauffage, fuel, + dépendances. Rez-de-chaussée 4 pièces, dont grand séjour, cheminée, 2 chambres d'hiver, Franck deage, 2 chambres, 2 bains. Grand aménagement. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 16 (1) 45-38-85-88 le matin ou après 20 heures.

83000 ARNEAU Particularier vend à 200 m de la route du XVIIIe siècle, sur parc 2 000 m², belle propriété de caractère, 5 pièces, tout confort, chauffage, fuel, + dépendances. Rez-de-chaussée 4 pièces, dont grand séjour, cheminée, 2 chambres d'hiver, Franck deage, 2 chambres, 2 bains. Grand aménagement. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 16 (1) 45-38-85-88 le matin ou après 20 heures.

83000 ARNEAU Particularier vend à 200 m de la route du XVIIIe siècle, sur parc 2 000 m², belle propriété de caractère, 5 pièces, tout confort, chauffage, fuel, + dépendances. Rez-de-chaussée 4 pièces, dont grand séjour, cheminée, 2 chambres d'hiver, Franck deage, 2 chambres, 2 bains. Grand aménagement. Prix : 1 200 000 F. Tél. : 16 (1) 45-38-85-88 le matin ou après 20 heures.

bureaux

Locations Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL CONSTITUTION STES Prix compétitifs. Délais rapides. ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL secrétariat - 4 bureaux neuvs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Champs-Élysées 47-23-65-47. Vatel 43-41-81-81.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

DOMICILIAISON depuis 80 F/m. Av. des Ch.-Élysées (Étoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Croix-Nivert (Paris 15e) 21 bis, rue de Tolbiac (Paris 12e) Concorde 501 - 1 500 F/H. VTEC DOL - 43-40-88-50.

Le Monde CADRES

Organisme public Paris-7e RECHERCHE LE CHEF DE CABINET DU PRÉSIDENT Ce poste conviendrait à un cadre d'environ 35 ans déjà expérimenté, de formation Sciences Po ou équivalent.

Recrutement DOCUMENTALISTE Minimum requis BTD et gestion documentaire informatique. Env. C.V. + présentations Observatoire régional de la Santé 23, rue Stasieus-Terrains 13006 MARSEILLE.

capitaux propositions commerciales GROUPE D'INVESTISSEURS ALLEMANDS (pas de placements de capitaux) Cherche une participation active, minoritaire ou majoritaire, à une ou plusieurs sociétés, fonctionnant bien, qui gèrent des maisons pour handicapés ou personnes âgées et/ou des cliniques privées, le cas échéant leur reprise complète.

Foyer mixte jeunes travailleurs PARIS, embauche de suite DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E) de formation universitaire ou équivalente. Conviendrait collègue F.T. Envoyer candidature manuscrite, c.v. détaillé, sous n° 5 544 à LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. Montessuy, 75007 PARIS.

COMPAGNIE NOUVELLE DE CONTENEURS FILIALE DE LA SWCF Recrute 1 FUTUR CHEF DE PROJET Votre dynamisme, votre sens de l'organisation, vos relations aisées avec les utilisateurs vous feront évoluer rapidement vers la responsabilité de :

1 ANALYSTE-PROGRAMMEUR Vous vous intéressez dans une petite équipe dynamique pour développer des applications gérées en temps réel. NOUVEAU : DUT ou BTS Informatique. EXPÉRIENCE : Vous avez travaillé au moins 1 an en tant que Programmeur en langage structuré, vous connaissez éventuellement PAC ou PACBASE et les bases de données. NOTRE MATÉRIEL : SPERRY 1100, microprocesseur connecté à un 2e ordinateur, réseau de 200 terminaux avec PC utilisant TRANS-PAC.

LEU DE TRAVAIL : PARIS (proche gare de Lyon). Env. C.V., manuscrit et prêt. à : CMC, Directeur le Chef du Personnel, 20, rue Hector-Malot, 75680 PARIS CEDEX 12.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE Franco-allemand, expérimenté, ch. directeur de F.M.E. ex-secrétaire ou à créer (secteur industriel). Ecrire sous le n° 8542 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Montessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

GÉNÉRALISTE H. 38 ans - JEP opt. économique Expérience : négociation, organisation, communication, animation service public 50 personnes. Secrétaire GÉNÉRAL ou BRAS DROIT - Paris. Ecrire sous n° 8534 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Montessuy, PARIS-7e.

CADRE SUPÉRIEUR 56 ANS Expérience : - Directeur des ressources humaines de grandes sociétés. - Secrétaire général de groupe. - D.G. de P.M.E. Ouvert à toutes propositions PARIS y compris missions limitées. Ecrire sous n° 8529 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Montessuy, PARIS-7e.

J.H. 28 a., cél., maîtrise anglaise, bon sens nat. hum., 1 an G.-Bretagne comme prof. français, 3 ans enseignant club tennis, act. att. comm. dans tourisme, cherche emploi stim. où ses capacités puissent s'exercer. Disposé de suite même à l'étranger. Tél. après 13 heures : 64-57-83-91 ou 64-57-83-90.

H. Espagnol rech. place exécutif direction, maître. Bonnes références. T. : 47-20-60-56.

H. 37 a., cherche poste région parisienne Chargé de mission auprès d'un cabinet d'audit ou Responsable au niveau d'une Direction financière d'entreprises. Titulaire de : - D.E.C.S. (comptent). - Diplôme de l'Institut nat. des techs. économiques. - Un certificat supérieur. Niveau révision + 15 ans expérience dans : - S. a. auprès d'un important cabinet parisien d'audit. - S. a. responsable gestion comptable et financière auprès d'un groupe international. Libre à partir du 4 mai 1987. Ecrire sous le n° 1213 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. Montessuy, Paris-7e.

JOURNALISTE CONFIRMÉ S. a. exp. presse, édition. Rédaction, secrétariat de rédaction, enquêtes, débats, etc. Étude toutes propos. Ecrire sous le n° 8539 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Montessuy, Paris-7e.

J.F. 20 a., bonnes bases de secrétariat, comptabilité, notions d'informatique, ch. poste secrétaire. Ecrire sous le n° 8539 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. Montessuy, Paris-7e.

Particuliers (offres)

A VENDRE - 3 coussins mousse de sol. - Un living complet démonté avec glace. Prix 3.000 F. - Un magnétophone grande bande à réparer. Prix 150 F. - Une suite à manger comprenant 1 table, 4 chaises, 1 secrétaire, 1 vaisselier, 1 petite table à 3 lampes. Prix 3.000 F. S'adresser à M. Ben Roger, 4, allée d'Angou, 75008 Paris. Tél. : 64-26-24-44.

Bijoux

Bijoux, pierres précieuses PERONNO bd des Italiens, OPERA 4, Chaussée d'Antin, STOLE 37, av. Victor-Hugo. Ventes-occasions-échanges.

ACHATS BIJOUX

Bijoux, pierres précieuses PERONNO bd des Italiens, OPERA 4, Chaussée d'Antin, STOLE 37, av. Victor-Hugo. Ventes, occasions, échanges.

Cours

Méth. de conf. math. assurez, révis. à rev. par correspondance. 43-47-02-73.

Jeune fille au pair

étudiante All. ch. 1 chbr., bon marché pour une durée de mai à juin de famille cultivée. Tél. : 19-07-271-12241.

Moquettes

A SAISIR MOQUETTE 100 % PURE LAINE Prix posée : 99 F/m² Tél. : 46-58-81-12.

L'AGENDA

Séjours linguistiques

POURQUOI ACCEPTER LES CONTRAINTES IMPOSÉES PAR UNE FAMILLE ANGLAISE? Vous pouvez dépenser MOINS pour suivre des cours et loger en pension complète dans notre HOTEL de réputation internationale.

Musique

UNIQUE A PARIS. Le département de piano d'occasion. Du piano à 40 m de Paris.

Relations humaines

Centre ADAC VAINCRE LA SOLITUDE nous aide à retrouver Paris. Tél. : 46-70-80-94.

Restaurants

HOTELLERIE DE LA VANNE ROUGE Dans le fort de Fontainebleau. 77800 Montigny-sur-Loing. Tél. : 64-46-82-10.

Stages

Vacances éducatives, nées de l'initiative d'un groupe de prof. proposent des stages de prof. de perfectionnement en math., français, anglais pour les années de la 7e à la seconde. 2 stages de 3 semaines chacun sont organisés en France et sont proches de un cadre exceptionnel de vacances.

Vacances

Tourisme Loisirs JUAN-LES-PINS (06160) Hôtel Beachotel \*\*\*. av. Alexandre-III, 100 m de la plage, chauff. tout confort, restaurant bar. Prix réduits. 83-81-81-86. Tél. 481.1866.

Relations humaines

Centre ADAC VAINCRE LA SOLITUDE nous aide à retrouver Paris. Tél. : 46-70-80-94.

Restaurants

HOTELLERIE DE LA VANNE ROUGE Dans le fort de Fontainebleau. 77800 Montigny-sur-Loing. Tél. : 64-46-82-10.

Stages

Vacances éducatives, nées de l'initiative d'un groupe de prof. proposent des stages de prof. de perfectionnement en math., français, anglais pour les années de la 7e à la seconde. 2 stages de 3 semaines chacun sont organisés en France et sont proches de un cadre exceptionnel de vacances.

Stages

Vacances éducatives, nées de l'initiative d'un groupe de prof. proposent des stages de prof. de perfectionnement en math., français, anglais pour les années de la 7e à la seconde. 2 stages de 3 semaines chacun sont organisés en France et sont proches de un cadre exceptionnel de vacances.

Handwritten note in Arabic script.



150

# Le Monde EMPLOI

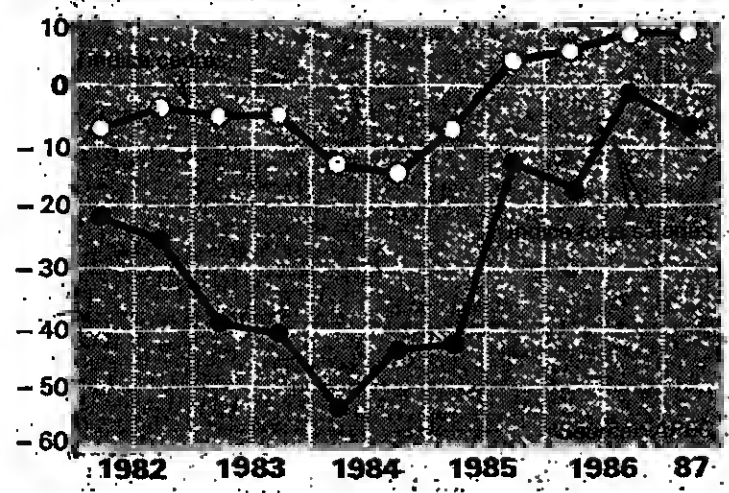
## Bâtiment et travaux publics

### La chasse aux cadres

Les entreprises du bâtiment et des travaux publics rivalisent aujourd'hui d'ingéniosité pour attirer les jeunes diplômés. La reprise de l'activité dans ce domaine et le démarrage d'actions de diversification accroissent, en effet, leurs besoins en personnel d'encadrement.

Le secteur du bâtiment et des travaux publics manque de cadres. Constat étonnant dans une branche connue pour l'ampleur de ses réductions d'emplois : ses effectifs globaux ont, en effet, diminué de 25 % entre 1977 et 1986. Mais ce déclin qui affectait essentiellement les ouvriers a complètement masqué un phénomène inverse : celui de l'augmentation des effectifs d'ingénieurs et cadres depuis 1984. Ainsi, selon la dernière

enquête semestrielle réalisée par l'IAPEC (Association pour l'emploi des cadres) auprès d'un panel de 3 445 entreprises, 8 800 cadres ont été embauchés dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) en 1986.



Le recrutement des cadres dans le BTP se poursuit. Ce graphique indique la différence (en pourcentage) entre le nombre d'entreprises désireuses de recruter et le nombre d'entreprises ayant l'intention de débaucher. Ainsi, en 1987, ce chiffre est de 9% pour les cadres (15% des entreprises souhaitent en recruter; 6% envisagent de réduire leurs effectifs) et de -5% pour les non-cadres.

enquête semestrielle réalisée par l'IAPEC (Association pour l'emploi des cadres) auprès d'un panel de 3 445 entreprises, 8 800 cadres ont été embauchés dans le bâtiment et les travaux publics (BTP) en 1986.

#### Redresser une image négative

Diverses raisons expliquent cette expansion. L'évolution du secteur, tout d'abord. En chute libre jusqu'en 1984, le chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics a recommencé à croître en 1985. L'ouverture de nouveaux chantiers confirme cette évolution : des parcs de loisirs au tunnel sous la Manche en passant par la relance du plan autoroutier, la construction de voies et d'équipements en Savoie pour les futurs Jeux olympiques, les entreprises du BTP ont du pain sur la planche pour les années à venir.

Or cette reprise de la croissance semble avoir pris de cours un grand nombre d'entreprises du secteur qui avaient bloqué toute embauche jusqu'en 1985. « Il

faut donc aujourd'hui reconstruire une génération de cadres », explique Yves Marie, du cabinet de recrutement Bernard Krieff. Ces entreprises sont, en outre, de plus en plus nombreuses à vouloir confier la responsabilité de petits chantiers à de jeunes ingénieurs plutôt qu'à des agents de maîtrise confirmés, comme c'était le cas dans le passé. Plus polyvalents, ces ingénieurs s'adaptent plus facilement aux nouvelles exigences de cette profession : le responsable d'un chantier n'est plus seulement un technicien, il doit aussi avoir des talents de gestionnaire, de commercial, être ouvert aux nouvelles technologies et apte à diriger une main-d'œuvre (ouvriers et maîtres) elle aussi plus qualifiée. « Avec la réduction de la taille des chantiers et de la structure de l'encadrement, les chefs d'équipe ont tendance à devenir des hommes clés du chan-

tière, occupant bien souvent dans les faits le rôle antérieurement dévolu au chef de chantier. Cet ensemble d'éléments exige des capacités de réflexion et d'organisation de son travail, de communication et de management des hommes plus importantes et différentes que par le passé (2) ».

Mais ces recrutements se révèlent difficiles. Pour de multiples raisons. Tout d'abord la baisse globale de l'emploi dans le BTP a éloigné nombre de jeunes de ce secteur. D'autant plus que « l'image en était déjà peu reluisante », déplore François Potier, directeur des ressources humaines de Quille, principale filiale régionale du groupe Bouygues : « Ils ont en tête une image négative des travaux de chantier considérés comme rudes et sales ».

Autre handicap : les cadres du BTP doivent être très mobiles ; il faut pouvoir passer d'un chantier à un autre. Contrainte majeure lorsque, comme le remarque Jacques Baulès, responsable de l'emploi et des carrières pour les élèves et anciens élèves de l'École nationale des ponts et chaussées : « 30 % des ingénieurs vivent en couple à leur sortie de l'école ».

Résultat : les jeunes diplômés se sont détournés du BTP, préférant conduire leurs pas vers des horizons plus attirants : informatique en particulier. Ainsi, seulement 11,5 % des élèves sortis en 1986 de l'École des ponts et chaussées ont choisi d'entrer dans une entreprise du BTP. Alors que 17 % sont allés dans de grandes entreprises industrielles, 16,5 % dans les sociétés d'informatique et 15,5 % dans la banque. Les 39,5 % restants se répartissent entre des entreprises de conseil, des sociétés d'ingénierie, des entreprises parapubliques et des sociétés pétrolières. « Mais le taux des jeunes attirés par le BTP irait en s'améliorant », affirme Jacques Baulès.

Les élèves diplômés d'écoles plus spécialisées, comme l'École spéciale des travaux publics, sont les premiers bénéficiaires de cet état de fait : « En 1986, 70 % des

élèves sont allés dans le BTP, et chacun d'entre eux a eu en moyenne trois propositions d'embauche », affirme Serge Eyrolles, président de l'école. La situation n'a jamais été aussi bonne. Aujourd'hui, les entreprises du BTP doivent donc rivaliser d'ingéniosité pour attirer à eux les jeunes ingénieurs : campagne publicitaire dans la presse (« Jeunes ingénieurs : faisons route ensemble », proclame la société SCREG Routes à grand renfort de pleines pages de publicité en couleur, dans la presse), sponsoring d'exploits sportifs (comme la participation au financement d'une ascension de l'Himalaya par la société Quille au bénéfice d'un ingénieur de la maison, pour donner aux employés de l'entreprise le « goût des cimes »), tandis que la Fédération nationale des travaux publics sponsorise cette année le Gala des grandes écoles.

Tous les moyens sont bons pour redorer leur blason. Après une politique de communication alarmante plutôt destinée à attirer des aides vers ce secteur en difficulté, elles préfèrent aujourd'hui mettre en avant les aspects positifs de la profession : « Le BTP est l'un des rares secteurs où un jeune peut avoir très vite des responsabilités », précise François Potier, car un chantier se mène comme une PME, avec un compte d'exploitation et des objectifs à tenir, des équipes d'une vingtaine de personnes à diriger.

#### Des salaires proches de la moyenne

Les salaires se rapprochent de ceux d'autres secteurs d'activité. Le salaire moyen proposé aux élèves de la dernière promotion de l'École des ponts et chaussées du BTP était de 163 000 F (soit légèrement inférieur au salaire moyen proposé par les entreprises de tous secteurs confondus et qui était de 171 300 F). A comparer aux 165 000 F offerts par les sociétés d'informatique, mais aussi aux 190 000 F des sociétés de conseil et grandes entreprises industrielles.

Une enquête réalisée par la FASFID (Fédération des associations françaises d'ingénieurs diplômés) confirme ce phénomène : le salaire moyen de la profession pour un ingénieur débutant serait légèrement inférieur à celui des autres secteurs. En revanche, il deviendrait supérieur pour un ingénieur confirmé.

Si les entreprises multiplient les propositions d'embauche en direction des jeunes diplômés, il semble néanmoins que les choses ne soient pas aussi roses pour les ingénieurs ayant dépassé la quarantaine. « Difficile pour un ingénieur de quarante-quarante-cinq ans victime de restructuration, fusion, absorption, de trouver un emploi », constate Daniel Tanet, directeur de la société des ingénieurs diplômés de l'École spéciale des travaux publics. « Sans formation commerciale, ses seules compétences techniques ne justifient pas de le payer à un salaire supérieur à celui d'un collègue dix ans plus jeune ».

Souvent homme d'une seule entreprise, il lui est en outre difficile de se faire accepter par un concurrent. Car, si la mobilité est la règle sur les chantiers, elle n'est apparemment guère appréciée quand il s'agit de passer d'une entreprise à une autre.

Deux phénomènes pourraient néanmoins contribuer à franchir ce cap difficile. « Le développement de la « reprise » d'entreprise tout d'abord. « Beaucoup de patrons de petites entreprises familiales, créées juste après la guerre, n'ont souvent personne pour leur succéder : ils ne comptent aucun gestionnaire parmi leurs cadres, qui n'ont souvent pas suivi d'études supérieures, et ils n'ont pas de descendant prêt à prendre la relève », observe Daniel Tanet.

### La première foire aux informaticiens

Il y avait la Foire aux canons, la Foire à la ferraille et au jambon, la Foire à la brocante. Désormais, il faudra aussi compter avec la « foire au boulot », plus dignement baptisée « Job Fair » par ses organisateurs. La première du genre en France, aura lieu à Paris, à l'hôtel Nikko, les 22 et 23 mai prochains. Son objectif est de favoriser les contacts entre les entreprises ayant un certain nombre de postes à pourvoir dans un secteur déterminé (l'informatique en l'occurrence) et les candidats au recrutement. A la différence des Salons organisés à l'initiative d'écoles ou d'universités, cette manifestation ne s'adresse pas aux étudiants à la recherche d'un premier emploi, mais aux personnes ayant moins de deux ans d'expérience. Des manifestations de ce type existent aux Etats-Unis depuis une quinzaine d'années. Elles fixent leur quartier en Europe en 1985. Une vingtaine y ont eu lieu en 1986

en Grande-Bretagne, Scandinavie et aux Pays-Bas. Leur succès serait essentiellement dû au fait qu'elles permettent aux candidats de rencontrer directement les responsables opérationnels des sociétés. Les exposants sont, en effet, exclusivement des entreprises et non des cabinets de recrutement. Ainsi, pour la première « Job Fair » parisienne, le Crédit Lyonnais, Michelin, Cap Sogefi, Bull, entre autres, ont déjà réservé leur stand.

Et pour les visiteurs qui redouteraient de rencontrer collègues, employeurs ou employés dans les allées du Salon, un alibi est tout trouvé : ils pourront toujours dire qu'ils sont venus assister au séminaire organisé pendant la durée de l'exposition sur le thème « Comment recruter et gérer vos informaticiens en 1987 ? »

Une étude internationale sur les transformations de l'emploi dans les banques et compagnies d'assurances. — L'intensification de la concurrence et l'utilisation intensive d'outils informatiques ont profondément modifié les emplois dans les services financiers. Les résultats d'une étude menée sur ce sujet en RFA, aux Etats-Unis, en France, au Japon et en Suède viennent d'être publiés dans le numéro 17 de la revue Formation-emploi du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), publiée par la Documentation française. Au sommaire de ce même numéro : un dossier sur « Le système éducatif et le marché du travail », et deux articles consacrés aux informaticiens.

Formez aux métiers de la restauration. — Le futur Eurodisneyland de Marne-la-Vallée devrait créer 8 000 emplois dans l'hôtellerie et la restauration d'ici à 1992 et plus du double d'ici à l'an 2 000. Pour permettre aux 40 000 hôteliers restaurateurs d'Île-de-France, de disposer à temps du personnel formé nécessaire, le conseil régional d'Île-de-France vient de signer un protocole d'accord avec le Fonds national d'assurance formation de l'industrie hôtelière (FAFH) qui, dans un premier temps, précisera les prévisions d'emploi à moyen terme en Île-de-France, et définira le plan de formation nécessaire pour permettre à ces entreprises de s'adapter à ces évolutions.

**Le Monde**  
sur minitel

**BOURSE**  
**CONFIEZ-NOUS**  
**VOTRE PORTEFEUILLE**  
**PERSONNEL**

Et tous les jours nous vous indiquons l'évolution de chaque valeur et nous calculons pour vous le montant global de votre portefeuille. C'est la corbeille en direct. Dès la clôture de la Bourse, vous connaissez les cours du jour. Vous êtes informé sur-le-champ.

**POUR RÉAGIR PLUS VITE**

Vous pouvez tout nous demander. A tout moment, tout au long de la journée. Nous suivons l'intégralité des cotations à la Bourse de Paris : même le hors-cote, les obligations et les SICAV. En tout 4 500 valeurs. A vous de dénicher les bonnes affaires.

**ET PAS DE RISQUES D'INDISCRÉTIONS**

Nous vous attribuons un code personnel et secret qui vous donne accès à la sélection de valeurs que vous avez vous-même établie. Le Monde sur minitel gère déjà 35 000 portefeuilles. Normal. Le système est simple et il rend service.

Il paraît d'ailleurs que certains utilisateurs ne possèdent pas un vrai portefeuille mais en profitent pour mettre à l'épreuve leurs talents d'opérateur.

**UNE SAGE PRÉCAUTION !**

D'autres se sont constitué plusieurs portefeuilles : un avec leurs véritables avoirs et d'autres — fictifs — pour mieux suivre certaines valeurs. Et acheter au bon moment.

**INGÉNIEUX ET EFFICACE, NON ?**

**36.15 TAPEZ LEMONDE**

L'AGENDA

**IMMOBILIER**

domaines  
bureaux  
locations  
SIEGE SOCIAL  
CONSTITUTION  
ASPAC 42-93-80-81  
SIEGE SOCIAL  
AGECO 42-93-80-81  
OGMEDIAM  
45-55-11-81  
fond de commerce



# Economie

## AFFAIRES

### La fusion Thomson-SGS dans les semi-conducteurs

## « Alliance n'est pas désinvestissement »

nous déclare M. Alain Gomez, PDG de Thomson

Le groupe nationalisé Thomson a continué d'améliorer ses résultats en 1986. Il affiche un chiffre d'affaires de 62,65 milliards de francs (contre 59,88 milliards de francs en 1985) et un résultat consolidé de 1,816 milliard de francs

(contre 583 millions de francs). Les performances de sa plus importante filiale, Thomson-CSF, sont également en hausse, avec un chiffre d'affaires consolidé de 36,05 milliards de francs (contre 32,609 milliards

précédemment) et un résultat net de 2,185 milliards (960 millions en 1985).

M. Alain Gomez nous explique sa stratégie et répond aux questions qui se posent sur l'ensemble de ses secteurs d'activités :

composants, électronique de défense, électronique grand public... Pour atteindre une taille suffisante, des alliances sont parfois nécessaires, mais, pour le PDG de Thomson, s'allier n'est pas synonyme de désinvestir.

« Vous venez de signer un accord avec l'italien SGS dans les composants. La CGT parle de désengagement puisque vous ne contrôlez plus que 50 % du nouvel ensemble. Quel est le sens de cette opération ?

« L'accord avec l'italien SGS porte sur une alliance à parité à 50/50. Nous atteignons, dès cette année, les objectifs que nous nous étions fixés pour 1990, à savoir atteindre au moins 3 % du marché mondial des semi-conducteurs. Mais plus vite, moins cher et avec moins de risques. Ce n'est pas un désengagement, c'est la poursuite de la stratégie par d'autres moyens.

« Comment contrôle-t-on un groupe avec des actionnaires à parité ? Qui dirige ?

« Nous passerons à côté d'une bonne partie des opportunités européennes si nous n'acceptons pas, quelque incommode qu'elle puisse être, la formule du 50/50. Dans ce cas précis des activités semi-

conducteurs de la STET, maison mère de SGS, et de Thomson, il s'agit d'ensembles exactement de la même taille. Il n'y a donc aucune raison que l'un prenne le pas sur l'autre.

« Les inconvénients d'une telle formule devront de plus en plus souvent être pris en considération dans les fusions européennes parce que c'est souvent comme ça que se présentent les choses. En outre, dans le cas particulier, ils sont largement inférieurs aux inconvénients que risquait de subir Thomson semi-conducteurs à poursuivre son chemin tout seul.

« Thomson achève en 1986 son redressement. Pourtant la compétition se fait dans chacun de vos métiers plus rude, et l'on parle régulièrement de cession du grand public ou du médical. Qu'en est-il de l'avenir du groupe ?

« 1986 marque en effet la fin de la phase de retournement. La rentabilité, sans avoir atteint encore l'objectif fixé, s'est considérablement améliorée, comme l'illustre Thomson-CSF - les deux tiers du groupe, - qui avait une situation nette négative de 246 millions de francs en 1983 et termine l'exercice 1986 avec une situation nette positive de l'ordre de 10 milliards de francs. Cette filiale avait perdu environ 2 milliards de francs en 1982 et était en gagnant plus de 2 milliards en 1986.

« Voilà la base sur laquelle peut s'établir la nouvelle phase de redéploiement du groupe. Thomson faisait trop de choses. Depuis 1982, nous avons cédé plusieurs activités : les télécommunications civiles, les lampes, les pompes, les connecteurs, la céramique, le crédit-bail, représentant au total 15 milliards de chiffre d'affaires. Et c'est en outre, parmi les grands de l'électronique mondiale, celui qui, à l'exception de Philips, exerce dans le plus de métiers. Mais nous avons un portefeuille-cœur de métiers constitué par l'électronique de défense, le grand public, les composants, le médical et les activités de services financiers dont la composition me semble aujourd'hui satisfaisante. La faiblesse relative de certains d'entre eux se compense par un bon équilibre de tous dans les autres. A quelques métiers périphériques près - dont nous pourrions éventuellement désinvestir, - nous sommes arrivés à une assez bonne répartition en fonction de trois critères : la rentabilité des capitaux investis, la clientèle (administration, grand public...) et la localisation des ventes (Europe, Proche-Orient, Etats-Unis). C'est cet équilibre qui pallie l'insuffisance relative de certains secteurs. Cela dit, cette dernière doit être corrigée, et la stratégie du groupe est, pour chacun de ses métiers principaux, de maintenir dans le peloton de tête ceux qui y sont déjà et d'y installer ceux qui n'y sont pas.

« Thomson-CSF est un grand de l'électronique militaire. Est-ce l'axe prioritaire du groupe ?

« Il n'y a pas d'axe prioritaire du groupe. Il y a des vocations. Celle-ci en est une avec les autres, mais elle représente 40 % de l'activité - c'est la première en importance, - et nous avons, dans ce domaine, une certaine responsabilité nationale.

« Vous avez réorganisé la branche « équipements et systèmes » et vous en êtes le patron direct. Est-ce par goût personnel de la chose militaire ?

« Absolument pas. C'est pour deux raisons :

« Ce secteur est essentiel à Thomson, et même au-delà de Thomson :

« C'est celui qui va être maintenant le plus concerné par les phénomènes de redistribution des cartes à l'échelle occidentale - Europe et Etats-Unis. Le métier de l'électronique de défense n'avait aucune raison d'être épargné par les grands mouvements de redistribution, de déregulation, de restructuration, qui ont touché successivement l'électronique grand public dans les années 70, les composants et les télécommunications dans les années 80, le médical, comme un est en train de le voir actuellement avec l'accord Philips-GEC. Ce grand mouvement a déjà commencé aux Etats-Unis : rachat de RCA par General Electric, fusion de Sperry et de Burroughs, désinvestissement partiel dans certains groupes, par exemple Honeywell. Il a gagné l'Angleterre : tentative d'OPA de GEC sur Plessey et l'Allemagne avec le rachat d'AEG par Daimler-Benz.

« Et tout ce phénomène va se développer en Europe alors que les marchés traditionnels des industries françaises d'armement se rétractent en raison de la diminution considérable du pouvoir d'achat des pays pétroliers et des pays en voie de développement. Cela signifie que la mer devient grosse, et qu'il va être difficile de mettre du charbon dans la machine. Dans cette situation, c'est le patron qui prend la barre. D'ailleurs, connaissez-vous beaucoup de sociétés de l'importance de Thomson-CSF dont le président ne soit pas aussi directeur général ?

« L'expansion prudente

« On vous reproche de donner cependant une place excessive à l'électronique de défense, ce qui correspondrait à une « militarisation » du groupe et conduirait à un désengagement progressif des autres métiers de l'électronique civile.

« Cela n'aurait aucun sens pour le groupe dans son environnement compétitif tel qu'il est. Aucun gestionnaire raisonnable ne conserve durablement dans son portefeuille d'activités un métier qu'il ne juge pas susceptible d'atteindre un niveau de rentabilité suffisant. S'il était démontré que, en désinvestissant de tous les autres métiers, le groupe pouvait devenir un leader mondial incontestable sur l'un d'entre eux, quel qu'il soit d'ailleurs, peut-être la question pourrait-elle se poser. Mais, comme tout cela est complètement théorique, la question ne se pose pas.

« Vous êtes favorable à une défense européenne ?

« Est-ce que cela ne prive pas l'industrie d'investissements ?

« Ce n'est, en tout cas, pas vrai pour Thomson, car non seulement nous n'avons cessé d'accroître nos investissements et nos budgets de recherche-développement - et donc, ce qui a été donné à la finance n'a pas été pris à l'industrie, - mais au contraire la finance contribue à

améliorer nos résultats. Je ne crois absolument pas à cette séparation artificielle, en tout cas chez nous.

« Thomson-CSF est un grand de l'électronique militaire. Est-ce l'axe prioritaire du groupe ?

« Il n'y a pas d'axe prioritaire du groupe. Il y a des vocations. Celle-ci en est une avec les autres, mais elle représente 40 % de l'activité - c'est la première en importance, - et nous avons, dans ce domaine, une certaine responsabilité nationale.

« Vous avez réorganisé la branche « équipements et systèmes » et vous en êtes le patron direct. Est-ce par goût personnel de la chose militaire ?

« Absolument pas. C'est pour deux raisons :

« Ce secteur est essentiel à Thomson, et même au-delà de Thomson :

« C'est celui qui va être maintenant le plus concerné par les phénomènes de redistribution des cartes à l'échelle occidentale - Europe et Etats-Unis. Le métier de l'électronique de défense n'avait aucune raison d'être épargné par les grands mouvements de redistribution, de déregulation, de restructuration, qui ont touché successivement l'électronique grand public dans les années 70, les composants et les télécommunications dans les années 80, le médical, comme un est en train de le voir actuellement avec l'accord Philips-GEC. Ce grand mouvement a déjà commencé aux Etats-Unis : rachat de RCA par General Electric, fusion de Sperry et de Burroughs, désinvestissement partiel dans certains groupes, par exemple Honeywell. Il a gagné l'Angleterre : tentative d'OPA de GEC sur Plessey et l'Allemagne avec le rachat d'AEG par Daimler-Benz.

« Et tout ce phénomène va se développer en Europe alors que les marchés traditionnels des industries françaises d'armement se rétractent en raison de la diminution considérable du pouvoir d'achat des pays pétroliers et des pays en voie de développement. Cela signifie que la mer devient grosse, et qu'il va être difficile de mettre du charbon dans la machine. Dans cette situation, c'est le patron qui prend la barre. D'ailleurs, connaissez-vous beaucoup de sociétés de l'importance de Thomson-CSF dont le président ne soit pas aussi directeur général ?

« L'expansion prudente

« On vous reproche de donner cependant une place excessive à l'électronique de défense, ce qui correspondrait à une « militarisation » du groupe et conduirait à un désengagement progressif des autres métiers de l'électronique civile.

« Cela n'aurait aucun sens pour le groupe dans son environnement compétitif tel qu'il est. Aucun gestionnaire raisonnable ne conserve durablement dans son portefeuille d'activités un métier qu'il ne juge pas susceptible d'atteindre un niveau de rentabilité suffisant. S'il était démontré que, en désinvestissant de tous les autres métiers, le groupe pouvait devenir un leader mondial incontestable sur l'un d'entre eux, quel qu'il soit d'ailleurs, peut-être la question pourrait-elle se poser. Mais, comme tout cela est complètement théorique, la question ne se pose pas.

« Vous êtes favorable à une défense européenne ?

« Est-ce que cela ne prive pas l'industrie d'investissements ?

« Ce n'est, en tout cas, pas vrai pour Thomson, car non seulement nous n'avons cessé d'accroître nos investissements et nos budgets de recherche-développement - et donc, ce qui a été donné à la finance n'a pas été pris à l'industrie, - mais au contraire la finance contribue à



d'une survie technologique. Ce n'est pas le cas.

« Le changement de gouvernement s'est accompagné d'un changement de politique en matière d'aides. Qu'en pensez-vous ?

« Il n'y a pas eu, pour Thomson, de changement notable. La question n'est pas là. Le vrai problème est que, depuis toujours, les conditions d'environnement français et européen ne sont pas à la mesure de celles dont bénéficient sur leur marché les entreprises japonaises. Et les moyens de financement publics français ne sont pas à la mesure des moyens de financement publics américains. Nos concurrents en électronique et systèmes de défense américains sont financés à 80 % pour leur recherche. A 50 % dans les semi-conducteurs, aujourd'hui, mais un plan est en préparation au Pentagone pour doubler chaque année, cet effort de financement.

« Pour nous, cette aide n'est que de 35 % environ sur les systèmes de défense et de 50 % sur la recherche développement des composants.

« Dans les semi-conducteurs les Japonais sont maintenant les premiers. C'est une réédition de ce que l'on a vu dans les années 70 dans le grand public. Mais cette fois, l'Amérique - Industriels et gouvernement - ne se laisse pas faire : le gouvernement américain a déjà pris des mesures protectionnistes en signant un accord commercial avec les Japonais et, récemment, en prenant des mesures de rétorsion. L'Amérique se protège.

« Tout cela va élever le niveau technologique de nos concurrents et fermer le robinet de transferts de technologies en provenance d'Amérique. Notre métier, en Europe, où l'on sait moins et où l'on peut moins se protéger, est devenu très difficile. C'est pourquoi, mais cela est vrai pour Thomson en général, nous devons faire preuve d'un supplément d'acharnement, de lucidité, de créativité, de rapidité.

Propos recueillis par ERIC LE BOUCHER et FRANÇOISE VAYSSE.

## Le Monde

### PROMENADES D'ARCHITECTURE A PARIS

**GUIDES ET ITINÉRAIRES POUR DÉCOUVRIR UN PARIS IGNORÉ DES TOURISTES**

- GUMIARD et l'art nouveau
- FER ET VERRE autour de la Bourse
- ATELIERS à Montparnasse
- HABITAT SOCIAL à Ménilmontant
- ARTS DÉCORATIFS à Passy et Auteuil
- AVEC L'AUTOBUS de petite ceinture

En vente 49 F à notre siège ou par correspondance

BON DE COMMANDE  
PROMENADES D'ARCHITECTURE A PARIS

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL ..... VILLE .....

NOMBRE D'EXEMPLAIRE(S) ..... x 59 F .....  
(49 F + 10 F de frais d'expédition)

LM 1

COMMANDE A FAIRE PARVENIR AVEC VOTRE RÈGLEMENT AU  
« MONDE », Service des ventes au numéro,  
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 08

### La finance complète l'industrie

« Cela veut-il dire que nous n'avez envie de sortir d'aucun de ces secteurs ?

« Il n'y a pas de stratégie de désinvestissement d'un de ces « métiers-cœur ». Toutefois, cela veut dire que, d'une part, il faut que nous soyons performants, et que, d'autre part, étant performants, il faut que nous essayions de gagner des parts de marché. Seuls là où nous le pouvons. En contractant des alliances là où nous ne pouvons rester seuls, alliances ne signifiant pas désinvestissement.

« Vous citez maintenant les services financiers comme l'un de vos métiers. Ne considérez-vous pas que l'industrie est malade de la finance ?

« Non, je considère que l'industrie que nous faisons ne peut pas se passer de la finance. Celle-ci complète notre métier d'industriels, essentiellement dans le secteur de l'électronique et des systèmes de défense, en fournissant les moyens d'insérer les produits dans des ensembles pour lesquels les considérations de services - pas seulement financiers, mais incluant le « trading », l'assurance, les compensations - sont maintenant des éléments fondamentaux.

« Autrement dit, maintenant, pour offrir un service complet, il faut aussi être banquier ?

« Pas banquier. Nous ne sommes pas banquiers. Financiers. Et, à partir du moment où nous avons reconnu cette nécessité, nous avons décidé de faire d'une pierre deux coups et d'ériger cette activité indispensable en métier autonome en lui donnant le second - et secondaire - objectif d'être un centre de profits. Ce qu'il est devenu.

« Est-ce que cela ne prive pas l'industrie d'investissements ?

« Ce n'est, en tout cas, pas vrai pour Thomson, car non seulement nous n'avons cessé d'accroître nos investissements et nos budgets de recherche-développement - et donc, ce qui a été donné à la finance n'a pas été pris à l'industrie, - mais au contraire la finance contribue à

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DANS LE CADRE DU DÉVELOPPEMENT DE SES ACTIVITÉS DE PRESTIGE AUTOUR DE

**YVES SAINT-LAURENT S.A.**

**CERUS**

A ACQUIS

**LE RESTAURANT LEDOYEN**

CETTE OPÉRATION A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC L'ASSISTANCE DE LA

*Banque Stern*

### CRÉATEURS D'ENTREPRISES

VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 HT PAR MOIS

Réception et réexpédition du courrier

Permanence téléphonique

Permanence télex

Rédaction d'actes et constitution de sociétés.

**GEICA/42-96-41-12**

56 bis, rue de Louvre, 75002, Paris

Handwritten note in Arabic script: 50/100



# Economie

## AFFAIRES

Le remplacement de M. Marcel Boiteux

### M. Pierre Delaporte devrait être nommé président d'EDF

M. Pierre Delaporte, directeur général de Gaz de France, a été nommé administrateur d'EDF, le mercredi 29 avril. Un conseil d'administration d'Electricité de France devrait proposer dès jeudi sa nomination comme président de l'entreprise nationale, en remplacement de M. Marcel Boiteux, atteint par l'âge de la retraite. Ce choix sera entériné par le conseil des ministres du 6 mai. Mais EDF ne change pas seulement de président. Dans cette entreprise où, traditionnellement, le président dirige et le directeur général dirige effectivement — un schéma quelque peu remis en cause sous la présidence de M. Boiteux, — le remplacement de Jean Guillaumon, âgé de soixante-cinq ans, par Jean Bergougnoux, est aussi important. Directeur des études économiques comme Marcel Boiteux, ce polytechnicien INSEE, âgé de quarante-sept ans, aura été imposé par l'actuel président avant son départ.



Cheveux drus, col ouvert et sourire communicatif, et d'autres temps M. Pierre Delaporte aurait été général d'Empire ou bâtisseur de cathédrales. En tout cas, homme d'action et meneur d'hommes car cet ingénieur en chef, fleuron du fameux corps des ponts, est l'antichambre par excellence. Direct, sympathique, la cinquantaine sportive et brisée, dédaignant la cravate pour le polo ou le golf, il est plus à l'aise sur le terrain, dans les grandes discussions commerciales, que dans les bureaux d'études ou l'antichambre des ministères.

Après un début de carrière propre à assouvir son goût de l'action, d'abord en Algérie où il participe de 1954 à 1959 à la construction de la zone industrielle de Mers-El-Kébir, puis en Normandie comme directeur du port de Dieppe, il satisfait néanmoins le goût de son corps d'origine pour la haute administration en entrant, en 1964, au ministère des travaux publics. Sur huit années dans la fonction publique, il se passe quatre à la direction du personnel des ministères de l'équipement. A ce titre, il gère les carrières des ingénieurs du corps des ponts. En 1972, il retrouve sa vocation première en entrant à Gaz de France, d'abord comme directeur général adjoint aux côtés de M. Pierre Alby, puis en 1979 comme directeur général lorsque celui-ci est nommé président.

Maintenant ses équipes comme un entraîneur une armée, il aiguisé l'esprit maison d'un établissement longtemps resté à l'ombre d'EDF et le lance dans l'aventure internationale pour remplacer le gisement de Lacq qui s'épuise. Une vraie bataille sur fond de choc pétrolier. Pierre Delaporte donne enfin la mesure de ses qualités. Pendant huit ans, il va négocier puis réorganiser, au gré des vagues du marché énergétique, tous les grands contrats d'approvisionnement gaziers de la France : avec l'Algérie, l'URSS, les Pays-Bas et la Norvège.

Convaincu des vertus du marché dans un secteur où l'intervention des Etats est constante, il se bat sans relâche pour faire triompher les seuls intérêts commerciaux de l'entreprise et du pays sur les préoccupations de politique étrangère ou de politique tout court considérées par ce pragmatique comme des contraintes supplémentaires et impensives. Cela lui vaudra quel-

Grève des cheminots CFTD. La Fédération des cheminots CFTD appelle l'ensemble des agents de la SNCF à un arrêt de travail du mercredi 29 avril à 20 heures au vendredi 1<sup>er</sup> mai à 8 heures, « selon des modalités à définir régionalement et localement ». La CFTD dénonce ainsi « la remise en cause du droit de grève » par la direction. Selon elle, celle-ci a « décidé de sanctionner les militants CFTD, suite à la grève de décembre 1986 - janvier 1987 ». A Metz, cinq cheminots sont accusés d'occupation des voies, de vols de locomotives, d'insultes et menaces de mort. A la gare de Lyon, à Paris, trois agents sont en cours de révocation pour avoir, selon la direction, affecté des réservations fictives pour nuire à la SNCF.

ques ennuis lors de la signature du grand contrat avec les Soviétiques début 1987, quelques semaines après la normalisation en Pologne.

Dédaignant les chapelles et les dogmes, il combat aussi dans l'Hexagone pour la diversification des sources d'énergie et défend le plus du gaz écorché par le poids de l'électricité, n'hésitant pas à affronter EDF en à rallier les « ayatollahs du nucléaire ».

Il n'obtient pas toujours gain de cause auprès des politiques : le succès obtenu sur le gaz algérien en 1982, reste un échec cuisant, de même que la surtaxation du gaz industriel ou, plus récemment, la querelle franco-norvégienne sur le gaz de Troll. Mais son sens commercial, aidé par le retour au marché énergétique, a fini, à la longue, par lui donner raison.

### Copieux bénéfices

Grâce à la chute des prix pétroliers et des cours du dollar, les contrats gaziers, renégociés depuis trois ans afin de donner plus de souplesse aux approvisionnements, ont permis à Gaz de France et au pays de réduire d'un tiers sa facture gazière. Aussi, en 1986, tandis qu'EDF, empêtré dans ses surcapacités de production et son endettement gigantesque, de plus en plus gêné par la concurrence des énergies classiques (fuel, charbon et... gaz), s'embarrassait de sarcroché par l'accident de Tchernobyl, accumulait grèves, paniques et difficultés, le puissant syndicat CGT que l'ère de l'opulence est finie et les industriels que l'efficacité commerciale peut se concilier avec le respect des usages tarifaires de l'établissement. Bref, faire passer EDF du « toujours plus » à l'« encore mieux »...

Une apothéose pour M. Alby, qui prenait, cette année, sa retraite, et un triomphe pour son second, M. Delaporte, qui en reçoit aujourd'hui les lauriers. S'il a finalement été choisi, au terme d'une valse hésitation de plusieurs mois, pour présider la plus grande compagnie d'électricité du monde, après avoir d'abord été pressenti pour le poste de directeur général, qu'il a refusé, c'est à ses seules qualités d'entrepreneur, d'ingénieur et de commerçant qu'il le doit. Seul parmi une bonne douzaine de « possibles », M. Delaporte a en effet réussi à créer un consensus. Homme « maison » presque puisque GDF est scur d'EDF, il satisfaisait à la fois la direction sortante, soucieuse de continuité, le corps des ponts, tout-puissant chez EDF, et les pouvoirs publics, rassurés par son pragmatisme et ses talents de meneur d'hommes.

EDF n'est plus le bastion du nucléaire triomphant de jadis ; c'est une citadelle assiégée par les énergies concurrentes, la peur renouvelée du nucléaire et les exigences des pouvoirs publics qui la pressent de baisser ses tarifs industriels et de réduire ses coûts tout en garantissant une sécurité accrue. L'ère des grands équipements est terminée, celle des comptes et de la gestion arrive. EDF, confronté à un double défi, économique et technique, doit prouver que le pari nucléaire est non seulement sûr mais aussi rentable.

M. Delaporte n'aura pas trop de toutes ses qualités d'entrepreneur pour négocier ce virage, rassembler des équipes minées par des mois de querelles, de succession, convaincre le puissant syndicat CGT que l'ère de l'opulence est finie et les industriels que l'efficacité commerciale peut se concilier avec le respect des usages tarifaires de l'établissement. Bref, faire passer EDF du « toujours plus » à l'« encore mieux »...

VÉRONIQUE MAURUS.

## SOCIAL

Au Conseil économique et social

### M. Jean Mattéoli est élu à la présidence

M. Jean Mattéoli a souhaité que le Conseil économique et social (CES) améliore son image après son élection, le mardi 28 avril, à la présidence de cette assemblée. Représentant les entreprises publiques au CES, M. Mattéoli, qui faisait figure de favori (Le Monde du 11 avril), a été élu au second tour par 110 voix (sur 211 votants et 211 exprimés) contre 81 à M. René Testa, président de la Fédération nationale de la mutualité française, et 16 à M. Oswald Calveti (CGT). Au premier tour, les 209 suffrages exprimés s'étaient

répartis ainsi : 77 pour M. Mattéoli, 72 pour M. Testa (soutenu par la CFTD, la FEN et plus globalement la gauche de l'Assemblée), 22 pour M. Menu, ancien président de la CGC, 17 pour M. Lalonde (FO) et 17 pour M. Calveti, 3 divers et 1 blanc. Avant le second tour, M. Menu se retira en se désistant en faveur de M. Mattéoli. M. Lalonde se retira aussi, mais sans consignes. La majorité des voix du groupe FO s'est cependant portée sur M. Mattéoli.

### Un gaulliste de gauche

Pour s'installer dans le fauteuil occupé avant lui par Léon Jouhaux, René Testa et Gabriel Ventetol, M. Jean Mattéoli possède quelques-unes des qualités requises. D'une courtoisie — souvent même d'une gentillesse — à toute épreuve, l'ancien ministre du travail et de la participation de M. Barre sait écouter et pratiquer le dialogue social.

Adjoint au maire de Paris, M. Mattéoli n'a pas pour autant le profil type du chiraquien. Gaulliste de gauche — il a milité aux côtés d'Yvon Morandat à l'Union démocratique du travail, — il a été intéressé par l'expérience de Pierre Mendès France et a même appartenu, en 1956, à l'UDSR de MM. Pieven et Mitterrand. En 1981, il avait soutenu dès le premier tour, solennel gouvernement obligé, M. Chirac d'États, mais il ne manque pas d'amis à gauche.

Né le 20 décembre 1922 à Montchanin (Saône-et-Loire), M. Mattéoli est licencié en droit. Très jeune, il s'engage dans la Résistance dans les réseaux du Chanoine Kir et sera déporté dans plusieurs camps en 1944, dont celui de Mathausen. A la Libération, il se met au service du commissaire de la République de Bourgogne-Franche-Comté, puis entre au cabinet de l'administrateur général de la zone française d'occupation en Allemagne. Mais sa vraie carrière, il la démarre en mai 1948 aux Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, dont il dirigera le service des relations extérieures en 1953, avant d'être secrétaire général du conseil d'administration de 1957 à 1972.

Menant parallèlement une carrière politique au sein du parti gau-

lliste (entrant au comité central de l'UNR en 1967 et secrétaire national du RPR en 1974), M. Mattéoli s'illustra particulièrement comme commissaire à la conversion industrielle pour la région du Nord-Pas-de-Calais (1968-1972), puis comme président de Charbonnages de France de janvier 1973 à novembre 1979. Il y manifesta de réelles capacités pour réduire les effectifs sans trop de drames sociaux. Durant la même période, de 1973 à 1979, il présida au Conseil économique et social la section des problèmes économiques et de la conjoncture.

Cette expérience relativement variée conforte l'image sociale de M. Mattéoli, et c'est à lui que M. Barre fait appel, le 9 novembre 1979, pour devenir ministre du travail après le suicide de Robert Bou-

lin. Le défi était redoutable. M. Mattéoli, grâce à sa grande affabilité, s'en tira honorablement, même si, en définitive, il marqua plutôt discrètement son passage rue de Grenelle. Multipliant groupes de travail et missions de réflexion, il fit adopter des textes sur le temps partiel et tenta — en vain — de relancer la participation, se heurtant au Sénat à ce qu'il devait appeler plus tard « la conjonction des forces de réaction venant de la droite et de la gauche, unies une fois de plus contre le progrès ».

Depuis 1985, il était PDG de la société Tréfileries et câblerie d'Alsace et présidait l'Association des villages d'enfants SOS-France. Diversité.

MICHEL NORLECOURT.

## CONSOMMATION

### Controverse sur l'effet cancérigène des produits solaires à la bergamote

La controverse sur les produits solaires (crèmes ou huiles) contenant de l'essence ou de l'extrait de bergamote, fabriqué par les Laboratoires Goupil, rebondit. S'appuyant sur un avis de la commission de sécurité des consommateurs, M. Jean Arthus, secrétaire d'État à la consommation, consulté par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), donne un avis défavorable à la projection sur A 2 de spots publicitaires pour Bergasol. M<sup>me</sup> Michèle Barzach, ministre déléguée chargée de la santé et de la famille, qui a demandé à deux experts un rapport sur les dangers des produits de ce type, a refusé le retrait immédiat du produit, mais a jugé « saine » la décision de M. Arthus de suspendre la publicité télévisée.

Le Institut national de la consommation (INC), de son côté, demande le retrait de la vente des accélérateurs de bronzage à base de bergamote. Ces produits sont interdits à la vente au Royaume-Uni et en Suisse. Les Laboratoires Goupil, enfin, voient dans ce rebondissement de la polémique un effet de la jalousie des concurrents et arguent de l'autorisation récente de mise sur le marché américain donnée par la très soucieuse Food and Drug Administration pour justifier de l'innocuité du Bergasol. M<sup>me</sup> Barzach a rappelé

que le Bergasol, vendu à 30 millions d'exemplaires depuis dix-huit ans, dans soixante-dix pays, n'avait jamais entraîné la moindre plainte liée à des problèmes de cancer. Les propriétés « bronzantes » de l'essence de bergamote sont connues depuis longtemps, mais, il y a plus de dix ans déjà, les scientifiques avaient mis en cause les effets nocifs sur les cellules de la peau de l'action conjuguée des psoralènes contenus dans la bergamote et des rayons ultraviolets du soleil à taches foncées irréversibles, par exemple. Quant à l'effet cancérigène de ces substances sur la peau, une étude du Centre international de recherche sur le cancer de Lyon montre l'action cancérigène des psoralènes sur les souris albinos.

Il y a maintenant plus d'une décennie que le dossier traîne. Il faut maintenant attendre encore un an les résultats du travail demandé aux experts par M<sup>me</sup> Barzach. Or le consommateur. Interdire la publicité télévisée, sans interdire la vente du produit, semble une cote mal tuée difficilement défendable. Il est vrai aussi que le rôle d'une exposition brutale, excessive et répétée aux rayons du soleil est un facteur aggravant des risques de cancer pour les peaux fragiles. Les dermatologues le savent depuis longtemps.

(Publicité)

### PARIS - OXFORD - BERLIN - MADRID

## THE FIRST EUROPEAN MASTER'S PROGRAM IN INTERNATIONAL BUSINESS EMIB

Pour l'Europe, marché intérieur en 1992, l'E A P, École Européenne des Affaires, crée l'EMIB, un master spécialisé : ESPACE DE GESTION EUROPÉEN habilité par la Conférence des Grandes Ecoles

Pour offrir à tout responsable opérationnel ou fonctionnel un développement de carrière : une formation au management international sur douze mois en anglais.

Expérience et moyens de l'E A P, École Européenne des Affaires de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris implantée dans quatre pays européens avec un corps professoral plurinationnel. Conditions : diplôme grande école ou formation universitaire et deux ans d'expérience professionnelle.

Date limite d'inscription : 17 juillet 1987.

Renseignements : Madely VALERIU, 16-1-47-54-65-78

EUROPEAN MASTER'S IN INTERNATIONAL BUSINESS  
E A P - École Européenne des Affaires

108, bd Malesherbes - 75017 PARIS



- EUROPEAN SCHOOL OF MANAGEMENT
- EUROPAISCHE WIRTSCHAFTSCHULE
- ESCUELA EUROPEA DE ADMINISTRACION DE EMPRESAS

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### BANQUE NATIONALE DE PARIS

**RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1986 DU GROUPE B.N.P.**

Le conseil d'Administration de la BANQUE NATIONALE DE PARIS réunit le 23 Avril 1987, sous la présidence de M. René THOMAS, a arrêté les comptes de la B.N.P. pour l'exercice 1986.

**I - RÉSULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE B.N.P.** Le bénéfice net atteint 3.169 MF, en hausse de 49,9%

Hors intérêts minoritaires, il s'élève à 3.016 MF soit + 61,7%.

PRINCIPALES DONNÉES DU COMPTE DE RÉSULTATS			Evolution en %	
(en millions de Francs)	1986	1985	1986	1985
Produit net bancaire	27.977	29.390	+ 8,5	- 4,3
Frais généraux + Amortissements	10.069	10.428	- 3,0	- 3,5
Résultats avant provisions, impôts et divers	17.908	18.962	- 5,9	- 4,8
Charge nette des provisions pour risques divers et risques généraux	4.770	10.042	- 53,1	+ 14,4
Bénéfice net	2.114	3.199	+ 49,9	+ 31,7
Mont part de Groupe	1.369	3.016	+ 119,1	+ 31,7

Le bénéfice par action s'établit ainsi à 56,40 F contre 46,80 F en 1985 avant l'augmentation de capital de 26 % de mai 1986.

La hausse du produit net bancaire en France, dans un contexte de baisse accentuée des taux d'intérêt et de forte concurrence, est principalement due à la progression très satisfaisante des ressources à vocation commerciale et des ressources d'épargne, à la forte croissance des crédits aux particuliers, enfin à la part importante prise par la B.N.P. dans les activités financières en plein développement, qu'il s'agisse des opérations de bourse ou des nouveaux marchés : c'est ainsi que les commissions financières progressent de 46%, l'ensemble des commissions et profits divers progressent de 22% environ du produit net bancaire.

Il faut par ailleurs noter l'évolution très favorable des filiales étrangères des activités spécialisées : ardent, crédit à la consommation, assurance et banque d'affaires.

L'évolution des parts monétaires explique la stabilité de la contribution opérée en France des réseaux extérieurs, alors que leur produit net bancaire progressait de 7% en moyenne locale.

Dans le même temps, la progression en France des frais généraux et amortissements de l'ensemble du Groupe a pu être limitée à 3%, en dépit de l'accroissement continu du volume des opérations et de forts investissements en techniques nouvelles.

C'est dans ces conditions que le résultat d'exploitation s'est accru de 14,4%, dépassant pour la première fois les 10 milliards de Francs.

Poursuivant l'effort des années précédentes, un montant de 4.770 MF a été affecté aux provisions pour créances douteuses et risques généraux, dont 2.800 MF concernent les risques sur les pays qui continuent à éprouver des difficultés de paiement.

Après divers autres éléments et impôts, le bénéfice net consolidé s'établit à 3.169 MF.

**II - RÉSULTATS DE LA B.N.P. MAISON MÈRE** Le bénéfice net s'élève à 1.163 MF, en hausse de 61,6%

PRINCIPALES DONNÉES DU COMPTE DE RÉSULTATS			Evolution en %	
(en millions de Francs)	1986	1985	1986	1985
Produit net bancaire	22.344	24.229	+ 8,4	- 2,3
Frais généraux + Amortissements	10.364	10.961	- 5,4	- 5,4
Résultats avant provisions, impôts et divers	11.980	13.268	- 9,1	- 8,7
Charge nette des provisions pour risques divers et risques généraux	3.822	4.369	- 11,3	+ 11,1
Bénéfice net	720	1.193	+ 65,7	+ 61,6

Avec un résultat d'exploitation en hausse de 25,9% et une charge

Le total de bilan consolidé s'élève à 976 MMF, il reste stable au niveau de l'an passé, sous l'influence des évolutions des parts monétaires.

La structure financière du Groupe B.N.P. se trouve à la fin de l'exercice 1986 fortement renforcée par l'autofinancement et surtout par l'absorption de 5,3 MMF de Certificats d'Investissement et de 500 millions de USD de l'ères Subordonnés à Double Indemnité. L'ensemble des fonds propres et titres assimilés s'élève ainsi à 29,9 MMF (+ 56,4%).

Renforcement des fonds propres et progression de l'encours des provisions assurent désormais au Groupe B.N.P. une couverture des risques d'un niveau équivalent à celle des grandes banques internationales.

**BNP. la banque est notre métier**



# Economie

## INDUSTRIE

### Consommation stagnante et marché surcapacitaire

## Projets de regroupements européens dans le cuivre et le zinc

L'industrie métallurgique européenne n'échappe pas, elle non plus, à une vague de restructurations. Le Français Pechiney négocie avec le groupe italien SMI le rapprochement de leurs filiales respectives dans le cuivre : Tréfinmétaux et LMI. De leur côté, quatre producteurs de zinc, l'Union minière de Belgique, le Suédois Boliden, l'Allemand Preussag et le Français Penarroya, ont entamé des discussions pour la création d'une société commune à laquelle pourrait également participer le Finlandais Otokumpu.

Ils ne sont pas, comme l'acier, le charbon, le symbole des premières nations industrielles européennes, Angleterre, France, Allemagne. Plus discrets que les maîtres de forge, les producteurs de ces métaux que l'on dit « non ferreux » (cuivre, zinc, plomb, aluminium,

nickel...) n'en ont pas moins eu, eux aussi, leur heure de gloire. Souvent apparentés à des empires miniers, qui ont fait la fortune de leurs actionnaires, ils ont perdu aujourd'hui tout ou presque. Et si certains non-ferreux aux propriétés « technologiques » (platine, germanium...) sont encore recherchés, ce n'est pas le cas de métaux plus « ordinaires » comme le cuivre et le zinc.

En Europe, le lot commun de ces derniers, c'est désormais, comme pour le fer, d'affronter une consommation globalement stagnante, dans un marché surcapacitaire, aux prix la plupart du temps catastrophiques. Leurs handicaps sont souvent redoublés : coût de l'énergie, influence du dollar, fluctuations des cours des matières premières, concurrence des pays en développement.

Il n'est guère étonnant, dans ces conditions, de voir, un jour ou l'autre, les divers producteurs s'allier pour rendre plus supportable une rationalisation industrielle inéluctable et partager investissements et frais de recherche. Dans deux secteurs, le cuivre et le zinc, les industriels ont mené cette démarche qui devrait aboutir à la constitution de groupes européens dans les prochains mois.

« Je ne pouvais pas traiter le problème de Tréfinmétaux sans parler d'alliance », constate M. Jean Gaudois, PDG de Pechiney, premier producteur européen d'aluminium, maison mère de cette société productrice de barres, tubes et laminés de cuivre. Source de pertes depuis plusieurs années (210 millions de francs en 1985, 183 millions de francs en 1986, une centaine de millions prévus en 1987 et l'équilibre attendu en 1988), Tréfinmétaux exige un effort financier de quelque 800 millions de francs sur les deux ans à venir pour couvrir pertes, investissements, frais de restructuration et recherche, alors que la transforma-

tion du cuivre, avec 2,5 milliards de chiffre d'affaires, ne représente que 7 % de l'activité globale de Pechiney.

« Si je devais mettre 800 millions de francs sur chaque tranche de 7 % de mon chiffre d'affaires... », soupire M. Jean Gaudois. Depuis son arrivée à la tête du groupe en juillet dernier, il a donc fait le tour des principaux producteurs européens (le Finlandais Otokumpu, les allemands Wieland et Kable Metal et l'italien LMI). « C'est avec ce dernier que la complémentarité était la plus importante et que la rationalisation sera la moins douloureuse », constate-t-il.

LMI n'est pas un inconnu pour Pechiney, qui détient 5 % de son capital, héritage d'une tentative de rapprochement faite au début des années 70. Ce transformateur italien de cuivre appartient à 57 % au groupe SMI (le reste est dans le public, LMI étant cotée à Milan), holding de la famille Orlando, elle-même liée aux groupes Agnelli et Frelli. Si l'accord se fait (l'objectif est de botter les associations dans les deux mois), il donnera naissance au premier groupe européen dans ce secteur (LMI et Tréfinmétaux sont respectivement numéros quatre et cinq en Europe), avec un chiffre d'affaires d'environ 6,5 milliards de francs et un petit quart de la production européenne. La société commune, issue de la fusion de LMI-Tréfinmétaux, devrait être détenue majoritairement par SMI (pour 35 % environ) et Pechiney (pour 25 % environ), le reste étant dans le public.

Sur le plan industriel et social, le regroupement devrait conduire à une spécialisation des sites de part et d'autre des Alpes, sans échapper à des réductions d'effectifs (l'ensemble représente actuellement moins de six mille personnes). Ce projet reste, par ailleurs, soumis à l'approbation des autorités de tutelle françaises (au titre de la « respiration

du secteur public), Pechiney faisant, pour l'heure, toujours partie des entreprises nationalisées.

### Opérationnel en janvier 1988

Le regroupement des producteurs de zinc devrait, quant à lui, être opérationnel le 1<sup>er</sup> janvier 1988, malgré la complexité du montage, puisqu'il met en jeu quatre — voire cinq — particuliers européens : l'Union minière belge, le suédois Boliden, le français Penarroya, l'allemand Preussag et, éventuellement, le finlandais Otokumpu. « En restant isolé, ils ne sauveront pas leur peau », constate un expert du secteur.

Confrontés à un marché stagnant, en surcapacité importante (de l'ordre de 200 000 tonnes), les producteurs européens ont trop d'obstacles à surmonter pour survivre seuls. L'énergie, chère en Europe, entre pour un bon tiers dans leurs coûts de production. Leurs usines sont pour la plupart de trop petite taille (100 000 tonnes) pour être rentables. La « bonne » taille se situe plutôt à 200 000 tonnes et les Canadiens disposent même de 300 000 tonnes. Pour saturer leurs installations, les Européens exportent à perte — vers l'Amérique du Nord. Quand on sait que les prix pratiqués sur le Vieux Continent s'alignent sur ceux de l'exportation, on imagine aisément qu'une telle situation ne puisse s'éterniser. Et la baisse actuelle du dollar n'arrange bien sûr pas les choses.

Les quatre partenaires concernés, qui, avec quelque 700 000 tonnes de production, représentent 40 % du marché européen, ont donc décidé de créer une société commune (probablement basée aux Pays-Bas) à laquelle ils apportent leurs actifs miniers et métallurgiques dans le zinc. Les participations devraient être de l'ordre de 40 % pour l'Union minière et de 20 % pour chacun des trois autres. Si le finlandais Otokumpu rejoignait ce groupement, chacun « rognerait » sur sa part pour « lui faire de la place ». Une société à cinq couvrirait alors la moitié du marché européen, le reste étant aux mains des Espagnols, des Italiens et de l'allemand Metallgesellschaft. Ce dernier a d'ailleurs déjà pris en 1986 le chemin des alliances en rachetant le canadien Cominco, aux côtés d'un autre canadien, Teck Corp. et de l'australien Mount Isa Mines.

Dans un secteur aux marges laminées, on assiste ainsi à un phénomène général de concentration qui touche négociants comme producteurs. Celle-ci permettra aux industriels de renouer avec la compétitivité, mais leur redonnera aussi un pouvoir de négociation des prix face aux consommateurs et aux fournisseurs de matières premières.

CLAIRE BLANDIN.

## BANQUES

### La succession de M. Jean Saint-Geours

## M. Paul Mentré est nommé président du Crédit national

M. Paul Mentré, conseiller du président de la BNP depuis septembre 1986, est nommé président du Crédit national, en remplacement de M. Jean Saint-Geours. Celui-ci avait le 16 avril succédé, comme président du CIC, à M. Jean Dromer, lui-même appelé à la tête de l'UAP après le départ à la retraite de M<sup>me</sup> Yvette Chassagne. Cette nomination était attendue, dans la mesure où le départ de M. Saint-Geours du Crédit national après cinq ans de présidence avait, en partie, pour objectif de dégager un poste pour M. Mentré, comme le départ de M. André de Larthe du même établissement, en juillet 1982, permit d'y nommer M. Saint-Geours proche du gouvernement d'alors.

M. Mentré qui fut directeur au Crédit national de 1973 à 1975 se languissait visiblement à la BNP où il avait tenté d'obtenir une direction générale, se heurtant toutefois au président, M. René Thomas, qui refusait d'ajouter un troisième directeur général à ceux déjà existants, MM. Jacques Wahl et Paul Masson. M. Mentré, conseiller économique et financier de l'UDF, vice-président des centres Perspectives et Réalités, et président de leur « conseil d'orien-

tion », l'un des plus chauds défenseurs du libéralisme anglo-saxon et fervent apôtre de la dérégulation, comptait obtenir un grand poste après les élections du 16 mars 1986, espérance déçue jusqu'à maintenant : la voilà comblée.

D'une vive intelligence — prenant souvent une distance simple et ironique avec les éthers et les choses, M. Mentré est surtout connu pour avoir été délégué général à l'énergie de 1975 à 1978 où il fut un des très rares haut fonctionnaires à douter de l'avenir du tout-nucléaire pour la production d'énergie. Il fut ensuite conseiller financier à l'ambassade de France à Washington jusqu'en 1981, date à laquelle il fut « mis au placard » jusqu'à l'année dernière.

F. R.

[Né en 1935 à Nancy, ancien élève de l'ENA, inspecteur général des finances, M. Paul Mentré, après un début de carrière au Trésor, a été de 1970 à 1973 conseiller technique puis directeur adjoint du cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre des finances, directeur au Crédit national de 1973 à 1975, délégué national à l'énergie jusqu'à son départ en 1978, conseiller financier à Washington.]

## CONJONCTURE

### Les suites du rapport Aicardi sur les procédures fiscales

## La commission des finances de l'Assemblée nationale regrette la prudence du gouvernement

La commission des finances de l'Assemblée nationale a examiné, le mardi 28 avril, la seconde série de propositions contenues dans le rapport que la commission Aicardi avait rédigé, au printemps et à l'été 1986, sur les rapports du fisc avec les contribuables. Une partie de ces propositions avait été immédiatement retenue par M. Balladur et incorporée dans le budget de 1987 (charge de la preuve, aménagement de la taxation d'office, suppression de l'article 180 du code des impôts). Les autres propositions du rapport (réforme des pénalités, règles de prescription, procédures douanaires...) feront l'objet d'un projet de loi discuté à l'Assemblée nationale en mai.

Peut mieux faire. Telle est l'annotation apportée par la commission des finances de l'Assemblée nationale à la copie gouvernementale sur l'amélioration des procédures fiscales et douanaires. Pour que le message soit clairement entendu, son président, M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), a, contrairement à la tradition, présenté son point de vue, dès l'ouverture de la réunion de celle-ci, le mardi 28 avril, avant même que M. Edouard Balladur ne puisse présenter son projet de loi.

La direction est bonne, a dit M. d'Ornano, mais il a ajouté que « la réflexion devait se poursuivre » sur l'habitude de l'administration fiscale de faire trancher en sa

faveur, par le Parlement, les différends qui l'opposaient à la justice sur l'interprétation à donner à certaines dispositions fiscales. Cette pratique n'est pas « digne du Parlement, à qui l'on demande parfois d'interpréter dans un sens contraire à la volonté qu'il avait primitivement exprimée », a expliqué le député UDF qui a ajouté : « Elle n'est pas de bonne méthode pour le gouvernement, qui présente trop souvent des dispositions peu claires, mal rédigées et dont la portée n'est pas suffisamment étudiée. » Pour le ministre d'Etat, en revanche, cette habitude « de tous les gouvernements » n'est pas « illégitime ».

Des améliorations techniques ont aussi été souhaitées par M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général de la commission. Elles portent sur quatre points : la composition de la commission départementale des impôts directs lorsqu'elle intervient en cas de taxation d'office ; le danger de la possibilité pour l'administration de prolonger les délais de la situation fiscale personnelle ; le court délai laissé aux héritiers pour la déclaration de succession ; la nécessité de développer le caractère contradictoire des procédures suivies devant le comité de contentieux fiscal. Sur tous ces points, M. Alain Juppé s'est déclaré en accord avec M. Vivien.

En revanche, le ministre délégué au budget n'a manifesté son opposition à deux autres solutions préconisées par le rapporteur général. Pour rétablir un plafonnement des intérêts de retard, le montant mensuel de ceux-ci ayant été fixé à 0,75 % par mois. De même, il estime indispensable de laisser à l'administration le pouvoir de procéder à des enquêtes sur la nature et l'objet des dépenses des contribuables soumis à la vérification de leur situation fiscale.

(Publicité)

L'Association des maîtres de conférences docteurs d'Etat en lettres (63, rue Pascal, Paris 13<sup>e</sup>) invite tous les collègues déçus et isolés à rejoindre ses rangs, en toute indépendance d'esprit, philosophie et politique, pour obtenir enfin des pouvoirs publics la reconnaissance officielle de leur haute qualification, et une promotion équivalente, fondée sur des critères objectifs de qualité et de compétence, au profit d'un meilleur fonctionnement des universités françaises et de l'enseignement supérieur. (Assoc. loi 1901).

### Pechiney de nouveau dans le rouge

Le groupe nationalisé Pechiney, premier producteur européen d'aluminium, aura connu une année 1986 difficile. Menacés par des fluctuations du dollar, ont entraîné une baisse du chiffre d'affaires de 7,1 %, à 34,6 milliards de francs, et un retour à un résultat net négatif de 451 millions de francs (contre un bénéfice de 732 millions en 1985).

Ce résultat inclut une provision exceptionnelle de 539 millions de francs destinée à couvrir, pour 1987 et 1988, les charges du plan de restructuration annoncé en décembre dernier dans l'aluminium métal et l'électrometallurgie.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## L'ORÉAL

BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ  $\pm 20\%$   
UNE ACTION OU UN CERTIFICAT D'INVESTISSEMENT GRATUIT POUR CINQ

Sous la présidence de M. Charles ZVIAK, Président Directeur Général de L'ORÉAL, une réunion d'information a été organisée à l'intention des analystes financiers, investisseurs internationaux et journalistes économiques.

A cette occasion, M. Marc LADREIT de LACHARRIÈRE, Vice-Président Directeur Général Adjoint, a présenté les résultats de L'ORÉAL pour l'année 1986.

Le total des ventes consolidées hors taxes s'est élevé à 18,13 milliards de francs. La progression est de 10,35 % par rapport au chiffre d'affaires publié en 1985. Par contre, le chiffre d'affaires à structure et taux de change identiques s'est accru de 11 % d'une année à l'autre.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires géré par L'ORÉAL, c'est-à-dire en y intégrant les ventes des agents américains et canadiens, s'est élevé à 23,2 milliards de francs français. Sur le seul plan des activités cosmétiques L'ORÉAL continue de se situer au premier rang des groupes cosmétiques mondiaux, son chiffre d'affaires géré dans ce domaine s'étant élevé à 3,2 milliards de dollars U.S. au taux de change du 31 décembre 1986.

Le résultat avant impôt et participation du Groupe et hors plus ou moins-values est passé de 1,375 milliard de francs en 1985 à 1,591 milliard de francs en 1986, en augmentation de 15,7 %. Les impôts sur les sociétés ayant augmenté de 8,8 %, le résultat net consolidé s'est accru de 20 %.

### Progression des résultats consolidés de L'ORÉAL à données publiées

MF = Millions de francs français	1986	% de croissance par rapport à 1985
Chiffre d'affaires consolidé	18 130 MF	+ 10,35 %
Résultat consolidé avant impôt*	1 591 MF	+ 15,70 %
Résultat net du Groupe*	930 MF	+ 20 %

\* Hors incidence de plus-value et participation

M. Lindsay OWEN-JONES, Vice-Président Directeur Général, a commenté le développement international de L'ORÉAL. Le Groupe a poursuivi sa double stratégie de rénovation et d'innovation pour l'ensemble de ses produits et sur tous ses marchés. Cette politique a toujours été la base de la dynamique et des performances de la société. En effet, dans un contexte désinflationniste, le Groupe a poursuivi son expansion en volume et conquis partout dans le monde de nouvelles parts de marché.

L'activité mondiale de L'ORÉAL a permis un apport net de devises à la France de 3,1 milliards de francs en 1986 contre 2,7 l'année précédente.

M. Charles ZVIAK a, de nouveau, souligné que les performances du Groupe étaient liées à des efforts tant à fait exceptionnels dans les domaines de la qualité et de l'innovation. 1986 a vu se poursuivre des investissements de recherche qui étaient déjà parmi les plus élevés du monde.

Le Président a également insisté sur ce qu'il appelle les valeurs fondamentales de l'entreprise : « La qualité de nos formules, de nos fabrications, de notre marketing, de notre distribution sur les points de vente dépend avant tout de l'action des femmes et des hommes qui constituent les forces vives de l'entreprise ».

M. Charles ZVIAK a également réaffirmé la détermination du Groupe à faire de la société SYNTHÉLABO, dont L'ORÉAL détient 56 % du capital, une affaire industrielle internationale intervenant avec un poids significatif dans le domaine de la santé humaine.

Enfin, le Président a annoncé que le Conseil d'Administration de L'ORÉAL avait décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires, convoquée pour le vendredi 19 juin 1987, la distribution d'un dividende net de 33,00 F, en augmentation de 10 % par rapport à celui de l'année précédente, et la distribution d'une action gratuite ou d'un certificat d'investissement gratuit pour, respectivement, cinq actions ou cinq certificats d'investissement.

## REPÈRES

### Prestations familiales

Les enfants devront être en situation régulière

A partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain, les étrangers demandant à bénéficier de prestations familiales devront justifier de la régularité de leur séjour et de celui des enfants pour lesquels ils demandent ces allocations : un décret d'application dit « loi famille » du 29 décembre dernier, publié au Journal officiel des 27 et 28 avril, précise les documents nécessaires : carte de résident, carte de séjour, certificat de résidence (pour les Algériens), autorisation ou récépissé de demande de ces titres, autorisation provisoire de séjour de plus de trois mois ou carte diplomatique... ainsi que, pour les enfants, extrait d'acte de naissance en France ou certificat de contrôle médical délivré par l'Office national d'immigration en cas de regroupement familial.

Jusqu'ici, on ne vérifiait pas si les enfants étaient en situation régulière. Cette disposition ne sera applicable que pour les demandes de prestations familiales faites après le 1<sup>er</sup> juillet prochain. L'article correspondant de la loi avait suscité les inquiétudes de la gauche lors de la discussion à l'Assemblée nationale (Le Monde du 21 novembre).

### Inflation

Légère accélération en RFA

Après un an de baisse continue, en rythme annuel, les prix de détail ont recommencé à augmenter lente-

ment en RFA. La hausse d'avril atteint 0,2 % sur un mois et 0,1 % par rapport à avril 1986. Le mois précédent, la baisse avait représenté, en rythme annuel toujours, 0,2 % contre 0,5 % en février. Ces estimations, publiées par l'Office statistique fédéral, sont calculées sur la base de l'évolution des prix dans quatre des onze Länder et sont généralement confirmées quelques jours plus tard. La remontée des prix était attendue, compte tenu du renchérissement des produits de l'énergie entamé en mars, mais produisant ses effets en avril.

### Taux d'intérêt

Baisse d'un demi-point en Grande-Bretagne

Les taux d'intérêt britanniques ont baissé d'un demi-point, se trouvant ramenés de 10 % à 9,5 % pour la première fois depuis le début de 1985, tant en ce qui concerne le taux de base des banques que le taux d'intervention de la Banque d'Angleterre qui, d'ailleurs, a donné le signal de la diminution. La dernière réduction d'un demi-point également remontait au 18 mars dernier, au lendemain de la présentation du budget.

La décision de la Banque d'Angleterre, a surpris, car l'économie britannique, en plein « boom » de la consommation et des exportations, ne paraît pas avoir besoin d'être stimulée. Mais elle peut s'expliquer par la hausse de la livre sterling, jugée trop forte et de nature à pénaliser les exportateurs. Notons, enfin, que le patronat britannique, suivant un sondeage, se maintient très confiant dans les perspectives de l'économie.

LES FINANCIERS

LA 30 VO

SU SAME AI

150 000 000



# Economie

## MARCHÉS FINANCIERS

Grâce à la hausse des valeurs boursières

### Les banques ont réalisé d'importants profits en 1986

Les banques françaises perdent de l'argent sur les chèques, sur les cartes de paiement, sur la gestion des comptes titres et sur les prêts aux pays surendettés. Et, pourtant, elles ont engrangé, en 1986, des bénéfices en forte hausse. Elles ont, en fait, eu leur part du dynamisme des marchés financiers.

L'année 1986 aura été un « grand cru » pour les banques françaises. Le groupe BNP affiche un bénéfice net (hors intérêts minoritaires) de 3 milliards de francs, soit 51,7 % de plus qu'en 1985 ! Avec un résultat net consolidé (part du groupe) de 1,8 milliard de francs, le Crédit lyonnais annonce, lui aussi, un bond de 51 %. Quant à la Société générale, privatisable dès cette année, elle a enregistré une hausse, plus spectaculaire encore, de 76 %, avec un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 2,3 milliards de francs.

Mis à part le Crédit du Nord, les banques plus modestes, comme le CCF, Indosuez et le groupe CIC,

n'ont pas à rougir de leurs performances. Au total, le bénéfice net des banques françaises, qui avait été évalué par la Commission bancaire pour 1985 à 8,3 milliards de francs (1), pourrait dépasser, en 1986, les 11,5 milliards de francs. Une progression de près de 40 % !

Certes, les entreprises françaises dans leur ensemble ont enregistré, l'an dernier, une nette amélioration de leur rentabilité. Dans le cas des banques, ces performances exceptionnelles peuvent cependant surprendre. Tout au long de l'année dernière, les banquiers avaient, en effet, tenté d'expliquer à l'opinion publique qu'ils perdaient à l'argent sur les chèques. Aujourd'hui, on apprend qu'ils en ont perdu aussi sur les cartes bancaires ! Ils n'ont jamais manqué ensuite une occasion pour rappeler que la gestion des comptes titres leur coûte cher. La baisse des taux de marché, le développement de produits de marché (les billets de trésorerie par exemple), l'amélioration de la trésorerie des entreprises et l'exacerbation de la concurrence bancaire : tout cela devait « limiter leurs marges ». Enfin, les difficultés des pays surendettés, auxquels ils avaient accordé des prêts importants, devaient définitivement les plonger dans le rouge.

Alors, que s'est-il passé ? La perspective de la privatisation — et la bataille pour être dans le lot des premiers privatisables — n'est ni la seule, ni d'ailleurs la principale raison de ces beaux résultats. La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (ramené de 50 % à 45 %) a contribué aux augmentations spectaculaires annuelles des bénéfices nets (c'est-à-dire après impôt). Près de 10 points de hausse sont à attribuer à cette mesure. En fait, plusieurs éléments de la conjoncture ont été favorables aux banques, notamment la bonne santé de la Bourse. Il n'est pas sûr qu'ils se renouvellent dans le futur. Plus fondamentalement, les banques françaises ont amorcé une adaptation à la nouvelle donne financière qui commence à porter ses fruits.

La progression de l'activité des banques et la diversification de leurs métiers sont les premières raisons de leurs profits de 1986. Le produit net bancaire — l'ensemble de leurs « recettes » — a augmenté d'environ 8 %, une augmentation qui a été surtout alimentée par les diverses commissions payées sur les opérations financières.

Les activités traditionnelles des banques — de prêts et d'emprunts — ont certes mieux résisté que prévu. Mais leur contribution à la croissance de produit national brut (PNB) a été modeste. Trois éléments méritent d'être relevés ici. Tout d'abord, les banques ont à nouveau profité d'une augmentation sensible des dépôts à vue en 1986, pour la seconde année consécutive. Une bonne affaire pour elles, puisque l'impôt sur les ressources — gracieusement dégrèvé par l'Etat — a permis d'alléger le coût de leurs ressources.

Face à la réduction de la demande de crédit de la part des entreprises, le produit net des banques a été opéré une rapide redistribution de leurs emplois. Elles ont massivement développé le crédit aux particuliers sous la forme de découverts, de prêts personnels ou de prêts immobiliers. Pour l'instant, sur ce marché, toutes les banques semblent gagnantes. Elles ont cependant sans doute mangé leur pain blanc.

Dans leurs prêts aux entreprises enfin, les banques n'ont pas vraiment profité de l'élargissement de l'écart enregistré en 1986 entre le taux de marché monétaire — qui a baissé en moyenne de 2 points — et celui du taux de base bancaire — qui a été réduit de 1,2 point. La faiblesse de la demande de crédit des entreprises et la concurrence accrue entre les banques auraient effectivement contribué à réduire leurs marges. Au total, les produits tirés de l'activité de prêts et d'emprunts, les marges sur taux d'intérêt, n'ont que faiblement progressé.

En revanche, les commissions ont connu une croissance considérable et représentaient, en 1986, près de 20 % du PNB pour l'ensemble

des banques. Elles correspondent au développement rapide des activités des banques sur les marchés financiers (opérations sur le MATIF, introduction sur le second marché...) et de la vente de services financiers (gestion de SICAV, audit des privatisables...). Certaines banques ont encaissé des commissions en progression de 40 %, voire 50 %, d'une année sur l'autre.

Enfin, et toujours en liaison avec la bonne santé des marchés financiers, les banques françaises ont, dans leur propre gestion financière, su réaliser de bonnes affaires. Certaines d'entre elles ont ainsi réalisé d'importantes plus-values en vendant des titres de participation à bon prix. D'autres, comme la Société générale, ont extériorisé, à l'occasion d'une restructuration financière, des plus-values exceptionnelles importantes.

d'entre elles vont pouvoir souffrir. C'est déjà le cas pour la BNP, qui, ayant provisionné 40 % de ses risques souverains (sur les pays en voie de développement), a, dès 1986, légèrement réduit ses dotations nettes aux provisions.

Résultat, donc, d'une activité soignée et plus diversifiée et d'une maîtrise des frais généraux, cette amélioration des résultats nets s'est accompagnée, en 1986, d'un renforcement de la structure financière des banques françaises. Leurs fonds propres ont parfois augmenté dans des proportions importantes.

Les banques françaises affichent donc une bonne santé. Le diagnostic doit être relativisé. Elles avaient connu une détérioration sensible de leurs résultats entre 1980 et 1984. Il se redresse aujourd'hui. Elles conservent, pour la plupart d'entre elles, une capacité bénéficiaire encore inférieure à celle de leurs sœurs étrangères, notamment suisses, anglaises, américaines et allemandes. Le groupe japonais Nomura a, par exemple, dégagé, en 1986, 4 milliards de dollars de profits, près de 24 milliards de francs, plus du double des bénéfices de l'ensemble des banques françaises ! En Allemagne fédérale, les trois grandes banques ont aussi annoncé, il y a quelques jours, des résultats records pour 1986. La Deutsche Bank a déclaré 1,1 milliard de deutschemarks (une progression de

22,5 % par rapport à 1985), la Dresdner Bank 304 millions de deutschemarks (+13,7 %) et la Commerzbank 288,2 millions de deutschemarks (+30 %).

Les bons résultats des banques françaises feront au moins un bonheur, l'Etat. Comme actionnaire, il ne s'attendait pas à de si belles performances. Dans la loi de finances initiale, le gouvernement avait prévu de percevoir au titre des dividendes versés par les banques 1,4 milliard de francs. Il pourrait en toucher en fait près de 2 milliards, 50 % de plus qu'en 1985 ! Ces bénéfices importants lui faciliteront également la privatisation des banques.

Les PME, qui souffrent d'un coût élevé du crédit bancaire, ne devraient pas manquer de reprendre leur combat pour une baisse des taux bancaires. Quant à Monsieur Tout-le-Monde, il sera sans doute ravi de savoir que l'argent qu'il place dans sa banque est bien géré. Mais, à s'en pas douter, il ne voudra plus entendre parler de sitôt de la tarification des chèques !

ERIK IZRAELWICZ.

(1) Il s'agit de la somme des bénéfices nets des seules sociétés mères des banques au sens de la loi bancaire de 1984. Le secteur mutualiste (Crédit agricole, Crédit mutuel, Banques populaires...) n'est pas inclus.

#### La Banque de France : l'exception

Si les banques françaises affichent des profits en forte hausse, la Banque de France, elle, n'a pas connu de tels succès. En 1986, elle a enregistré un résultat net de 2 610 millions de francs en 1985 à 2 610 millions de francs en 1986, une chute de 28,8 %. Son bénéfice à répartir s'est élevé à 1 781 millions de francs, en diminution de 19 %.

En fait, les résultats de la Banque centrale sont presque totalement liés aux taux d'intérêt. L'insuffisance d'émission a souffert de la baisse enregistrée l'an dernier. Comme sa sœur ouest-allemande, la Bundesbank,

elle a vu ses bénéfices nets diminuer de 19 % en 1986. La baisse de l'impôt sur les sociétés (ramené de 50 % à 45 %) a contribué aux augmentations spectaculaires annuelles des bénéfices nets (c'est-à-dire après impôt). Près de 10 points de hausse sont à attribuer à cette mesure. En fait, plusieurs éléments de la conjoncture ont été favorables aux banques, notamment la bonne santé de la Bourse. Il n'est pas sûr qu'ils se renouvellent dans le futur. Plus fondamentalement, les banques françaises ont amorcé une adaptation à la nouvelle donne financière qui commence à porter ses fruits.

Alors, que s'est-il passé ? La perspective de la privatisation — et la bataille pour être dans le lot des premiers privatisables — n'est ni la seule, ni d'ailleurs la principale raison de ces beaux résultats. La baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (ramené de 50 % à 45 %) a contribué aux augmentations spectaculaires annuelles des bénéfices nets (c'est-à-dire après impôt). Près de 10 points de hausse sont à attribuer à cette mesure. En fait, plusieurs éléments de la conjoncture ont été favorables aux banques, notamment la bonne santé de la Bourse. Il n'est pas sûr qu'ils se renouvellent dans le futur. Plus fondamentalement, les banques françaises ont amorcé une adaptation à la nouvelle donne financière qui commence à porter ses fruits.

La progression de l'activité des banques et la diversification de leurs métiers sont les premières raisons de leurs profits de 1986. Le produit net bancaire — l'ensemble de leurs « recettes » — a augmenté d'environ 8 %, une augmentation qui a été surtout alimentée par les diverses commissions payées sur les opérations financières.

d'entre elles vont pouvoir souffrir. C'est déjà le cas pour la BNP, qui, ayant provisionné 40 % de ses risques souverains (sur les pays en voie de développement), a, dès 1986, légèrement réduit ses dotations nettes aux provisions.

Résultat, donc, d'une activité soignée et plus diversifiée et d'une maîtrise des frais généraux, cette amélioration des résultats nets s'est accompagnée, en 1986, d'un renforcement de la structure financière des banques françaises. Leurs fonds propres ont parfois augmenté dans des proportions importantes.

22,5 % par rapport à 1985), la Dresdner Bank 304 millions de deutschemarks (+13,7 %) et la Commerzbank 288,2 millions de deutschemarks (+30 %).

## ÉCONOMIE

### M. Paul Mentré est nommé président du Crédit national

Le directeur général de la Banque de France, M. Paul Mentré, a été nommé président du Crédit national, le 29 avril 1987. M. Mentré, 62 ans, est diplômé de l'École nationale d'administration (ENEA) et a travaillé pendant dix ans à la Banque de France. Il a été directeur général de la Banque de France de 1981 à 1986. Il a été nommé président du Crédit national le 29 avril 1987. Le Crédit national est une banque à caractère public, créée en 1963, qui a pour mission de financer les entreprises et les particuliers. M. Mentré a été nommé président du Crédit national pour une durée de cinq ans. Il a été nommé président du Crédit national le 29 avril 1987.

## CONJONCTURE

### La commission des finances de l'Assemblée nationale regrette la prudence du gouvernement

La commission des finances de l'Assemblée nationale a critiqué la prudence du gouvernement dans sa gestion de la monnaie. Elle a souligné que la politique de la Banque de France, en limitant l'émission de monnaie, a entraîné une baisse des investissements et une stagnation de l'économie. Elle a demandé au gouvernement de prendre des mesures plus audacieuses pour relancer l'économie et créer des emplois.

## ÉCONOMIE

### Le secteur bancaire français affiche des bénéfices records

Le secteur bancaire français a enregistré des bénéfices records en 1986, grâce à une hausse de l'activité et à une maîtrise des frais généraux. Les bénéfices nets des banques ont augmenté de plus de 40 % par rapport à 1985. Cette performance est due à la diversification des activités des banques et à la vente de services financiers.

## ÉCONOMIE

### Le taux de chômage reste élevé en France

Le taux de chômage en France reste élevé, malgré les efforts du gouvernement pour créer des emplois. Le taux de chômage est passé de 10,5 % en 1985 à 10,8 % en 1986. Le gouvernement a annoncé des mesures pour réduire le chômage, mais les résultats restent insuffisants.

## ÉCONOMIE

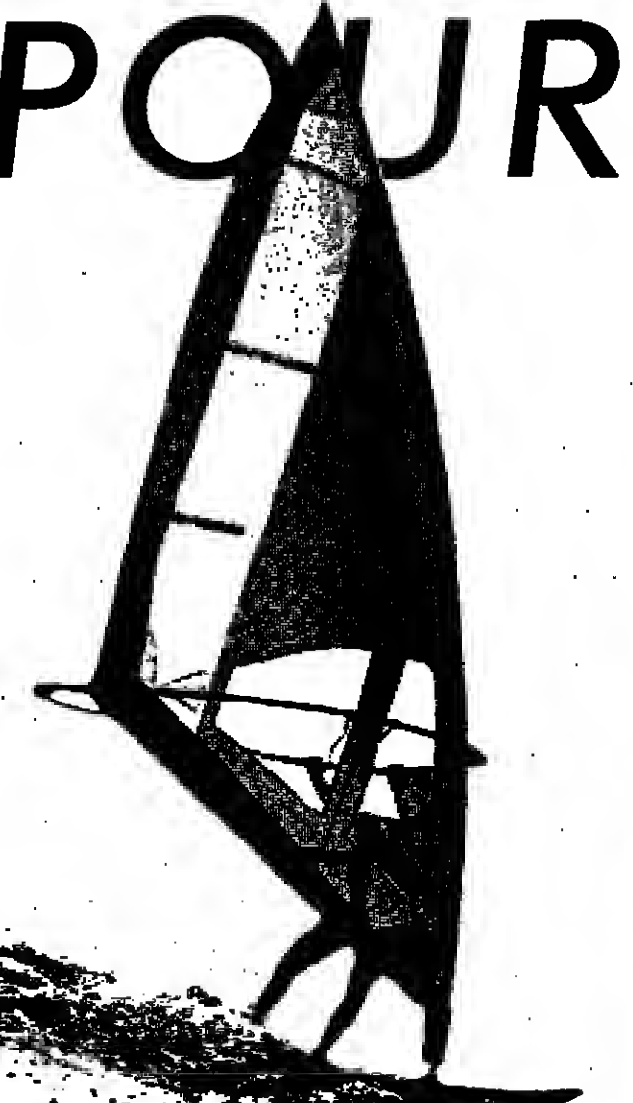
### Le secteur des services se développe en France

Le secteur des services continue de se développer en France, malgré la crise économique. Le secteur des services a représenté 60 % du produit national brut en 1986, contre 58 % en 1985. Cette croissance est due à la demande croissante de services par les entreprises et les particuliers.

# LA RETRAITE : 30 MINUTES POUR VOIR CLAIR.

2<sup>e</sup> souffle... 2<sup>e</sup> vie... 2<sup>e</sup> salaire...  
30 minutes, le temps qu'il faudra à Philippe GILDAS et aux représentants de l'ARRCO, pour exposer simplement, objectivement, le principe, le système, l'environnement, les perspectives de la retraite en France.  
30 minutes pour savoir.

**SUR FR3  
SAMEDI 2 MAI  
À 11H30**



**ARRCO**  
Association des Régimes de Retraites Complémentaires  
44, bd de la Bastille 75012 PARIS



**BOUYGUES**

Le conseil d'administration de BOUYGUES, dans sa séance du 22 avril 1987, a arrêté les comptes de l'exercice 1986 du groupe :

BOUYGUES CONSOLIDÉ (MF)	1985	1986	86/85
Chiffre d'affaires	26 268	45 781	+ 74 %
Bénéfice net total	468	555	+ 19 %
Bénéfice net (part du groupe)	443	481	+ 8 %

L'augmentation du chiffre d'affaires résulte principalement de l'acquisition du groupe SCREG, qui ne contribue pas encore, en 1986, aux résultats du groupe BOUYGUES.

Le bénéfice net de la société BOUYGUES seule est de 430 MF après dotation de 236 MF aux amortissements. Les chiffres correspondants de l'exercice 85 s'élevaient respectivement à 450 MF et 206 MF. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires, prévue le 4 juin 1987, une distribution de 178 MF permettant de donner à chaque action ou certificat d'investissement un dividende net de 27,50 F, égal à celui de l'année précédente sur un capital augmenté de 40 %, auquel s'ajoute l'impôt payé d'avance de 13,75 F. Sur ces 27,50 F, un acompte de 10 F est déjà versé en janvier dernier.

Le chiffre d'affaires du groupe BOUYGUES prévu pour 1987 s'élève à 49 milliards de francs, en augmentation de 7 % sur celui de 1986. Ce chiffre d'affaires s'analyse de la manière suivante :

1987	TOTAL		FRANCE	INTERNATIONAL
	Chiffre (en milliards)	%		
CONSTRUCTION	27,6	56 %	20,7	6,9
BTP	11,4		8,5	2,9
ROUTES	12,8		9,6	3,2
AUTRES	3,4		2,6	0,8
IMMOBILIER	8,4	17 %	8,4	
DIVERSIFICATION	13	27 %	10,3	2,7
TOTAL	49		39,4	9,6

Ce chiffre d'affaires prévisionnel intègre la totalité du chiffre d'affaires de TFI pour 1987, soit 3,7 milliards de francs.

Le prix d'acquisition de la participation de 25 % dans le capital de TFI s'élève à 1,5 milliard de francs. Le groupe de repreneurs conduit par Bouygues a dû payer une prime de contrôle pour détenir 50 % du capital. Pour Bouygues, cette prime, comprise dans le prix d'achat, est de 375 millions de francs.

Le conseil d'administration a décidé d'amortir dès 1987 une part importante de cette prime de contrôle; cette décision n'aura pas d'incidence sur le niveau du dividende de l'exercice 1987.



**ELECTRONIQUE SERGE DASSAULT**  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 AVRIL 1987

Attribution d'une action gratuite pour cinq actions

Le conseil d'administration de l'Electronique Serge Dassault, réuni le 22 avril 1987 sous la présidence de M. Bertrand Daugny, président-directeur général, a défini les modalités de l'augmentation du capital par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 avril 1987.

Le capital est ainsi porté de 275 401 837,50 F à 330 481 245 F par incorporation des réserves et d'une partie du report à nouveau.

Il est créé 759 727 actions nouvelles en représentation de cette augmentation de capital. Ces actions seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes. La date prévue pour le détachement du droit d'attribution est le 10 juin 1987.

Le personnel ayant bénéficié, en 1985, d'options de souscription d'actions et n'ayant pas encore levé ses options, verra, conformément à la loi, le nombre d'options qui lui seront proposées, ajusté en conséquence.



**COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST**

Lors de sa séance du 27 avril 1987, le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1986 : le bénéfice net s'élève à 72 721 707 F, contre 59 878 288 F en 1985, en augmentation de 21,4 %.

Ce bénéfice s'entend après une plus-value à long terme s'élevant à 1 058 080 F en 1986, contre une moins-value à long terme de 1 749 879 F pour le précédent exercice.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui se tiendra le 22 juin prochain, de distribuer un dividende de 23 F par action, assorti d'un virement fiscal de 11,50 F, soit un revenu

global de 34,50 F (contre 30 F l'an dernier).

D'autre part, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale extraordinaire, qui se réunira à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, d'autoriser le recours au régime d'option de souscription d'actions prévu pour le développement de l'actionariat des salariés. En effet, il paraît souhaitable de donner aux membres du personnel et aux dirigeants de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et des sociétés de son groupe la possibilité de participer à son capital social dans des conditions favorables.



**Une vocation patrimoniale renforcée**

Unibaill est une Sicom dont les actions sont cotées à la Bourse de Paris.

Depuis dix ans Unibaill concentre ses investissements locatifs sur des immeubles de bureaux situés au cœur des plus prestigieux quartiers d'affaires de Paris.

L'exercice 1987 sera conforme à cette tradition :

- Un immeuble de bureaux de 2 500 mètres carrés, près de l'Opéra, entièrement loué, sera acquis au cours du troisième trimestre.
- L'immeuble du 108, rue de Richelieu, dans le quartier de la Bourse, a été loué en totalité. Unibaill y transférera son siège social.
- L'ancien siège social, 109, rue du Faubourg-Saint-Honoré, a été reloué immédiatement.

Ces éléments, conjugués aux effets de l'indexation des loyers en cours et du renouvellement de loyers dans des conditions plus favorables, se traduiront par une forte augmentation des recettes locatives au second semestre 1987.

Rappelons que, de 1979 à 1986, le cours moyen de l'action est passé de 180 F à 887 F et que le dividende a été multiplié par 2,6.

L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est réunie à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes, a donné au conseil toutes les autorisations nécessaires pour procéder aux opérations financières qu'il jugerait opportunes pour le développement de la Société.

Au cours de sa séance du 28 avril 1987 le conseil d'administration d'Unibaill a nommé M. Jean Meyrial président-directeur général en remplacement de M. Pierre Bazy, nommé président d'honneur, et a désigné M. Alain Teste, précédemment directeur général adjoint, en qualité de directeur général.

Unibaill - 108, rue de Richelieu, 75002 PARIS

Pour recevoir notre rapport annuel, téléphonez au (11 40-15-21-21 ou envoyez votre carte de visite au service communication.

**PIERRE-INVESTISSEMENT**

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 24 avril 1987 sous la présidence de M. Jean de La Charvinière, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1986.

Elle a décidé la distribution d'un dividende de 15,26 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 1,91 F, soit un revenu global par action de 17,17 F.

L'assemblée générale a fixé au 20 mai 1987 la mise en paiement de ce dividende, qui se décompose comme suit :

- revenus d'obligations françaises non indexées : 9,18 F + 0,66 F de crédit d'impôt, soit un total de 9,84 F ;
- revenus d'actions françaises : 1,52 F + 0,87 F de crédit d'impôt, soit un total de 2,39 F ;
- autres revenus : 4,25 F + 0,38 F de crédit d'impôt, soit un total de 4,63 F ;
- produits exonérés de l'impôt sur le revenu : 0,31 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la Société, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en paiement, en exonération totale du droit d'entrée.

Au cours de cette même réunion, l'assemblée générale a renouvelé, pour une durée de six ans, le mandat d'administrateur du Centre d'études pour l'investissement et la gestion (CEIG) ; elle a également ratifié la nomination provisoire de M. Jean-Noël Lavigne.

Rappelons enfin que la valeur liquidative de l'action est passée de 576,12 F fin 1985 à 704,19 F fin 1986, soit une progression de 22,2 % et de 25,7 % si l'on tient compte du dividende global versé en cours d'exercice. Au 23 avril, la valeur liquidative de l'action était de 758,45 F.

**GRUPE DELMAS-VIELJEUX**

**1. - COMPAGNIE FINANCIERE DELMAS-VIELJEUX**

(Société cotée au marché officiel de la Bourse de Paris.)

Au cours de sa séance du 22 avril, le conseil d'administration de la CFV, réuni sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 1986 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 24 juin 1987.

1. - Comptes consolidés

Les comptes consolidés font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes de 2 123 millions de francs, en hausse sur celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 1 939 millions.

La marge brute d'autofinancement avant impôt, soit 552 millions de francs, s'inscrit elle aussi en augmentation sensible, ce qui permet de dégager un bénéfice net consolidé (part du Groupe) de 101 millions, en hausse de 13 % sur celui de l'exercice précédent.

2. - Comptes sociaux

Les comptes sociaux de la compagnie présentent un résultat financier en forte hausse par rapport à l'année précédente (60,3 millions de francs contre 35,9 millions) consécutive à la réalisation de plus-values importantes sur la cession des titres de placement.

Le bénéfice net social dégagé sur l'exercice 1986 ressort ainsi à 44 983 000 F en augmentation de 35 % sur celui de l'exercice précédent.

Le conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 43 F par titre (contre 41 F l'exercice précédent) qui, compte tenu de l'impôt déjà payé au trésor (avoir fiscal de 21,50 F), représentera un revenu global de 64,50 F par action.

Ce dividende s'appliquera pour la première fois aux 185 570 certificats d'investissement émis en novembre 1986 avec jouissance au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice 1986, soit sur un nombre total de titres en augmentation de 25 %.

La mise en paiement du dividende interviendra à compter du 2 juillet 1987.

**2. - SOCIÉTÉ NAVALE ET COMMERCIALE DELMAS-VIELJEUX**

(Société cotée au second marché de la Bourse de Paris.)

Le conseil d'administration, réuni le 23 avril 1987 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

1. - Comptes consolidés

Les principaux données financières consolidées s'établissent comme suit :

	1986	1985
(en millions de francs)		
- Chiffre d'affaires hors taxes	2 898	2 743
- Excédent brut d'exploitation (EBE)	447	484
- Marge brute d'autofinancement courant	444	452
- Marge brute d'autofinancement (nette d'impôts)	525	410
- Bénéfice net (part du Groupe)	113	111

Les résultats consolidés par action ressortent à :

	(en francs)	
- Marge brute d'autofinancement (nette d'impôts)	287,09	224,17
- Bénéfice net (part du groupe)	61,93	60,69
- Capitaux propres (part du groupe)	586,90	530,00

2. - Comptes sociaux

La marge brute d'autofinancement de la Société s'établit à 305 millions de francs (contre 285 millions en 1985), malgré une baisse relative de l'excédent brut d'exploitation due à un certain fléchissement de l'activité.

Le bénéfice net s'élève à 75 millions de francs (contre 70 millions de francs en 1985), après des amortissements en augmentation de 80 millions sur ceux de l'exercice précédent et diverses charges exceptionnelles provisionnées à hauteur de 53 millions.

Il sera proposé à l'Assemblée des actionnaires qui sera convoquée pour le 24 juin 1987 de mettre en distribution un dividende de 22 F par action (contre 21 F l'an dernier), donnant un revenu global de 33 F compte tenu de l'avoir fiscal de 11 F.



**ARC UNION**

Les conseils d'administration de Arc et Espace Expansion, constatant la forte complémentarité des deux entreprises, ont décidé de proposer leur fusion aux Assemblées générales extraordinaires des actionnaires, convoquées le 18 juin 1987.

La société nouvelle prendra le nom de : Arc Union.

Elle constituera une entité originale dans le marché immobilier :

- gérant de sociétés financières dont le total de bilan est supérieur à 2 milliards de francs,
- collectant un volume de loyers annuels supérieur à 700 millions de francs,
- spécialiste de la réalisation d'opérations complexes au cœur des villes,
- promoteur et gestionnaire de centres commerciaux.

Arc Union, animateur et centre de décision du groupe, agit par ses filiales opérationnelles :

- Espace Expansion (gestion),
- Espace Expansion Promotion,
- Espace Expansion Création,
- Arc 108.

Il sera proposé qu'Arc Union soit dirigée par un directoire dont la composition assurera la continuité. Il comprendrait :

- président : Jean Meyrial (actuel président-directeur général d'Arc),
- directeurs généraux : Michel Guidet (actuel président-directeur général d'Espace Expansion), Alain Teste (actuel directeur général d'Arc).

Arc Union, 108, rue de Richelieu, 75002 Paris.

**Marchés financiers**

**PARIS, 28 avril ↑**  
Indécise : + 0,13 %

La Bourse de Paris a connu mardi une certaine exaltation. L'indicateur de tendance regagnant 0,13 % à l'approche de la clôture, après avoir initialement enregistré une progression de 0,3 %. Autour de la corbeille, les opérateurs se montraient encore inquiets devant l'évolution des changes. Si l'or reculait, les actions ne retrouvaient pas pour autant un climat favorable. On notait cependant une intervention plus nette des étrangers, très présents ces jours derniers. Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait le compteur des entrepreneurs, CFAO, Metra et Géophysique. Crouzet, Luchaire, Carnaud, Casino, prioritaire et Elf-Aquitaine comptaient parmi les titres recherchés. Les boursiers attendaient de bons résultats financiers, pour Peugeot, qui va bientôt procéder à une opération financière. Les bénéfices des grandes banques apportaient aussi de l'eau au moulin des optimistes.

Dans les travées, nombre d'investisseurs restaient toutefois préoccupés par la tempête monétaire. Celle-ci porte actuellement un coup à l'ensemble des places de valeurs mobilières. Tokyo et Paris, plus que Wall Street, paraissent très exposés.

Si M. Balladur a indiqué qu'il fallait garder le calme, il ne peut empêcher les scénarios catastrophe de germer dans les esprits. D'autant que les augmentations de capital prévues pour les semaines à venir (Béghin-Say, BSN).

Sur le marché obligataire, on notait un certain raffermissement. Le contrat à échéance mars 88 gagnait 0,19 % à 106,45 F.

Lingot : 87 050 F (- 3 600 F).

Napoleon : 541 F (- 10 F).

**NEW-YORK, 28 avril ↑**  
Léger gain

Wall Street a enregistré, le mardi 28 avril, une légère progression, l'indice Dow Jones terminant à 2 231,96, en hausse de 1,42 point, 180 millions de titres ont été échangés. On notait 987 hausses, 599 baisses et 360 valeurs inchangées. Autour de Big Board, les investisseurs, qui attendaient une stabilisation du dollar et une détente des taux d'intérêt pour venir sur le marché, ont recommencé à acheter. La mise en garde de la Maison Blanche contre les conséquences néfastes d'un billet vert trop faible ainsi que les interventions des banques centrales ont, en effet, raffermi quelque peu le dollar. En tombant au-dessous de 8 1/2 %, après avoir récemment dépassé 9 %, les taux d'intérêt obligataires ont montré des signes de détente bien accueillis par les boursiers. Des prises de bénéfice ont cependant pesé sur les cours, les opérateurs préférant assurer leurs gains dans un marché qui reste imprévisible et très exposé aux fluctuations monétaires.

Parmi les valeurs les plus traitées, on notait Standard Oil (5,62 millions de transactions), IBM (2,56 millions) et Continental Illinois (2,5 millions).

VALEURS	Cours de 27 avril	Cours de 28 avril
Alcoa	48 7/8	47 5/8
A.T.T.	24 1/2	24 1/2
Boeing	43 3/4	44 3/8
Case Western	35 1/2	35 1/2
De Pont de Nemours	110 3/4	108
Eastman Kodak	72 3/8	72 1/2
GenCorp	61 1/2	61 1/2
Ford	90 7/8	91 5/8
General Electric	102 5/8	102 3/8
General Motors	85 7/8	86 1/4
Goodyear	58 1/2	62 1/4
IBM	164 1/2	169 1/4
I.L.T.	47 1/4	46 3/8
Johnson & Johnson	67 1/2	68 3/4
Kellogg	60 7/8	60 7/8
Lincoln	31	31 1/8
LLNL Inc.	89 1/2	88 3/4
Union Carbide	27 7/8	28 3/4
U.S. Corp.	27 1/2	28 1/4
Westinghouse	90 1/2	91
Xerox Corp.	75 1/4	75 3/4

**CHANGES**

**Dollar : 6 F**

Le dollar s'est stabilisé, le 29 avril, sur des marchés des changes très calmes. Il se traitait à 6 F à Paris et se montrait soutenu à New-York, à 140,60 yens. Le marché de Tokyo était clos pour l'ensemble de l'après-midi. Hirohito. A Paris, le cours du deutschemark s'établissait à 3,555 F, contre 3,34 F la veille.

FRANCFORT 28 avril 29 avril

Dollar (en DM) .. 1,791 1,798

TOKYO 28 avril 29 avril

Dollar (en yen) .. 139,60 Clot

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (29 avril) .. 713/16%

New-York (28 av.) .. 611/16-63/4%

**INDICES BOURSIERS**

**PARIS**

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

27 avril 28 avril

Valeurs françaises .. 118,2 118,3

Valeurs étrangères .. 114,4 113,4

C\* des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général .. 482,2 482,2

**NEW-YORK**

(Indice Dow Jones)

27 avril 28 avril

Industrielles .. 228,54 223,96

**LONDRES**

(Indice Financial Times)

27 avril 28 avril

Industrielles .. 1565,2 1588,90

Mines d'or .. 463,6

Fonds d'Etat .. 91,64

**TOKYO**

28 avril 29 avril

Nikkei (Dow Jones) .. 2188,86 Clot

Indice général .. 204,36 Clot

**MATIF**

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 28 avril

Nombre de contrats : 21 233

COURS	ECHÉANCES			
	juin 87	sept. 87	déc. 87	mars 88
Dernier .....	106,60	106,70	106,60	106,45
Précédent .....	106,2	106,25	106,25	106,05

**AUTOUR DE LA CORBEILLE**

**PROGRESSION DU BÉNÉFICE DE L'ORÉAL** - Le bénéfice consolidé de L'Oréal en 1986 (Lauzanne, Viehy, Pianbert et Phas) a atteint 930 millions de francs, contre 775 millions en 1985, soit une hausse de 20 %, vient d'annoncer le PDG du groupe, M. Zviak. Le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 18,1 milliards de francs, en hausse de 10,3 % par rapport à 1985. Le conseil d'administration a proposé la distribution d'un dividende net de 33 F, en augmentation de 10 %

sur celui de 1985, et la distribution d'une action gratuite ou d'un certificat d'investissement (CI) gratuit pour respectivement cinq actions ou cinq CI.

**DES BÉNÉFICES DOUBLES POUR SOMMER-ALLIBERT**

Avec un chiffre d'affaires en hausse de 6 % à 5,7 milliards de francs, Sommer-Allibert a dégagé, l'an dernier, un bénéfice net de 222 millions de francs, en augmentation de 111,4 % par rapport à 1985.

**LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES**

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS	
---------------	---------	--	-----------	--



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 28 AVRIL Cours relevés à 17 h 32. Réglement mensuel. Tableaux de valeurs, cours, et variations pour diverses actions et obligations.

Comptant (sélection) et Second marché (sélection). Tableaux de valeurs, cours, et variations pour obligations, actions, et produits dérivés.

Cote des changes et Marché libre de l'or. Tableaux de taux de change et prix de l'or.

MINITEL. Gestion en direct de votre portefeuille personnel. Informations sur les services de gestion de portefeuille.

Textes latéraux sur la gauche de la page, incluant des titres comme 'CHANGES' et 'LE MARCHÉ FINANCIER DES BONS'.

Textes latéraux sur la gauche de la page, incluant des titres comme 'LE MARCHÉ FINANCIER DES BONS' et 'VALEURS DES BONS'.

Textes latéraux sur la gauche de la page, incluant des titres comme 'VALEURS DES BONS' et 'MINITEL'.



ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Autriche : les suites de l'affaire Waldheim. — Italie : élections législatives les 14 et 15 juin. 5 Les négociations sur le désarmement en Europe. 8 Sri-Lanka : la guerre à Colombo. 10 La visite de M. Naksonne aux États-Unis.	11 La réforme hospitalière à l'Assemblée nationale. 12 Les libéraux jurent fidélité au gouvernement. — L'avenir de la Nouvelle-Calédonie au Sénat. — M. Pons aux deuxièmes contacts Europe-Caraïbes.	13 Le deuxième voyage de Jean-Paul II en RFA. — Médecine : les étudiants se battent pour un titre. 14 Bibliographie : « Des prisons », de Jean Favard. 14 Communication : les trois stratégies de la télévision commerciale. 22 Sports.	15 Dreamgirls, une comédie musicale mise en scène par Michael Bennett. 16 Musique : le renouveau des « Manca » à Nice. — La peinture émilienne au Metropolitan Museum. 17 Les restaurations de la chapelle Sixtine.	26 Un entretien avec M. Alain Gomez, PDG de Thomson. 27 M. Pierre Delaporte devrait être nommé président d'EDF. 28 Projets de regroupement européen dans le cuivre et le zinc. 29-31 Marchés financiers.	Radio-télévision ..... 21 Annonces classées ..... 24 Carnet ..... 22 Météorologie ..... 21 Mots croisés ..... 22 Suspense ..... 22 Expositions ..... 18 Spectacles ..... 19-20	● Présidentielle : Mitterrand au sommet JOUR. ● Sondage : faut-il juger Barbie ? S10. ● Tous les programmes cinéma Paris et province CINE. Sports: Actualité, International, Bourse, Immobilier, Télémarket. 36-15 Tapez LEMONDE

## La faillite frauduleuse d'une entreprise vosgienne

### M<sup>e</sup> Paul Prompt est inculpé de diffamation envers M. Christian Pierret

M<sup>e</sup> Paul Prompt, avocat au barreau de Paris, défendeur des salariés licenciés de la CIPA (Comptoir des inventions pour l'automobile), le fabricant de rétroviseurs déclaré en faillite frauduleuse pendant l'été 1986 (Le Monde du 22 avril), a été inculpé, le 24 avril, de diffamation envers le député des Vosges, M. Christian Pierret (PS), par le juge d'instruction parisien, M. Claude Greffier.

Mélangé à l'affaire de la CIPA par l'intermédiaire de bureaux d'études dont lui-même ou son épouse étaient actionnaires, M. Pierret avait porté plainte contre l'avocat le 8 avril pour des propos tenus le 31 mars à la sortie du palais de justice d'Espinal, devant les caméras de FR3 Lorraine.

Ce jour-là, lors de l'audience du tribunal correctionnel, nous rapporte notre correspondant Claudine Cunat, où comparait le PDG de la CIPA, M. Claude Lellouche, pour entrave au fonctionnement du comité d'entreprise, M<sup>e</sup> Prompt avait révélé la présence de M. Pierret comme copropriétaire de la CIPA, l'INDEX (Ingénierie et développement extérieur). Expliquant pourquoi il avait fait citer M. Pierret comme témoin à l'audience, M<sup>e</sup> Prompt avait accusé l'INDEX de détournements de fonds. Un journaliste l'avait interrogé à la sortie du tribunal, mais M<sup>e</sup> Prompt n'avait pas lui-même répété ses propos d'audience.

Dans un communiqué publié après son inculpation, M<sup>e</sup> Prompt affirme que sa mise en cause de M. Pierret était « justifiée à la fois par le fait qu'il avait été cité comme témoin (...) et qu'il ne comparait pas, mais également par le fait

## La préparation de la rentrée universitaire

### Les solutions homéopathiques de M. Valade

Faute de recette miracle, le ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Jacques Valade, préfère manifestement l'homéopathie aux traitements de choc. Il en a fait la démonstration, le mardi 28 avril, en présentant un ensemble de mesures destinées à préparer la prochaine rentrée universitaire.

Trois ingrédients de base — augmentation des capacités d'accueil, information des élèves de classes terminales et renforcement des premiers cycles universitaires — sont au plus juste, compte tenu de la rigueur budgétaire, et proposés de façon équilibrée entre Paris et la province, devraient permettre au système universitaire de faire face à l'afflux de nouveaux étudiants.

Le ministre prévoit, en effet, qu'il y aura l'an prochain 1 130 400 étudiants, soit une augmentation non négligeable des effectifs (+ 3,6 %), le gros du flux allant vers les universités, où l'on attend 320 000 étudiants supplémentaires (en comptant à la fois de l'augmentation du nombre des bacheliers et de la prolongation spontanée des études). C'est l'arrivée des nouveaux bacheliers qui pose traditionnellement, notamment en région parisienne et dans quelques universités de province, des problèmes les plus sensibles. Et c'est sur ce point que le successeur de M. Devaquet a concentré ses efforts.

En région parisienne, faute d'une quatorzième université réclamée par les étudiants mais dont il avait déjà écarté le principe, M. Valade a annoncé l'ouverture de premières années de premier cycle (DEUG) sur de nouveaux sites. Ces DEUG « délocalisés », mais qui restent rattachés à l'une des universités parisiennes existantes, seront implantés à Versailles, Saint-Quentin, Malakoff, Meaux et Paris (rue Saint-

## Dans le Bordelais

### Un groupe danois a acquis Château Fombrange pour 60 millions de francs

Un groupe d'actionnaires danois vient d'acquiescer définitivement la propriété vinicole bordelaise Château Fombrange. La transaction s'est élevée à 60 millions de francs, dont 53 millions ont été réunis en trois semaines auprès de mille trois cents actionnaires.

Le représentant des nouveaux propriétaires, M. Karberg, directeur de la firme d'importation de vins Hans Just, a annoncé que M. Charles Bygodt, ancien propriétaire, continuerait d'assurer l'administration ordinaire du domaine.

Château Fombrange qui a été créé il y a 300 ans, a une superficie de 70 hectares dont 50 hectares de vignobles à Saint-Christophe-Bardès (Gironde). Sur une production classée grand cru saint-émilion de trois cent cinquante mille bouteilles, les Danois prévoient d'importer chez eux soixante mille bouteilles à partir de 1988. Le Danemark est le premier importateur de vins de Bordeaux, par tête d'habitants, avec 121 887 hectolitres en 1986.

M. Mitterrand reçoit le père Wresinski. — Le père Wresinski, responsable de l'organisation « Aide à toute déresse quart-monde », a remis, le mardi 28 avril, à M. Mitterrand, son rapport « Grande pauvreté et précarité », adopté il y a deux mois par le Conseil économique et social. Le père Wresinski estime que le chef de l'Etat « peut aider l'opinion car tout le monde n'est pas d'accord pour reconnaître que la grande pauvreté relève des droits de l'homme et non de l'assistance ou de la soupe populaire ».

GÉRARD COURTOIS.

## EN BREF

● Philippe Bourvard rejoint la 5. — Philippe Bourvard quittera, à la rentrée prochaine, Antenne 2, où il travaillait depuis douze ans, pour rejoindre la chaîne de M. Hersant et Berlusconi. Sa collaboration avec la 5 se traduira à la fois par une émission quotidienne dans quelques semaines, le « Petit Théâtre » entre 19 h 30 et 20 heures) et par un show hebdomadaire dans lequel l'animateur recevra les célébrités de la semaine. Prévisible — Philippe Bourvard est cité comme un futur directeur possible de France-Soir et collaborateur de ses publications du groupe Hersant — ce nouveau ralliement à la 5 est un atout majeur pour la chaîne qui, en débauchant les deux « locomotives » des journaux de 20 heures de ses concurrents (Bourvard pour la 2, Collet pour la Une), les affaiblit considérablement.

● Suspension de la grève à la Comédie-Française. — Les syndicats des personnels techniques de la Comédie-Française, en grève depuis le 23 mars, ont décidé de suspendre leur mouvement jusqu'au 31 mai, et de reprendre les négociations. Toutefois, quels qu'en soient les résultats, les comédiens-français continueront à présenter les Fêtes savantes à la porte Saint-Martin.

## BOURSE DE PARIS

**Matinée du 29 avril**  
**En hausse : + 0,28**  
La Bourse de Paris a enregistré une progression de 0,28 % en séance du matin. Parmi les plus fortes hausses figuraient Elf-Aquitaine (+ 2,88 %), DMC (+ 2,56 %), Crouzet (+ 2,39 %), Sommer-Allibert (+ 1,96 %) et Schneider (+ 1,84 %). En baisse, on notait Lebon et CIC (- 2,97 %), Guyenne-Gascogne (- 1,84 %).

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Cours actuel	Différence
Azur	528	528	0
Agropar	2288	2290	+2
Al-Liquide (L)	721	721	0
Banque Paribas	778	790	+12
Banque Paribas	2525	2525	0
Banque Paribas	1318	1318	0
B.S.I.	5120	5140	+20
Carrefour	3610	3620	+10
Changement	1574	1574	0
Club Méditerranée	669	669	0
Eaux (G&L)	1514	1525	+11
EL-Aquitaine	347	361	+14
Esso	3250	3250	0
Lafarge-Corcia	1710	1711	+1
Lyon, des Eaux	1630	1650	+20
Michelin	3530	3565	+35
Médoc (G&L)	1590	1600	+10
Midi-Honnay	2359	2358	-1
Navig. Méditerranée	1111	1100	-11
Orléans (G&L)	2440	2450	+10
Premont-Picard	1125	1132	+7
Pugnot S.A.	1613	1630	+17
Saint-Gobain	451 50	461 50	+10
Semif	884	884	0
Souris Paster	773	773	0
Télécom	3280	3276	-4
Thomson-C.S.F.	1710	1705	-5
Total-C.F.R.	501	501	0
T.R.T.	2485	2500	+15
Valéo	615	614	-1

Le numéro de « Monde » daté 29 avril 1987 a été tiré à 477 584 exemplaires

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15 + LEMONDE

**HORS SERIE**  
SCIENCE VIE MICRO  
**SVM**

## La réunion des ministres de l'intérieur et de la justice de la CEE

### Les Douze vont mieux coordonner leur action contre la drogue, le terrorisme et l'immigration clandestine

BRUXELLES de notre correspondant

« Dans la perspective de l'ouverture, en 1992, d'un grand marché européen où les hommes et les produits pourront circuler librement, il est normal que nous protégiions nos frontières extérieures contre des menaces comme la drogue, le terrorisme et l'immigration clandestine. » Cette déclaration de M. Jean Goll, ministre belge de la justice, qui présidait la réunion, résume bien l'état d'esprit dans lequel, les lundi 27 et mardi 28 avril, à Bruxelles, se sont rencontrés les ministres de la justice et de l'intérieur des pays de la Communauté européenne. Réunis au sein du « groupe de Trévi », fondé à Rome en 1975, les ministres ont essentiellement traité de la manière de « protéger la Communauté. » Ces efforts faisaient remarquer un expert européen, « sont sans doute nécessaires, mais ils pourraient peut-être, si l'on n'y prend garde, être un jour en contradiction avec les objectifs de l'Acte unique européen, car la multiplication des entrées à l'extérieur pourrait entraîner aussi une multiplication des contrôles internes. »

Trois sujets ont dominé les discussions : l'immigration clandestine, le terrorisme et la drogue. S'agissant du premier de ces points, les ministres — c'est M. Robert Padoa-Schioppa qui représentait la France — ont d'abord insisté sur la nécessité de mener une politique commune des visas. Ils ont causé une réflexion sur les moyens de renforcer les contrôles aux frontières portuaires et aéroportuaires de la CEE.

Pour « lutter contre les abus » en matière de droit d'asile, les Douze se sont entendus sur un certain nombre de principes, dont celui d'obliger les transporteurs qui amènent une personne dans un pays de la Communauté sans les documents requis à reprendre ce passager et à couvrir les frais nécessaires jusqu'à son départ.

A propos du terrorisme, les ministres ont mis au point les modalités de leur accord de Bonn du 8 novembre 1984 sur l'échange d'informations au sujet des étrangers indésirables en provenance des pays tiers.

Quant à la lutte contre le trafic de drogue, là encore l'essentiel des travaux des Douze a porté sur la manière de développer l'information réciproque. Ainsi les ministres ont-ils approuvé un premier accord permettant d'utiliser immédiatement, au profit de tous les pays membres de la CEE, les officiers de liaison « drogue » actuellement en poste dans les pays tiers.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

## Le naufrage du « Herald-of-Free-Enterprise »

### Townsend Thorensen reconnaît sa responsabilité

LONDRES de notre correspondant

« Townsend Thorensen assume l'entière responsabilité de la tragédie. » L'avocat de la compagnie qui amena le Herald-of-Free-Enterprise a fait, comme il était attendu, cette déclaration liminaire, le mardi 28 avril, au deuxième jour d'audience de la commission d'enquête publique constituée par le gouvernement britannique. Durant sept semaines, la commission va entendre les divers témoignages et avis concernant les causes et les conséquences du naufrage qui, le 6 mars, au large de Zeebrugge, a coûté la vie de près de deux cents personnes.

L'avocat de Townsend Thorensen a indiqué que, selon la compagnie, le navire était « bien conçu », « conformément à tous les règlements en vigueur ». Il a affirmé que l'accident était dû à des « erreurs humaines qui auraient pu être évitées ».

Les avocats des victimes ont marqué leur étonnement devant l'absence de règles précises imposant la fermeture des portes de ferry préalablement à l'appareillage. Or les enquêteurs sont certains que la cause première du naufrage tient au fait que la double porte avant du

F. C.

**CLUB des 10**  
OUVERT LE DIMANCHE et le 1<sup>er</sup> MAI

**LIQUIDATION DES STOCKS AU PRIX DE REVIENT**

COUTURE HOMMES ET FEMMES  
Balmain, Dior, Lapidus... Costume ... 895 F  
Veste ... 695 F  
Robe ... 400 F

PARIS(8<sup>e</sup>) : 58, Fbg SAINT-HONORÉ, 42.66.43.61 (1<sup>er</sup> ÉTAGE)  
ST-GERMAIN-EN-LAYE(78) : 60 bis, RUE DE PARIS, (1<sup>er</sup> ÉTAGE)  
LYON(2<sup>e</sup>) : 5, RUE DES ARCHERS, 78.42.29.99 (1<sup>er</sup> ÉTAGE)

**ABTS EXCEPTIONNEL**

Moniteur couleur H.R. Souris  
Imprimante 136 col. Logiciels C.A.C.T.  
Chantier et devis : mètre, suivi de chantier, compte, paye.

**APRICOT**  
XEN-i 386 compatible AT  
1 Mo RAM disque dur 30 Mo

**PRIX : 54350 F HT\***  
\* Dans la limite des stocks disponibles

DIRECTION COMMERCIALE : ABTS : 42 53 38 59  
Possibilité Crédit total

ABTS - 5/7, 80 R. ROLLAND 92128 MONTROUGE

Handwritten note: 150/100